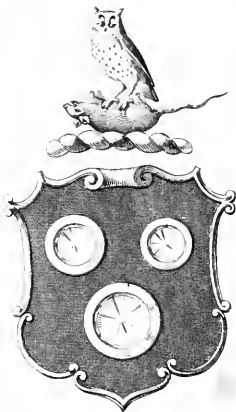


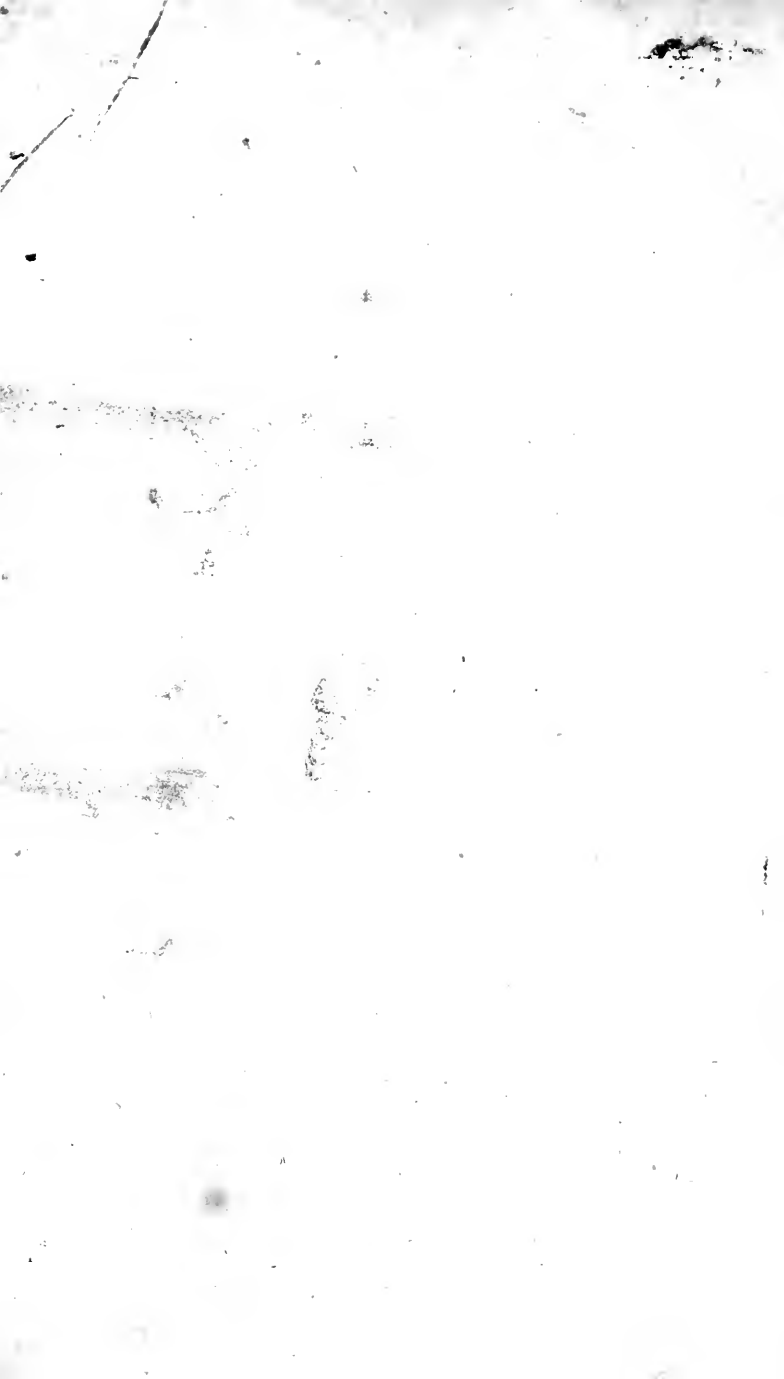
VITAM
IMPENDERE
VERO.

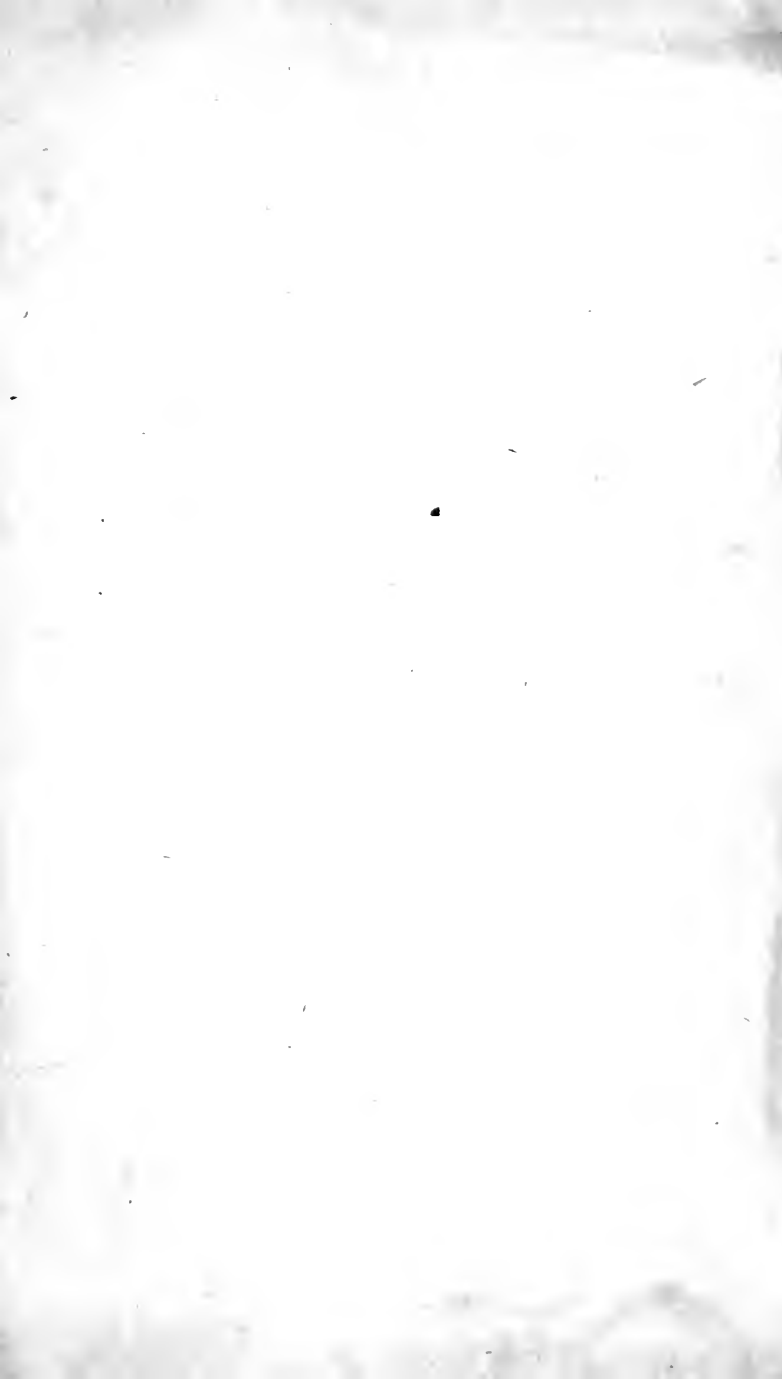
N^o 168 / 5



Henry Standish Esq^r









ŒUVRES

DE

M. ROUSSEAU

DE GENEVE.

TOME V.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



Frontispice du Tome V.



J. B. Fiquet del.

1764.

C. M. Carlini Sculp.

ŒUVRES

DE

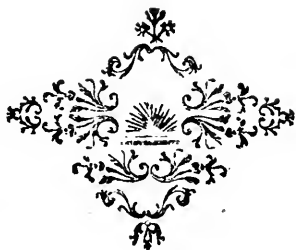
M. ROUSSEAU

DE GENEVE.

NOUVELLE ÉDITION

*Revue, corrigée, & augmentée de plusieurs
morceaux qui n'avoient point encore paru.*

TOME V.



A NEUCHATEL.

M. DCC. LXIV.

ŒUVRES

DIVERSES

DE M. J. J. ROUSSEAU

DE

L'IMITATION

THÉÂTRALE.

ESSAI

TIRÉ DES DIALOGUES

DE PLATON.

Tome V.

A

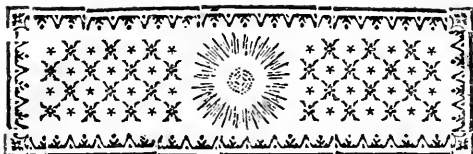


AVERTISSEMENT.

CE petit *Ecrit* n'est qu'une espece d'extrait de divers endroits où *Platon* traite de l'Imitation théâtrale. Je n'y ai gueres d'autre part que de les avoir rassemblés & liés dans la forme d'un discours suivi, au lieu de celle du *Dialogue* qu'ils ont dans l'original. L'occasion de ce travail fut la *Lettre à M. d'Alembert sur les Spectacles*; mais n'ayant pu commodément l'y faire entrer, je le mis à part pour être employé ailleurs, ou tout-à-fait supprimé. Depuis lors, cet *Ecrit* étant sorti de mes mains, se trouva compris, je ne sçais comment, dans un marché qui ne me regardoit pas. Le

*Manuscrit m'est revenu : mais le
Libraire l'a réclamé comme acquis
par lui de bonne foi , & je n'en
veux pas dédire celui qui le lui a
cédé. Voilà comment cette bagatelle
passe aujourd'hui à l'Impression.*






D E

L'IMITATION

THÉÂTRALE.

 LUS je songe à l'établissement de notre République imaginaire , plus il me semble que nous lui avons prescrit des loix utiles & appropriées à la nature de l'homme. Je trouve , sur-tout , qu'il importoit de donner , comme nous avons fait , des bornes à la licence des Poètes , & de leur interdire toutes les parties de leur art qui se rapportent à l'imitation. Nous reprendrons même , si vous voulez , ce sujet , à présent que les choses plus importantes sont examinées ; & , dans l'espoir que vous ne me dénoncerez pas à ces dangereux ennemis , je vous avoueraï que je regarde tous les Auteurs dramatiques , comme les corrupteurs du Peuple , ou de quiconque , se laissant amuser par leurs images , n'est pas capable de

A iij

les considérer sous leur vrai point de vue, ni de donner à ces fables le correctif dont elles ont besoin. Quelque respect que j'aye pour Homère leur modèle & leur premier maître, je ne crois pas lui devoir plus qu'à la vérité; & pour commencer par m'assurer d'elle, je vais d'abord rechercher ce que c'est qu'imitation.

POUR imiter une chose, il faut en avoir l'idée. Cette idée est abstraite, absolue, unique & indépendante du nombre d'exemplaires de cette chose qui peuvent exister dans la nature. Cette idée est toujours antérieure à son exécution: car l'Architecte qui construit un Palais, a l'idée d'un Palais avant que de commencer le sien. Il n'en fabrique pas le modèle, il le suit, & ce modèle est d'avance dans son esprit.

BORNÉ par son art à ce seul objet, cet Artiste ne sçait faire que son Palais ou d'autres Palais semblables: mais il y en a de bien plus universels, qui font tout ce que peut exécuter au monde quelque Ouvrier que ce soit, tout ce que produit la nature, tout ce que peuvent faire

de visible au ciel , sur la terre , aux enfers , les Dieux mêmes. Vous comprenez bien que ces Artistes si merveilleux sont des Peintres , & même le plus ignorant des hommes en peut faire autant avec un miroir. Vous me direz que le Peintre ne fait pas ces choses , mais leurs images : autant en fait l'Ouvrier qui les fabrique réellement , puisqu'il copie un modèle qui existoit avant elles.

JE vois là trois Palais bien distincts. Premièrement le modèle ou l'idée originale qui existe dans l'entendement de l'Architecte , dans la nature , ou tout au moins dans son Auteur avec toutes les idées possibles dont il est la source ; en second lieu , le Palais de l'Architecte , qui est l'image de ce modèle ; & enfin le Palais du Peintre , qui est l'image de celui de l'Architecte. Ainsi , Dieu , l'Architecte & le Peintre sont les auteurs de ces trois Palais. Le premier Palais est l'idée originale , existante par elle-même ; le second en est l'image ; le troisième est l'image de l'image , ou ce que nous appellons proprement imitation. D'où il suit que l'imitation ne tient pas , comme on croit , le second rang , mais le troisième dans l'or-

dre des êtres, & que, nulle image n'étant exacte & parfaite, l'imitation est toujours d'un degré plus loin de la vérité qu'on ne pense.

L'ARCHITECTE peut faire plusieurs Palais sur le même modèle; le Peintre, plusieurs tableaux du même Palais: mais quant au type ou modèle original, il est unique; car si l'on supposoit qu'il y en eût deux semblables, ils ne seroient plus originaux; ils auroient un modèle original, commun à l'un & à l'autre, & c'est celui-là seul qui seroit le vrai. Tout ce que je dis ici de la peinture est applicable à l'imitation théâtrale: mais avant que d'en venir là, examinons plus en détail les imitations du Peintre.

NON - seulement il n'imité dans ses tableaux que les images des choses; savoir, les productions sensibles de la nature, & les ouvrages des Artistes; il ne cherche pas même à rendre exactement la vérité de l'objet, mais l'apparence: il le peint tel qu'il paroît être, & non pas tel qu'il est. Il le peint sous un seul point de vue, & choisissant ce point de vue à sa volonté, il rend, selon qu'il lui convient, le même objet agréable ou difforme aux

yeux des spectateurs. Ainsi jamais il ne dépend d'eux de juger de la chose imitée en elle-même ; mais ils sont forcés d'en juger sur une certaine apparence , & comme il plaît à l'imitateur : souvent même ils n'en jugent que par habitude , & il entre de l'arbitraire jusques dans l'imitation (a).

(a) L'expérience nous apprend que la belle harmonie ne flatte point une oreille non prévenue , qu'il n'y a que la seule habitude qui nous rende agréables les consonances , & nous les fasse distinguer des intervalles les plus discordans. Quant à la simplicité des rapports , sur laquelle on a voulu fonder le plaisir de l'harmonie , j'ai fait voir dans l'Encyclopédie au mot *Consonance* , que ce principe est insoutenable , & je crois facile à prouver que toute notre harmonie est une invention barbare & gothique qui n'est devenue que par trait de tems , un art d'imitation. Un Magistrat studieux qui , dans ses momens de loisir , au lieu d'aller entendre de la musique , s'amuse à en approfondir les systêmes , a trouvé que le rapport de la quinte n'est de deux à trois que par approximation , & que ce rapport est rigoureusement incommensurable. Personne au moins ne sçauroit nier qu'il ne soit tel sur nos clavecins en vertu du tempérament ; ce qui n'empêche pas ces quintes ainsi tempérées de nous paroître agréables. Or où est , en pareil cas , la simplicité du rapport qui devrait nous les ren-

L'ART de représenter les objets est fort différent de celui de les faire connoître. Le premier plaît sans instruire ; le second instruit sans plaire. L'Artiste qui

dre telles ? Nous ne sçavons point encore si notre systême de musique n'est pas fondé sur de pures conventions ; nous ne sçavons point si les principes n'en sont pas tout-à-fait arbitraires, & si tout autre systême, substitué à celui-là, ne parviendroit pas, par l'habitude, à nous plaire également. C'est une question discutée ailleurs. Par une analogie assez naturelle, ces réflexions pourroient en exciter d'autres au sujet de la peinture sur le ton d'un tableau, sur l'accord des couleurs, sur certaines parties du dessin où il entre peut-être plus d'arbitraire qu'on ne pense, & où l'imitation même peut avoir des règles de convention. Pourquoi les Peintres n'osent-ils entreprendre des imitations nouvelles, qui n'ont contr'elles que leur nouveauté, & paroissent d'ailleurs tout-à-fait du ressort de l'art ? Par exemple, c'est un jeu pour eux de faire paroître en relief une surface plane : pourquoi donc nul d'entr'eux n'a-t-il tenté de donner l'apparence d'une surface plane à un relief ? S'ils font qu'un plafond paroisse une voûte, pourquoi ne font-ils pas qu'une voûte paroisse un plafond ? Les ombres, diront-ils, changent d'apparence à divers points de vue ; ce qui n'arrive pas de même aux surfaces planes. Levons cette difficulté, & prions un Peintre de peindre & colorier une statue de maniere

leve un plan & prend des dimensions exactes ne fait rien de fort agréable à la vue ; aussi son ouvrage n'est-il recherché que par les gens de l'art. Mais celui qui trace une perspective , flatte le Peuple & les ignorans , parce qu'il ne leur fait rien connoître , & leur offre seulement l'apparence de ce qu'ils connoissoient déjà. Ajoutez que la mesure , nous donnant successivement une dimension & puis l'autre, nous instruit lentement de la vérité des choses ; au lieu que l'apparence nous offre le tout à la fois , & sous l'opinion d'une plus grande capacité d'esprit , flatte le sens en séduisant l'amour-propre.

LES représentations du Peintre , dépourvues de toute réalité , ne produisent même cette apparence qu'à l'aide de quelques vaines ombres & de quelques légers simulacres qu'il fait prendre pour la chose même. S'il y avoit quelque mélange de

qu'elle paroisse plate , rase , & de la même couleur , sans aucun dessein , dans un seul jour , & sous un seul point de vue. Ces nouvelles considérations ne seroient peut-être pas indignes d'être examinées par l'amateur éclairé qui a si bien philosophé sur cet art.

vérité dans ses imitations , il faudroit qu'il connût les objets qu'il imite ; il seroit Naturaliste, Ouvrier, Physicien, avant d'être Peintre. Mais au contraire , l'étendue de son art n'est fondé que sur son ignorance ; & il ne peint tout , que parce qu'il n'a besoin de rien connoître. Quand il nous offre un Philosophe en méditation , un Astronome observant les astres , un Géometre traçant des figures , un Tourneur dans son atelier, sçait-il pour cela tourner, calculer , méditer , observer les astres ? Point du tout ; il ne sçait que peindre. Hors d'état de rendre raison d'aucune des choses qui sont dans son tableau , il nous abuse doublement par ses imitations , soit en nous offrant une apparence vague & trompeuse , dont ni lui ni nous ne sçaurions distinguer l'erreur ; soit en employant des mesures fausses pour produire cette apparence , c'est - à - dire , en altérant toutes les véritables dimensions selon les loix de la perspective : de sorte que , si le sens du spectateur ne prend pas le change & se borne à voir le tableau tel qu'il est , il se trompera sur tous les rapports des choses qu'on lui présente , ou les trouvera tous faux. Cependant l'illusion sera telle que les simples & les enfans s'y

méprendront , qu'ils croiront voir des objets que le Peintre lui-même ne connoît pas , & des Ouvriers à l'art desquels il n'entend rien.

APPRENONS par cet exemple à nous défier de ces gens universels , habiles dans tous les arts , versés dans toutes les sciences , qui sçavent tout , qui raisonnent de tout , & semblent réunir à eux seuls les talens de tous les mortels. Si quelqu'un nous dit connoître un de ces hommes merveilleux , assurons-le , sans hésiter , qu'il est la dupe des prestiges d'un charlatan , & que tout le sçavoir de ce grand Philosophe n'est fondé que sur l'ignorance de ses admirateurs , qui ne sçavent point distinguer l'erreur d'avec la vérité , ni l'imitation d'avec la chose imitée.

CECI nous mène à l'examen des Auteurs tragiques & d'Homère leur chef (b):

(b) C'étoit le sentiment commun des Anciens, que tous leurs Auteurs tragiques n'étoient que les copistes & les imitateurs d'Homère. Quelqu'un disoit des Tragédies d'Euripide : *Ce sont les restes des festins d'Homère, qu'un convive emporte chez lui.*

car plusieurs assurent qu'il faut qu'un Poëte tragique sçache tout , qu'il connoisse à fond les vertus & les vices , la politique & la morale , les loix divines & humaines ; & qu'il doit avoir la science de toutes les choses qu'il traite , ou qu'il ne fera jamais rien de bon. Cherchons donc si ceux qui relevent la Poësie à ce point de sublimité ne s'en laissent point imposer aussi par l'art imitateur des Poëtes ; si leur admiration pour ces immortels ouvrages ne les empêche point de voir combien ils sont loin du vrai , de sentir que ce sont des couleurs sans consistance , de vains fantômes , des ombres ; & que , pour tracer de pareilles images , il n'y a rien de moins nécessaire que la connoissance de la vérité : ou bien , s'il y a dans tout cela quelque utilité réelle , & si les Poëtes sçavent en effet cette multitude de choses dont le Vulgaire trouve qu'ils parlent si bien.

Dites-moi , mes amis , si quelqu'un pouvoit avoir à son choix le portrait de sa maitresse ou l'original , lequel penseriez-vous qu'il choisît ? Si quelque Artiste pouvoit faire également la chose imitée ou son simulacre , donneroit-il la préfé-

rence au dernier , en objets de quelque prix , & se contenteroit-il d'une maison en peinture , quand il pourroit s'en faire une en effet ? Si donc l'auteur tragique sçavoit réellement les choses qu'il prétend peindre , qu'il eût les qualités qu'il décrit , qu'il sçût faire lui-même tout ce qu'il fait faire à ses personnages , n'exerceroit-il pas leurs talens ? Ne pratiqueroit-il pas leurs vertus ? N'éleveroit-il pas des monumens à sa gloire plutôt qu'à la leur ? & n'aimeroit-il pas mieux faire lui-même des actions louables , que se borner à louer celles d'autrui ? Certainement le mérite en seroit tout autre ; & il n'y a pas de raison pourquoi , pouvant le plus , il se borneroit au moins. Mais que penser de celui qui nous veut enseigner ce qu'il n'a pas pu apprendre ? & qui ne riroit de voir une troupe imbécille aller admirer tous les ressorts de la politique & du cœur humain mis en jeu par un étourdi de vingt ans , à qui le moins sensé de l'assemblée ne voudroit pas confier la moindre de ses affaires ?

LAISSONS ce qui regarde les talens & les arts. Quand Homère parle si bien du sçavoir de Machaon , ne lui deman-

dons point compte du sien sur la même matiere. Ne nous informons point des malades qu'il a guéris, des élèves qu'il a faits en médecine, des chefs-d'œuvre de gravure & d'orfèvrerie qu'il a finis, des Ouvriers qu'il a formés, des monumens de son industrie. Souffrons qu'il nous enseigne tout cela, sans sçavoir s'il en est instruit. Mais quand il nous entretient de la guerre, du gouvernement, des loix, des sciences qui demandent la plus longue étude & qui importent le plus au bonheur des hommes, osons l'interrompre un moment & l'interroger ainsi : O divin Homère ! nous admirons vos leçons ; & nous n'attendons, pour les suivre, que de voir comment vous les pratiquez vous-même ; si vous êtes réellement ce que vous vous efforcez de paroître ; si vos imitations n'ont pas le troisième rang, mais le second après la vérité : voyons en vous le modèle que vous nous peignez dans vos ouvrages ; montrez-nous le Capitaine, le Législateur & le Sage dont vous nous offrez si hardiment le portrait. La Grece & le Monde entier célèbrent les bienfaits des grands hommes qui posséderent ces arts sublimes dont les préceptes vous coûtent si peu. Lycurgue
 donna

donna des loix à Sparte , Charondas à la Sicile & à l'Italie , Minos aux Crétois , Solon à nous. S'agit-il des devoirs de la vie , du sage gouvernement de la maison , de la conduite d'un citoyen dans tous les états ? Thalès de Milet & le Scythe Anacharsis donnerent à la fois l'exemple & les préceptes. Faut-il apprendre à d'autres ces mêmes devoirs , & instituer des Philosophes & des Sages qui pratiquent ce qu'on leur a enseigné ? Ainsi fit Zoroastre aux Mages , Pythagore à ses disciples , Lycurgue à ses concitoyens. Mais vous , Homère , s'il est vrai que vous ayez excellé en tant de parties ; s'il est vrai que vous puissiez instruire les hommes & les rendre meilleurs ; s'il est vrai qu'à l'imitation vous ayez joint l'intelligence , & le sçavoir aux discours ; voyons les travaux qui prouvent votre habileté , les Etats que vous avez institués , les vertus qui vous honorent , les disciples que vous avez faits , les batailles que vous avez gagnées , les richesses que vous avez acquises. Que ne vous êtes-vous concilié des foules d'amis , que ne vous êtes-vous fait aimer & honorer de tout le monde ? Comment se peut-il que vous n'ayez attiré près de vous que le seul Cléophile ?

encore n'en faites-vous qu'un ingrat. Quoi ! un Protagore d'Abdère, un Prodicus de Chio, sans sortir d'une vie simple & privée, ont attroupé leurs contemporains autour d'eux, leur ont persuadé d'apprendre d'eux seuls l'art de gouverner son pays, sa famille & soi-même ; & ces hommes si merveilleux, un Hésiode, un Homère, qui sçavoient tout ; qui pouvoient tout apprendre aux hommes de leur tems, en ont été négligés au point d'aller errans, mendiant par tout l'univers, & chantant leurs vers de ville en ville, comme de vils Baladins ! Dans ces siècles grossiers, où le poids de l'ignorance commençoit à se faire sentir, où le besoin & l'avidité de sçavoir concouroient à rendre utile & respectable tout homme un peu plus instruit que les autres, si ceux-ci eussent été aussi sçavans qu'ils sembloient l'être, s'ils avoient eu toutes les qualités qu'ils faisoient briller avec tant de pompe, ils eussent passé pour des prodiges ; ils auroient été recherchés de tous ; chacun se seroit empressé pour les avoir, les posséder, les retenir chez soi ; & ceux qui n'auroient pu les fixer avec eux, les auroient plutôt suivis par toute la terre, que de perdre une occasion si rare de

s'instruire & de devenir des Héros pareils à ceux qu'on leur faisoit admirer (c).

CONVENONS donc que tous les Poètes, à commencer par Homère, nous représentent dans leurs tableaux, non le modèle des vertus, des talents, des qualités de l'ame, ni les autres objets de l'entendement & des sens qu'ils n'ont pas en eux-mêmes, mais les images de tous ces objets tirées d'objets étrangers, & qu'ils ne sont pas plus près en cela de la vérité, quand ils nous offrent les traits d'un Héros ou d'un Capitaine, qu'un Peintre qui, nous peignant un Géometre ou un Ouvrier, ne regarde point à l'art où il n'entend rien,

(c) Platon ne veut pas dire qu'un homme entendu pour ses intérêts & versé dans les affaires lucratives, ne puisse, en trafiquant de la Poésie, ou par d'autres moyens, parvenir à une grande fortune. Mais il est fort différent de s'enrichir & s'illustrer par le métier de Poète, ou de s'enrichir & s'illustrer par les talens que le Poète prétend enseigner. Il est vrai qu'on pouvoit alléguer à Platon l'exemple de Tirtée; mais il se fût tiré d'affaire avec une distinction, en le considérant plutôt comme Orateur que comme Poète.

mais seulement aux couleurs & à la figure. Ainsi font illusion les noms & les mots à ceux qui, sensibles au rithme & à l'harmonie, se laissent charmer à l'art enchanteur du Poète, & se livrent à la séduction par l'attrait du plaisir; en sorte qu'ils prennent les images d'objets qui ne sont connus, ni d'eux, ni des Auteurs, pour les objets mêmes, & craignent d'être détrompés d'une erreur qui les flatte, soit en donnant le change à leur ignorance, soit par les sensations agréables dont cette erreur est accompagnée.

EN effet, ôtez au plus brillant de ces tableaux le charme des vers & les ornemens étrangers qui l'embellissent; dépouillez-le du coloris de la Poësie ou du style, & n'y laissez que le dessein, vous aurez peine à le reconnoître; ou s'il est reconnoissable, il ne plaira plus, semblable à ces enfans plutôt jolis que beaux, qui, parés de leur seule fleur de jeunesse, perdent avec elle toutes leurs graces, sans avoir rien perdu de leurs traits.

NON-seulement l'imitateur ou l'auteur du simulacre ne connoît que l'apparence de la chose imitée, mais la véritable in-

telligence de cette chose n'appartient pas même à celui qui l'a faite. Je vois dans ce tableau des chevaux attelés au char d'Hector ; ces chevaux ont des harnois, des mords, des rênes ; l'Orfevre, le Forgeron, le Sellier ont fait ces diverses choses : le Peintre les a représentées ; mais, ni l'Ouvrier qui les fait, ni le Peintre qui les dessine ne sçavent ce qu'elles doivent être ; c'est à l'Ecuyer ou au Conducteur qui s'en fert à déterminer leur forme sur leur usage ; c'est à lui seul de juger si elles sont bien ou mal, & d'en corriger les défauts. Ainsi dans tout instrument possible, il y a trois objets de pratique à considérer, sçavoir l'usage, la fabrique & l'imitation. Ces deux derniers arts dépendent manifestement du premier, & il n'y a rien d'imitable dans la nature à quoi l'on ne puisse appliquer les mêmes distinctions.

Si l'utilité, la bonté, la beauté d'un instrument, d'un animal, d'une action se rapporte à l'usage qu'on en tire ; s'il n'appartient qu'à celui qui les met en œuvre d'en donner le modèle & de juger si ce modèle est fidèlement exécuté ; loin que l'imitateur soit en état de pro-

noncer sur les qualités des choses qu'il imite, cette décision n'appartient pas même à celui qui les a faites. L'imitateur fuit l'Ouvrier dont il copie l'ouvrage, l'Ouvrier fuit l'Artiste qui sçait s'en servir, & ce dernier seul apprécie également la chose & son imitation; ce qui confirme que les tableaux du Poëte & du Peintre n'occupent que la troisième place après le premier modèle ou la vérité.

MAIS le Poëte qui n'a pour juge qu'un Peuple ignorant auquel il cherche à plaire, comment ne défigurera-t-il pas, pour le flatter, les objets qu'il lui présente? Il imitera ce qui paroît beau à la multitude, sans se soucier s'il l'est en effet. S'il peint la valeur, aura-t-il Achille pour juge? S'il peint la ruse, Ulyffe le reprendra-t-il? Tout au contraire Achille & Ulyffe feront ses personnages; Thersite & Dolon, ses spectateurs.

Vous m'objecterez que le Philosophe ne sçait pas non plus lui-même tous les arts dont il parle, & qu'il étend souvent ses idées aussi loin que le Poëte étend ses images. J'en conviens; mais le Philosophe ne se donnera pas pour sça-

voir la vérité : il la cherche ; il examine, il discute, il étend nos vues, il nous instruit même en se trompant ; il propose ses doutes pour des doutes, ses conjectures pour des conjectures, & n'affirme que ce qu'il sçait. Le Philosophe qui raisonne soumet ses raisons à notre jugement ; le Poëte, & l'imitateur se fait juge lui-même. En nous offrant ses images, il les affirme conformes à la vérité : il est donc obligé de la connoître, si son art a quelque réalité ; en peignant tout il se donne pour tout sçavoir. Le Poëte est le Peintre qui fait l'image, le Philosophe est l'Architecte qui leve le plan : l'un ne daigne pas même approcher de l'objet pour le peindre ; l'autre mesure avant de tracer.

MAIS de peur de nous abuser par de fausses analogies, tâchons de voir plus distinctement à quelle partie, à quelle faculté de notre ame se rapportent les imitations du Poëte, & considérons d'abord d'où vient l'illusion de celles du Peintre. Les mêmes corps vus à diverses distances ne paroissent pas de même grandeur, ni leurs figures également sensibles, ni leurs couleurs de la même vivacité. Vus

dans l'eau ils changent d'apparence ; ce qui étoit droit , paroît brisé ; l'objet paroît flotter avec l'onde. A travers un verre sphérique ou creux tous les rapports des traits sont changés ; à l'aide du clair & des ombres une surface plane se relève ou se creuse au gré du Peintre ; son pinceau grave des traits aussi profonds que le ciseau du Sculpteur , & dans les reliefs qu'il sçait tracer sur la toile , le toucher démenti par la vue laisse à douter auquel des deux on doit se fier. Toutes ces erreurs sont évidemment dans les jugemens précipités de l'esprit. C'est cette foiblesse de l'entendement humain, toujours pressé de juger sans connoître , qui donne prise à tous ces prestiges de magie par lesquels l'Optique & la Mécanique abusent nos sens. Nous concluons , sur la seule apparence , de ce que nous connoissons à ce que nous ne connoissons pas , & nos inductions fausses sont la source de mille illusions.

QUELLES ressources nous sont offertes contre ces erreurs ? Celles de l'examen & de l'analyse. La suspension de l'esprit , l'art de mesurer , de peser , de compter , sont les secours que l'homme

à pour vérifier les rapports des sens , afin qu'il ne juge pas de ce qui est grand ou petit , rond ou quarré , rare ou compacte , éloigné ou proche , par ce qui paroît l'être , mais par ce que le nombre, la mesure & le poids lui donnent pour tel. La comparaison , le jugement des rapports trouvés par ces diverses opérations , appartiennent incontestablement à la faculté raisonnante , & ce jugement est souvent en contradiction avec celui que l'apparence des choses nous fait porter. Or nous avons vû ci-devant que ce ne sçauroit être par la même faculté de l'ame, qu'elle porte des jugemens contraires des mêmes choses considérées sous les mêmes relations. D'où il suit que ce n'est point la plus noble de nos facultés, sçavoir la raison, mais une faculté différente & inférieure, qui juge sur l'apparence & se livre au charme de l'imitation. C'est ce que je voulois exprimer ci-devant, en disant que la Peinture , & généralement l'art d'imiter , exerce ses opérations loin de la vérité des choses , en s'unissant à une partie de notre ame dépourvue de prudence & de raison, & incapable de rien connoître par elle-même de réel & de

vrai (a). Ainsi l'art d'imiter, vil par sa nature & par la faculté de l'ame sur laquelle il agit, ne peut que l'être encore par ses productions, du moins quant au sens matériel qui nous fait juger des tableaux du Peintre. Considérons maintenant le même art appliqué par les imitations du Poète immédiatement au sens interne, c'est-à-dire, à l'entendement.

LA scène représente les hommes agissant volontairement ou par force, estimant leurs actions bonnes ou mauvaises, selon le bien ou le mal qu'ils pensent leur en revenir, & diversement affectés, à cause d'elles, de douleur ou de volupté. Or par les raisons que nous avons déjà discutées, il est impossible que l'homme ainsi présenté soit jamais d'accord

(d) Il ne faut pas prendre ici ce mot de *partie* dans un sens exact, comme si Platon supposoit l'ame réellement divisible ou composée. La division qu'il suppose & qui lui fait employer le mot de *parties*, ne tombe que sur les divers genres d'opérations par lesquelles l'ame se modifie, & qu'on appelle autrement *facultés*.

avec lui-même ; & comme l'apparence & la réalité des objets sensibles lui en donnent des opinions contraires , de même il apprécie différemment les objets de ses actions , selon qu'ils sont éloignés ou proches , conformes ou opposés à ses passions ; & ses jugemens , mobiles comme elles , mettent sans cesse en contradiction ses desirs , sa raison , sa volonté & toutes les puissances de son ame.

LA scène représente donc tous les hommes , & même ceux qu'on nous donne pour modèles , comme affectés autrement qu'ils ne doivent l'être pour se maintenir dans l'état de modération qui leur convient. Qu'un homme sage & courageux perde son fils , son ami , sa maîtresse , enfin l'objet le plus cher à son cœur ; on ne le verra point s'abandonner à une douleur excessive & déraisonnable ; & si la foiblesse humaine ne lui permet pas de surmonter tout-à-fait son affliction , il la tempérera par la constance ; une juste honte lui fera renfermer en lui-même une partie de ses peines ; & , contraint de paroître aux yeux des hommes , il rougiroit de dire & faire en leur présence plusieurs choses qu'il dit & fait étant seul.

Ne pouvant être en lui tel qu'il veut ; il tâche au moins de s'offrir aux autres tel qu'il doit être. Ce qui le trouble & l'agite , c'est la douleur & la passion ; ce qui l'arrête & le contient , c'est la raison & la loi ; & dans ces mouvemens opposés , sa volonté se déclare toujours pour la dernière.

EN effet , la raison veut qu'on supporte patiemment l'adversité , qu'on n'en aggrave pas le poids par des plaintes inutiles , qu'on n'estime pas les choses humaines au de-là de leur prix , qu'on n'épuise pas à pleurer ses maux les forces qu'on a pour les adoucir , & qu'enfin l'on songe quelquefois qu'il est impossible à l'homme de prévoir l'avenir & de se connoître assez lui-même pour sçavoir si ce qui lui arrive est un bien ou un mal pour lui.

AINSI se comportera l'homme judicieux & tempérant , en proie à la mauvaise fortune. Il tâchera de mettre à profit ses revers mêmes , comme un joueur prudent cherche à tirer parti d'un mauvais point que le hazard lui amene ; & sans se lamenter comme un enfant qui tombe & pleure auprès de la pierre qui l'a frappé.

pé; il sçaura porter, s'il le faut, un fer salutaire à sa blessure, & la faire saigner pour la guérir. Nous dirons donc que la constance & la fermeté dans les disgraces sont l'ouvrage de la raison, & que le deuil, les larmes, le désespoir, les gémissemens appartiennent à une partie de l'ame opposée à l'autre, plus débile, plus lâche, & beaucoup inférieure en dignité.

OR c'est de cette partie sensible & foible que se tirent les imitations touchantes & variées qu'on voit sur la scène. L'homme ferme, prudent, toujours semblable à lui-même, n'est pas si facile à imiter; & quand il le seroit, l'imitation, moins variée, n'en seroit pas si agréable au Vulgaire; il s'intéresseroit difficilement à une image qui n'est pas la sienne, & dans laquelle il ne reconnoîtroit ni ses mœurs, ni ses passions: jamais le cœur humain ne s'identifie avec des objets qu'il sent lui être absolument étrangers. Aussi l'habile Poète, le Poète qui sçait l'art de réussir, cherchant à plaire au Peuple & aux hommes vulgaires, se garde bien de leur offrir la sublime image d'un cœur maître de lui, qui n'écoute que la voix

de la sagesse ; mais il charme les spectateurs par des caractères toujours en contradiction, qui veulent & ne veulent pas, qui font retentir le Théâtre de cris & de gémiffemens, qui nous forcent à les plaindre, lors même qu'ils font leur devoir, & à penser que c'est une triste chose que la vertu, puisqu'elle rend ses amis si misérables. C'est par ce moyen, qu'avec des imitations plus faciles & plus diverses, le Poëte émeut & flatte davantage les spectateurs.

CETTE habitude de soumettre à leurs passions les gens qu'on nous fait aimer, altère & change tellement nos jugemens sur les choses louables, que nous nous accoutumons à honorer la foiblesse d'ame sous le nom de sensibilité, & à traiter d'hommes durs & sans sentimens ceux en qui la sévérité du devoir l'emporte, en toute occasion, sur les affections naturelles. Au contraire nous estimons comme gens d'un bon naturel ceux qui, vivement affectés de tout, sont l'éternel jouet des événemens ; ceux qui pleurent comme des femmes la perte de ce qui leur fut cher ; ceux qu'une amitié desordonnée rend injustes pour servir leurs amis ; ceux

qui ne connoissent d'autre règle que l'a-
veugle penchant de leur cœur ; ceux qui,
toujours loués du sexe qui les subjuge
& qu'ils imitent , n'ont d'autres vertus
que leurs passions , ni d'autre mérite que
leur foiblesse. Ainsi l'égalité , la force ,
la constance, l'amour de la justice, l'em-
pire de la raison , deviennent insensibile-
ment des qualités haïssables , des vices
que l'on décrie ; les hommes se font ho-
norer par tout ce qui les rend dignes de
mépris , & ce renversement des saines
opinions est l'infaillible effet des leçons
qu'on va prendre au Théâtre.

C'EST donc avec raison que nous blâ-
mions les imitations du Poète & que nous
les mettions au même rang que celles du
Peintre ; soit pour être également éloi-
gnées de la vérité , soit parce que l'un &
l'autre flattant également la partie sensi-
ble de l'ame , & négligeant la ratio-
nelle , renversent l'ordre de nos facultés,
& nous font subordonner le meilleur au
pire. Comme celui qui s'occuperoit dans
la République à soumettre les bons aux
méchants & les vrais chefs aux rebelles ,
seroit ennemi de la Patrie & traître à l'E-
tat ; ainsi le Poète imitateur porte les dis-

senfions & la mort dans la République de l'ame, en élevant & nourrissant les plus viles facultés aux dépens des plus nobles, en épuisant & usant ses forces sur les choses les moins dignes de l'occuper, en confondant par de vains simulacres le vrai beau avec l'attrait mensonger qui plaît à la multitude, & la grandeur apparente avec la véritable grandeur.

QUELLES ames fortes oseront se croire à l'épreuve du soin que prend le Poète de les corrompre ou de les décourager ? Quand Homère ou quelque Auteur tragique nous montre un Héros surchargé d'affliction, criant, lamentant, se frappant la poitrine; un Achille, fils d'une Déesse, tantôt étendu par terre & répandant des deux mains du sable ardent sur sa tête, tantôt errant comme un forcené sur le rivage, & mêlant au bruit des vagues ses hurlemens effrayans; un Priam, vénérable par sa dignité, par son grand âge, par tant d'illustres enfans, se roulant dans la fange, fouillant ses cheveux blancs, faisant retentir l'air de ses imprécations, & apostrophant les Dieux & les hommes; qui de nous, insensible à ces plaintes, ne s'y livre pas avec une sorte de plaisir ?

Qui

Qui ne sent pas naître en soi-même le sentiment qu'on nous représente ? Qui ne loue pas sérieusement l'art de l'Auteur, & ne le regarde pas comme un grand Poëte, à cause de l'expression qu'il donne à ses tableaux, & des affections qu'il nous communique ? Et cependant lorsqu'une affliction domestique & réelle nous atteint nous-mêmes, nous nous glorifions de la supporter modérément, de ne nous en point laisser accabler jusqu'aux larmes; nous regardons alors le courage que nous nous efforçons d'avoir comme une vertu d'homme, & nous nous croirions aussi lâches que des femmes, de pleurer & gémir comme ces Héros qui nous ont touchés sur la scène. Ne sont-ce pas de fort utiles Spectacles que ceux qui nous font admirer des exemples que nous rougirions d'imiter, & où l'on nous intéresse à des foibleffes dont nous avons tant de peine à nous garantir dans nos propres calamités ? La plus noble faculté de l'ame, perdant ainsi l'usage & l'empire d'elle-même, s'accoutume à fléchir sous la loi des passions; elle ne réprime plus nos pleurs & nos cris; elle nous livre à notre attendrissement pour des objets qui nous sont étrangers; & sous prétexte de

commifération pour des malheurs chimeriques , loin de s'indigner qu'un homme vertueux s'abandonne à des douleurs excessives , loin de nous empêcher de l'applaudir dans fon aviliffement , elle nous laiffe applaudir nous-mêmes de la pitié qu'il nous infpire ; c'est un plaifir que nous croyons avoir gagné fans foibleffe & que nous goûtons fans remords.

MAIS en nous laiffant ainfi fubjuguer aux douleurs d'autrui , comment réfifterons-nous aux nôtres ; & comment supporterons-nous plus courageufement nos propres maux que ceux dont nous n'apercevons qu'une vaine image ? Quoi ! ferons-nous les feuls qui n'aurons point de prife fur notre fenfibilité ? Qui eft-ce qui ne s'appropriera pas dans l'occafion ces mouvemens auxquels il fe prête fi volontiers ? Qui eft-ce qui fçaura refufer à fes propres malheurs les larmes qu'il prodigue à ceux d'un autre ? J'en dis autant de la Comédie , du rire indécent qu'elle nous arrache , de l'habitude qu'on y prend de tourner tout en ridicule , même les objets les plus sérieux & les plus graves , & de l'effet prefque inévitable par lequel elle change en bouffons

& plaisans de Théâtre les plus respectables des Citoyens. J'en dis autant de l'amour, de la colère, & de toutes les autres passions, auxquelles devenant de jour en jour plus sensibles par amusement & par jeu, nous perdons toute force pour leur résister, quand elles nous assaillent tout de bon. Enfin, de quelque sens qu'on envisage le Théâtre & ses imitations, on voit toujours, qu'animant & fomentant en nous les dispositions qu'il faudroit contenir & réprimer, il fait dominer ce qui devrait obéir; loin de nous rendre meilleurs & plus heureux, il nous rend pires & plus malheureux encore, & nous fait payer aux dépens de nous-mêmes le soin qu'on y prend de nous plaire & de nous flatter.

QUAND donc, ami Glaucus, vous rencontrerez des enthousiastes d'Homère; quand ils vous diront qu'Homère est l'instituteur de la Grèce & le maître de tous les arts; que le gouvernement des Etats, la discipline civile, l'éducation des hommes & tout l'ordre de la vie humaine sont enseignés dans ses Ecrits; honorez leur zèle; aimez & supportez-les, comme des hommes doués de qualités ex-

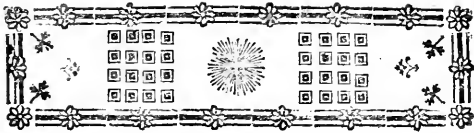
quises ; admirez avec eux les merveilles de ce beau génie ; accordez-leur avec plaisir qu'Homère est le Poète par excellence , le modèle & le chef de tous les Auteurs tragiques. Mais songez toujours que les Hymnes en l'honneur des Dieux & les louanges des grands hommes sont la seule espèce de Poësie qu'il faut admettre dans la République , & que , si l'on y souffre une fois cette Musé imitative qui nous charme & nous trompe par la douceur de ses accens , bientôt les actions des hommes n'auront plus pour objet , ni la loi , ni les choses bonnes & belles , mais la douleur & la volupté ; les passions excitées domineront au lieu de la raison ; les Citoyens ne feront plus des hommes vertueux & justes , toujours soumis au devoir & à l'équité , mais des hommes sensibles & foibles qui feront le bien ou le mal indifféremment , selon qu'ils seront entraînés par leur penchant. Enfin , n'oubliez jamais qu'en bannissant de notre Etat les drames & pièces de Théâtre , nous ne suivons point un entêtement barbare , & ne méprisons point les beautés de l'art ; mais nous leur préférons les beautés immortelles qui résultent de l'harmonie de l'ame & de l'accord de ses facultés.

FAISONS plus encore. Pour nous garantir de toute partialité, & ne rien donner à cette antique discorde qui régné entre les Philofophes & les Poètes, n'ôtons rien à la Poësie & à l'imitation de ce qu'elles peuvent alléguer pour leur défense, ni à nous des plaisirs innocens qu'elles peuvent nous procurer. Rendons cet honneur à la vérité d'en respecter jusqu'à l'image, & de laisser la liberté de se faire entendre à tout ce qui se renomme d'elle. En imposant silence aux Poètes, accordons à leurs amis la liberté de les défendre & de nous montrer, s'ils peuvent, que l'art condamné par nous comme nuisible n'est pas seulement agréable, mais utile à la République & aux Citoyens. Ecoutons leurs raisons d'une oreille impartiale, & convenons de bon cœur que nous aurons beaucoup gagné par nous-mêmes, s'ils prouvent qu'on peut se livrer sans risque à de si douces impressions. Autrement, mon cher Glaucus, comme un homme sage épris des charmes d'une maitresse, voyant sa vertu prête à l'abandonner, rompt, quoiqu'à regret, une si douce chaîne, & sacrifie l'amour au devoir & à la raison; ainsi, livrés dès notre enfance aux attraits


séducteurs de la Poësie , & trop sensibles , peut-être , à ses beautés , nous nous munirons pourtant de force & de raison contre ses prestiges : si nous osons donner quelque chose au goût qui nous attire , nous craindrons au moins de nous livrer à nos premières amours : nous nous dirons toujours qu'il n'y a rien de sérieux , ni d'utile dans tout cet appareil dramatique : en prêtant quelquefois nos oreilles à la Poësie , nous garantirons nos cœurs d'être abusés par elle , & nous ne souffrirons point qu'elle trouble l'ordre & la liberté , ni dans la République intérieure de l'ame , ni dans celle de la Société humaine. Ce n'est pas une légère alternative que de se rendre meilleur ou pire , & l'on ne sçauroit peser avec trop de soin la délibération qui nous y conduit. O mes amis ! c'est , je l'avoue , une douce chose de se livrer aux charmes d'un talent enchanteur , d'acquérir par lui des biens , des honneurs , du pouvoir , de la gloire : mais la puissance , & la gloire , & la richesse , & les plaisirs , tout s'éclipse & disparaît comme une ombre , auprès de la justice & de la vertu.

DISCOURS
SUR
L'ÉCONOMIE
POLITIQUE.

*Ce Discours , imprimé d'abord dans
le Dictionnaire Encyclopédique , parut
ensuite séparément ; & on en a fait plu-
sieurs éditions.*



DISCOURS
SUR
L'ÉCONOMIE
POLITIQUE.

 CONOMIE ou ŒCONOMIE
(*morale & politique* :) ce mot
vient de *oikos*, maison & de
nomos, loi, & ne signifie ori-
ginairement que le sage & légitime gou-
vernement de la maison, pour le bien
commun de toute la famille. Le sens de
ce terme a été dans la suite étendu au
gouvernement de la grande famille, qui
est l'Etat. Pour distinguer ces deux accep-
tions, on l'appelle, dans ce dernier cas,
économie générale, ou *politique*, & dans
l'autre, *économie domestique*, ou *parti-
culière*. Ce n'est que de la première qu'il
est question dans ce Discours.

QUAND il y auroit entre l'Etat & la
famille autant de rapport que plusieurs

auteurs le prétendent , il ne s'enfuivroit pas pour cela que les regles de conduite propres à l'une de ces deux sociétés , fussent convenables à l'autre : elles different trop en grandeur pour pouvoir être administrées de la même maniere ; & il y aura toujours une extrême différence entre le gouvernement domestique, où le pere peut tout voir par lui-même , & le gouvernement civil , où le chef ne voit presque rien que par les yeux d'autrui. Pour que les choses devinssent égales à cet égard , il faudroit que les talens , la force & toutes les facultés du pere augmentassent en raison de la grandeur de la famille , & que l'ame d'un puissant monarque fût à celle d'un homme ordinaire , comme l'étendue de son empire est à l'héritage d'un particulier.

MAIS comment le gouvernement de l'Etat pourroit - il être semblable à celui de la famille , dont le fondement est si différent ? Le pere étant physiquement plus fort que ses enfans , aussi long-tems que son secours leur est nécessaire , le pouvoir paternel passe avec raison pour être établi par la nature. Dans la grande famille, dont tous les membres sont natu-

rellement égaux , l'autorité politique , purement arbitraire quant à son institution , ne peut être fondée que sur des conventions , ni le magistrat commander aux autres qu'en vertu des loix. Les devoirs du pere lui sont dictés par des sentimens naturels , & d'un ton qui lui permet rarement de défobéir. Les chefs n'ont point de semblable regle , & ne sont réellement tenus envers le peuple qu'à ce qu'ils lui ont promis de faire , & dont il est en droit d'exiger l'exécution. Une autre différence plus importante encore , c'est que les enfans n'ayant rien que ce qu'ils reçoivent du pere , il est évident que tous les droits de propriété lui appartiennent , ou émanent de lui ; c'est tout le contraire dans la grande famille , où l'administration générale n'est établie que pour assurer la propriété particulière qui lui est antérieure. Le principal objet des travaux de toute la maison est de conserver & d'accroître le patrimoine du pere , afin qu'il puisse un jour le partager entre ses enfans sans les appauvrir ; au lieu que la richesse du fisc n'est qu'un moyen , souvent mal entendu , pour maintenir les particuliers dans la paix & dans l'abondance. En un mot , la petite fa-

mille est destinée à s'éteindre , & à se réfoudre un jour en plusieurs autres familles semblables ; mais la grande étant faite pour durer toujours dans le même état , il faut que la première s'augmente pour se multiplier : & non-seulement il suffit que l'autre se conserve , mais on peut prouver aisément que toute augmentation lui est plus préjudiciable qu'utile.

PAR plusieurs raisons tirées de la nature de la chose , le pere doit commander dans la famille. Premièrement , l'autorité ne doit pas être égale entre le pere & la mere ; mais il faut que le gouvernement soit un , & que dans les partages d'avis , il y ait une voix prépondérante qui décide. 2°. Quelque légères qu'on veuille supposer les incommodités particulières à la femme , comme elles font toujours pour elle un intervalle d'inaction , c'est une raison suffisante pour l'exclure de cette primauté : car quand la balance est parfaitement égale , une paille suffit pour la faire pancher. De plus , le mari doit avoir inspection sur la conduite de sa femme , parce qu'il lui importe de s'assurer que les enfans , qu'il

est forcé de reconnoître & de nourrir ; n'appartiennent pas à d'autres qu'à lui. La femme qui n'a rien de semblable à craindre, n'a pas le même droit sur le mari. 3^o. Les enfans doivent obéir au pere, d'abord par nécessité, ensuite par reconnoissance ; après avoir reçu de lui leurs besoins durant la moitié de leur vie, ils doivent consacrer l'autre à pourvoir aux siens. 4^o. A l'égard des domestiques, ils lui doivent aussi leurs services en échange de l'entretien qu'il leur donne, sauf à rompre le marché dès qu'il cesse de leur convenir. Je ne parle point de l'esclavage, parce qu'il est contraire à la nature, & qu'aucun droit ne peut l'autoriser.

IL n'y a rien de tout cela dans la société politique. Loin que le chef ait un intérêt naturel au bonheur des particuliers, il ne lui est pas rare de chercher le sien dans leur misere. La magistrature est-elle héréditaire : c'est souvent un enfant qui commande à des hommes. Est-elle élective : mille inconvéniens se font sentir dans les élections ; & l'on perd, dans l'un & l'autre cas, tous les avantages de la paternité. Si vous n'avez qu'un seul

chef, vous êtes à la discrétion d'un maître qui n'a nulle raison de vous aimer ; si vous en avez plusieurs, il faut supporter à la fois leur tyrannie & leurs divisions. En un mot, les abus sont inévitables & leurs suites funestes dans toute société où l'intérêt public, & les loix n'ont aucune force naturelle, & sont sans cesse attaqués par l'intérêt personnel & les passions du chef & des membres.

QUOIQUE les fonctions du pere de famille & du premier magistrat doivent tendre au même but, c'est par des voies si différentes ; leur devoir & leurs droits sont tellement distingués, qu'on ne peut les confondre sans se former de fausses idées des loix fondamentales de la société, & sans tomber dans des erreurs fatales au genre humain. En effet, si la voix de la nature est le meilleur conseil que doit écouter un bon pere pour bien remplir ses devoirs, elle n'est pour le magistrat qu'un faux guide qui travaille sans cesse à l'écarter des siens, & qui l'entraîne tôt ou tard à sa perte & à celle de l'Etat, s'il n'est retenu par la plus sublime vertu. La seule précaution nécessaire

au pere de famille , est de se garantir de la dépravation , & d'empêcher que les inclinations naturelles ne se corrompent en lui ; mais ce sont elles qui corrompent le magistrat. Pour bien faire , le premier n'a qu'à consulter son cœur ; l'autre devient un traître au moment qu'il écoute le sien : sa raison même lui doit être suspecte ; & il ne doit suivre d'autre regle que la raison publique , qui est la loi. Aussi la nature a-t-elle fait une multitude de bons peres de famille ; mais il est douteux que , depuis l'existence du Monde , la sagesse humaine ait jamais fait dix hommes capables de gouverner leurs semblables.

DE tout ce que je viens d'exposer , il s'ensuit que c'est avec raison qu'on a distingué l'*économie publique* de l'*économie particuliere*, & que l'État n'ayant rien de commun avec la famille , que l'obligation qu'ont les chefs de rendre heureux l'un & l'autre , les mêmes règles de conduite ne sçauroient convenir à tous les deux. J'ai cru qu'il suffiroit de ce peu de lignes pour renverser l'odieux systême que le Chevalier *Filmer* a tâché d'établir dans un ouvrage intitulé *Patriarcha* , auquel deux

hommes illustres ont fait trop d'honneur en écrivant des livres pour le réfuter : au reste , cette erreur est fort ancienne , puisqu' Aristote même a jugé à propos de la combattre par des raisons qu' on peut voir au premier livre de ses *Politiques*.

JE prie mes lecteurs de bien distinguer encore *l'économie publique* dont j'ai à parler , & que j'appelle *gouvernement* , de l'autorité suprême que j'appelle *souveraineté* ; distinction qui consiste en ce que l'une a le droit législatif , & oblige , en certains cas , le corps même de la nation , tandis que l'autre n'a que la puissance exécutive , & ne peut obliger que les particuliers.

QU' ON me permette d'employer , pour un moment une comparaison commune & peu exacte à bien des égards , mais propre à me faire mieux entendre.

LE corps politique , pris individuellement , peut être considéré comme un corps organisé , vivant & semblable à celui de l'homme. Le pouvoir souverain représente la tête ; les loix & les coutumes sont le cerveau , principe des nerfs
&

& siége de l'entendement, de la volonté & des sens, dont les juges & magistrats sont les organes; le commerce, l'industrie & l'agriculture sont la bouche & l'estomac qui préparent la subsistance commune; les finances publiques sont le sang qu'une sage *économie*, en faisant les fonctions du cœur, renvoye distribuer par tout le corps la nourriture & la vie; les citoyens sont le corps & les membres qui font mouvoir, vivre & travailler la machine, & qu'on ne sçauroit blesser en aucune partie, qu'aussi-tôt l'impression douloureuse ne s'en porte au cerveau, si l'animal est dans un état de santé.

LA vie de l'un & de l'autre est le *moi* commun au tout, la sensibilité réciproque & la correspondance interne de toutes les parties. Cette communication vient-elle à cesser, l'unité formelle à s'évanouir, & les parties contigues à n'appartenir plus l'une à l'autre que par juxtaposition: l'homme est mort, ou l'Etat est dissous.

LE corps politique est donc aussi un être moral qui a une volonté; & cette volonté générale, qui tend toujours à la

conservation & au bien-être du tout & de chaque partie, & qui est la source des loix, est pour tous les membres de l'État, par rapport à eux & à lui, la règle du juste & de l'injuste; vérité qui, pour le dire en passant, montre avec combien de sens, tant d'écrivains ont traité de vol la subtilité prescrite aux enfans de Lacédémone, pour gagner leur frugal repas; comme si tout ce qu'ordonne la loi pouvoit ne pas être légitime.

IL est important de remarquer que cette règle de justice, sûre par rapport à tous les citoyens, peut être fautive avec les étrangers; & la raison de ceci est évidente: c'est qu'alors la volonté de l'État, quoique générale par rapport à ses membres, ne l'est plus par rapport aux autres États & à leurs membres, mais devient pour eux volonté particulière & individuelle, qui a sa règle de justice dans la loi de nature; ce qui rentre également dans le principe établi: car alors la grande ville du Monde devient le corps politique dont la loi de nature est toujours la volonté générale, & dont les États & peuples divers ne sont que des membres individuels.

DE ces mêmes distinctions appliquées à chaque société politique & à ses membres, découlent les règles les plus universelles & les plus sûres sur lesquelles on puisse juger d'un bon ou d'un mauvais gouvernement, & en général, de la moralité de toutes les actions humaines.

TOUTE société politique est composée d'autres sociétés plus petites de différentes espèces, dont chacune a ses intérêts & ses maximes; mais ces sociétés que chacun apperçoit, parce qu'elles ont une forme extérieure & autorisée, ne sont pas les seules qui existent réellement dans l'Etat; tous les particuliers qu'un intérêt commun réunit, en composent autant d'autres, permanentes ou passagères, dont la force n'est pas moins réelle pour être moins apparente, & dont les divers rapports bien observés font la véritable connoissance des mœurs. Ce sont toutes ces associations tacites ou formelles qui modifient de tant de manières les apparences de volonté publique par l'influence de la leur. La volonté de ces sociétés particulières a toujours deux relations; pour les membres de l'association, c'est une volonté générale; pour

la grande société, c'est une volonté particulière, qui très-souvent se trouve droite au premier égard, & vicieuse au second. Tel peut être prêtre dévot, ou brave soldat, ou patricien zélé, & mauvais citoyen. Telle délibération peut être avantageuse à la petite communauté, & très-pernicieuse à la grande. Il est vrai que, les sociétés particulières étant toujours subordonnées à celle-ci préférablement aux autres, les devoirs du citoyen vont avant ceux du sénateur, & ceux de l'homme avant ceux du citoyen : mais malheureusement l'intérêt personnel se trouve toujours en raison inverse du devoir, & augmente à mesure que l'association devient plus étroite & l'engagement moins sacré ; preuve invincible que la volonté la plus générale est aussi toujours la plus juste, & que la voix du peuple est en effet la voix de Dieu.

IL ne s'ensuit pas pour cela que les délibérations publiques soient toujours équitables ; elles peuvent ne l'être pas lorsqu'il s'agit d'affaires étrangères ; j'en ai dit la raison. Ainsi il n'est pas impossible qu'une République bien gouvernée fasse une guerre injuste. Il ne l'est pas non plus

que le Conseil d'une démocratie passe de mauvais décrets & condamne les innocens : mais cela n'arrivera jamais , que le peuple ne soit séduit par des intérêts particuliers , qu'avec du crédit & de l'éloquence quelques hommes adroits sçauront substituer aux siens. Alors autre chose fera la délibération publique , & autre chose la volonté générale. Qu'on ne m'oppose donc point la démocratie d'Athenes , parce qu'Athenes n'étoit point en effet une démocratie , mais une aristocratie , très - tyrannique , gouvernée par des sçavans & des orateurs. Examinez avec soin ce qui se passe dans une délibération quelconque , & vous verrez que la volonté générale est toujours pour le bien commun ; mais très - souvent il se fait une scission secrète , une confédération tacite , qui , pour des vûes particulières , sçait éluder la disposition naturelle de l'assemblée. Alors le corps social se divise réellement en d'autres , dont les membres prennent une volonté générale , bonne & juste à l'égard de ces nouveaux corps, injuste & mauvaise à l'égard du tout dont chacun d'eux se démembre.

ON voit avec quelle facilité l'on ex

plique, à l'aide de ces principes, les contradictions apparentes qu'on remarque dans la conduite de tant d'hommes remplis de scrupule & d'honneur à certains égards, trompeurs & fripons à d'autres, foulant aux piés les plus sacrés devoirs, & fideles jusqu'à la mort à des engagemens souvent illégitimes. C'est ainsi que les hommes les plus corrompus rendent toujours quelque sorte d'hommage à la foi publique ; c'est ainsi que les brigands mêmes, qui sont les ennemis de la vertu dans la grande société, en adorent le simulacre dans leurs cavernes.

EN établissant la volonté générale pour premier principe de l'économie publique & regle fondamentale du gouvernement, je n'ai pas cru nécessaire d'examiner sérieusement si les magistrats appartiennent au peuple ou le peuple aux magistrats, & si dans les affaires publiques on doit consulter le bien de l'État ou celui des chefs. Depuis long-tems cette question a été décidée d'une maniere par la pratique, & d'une autre par la raison ; & en général ce seroit une grande folie d'espérer que ceux qui, dans le fait, sont les maîtres, préféreront un autre intérêt au

leur. Il seroit donc à propos de diviser encore l'économie publique en populaire & tyrannique. La premiere est celle de tout Etat , où regne entre le peuple & les chefs unité d'intérêt & de volonté ; l'autre existera nécessairement par - tout où le gouvernement & le peuple auront des intérêts différens & par conséquent des volontés opposées. Les maximes de celle-ci sont inscrites au long dans les archives de l'Histoire & dans les satyres de Machiavel. Les autres ne se trouvent que dans les écrits des philosophes qui osent réclamer les droits de l'humanité.

I. LA premiere & la plus importante maxime du gouvernement légitime ou populaire, c'est-à-dire, de celui qui a pour objet le bien du peuple, est donc, comme je l'ai dit, de suivre en tout la volonté générale ; mais pour la suivre il faut la connoître, & sur-tout la bien distinguer de la volonté particuliere en commençant par soi-même ; distinction toujours fort difficile à faire, & pour laquelle il n'appartient qu'à la plus sublime vertu de donner de suffisantes lumieres. Comme pour vouloir, il faut être libre, une autre difficulté qui n'est gueres

moindre , est d'assurer à la fois la liberté publique & l'autorité du gouvernement. Cherchez les motifs qui ont porté les hommes unis par leurs besoins mutuels dans la grande société , à s'unir plus étroitement par des sociétés civiles ; vous n'en trouverez point d'autre que celui d'assurer les biens , la vie & la liberté de chaque membre par la protection de tous : or comment forcer les hommes à défendre la liberté de l'un d'entr'eux , sans porter atteinte à celle des autres ? & comment pourvoir aux besoins publics , sans altérer la propriété particulière de ceux qu'on force d'y contribuer ? De quelques sophismes qu'on puisse colorer tout cela , il est certain que , si l'on peut contraindre ma volonté , je ne suis plus libre , & que je ne suis plus maître de mon bien , si quelqu'autre peut y toucher. Cette difficulté , qui devoit sembler insurmontable , a été levée avec la première par la plus sublime de toutes les institutions humaines , ou plutôt par une inspiration céleste , qui apprit à l'homme à imiter ici-bas les décrets immuables de la Divinité. Par quel art inconcevable a-t-on pu trouver le moyen d'affujettir les hommes pour les rendre libres ? d'employer

au service de l'Etat les biens , les bras & la vie même de tous ses membres , sans les contraindre & sans les consulter ? d'enchaîner leur volonté de leur propre aveu ? de faire valoir leur consentement contre leur refus , & de les forcer à se punir eux-mêmes , quand ils font ce qu'ils n'ont pas voulu ? Comment se peut-il faire qu'ils obéissent & que personne ne commande , qu'ils servent & n'ayent point de maître ; d'autant plus libres en effet que , sous une apparente sujettion , nul ne perd de sa liberté que ce qui peut nuire à celle d'un autre ? Ces prodiges sont l'ouvrage de la loi. C'est à la loi seule que les hommes doivent la justice & la liberté. C'est cet organe salutaire de la volonté de tous , qui rétablit dans le droit l'égalité naturelle entre les hommes. C'est cette voix céleste qui dicte à chaque citoyen les préceptes de la raison publique , & lui apprend à agir selon les maximes de son propre jugement , & à n'être pas en contradiction avec lui-même. C'est elle seule aussi que les chefs doivent faire parler quand ils commandent ; car si-tôt qu'indépendamment des loix , un homme en prétend soumettre un autre à sa volonté

privée, il sort à l'instant de l'Etat civil, & se met vis-à-vis de lui dans le pur état de la nature, où l'obéissance n'est jamais prescrite que par la nécessité.

LE plus pressant intérêt du chef, de même que son devoir le plus indispensable, est donc de veiller à l'observation des loix dont il est le ministre, & sur lesquelles est fondée toute son autorité. S'il doit les faire observer aux autres, à plus forte raison, doit-il les observer lui-même qui jouit de toute leur faveur. Car son exemple est de telle force, que quand même le peuple voudroit bien souffrir qu'il s'affranchît du joug de la loi, il devroit se garder de profiter d'une si dangereuse prérogative, que d'autres s'efforceroient bien-tôt d'usurper à leur tour & souvent à son préjudice. Au fond, comme tous les engagements de la société sont réciproques par leur nature, il n'est pas possible de se mettre au-dessus de la loi, sans renoncer à ses avantages; & personne ne doit rien à quiconque prétend ne rien devoir à personne. Par la même raison, nulle exemption de la loi ne sera jamais accordée à quelque titre que ce puisse être dans un gouvernement.

bien policé. Les citoyens mêmes qui ont bien mérité de la patrie doivent être récompensés par des honneurs , & jamais par des privilèges ; car la république est à la veille de sa ruine , si-tôt que quelqu'un peut penser qu'il est beau de ne pas obéir aux loix. Mais si jamais la Noblesse ou le Militaire , ou quelque'autre Ordre de l'Etat , adoptoit une pareille maxime , tout seroit perdu sans ressource.

LA puissance des loix dépend encore plus de leur propre sagesse que de la sévérité de leurs ministres , & la volonté publique tire son plus grand poids de la raison qui l'a dictée : c'est pour cela que *Platon* regarde comme une précaution très-importante de mettre toujours à la tête des édits un préambule raisonné qui en montre la justice & l'utilité. En effet , la première des loix est de respecter les loix : la rigueur des châtimens n'est qu'une vaine ressource imaginée par de petits esprits pour substituer la terreur à ce respect qu'ils ne peuvent obtenir. On a toujours remarqué que les pays où les supplices sont les plus terribles , sont aussi ceux où ils sont les plus fréquens ; de sorte que la cruauté des peines ne

marque guères que la multitude des infraçteurs, & qu'en punissant tout avec la même sévérité, l'on force les coupables de commettre des crimes pour échapper à la punition de leurs fautes.

MAIS quoique le gouvernement ne soit pas le maître de la loi, c'est beaucoup d'en être le garant & d'avoir mille moyens de la faire aimer. Ce n'est qu'en cela que consiste le talent de régner. Quand on a la force en main, il n'y a point d'art à faire trembler tout le monde, & il n'y en a pas même beaucoup à gagner les cœurs; car l'expérience a depuis long-tems appris au peuple à tenir grand compte à ses chefs de tout le mal qu'ils ne lui font pas, & à les adorer quand il n'en est pas haï. Un imbécille obéi peut comme un autre punir les forçats : le véritable homme d'Etat sçait les prévenir; c'est sur les volontés encore plus que sur les actions, qu'il étend son respectable empire. S'il pouvoit obtenir que tout le monde fît bien, il n'auroit lui-même plus rien à faire, & le chef-d'œuvre de ses travaux seroit de pouvoir rester oisif. Il est certain, du moins, que le plus grand talent des chefs est de déguiser leur pouvoir pour le ren-

dre moins odieux, & de conduire l'Etat si paisiblement qu'il semble n'avoir pas besoin de conducteurs.

JE conclus donc que , comme le premier devoir du législateur est de conformer les loix à la volonté générale , la première règle de l'économie publique est que l'administration soit conforme aux loix. C'en sera même assez pour que l'Etat ne soit pas mal gouverné , si le législateur a pourvu , comme il le devoit , à tout ce qu'exigeoient les lieux , le climat , le sol , les mœurs , le voisinage , & tous les rapports particuliers du peuple qu'il avoit à instituer. Ce n'est pas qu'il ne reste encore une infinité de détails de police & d'économie , abandonnés à la sagesse du gouvernement : mais il a toujours deux règles infaillibles pour se bien conduire dans ces occasions ; l'une est l'esprit de la loi qui doit servir à la décision des cas qu'elle n'a pu prévoir ; l'autre est la volonté générale , source & supplément de toutes les loix , & qui doit toujours être consultée à leur défaut. Comment , me dira-t-on , connoître la volonté générale dans les cas où elle ne s'est point expliquée : faudra-t-il assembler toute la nation à chaque événement imprévu ? Il faut

dra d'autant moins l'assembler, qu'il n'est pas sûr que sa décision fût l'expression de la volonté générale; que ce moyen est impraticable dans un grand peuple, & qu'il est rarement nécessaire quand le gouvernement est bien intentionné; car les chefs sçavent assez que la volonté générale est toujours pour le parti le plus favorable à l'intérêt public, c'est-à-dire, le plus équitable; de sorte qu'il ne faut qu'être juste pour s'assurer de suivre la volonté générale. Souvent, quand on la choque trop ouvertement, elle se laisse appercevoir malgré le frein terrible de l'autorité publique. Je cherche le plus près qu'il m'est possible, les exemples à suivre en pareil cas. A la Chine, le prince a pour maxime constante de donner le tort à ses officiers dans toutes les altercations qui s'élevent entr'eux & le peuple. Le pain est-il cher dans une province; l'intendant est mis en prison: se fait-il dans une autre une émeute; le gouverneur est cassé, & chaque mandarin répond sur sa tête de tout le mal qui arrive dans son département. Ce n'est pas qu'on n'examine ensuite l'affaire dans un procès régulier; mais une longue expérience en a fait prévenir ainsi le jugement. L'on a rarement en cela quelque injustice à réparer;

& l'empereur , persuadé que la clameur publique ne s'éleve jamais sans sujet , démêle toujours au travers des cris séditieux qu'il punit , de justes griefs qu'il redresse.

C'EST beaucoup que d'avoir fait regner l'ordre & la paix dans toutes les parties de la république ; c'est beaucoup que l'Etat soit tranquille & la loi respectée : mais si l'on ne fait rien de plus , il y aura dans tout cela plus d'apparence que de réalité , & le gouvernement se fera difficilement obéir , s'il se borne à l'obéissance. S'il est bon de sçavoir employer les hommes tels qu'ils sont , il vaut beaucoup mieux encore les rendre tels qu'on a besoin qu'ils soient ; l'autorité la plus absolue est celle qui pénètre jusqu'à l'intérieur de l'homme , & ne s'exerce pas moins sur la volonté que sur les actions. Il est certain que les peuples sont à la longue ce que le gouvernement les fait être ; guerriers , citoyens , hommes , quand il le veut ; populace & canaille quand il lui plaît : & tout Prince qui méprise ses sujets se deshonne lui-même , en montrant qu'il n'a pas sçu les rendre estimables. Formez donc des hommes , si vous voulez commander à des hommes : si vous voulez

qu'on obéisse aux loix, faites qu'on les aime, & que, pour faire ce qu'on doit, il suffise de songer qu'on le doit faire. C'étoit-là le grand art des gouvernemens anciens, dans ces tems reculés où les philosophes donnoient des loix aux peuples, & n'employoient leur autorité qu'à les rendre sages & heureux. De-là tant de loix somptuaires, tant de réglemens sur les mœurs, tant de maximes publiques admises ou rejetées avec le plus grand soin. Les tyrans mêmes n'oublioient pas cette importante partie de l'administration, & on les voyoit attentifs à corrompre les mœurs de leurs esclaves avec autant de soin, qu'en avoient les magistrats à corriger celles de leurs concitoyens. Mais nos gouvernemens modernes, qui croient avoir tout fait quand ils ont tiré de l'argent, n'imaginent pas même qu'il soit nécessaire ou possible d'aller jusques-là.

II. SECONDE regle essentielle de l'économie publique, non moins importante que la premiere. Voulez-vous que la volonté générale soit accomplie ? faites que toutes les volontés particulieres s'y rapportent ; & comme la vertu n'est que cette conformité de la volonté particuliere

liere à la générale, pour dire la même chose en un mot, faites regner la vertu.

SI les politiques étoient moins aveuglés par leur ambition, ils verroient combien il est impossible qu'aucun établissement, quel qu'il soit, puisse marcher selon l'esprit de son institution, s'il n'est dirigé selon la loi du devoir; ils sentiroient que le plus grand ressort de l'autorité publique est dans le cœur des citoyens, & que rien ne peut suppléer aux mœurs pour le maintien du gouvernement. Non seulement il n'y a que des gens de bien qui sçachent administrer les loix, mais il n'y a dans le fond que d'honnêtes gens qui sçachent leur obéir. Celui qui vient à bout de braver les remords, ne tardera pas à braver les supplices, châtiment moins rigoureux, moins continuel, & auquel on a du moins l'espoir d'échapper; & quelques précautions qu'on prenne, ceux qui n'attendent que l'impunité pour mal faire, ne manquent gueres de moyens d'éluder la loi ou d'échapper à la peine. Alors, comme tous les intérêts particuliers se réunissent contre l'intérêt général qui n'est plus celui de personne, les vices publics ont plus de force pour énerver les loix,

que les loix n'en ont pour réprimer les vices ; & la corruption du peuple & des chefs s'étend enfin jusqu'au gouvernement , quelque sage qu'il puisse être : le pire de tous les abus est de n'obéir en apparence aux loix que pour les enfreindre en effet avec sûreté. Bientôt les meilleures loix deviennent les plus funestes : il vaudroit mieux cent fois qu'elles n'existassent pas ; ce seroit une ressource qu'on auroit encore quand il n'en reste plus. Dans une pareille situation l'on ajoûte vainement édits sur édits , réglemens sur réglemens. Tout cela ne sert qu'à introduire d'autres abus sans corriger les premiers. Plus vous multipliez les loix , plus vous les rendez méprisables ; & tous les surveillans que vous instituez ne sont que de nouveaux infracteurs destinés à partager avec les anciens , ou à faire leur pillage à part. Bientôt le prix de la vertu devient celui du brigandage : les hommes les plus vils sont les plus accrédités ; plus ils sont grands , plus ils sont méprisables ; leur infamie éclate dans leurs dignités , & ils sont déshonorés par leurs honneurs. S'ils achètent les suffrages des chefs ou la protection des femmes , c'est pour vendre à leur tour la justice , le devoir &

l'État ; & le peuple qui ne voit pas que ses vices sont la première cause de ses malheurs , murmure & s'écrie en gémissant : « Tous mes maux ne viennent que » de ceux que je paye pour m'en ga-
» rantir. »

C'est alors qu'à la voix du devoir qui ne parle plus dans les cœurs , les chefs sont forcés de substituer le cri de la terreur ou le leurre d'un intérêt apparent dont ils trompent leurs créatures. C'est alors qu'il faut recourir à toutes les petites & méprisables ruses qu'ils appellent *maximes d'Etat* & *mysteres du cabinet*. Tout ce qui reste de vigueur au gouvernement est employé par les membres à se perdre & se supplanter l'un l'autre , tandis que les affaires demeurent abandonnées , ou ne se font qu'à mesure que l'intérêt personnel le demande , & selon qu'il les dirige. Enfin toute l'habileté de ces grands politiques est de fasciner tellement les yeux de ceux dont ils ont besoin , que chacun croye travailler pour son intérêt , en travaillant pour *le leur* ; je dis *le leur* , si tant est qu'en effet le véritable intérêt des chefs soit d'anéantir les peuples pour les soumettre , & de ruiner

leur propre bien pour s'en assurer la possession.

MAIS quand les citoyens aiment leur devoir , & que les dépositaires de l'autorité publique s'appliquent sincèrement à nourrir cet amour par leur exemple & par leurs soins , toutes les difficultés s'évanouissent ; l'administration prend une facilité qui la dispense de cet art ténébreux dont la noirceur fait tout le mystère. Ces esprits vastes , si dangereux & si admirés , tous ces grands ministres dont la gloire se confond avec les malheurs du peuple , ne sont plus regrettés : les mœurs publiques suppléent au génie des chefs ; & plus la vertu regne , moins les talens sont nécessaires. L'ambition même est mieux servie par le devoir que par l'usurpation : le peuple convaincu que ses chefs ne travaillent qu'à faire son bonheur , les dispense par sa déférence de travailler à affermir leur pouvoir ; & l'Histoire nous montre en mille endroits que l'autorité qu'il accorde à ceux qu'il aime & dont il est aimé , est cent fois plus absolue que toute la tyrannie des usurpateurs. Ceci ne signifie pas que le

gouvernement doive craindre d'user de son pouvoir , mais qu'il n'en doit user que d'une manière légitime. On trouvera dans l'Histoire mille exemples de chets ambitieux ou pusillanimes , que la mollesse ou l'orgueil ont perdus ; aucun qui se soit mal trouvé de n'être qu'équitable. Mais on ne doit pas confondre la négligence avec la modération , ni la douceur avec la foiblesse. Il faut être sévère pour être juste : souffrir la méchanceté qu'on a le droit & le pouvoir de réprimer , c'est être méchant soi-même.

CE n'est pas assez de dire aux citoyens : Soyez bons ; il faut leur apprendre à l'être ; & l'exemple même, qui est à cet égard la première leçon , n'est pas le seul moyen qu'il faille employer : l'amour de la patrie est le plus efficace ; car , comme je l'ai déjà dit , tout homme est vertueux quand sa volonté particulière est conforme en tout à la volonté générale , & nous voulons volontiers ce que veulent les gens que nous aimons.

IL semble que le sentiment de l'humanité s'évapore & s'affoiblisse en s'étendant sur toute la terre , & que nous ne sçau-

rions être touchés des calamités de la Tartarie ou du Japon, comme de celles d'un peuple Européen. Il faut en quelque maniere borner & comprimer l'intérêt & la commisération, pour lui donner de l'activité. Or comme ce penchant en nous ne peut être utile qu'à ceux avec qui nous avons à vivre, il est bon que l'humanité concentrée entre les concitoyens, prenne en eux une nouvelle force par l'habitude de se voir, & par l'intérêt commun qui les réunit. Il est certain que les plus grands prodiges de vertu ont été produits par l'amour de la patrie : ce sentiment doux & vif qui joint la force de l'amour propre à toute la beauté de la vertu, lui donne une énergie qui, sans la défigurer, en fait la plus héroïque de toutes les passions. C'est lui qui produit tant d'actions immortelles dont l'éclat éblouit nos foibles yeux, & tant de grands hommes dont les antiques vertus passent pour des fables depuis que l'amour de la patrie est tourné en dérision. Ne nous en étonnons pas ; les transports des cœurs tendres paroissent autant de chimères à quiconque ne les a point sentis ; & l'amour de la patrie, plus vif & plus délicieux cent fois que celui d'une maitresse,

ne se conçoit de même qu'en l'éprouvant : mais il est aisé de remarquer dans tous les cœurs qu'il échauffe , dans toutes les actions qu'il inspire , cette ardeur bouillante & sublime dont ne brille pas la plus pure vertu , quand elle en est séparée. Osons opposer *Socrate* même à *Caton* : l'un étoit plus philosophe , & l'autre plus citoyen. *Athenes* étoit déjà perdue , & *Socrate* n'avoit plus de patrie que le Monde entier : *Caton* porta toujours la sienne au fond de son cœur ; il ne vivoit que pour elle , & ne put lui survivre. La vertu de *Socrate* est celle du plus sage des hommes ; mais entre *César* & *Pompeé* , *Caton* semble un Dieu parmi des mortels. L'un instruit quelques particuliers , combat les Sophistes , & meurt pour la vérité : l'autre défend l'Etat , la liberté , les loix contre les conquérans du Monde , & quitte enfin la terre quand il n'y voit plus de patrie à servir. Un digne élève de *Socrate* seroit le plus vertueux de ses contemporains ; un digne émule de *Caton* en seroit le plus grand. La vertu du premier seroit son bonheur ; le second chercheroit son bonheur dans celui de tous. Nous serions instruits par l'un & conduits par l'autre ; & cela seul déci-

deroit de la préférence ; car on n'a jamais fait un peuple de sages : mais il n'est pas impossible de rendre un peuple heureux.

VOULONS-NOUS que les peuples soient vertueux ? commençons donc par leur faire aimer la patrie : mais comment l'aimeront-ils , si la patrie n'est rien de plus pour eux que pour des étrangers , & qu'elle ne leur accorde que ce qu'elle ne peut refuser à personne ? Ce seroit bien pis s'ils n'y jouissoient pas même de la sûreté civile , & que leurs biens , leur vie ou leur liberté fussent à la discrétion des hommes puissans , sans qu'il leur fût possible ou permis d'oser réclamer les loix. Alors soumis aux devoirs de l'état civil , sans jouir même des droits de l'état de nature , & sans pouvoir employer leur force pour se défendre , ils seroient par conséquent dans la pire condition où se puissent trouver des hommes libres ; & le mot de *patrie* ne pourroit avoir pour eux qu'un sens odieux ou ridicule. Il ne faut pas croire que l'on puisse offenser ou couper un bras , que la douleur ne s'en porte à la tête ; & il n'est pas plus croyable que la volonté générale consente

qu'un membre de l'État, quel qu'il soit, en blesse ou détruise un autre, qu'il ne l'est que les doigts d'un homme usant de sa raison aillent lui crever les yeux. La sûreté particuliere est tellement liée avec la confédération publique, que, sans les égards que l'on doit à la foiblesse humaine, cette convention seroit dissoute par le droit, s'il périssoit dans l'État un seul Citoyen qu'on eût pu secourir, si l'on en retenoit à tort un seul en prison, & s'il se perdoit un seul procès avec une injustice évidente : car les conventions fondamentales étant enfreintes, on ne voit plus quel droit ni quel intérêt pourroit maintenir le peuple dans l'union sociale, à moins qu'il n'y fût retenu par la seule force qui fait la dissolution de l'État civil.

EN effet, l'engagement du corps de la Nation n'est-il pas de pourvoir à la conservation du dernier de ses membres, avec autant de soin qu'à celle de tous les autres ? & le salut d'un Citoyen est-il moins la cause commune que celui de tout l'État ? Qu'on nous dise qu'il est bon qu'un seul périsse pour tous ; j'admirerai cette sentence dans la bouche d'un digne & vertueux patriote qui se consacre vo-

lontainement & par devoir à la mort pour le salut de son pays : mais si l'on entend qu'il soit permis au Gouvernement de sacrifier un innocent au salut de la multitude, je tiens cette maxime pour une des plus exécrables que jamais la tyrannie ait inventées, la plus fausse qu'on puisse avancer, la plus dangereuse qu'on puisse admettre, & la plus directement opposée aux loix fondamentales de la société. Loin qu'un seul doive périr pour tous, tous ont engagé leurs biens & leurs vies à la défense de chacun d'eux, afin que la foiblesse particulière fût toujours protégée par la force publique, & chaque membre par tout l'État. Après avoir par supposition retranché du peuple un individu après l'autre, pressez les partisans de cette maxime à mieux expliquer ce qu'ils entendent par *le corps de l'État*, & vous verrez qu'ils le réduiront à la fin à un petit nombre d'hommes qui ne sont pas le peuple, mais les officiers du peuple, & qui s'étant obligés par un serment particulier à périr eux-mêmes pour son salut, prétendent prouver par-là que c'est à lui de périr pour le leur.

VEUT-ON trouver des exemples de la protection que l'État doit à ses membres,

& du respect qu'il doit à leurs personnes ? Ce n'est que chez les plus illustres & les plus courageuses Nations de la terre qu'il faut les chercher ; & il n'y a guère que les peuples libres où l'on sçache ce que vaut un homme. A Sparte , on sçait en quelle perplexité se trouvoit toute la République lorsqu'il étoit question de punir un Citoyen coupable. En Macédoine , la vie d'un homme étoit une affaire si importante , que dans toute la grandeur d'Alexandre , ce puissant Monarque n'eût osé de sang froid faire mourir un Macédonien criminel , que l'accusé n'eût comparu pour se défendre devant ses Concitoyens , & n'eût été condamné par eux. Mais les Romains se distinguèrent au-dessus de tous les peuples de la terre , par les égards du Gouvernement pour les particuliers , & par son attention scrupuleuse à respecter les droits inviolables de tous les membres de l'État. Il n'y avoit rien de si sacré que la vie des simples Citoyens ; il ne falloit pas moins que l'assemblée de tout le peuple pour en condamner un : le Sénat même ni les Consuls , dans toute leur majesté , n'en avoient pas le droit : & chez le plus puissant peuple du Monde ,

le crime & la peine d'un Citoyen étoient une désolation publique ; aussi parut-il si dur d'en verser le sang pour quelque crime que ce pût être , que par la loi *Porcia* , la peine de mort fut commuée en celle de l'exil , pour tous ceux qui voudroient survivre à la perte d'une si douce patrie. Tout respiroit à Rome & dans les armées cet amour des Concitoyens les uns pour les autres , & ce respect pour le nom Romain qui élevoit le courage & animoit la vertu de qui-conque avoit l'honneur de le porter. Le chapeau d'un Citoyen délivré d'esclavage , la couronne civique de celui qui avoit sauvé la vie à un autre , étoit ce qu'on regardoit avec le plus de plaisir dans la pompe des triomphes ; & il est à remarquer que des couronnes dont on honoroit à la guerre les belles actions , il n'y avoit que la civique & celle des triomphateurs qui fussent d'herbe & de feuilles ; toutes les autres n'étoient que d'or. C'est ainsi que Rome fut vertueuse , & devint la maitresse du Monde. Chefs ambitieux ! un pâtre gouverne ses chiens & ses troupeaux , & n'est que le dernier des hommes. S'il est beau de commander , c'est quand ceux qui nous obéissent peu-

vent nous honorer : respectez donc vos Concitoyens , & vous vous rendrez respectables ; respectez la liberté , & votre puissance augmentera tous les jours : ne passez jamais vos droits , & bientôt ils seront sans bornes.

QUE la patrie se montre donc la mere commune des Citoyens ; que les avantages dont ils jouissent dans leur pays le leur rendent cher ; que le Gouvernement leur laisse assez de part à l'administration publique , pour sentir qu'ils sont chez eux ; & que les loix ne soient à leurs yeux que les garans de la commune liberté. Ces droits , tout beaux qu'ils sont , appartiennent à tous les hommes ; mais sans paroître les attaquer directement , la mauvaise volonté des Chefs en réduit aisément l'effet à rien. La loi dont on abuse sert à la fois au puissant d'arme offensive , & de bouclier contre le foible , & le prétexte du bien public est toujours le plus dangereux fléau du peuple. Ce qu'il y a de plus nécessaire , & peut-être de plus difficile dans le Gouvernement , c'est une intégrité sévère à rendre justice à tous , & sur-tout à protéger le pauvre contre la tyrannie du riche. Le plus grand mal est

déjà fait , quand on a des pauvres à défendre & des riches à contenir. C'est sur la médiocrité seule que s'exerce toute la force des loix ; elles sont également impuissantes contre les trésors du riche & contre la misère du pauvre ; le premier les élude , le second leur échappe ; l'un brise la toile , & l'autre passe au travers.

C'EST donc une des plus importantes affaires du Gouvernement , de prévenir l'extrême inégalité des fortunes , non en enlevant les trésors à leurs possesseurs , mais en ôtant à tous les moyens d'en accumuler ; ni en bâtissant des hôpitaux pour les pauvres , mais en garantissant les Citoyens de le devenir. Les hommes inégalement distribués sur le territoire , & entassés dans un lieu tandis que les autres se dépeuplent ; les arts d'agrément & de pure industrie favorisés aux dépens des métiers utiles & pénibles ; l'agriculture sacrifiée au commerce ; le publicain rendu nécessaire par la mauvaise administration des deniers de l'État ; enfin la vénalité poussée à tel excès , que la considération se compte avec les pistoles , & que les vertus mêmes se vendent à prix d'argent : telles sont les causes les plus

fenfibles de l'opulence & de la mifere , de l'intérêt public , de la haine mutuelle des Citoyens , de leur indifférence pour la caufe commune , de la corruption du peuple , & de l'affoibliffement de tous les refforts du Gouvernement. Tels font par conféquent les maux qu'on guérit difficilement quand ils fe font sentir , mais qu'une fage adminiftration doit prévenir , pour maintenir avec les bonnes mœurs le refpect pour les loix , l'amour de la patrie , & la vigueur de la volonté générale.

MAIS toutes ces précautions feront infuffifantes , fi l'on ne s'y prend de plus loin encore. Je finis cette partie de l'*économie* publique, par où j'aurois dû la commencer. La patrie ne peut fubfifter fans la liberté, ni la liberté fans la vertu, ni la vertu fans les Citoyens ; vous aurez tout, fi vous formez des Citoyens : fans cela , vous n'aurez que de méchans esclaves , à commencer par les Chefs de l'État. Or former des Citoyens , n'est pas l'affaire d'un jour ; & pour les avoir hommes , il faut les instruire enfans. Qu'on me dife que quiconque a des hommes à gouverner , ne doit pas chercher hors de leur nature une perfection dont ils ne font pas fuf-

ceptibles ; qu'il ne doit pas vouloir détruire en eux les passions , & que l'exécution d'un pareil projet ne seroit pas plus desirable que possible : je conviendrai d'autant mieux de tout cela , qu'un homme qui n'auroit point de passions seroit certainement un mauvais Citoyen ; mais il faut convenir aussi que , si l'on n'apprend point aux hommes à n'aimer rien , il n'est pas impossible de leur apprendre à aimer un objet plutôt qu'un autre , & ce qui est véritablement beau , plutôt que ce qui est difforme. Si , par exemple , on les exerce assez tôt à ne jamais regarder leur individu que par ses relations avec le corps de l'État , & à n'appercevoir , pour ainsi dire , leur propre existence que comme une partie de la sienne ; ils pourront parvenir enfin à s'identifier en quelque sorte avec ce plus grand tout , à se sentir membres de la patrie , à l'aimer de ce sentiment exquis que tout homme isolé n'a que pour soi-même , à élever perpétuellement leur ame à ce grand objet , & à transformer ainsi en une vertu sublime , cette disposition dangereuse d'où naissent tous nos vices. Non-seulement la Philosophie démontre la possibilité de ces nouvelles directions , mais l'Histoire

en

en fournit mille exemples éclatans : s'ils font si rares parmi nous , c'est que personne ne se soucie qu'il y ait des Citoyens , & qu'on s'avise encore moins de s'y prendre assez tôt pour les former. Il n'est plus tems de changer nos inclinations naturelles quand elles ont pris leur cours , & que l'habitude s'est jointe à l'amour propre ; il n'est plus tems de nous tirer hors de nous-mêmes , quand une fois le *moi humain* concentré dans nos cœurs y a acquis cette méprisable activité qui absorbe toute vertu & fait la vie des petites ames. Comment l'amour de la patrie pourroit-il germer au milieu de tant d'autres passions qui l'étouffent ? & que reste-t-il pour les Concitoyens d'un cœur déjà partagé entre l'avarice , une maitresse , & la vanité ?

C'EST du premier moment de la vie qu'il faut apprendre à mériter de vivre , & comme on participe en naissant aux droits des Citoyens , l'instant de notre naissance doit être le commencement de l'exercice de nos devoirs. S'il y a des loix pour l'âge mûr , il doit y en avoir pour l'enfance , qui enseignent à obéir aux autres ; & , comme on ne laisse pas

la raison de chaque homme, unique arbitre de ses devoirs, on doit d'autant moins abandonner aux lumieres & aux préjugés des peres l'éducation de leurs enfans, qu'elle importe à l'État encore plus qu'aux peres; car selon le cours de la nature, la mort du pere lui dérobe souvent les derniers fruits de cette éducation; mais la patrie en sent tôt ou tard les effets; l'État demeure, & la famille se dissout. Que si l'autorité publique, en prenant la place des peres, & se chargeant de cette importante fonction, acquiert leurs droits en remplissant leurs devoirs; ils ont d'autant moins sujet de se plaindre, qu'à cet égard ils ne font proprement que changer de nom, & qu'ils auront en commun, sous le nom de Citoyens, la même autorité sur leurs enfans qu'ils exerçoient séparément sous le nom de *peres*, & n'en seront pas moins obéis en parlant au nom de la loi, qu'ils l'étoient en parlant au nom de la nature. L'éducation publique sous des regles prescrites par le Gouvernement, & sous des Magistrats établis par le Souverain, est donc une des maximes fondamentales du Gouvernement populaire ou légitime. Si les enfans sont élevés en commun dans

le sein de l'égalité, s'ils sont imbus des loix de l'État & des maximes de la v^elonté générale, s'ils sont instruits à les respecter par-dessus toutes choses, s'ils sont environnés d'exemples & d'objets qui leur parlent sans cesse de la tendre mere qui les nourrit, de l'amour qu'elle a pour eux, des biens inestimables qu'ils reçoivent d'elle, & du retour qu'ils lui doivent, ne doutons pas qu'ils n'apprennent ainsi à se chérir mutuellement comme des freres, à ne vouloir jamais que ce que veut la société, à substituer des actions d'hommes & de Citoyens au stérile & vain babil des sophistes, & à devenir un jour les défenseurs & les peres de la patrie dont ils auront été si long-tems les enfans.

JE ne parlerai point des Magistrats destinés à présider à cette éducation, qui certainement est la plus importante affaire de l'État. On sent que, si de telles marques de la confiance publique étoient légèrement accordées, si cette fonction sublime n'étoit, pour ceux qui auroient dignement rempli toutes les autres, le prix de leurs travaux, l'honorable &

doux repos de leur vieillesse , & le comble de tous les honneurs , toute l'entreprise seroit inutile & l'éducation sans succès ; car par-tout où la leçon n'est pas soutenue par l'autorité , & le précepte par l'exemple , l'instruction demeure sans fruit , & la vertu même perd son crédit dans la bouche de celui qui ne la pratique pas. Mais que des guerriers illustres , courbés sous le faix de leurs lauriers prêchent le courage ; que des Magistrats intègres , blanchis dans la pourpre & sur les Tribunaux , enseignent la justice ; les uns & les autres se formeront ainsi de vertueux successeurs , & transmettront , d'âge en âge , aux générations suivantes , l'expérience & les talens des Chefs , le courage & la vertu des Citoyens , & l'émulation commune à tous , de vivre & de mourir pour la patrie.

J E ne sçache que trois Peuples qui aient autrefois pratiqué l'éducation publique ; sçavoir les Crétois , les Lacédémoniens , & les anciens Perses : chez tous les trois , elle eut le plus grand succès , & fit des prodiges chez les deux derniers. Quand le Monde s'est trouvé

divisé en Nations trop grandes pour pouvoir être bien gouvernées, ce moyen n'a plus été praticable; & d'autres raisons que le Lecteur peut voir aisément, ont encore empêché qu'il n'ait été tenté chez aucun Peuple moderne. C'est une chose très-remarquable que les Romains ayent pu s'en passer; mais Rome fut durant cinq cents ans un miracle continuel, que le Monde ne doit plus espérer de revoir. La vertu des Romains, engendrée par l'horreur de la tyrannie & des crimes des tyrans, & par l'amour inné de la patrie, fit de toutes leurs maisons autant d'écoles de Citoyens; & le pouvoir sans bornes des peres sur leurs enfans, mit tant de févérité dans la police particuliere, que le pere, plus craint que les Magistrats, étoit, dans son Tribunal domestique, le Censeur des mœurs & le vengeur des loix.

C'EST ainsi qu'un Gouvernement attentif & bien intentionné, veillant sans cesse à maintenir ou rappeler chez le Peuple l'amour de la patrie, & les bonnes mœurs, prévient de loin les maux qui résultent tôt ou tard de l'indifférence des Citoyens pour le sort de la République, & contient dans d'étroites bornes cet in-

térêt personnel , qui isole tellement les particuliers , que l'État s'affoiblit par leur puissance & n'a rien à espérer de leur bonne volonté. Par-tout où le Peuple aime son pays , respecte les loix , & vit simplement , il reste peu de chose à faire pour le rendre heureux ; & dans l'administration publique où la fortune a moins de part qu'au sort des particuliers , la sagesse est si près du bonheur , que ces deux objets se confondent.

III. CE n'est pas assez d'avoir des Citoyens & de les protéger , il faut encore songer à leur subsistance ; & pourvoir aux besoins publics , est une suite évidente de la volonté générale , & le troisième devoir essentiel du Gouvernement. Ce devoir n'est pas , comme on doit le sentir , de remplir les greniers des particuliers & les dispenser du travail , mais maintenir l'abondance tellement à leur portée , que , pour l'acquérir , le travail soit toujours nécessaire & ne soit jamais inutile. Il s'étend aussi à toutes les opérations qui regardent l'entretien du fisc , & les dépenses de l'administration publique. Ainsi , après avoir parlé de l'économie générale par rapport au gouvernement des personnes ,

il nous reste à la considérer par rapport à l'administration des biens.

CETTE partie n'offre pas moins de difficultés à résoudre, ni de contradictions à lever que la précédente. Il est certain que le droit de propriété est le plus sacré de tous les droits des Citoyens, & plus important, à certains égards, que la liberté même; soit parce qu'il tient de plus près à la conservation de la vie; soit parce que les biens étant plus faciles à usurper & plus pénibles à défendre que la personne, on doit plus respecter ce qui se peut ravir plus aisément; soit enfin parce que la propriété est le vrai fondement de la société civile, & le vrai garant des engagements des Citoyens: car si les biens ne répondoient pas des personnes, rien ne seroit si facile que d'é luder ses devoirs & de se moquer des loix. D'un autre côté, il n'est pas moins sûr que le maintien de l'État & du Gouvernement exige des frais & de la dépense; & comme quiconque accorde la fin ne peut refuser les moyens, il s'ensuit que les membres de la société doivent contribuer de leurs biens à son entretien. De plus, il est difficile d'assurer

d'un côté la propriété des particuliers sans l'attaquer d'un autre, & il n'est pas possible que tous les réglemens qui regardent l'ordre des successions, les testamens, les contrats, ne gênent les Citoyens à certains égards sur la disposition de leur propre bien, & par conséquent sur leur droit de propriété.

MAIS, outre ce que j'ai dit ci-devant de l'accord qui regne entre l'autorité de la loi & la liberté du Citoyen, il y a, par rapport à la disposition des biens, une remarque importante à faire, qui levé bien des difficultés. C'est, comme l'a montré *Puffendorff*, que, par la nature du droit de propriété, il ne s'étend point au-delà de la vie du propriétaire, & qu'à l'instant qu'un homme est mort, son bien ne lui appartient plus. Ainsi lui prescrire les conditions sous lesquelles il en peut disposer, c'est, au fond, moins altérer son droit en apparence, que l'étendre en effet.

EN général, quoique l'institution des loix qui reglent le pouvoir des particuliers dans la disposition de leur propre bien n'appartienne qu'au Souverain, l'esprit de ces loix que le Gouvernement

doit suivre dans leur application, est que, de pere en fils & de proche en proche, les biens de la famille en sortent & s'alienent le moins qu'il est possible. Il y a une raison sensible de ceci en faveur des enfans, à qui le droit de propriété seroit fort inutile, si le pere ne leur laissoit rien, & qui, de plus, ayant souvent contribué par leur travail à l'acquisition des biens du pere, sont, de leur chef, associés à son droit. Mais une autre raison plus éloignée & non moins importante, est que rien n'est plus funeste aux mœurs & à la République, que les changemens continuels d'état & de fortune entre les Citoyens; changemens qui sont la preuve & la source de mille désordres, qui bouleversent & confondent tout, & par lesquels ceux qui sont élevés pour une chose, se trouvant destinés pour une autre, ni ceux qui montent, ni ceux qui descendent, ne peuvent prendre les maximes ni les lumieres convenables à leur nouvel état, & beaucoup moins en remplir les devoirs. Je passe à l'objet des Finances publiques.

Si le Peuple se gouvernoit lui-même, & qu'il n'y eût rien d'intermédiaire entre

l'administration de l'État & les Citoyens, ils n'auroient qu'à se cottiser dans l'occasion, à proportion des besoins publics & des facultés des particuliers; & comme chacun ne perdroit jamais de vue le recouvrement ni l'emploi des deniers, il ne pourroit se glisser ni fraude, ni abus dans leur maniement; l'État ne feroit jamais obéré de dettes, ni le Peuple accablé d'impôts, ou du moins la sûreté de l'emploi le consoleroit de la dureté de la taxe. Mais les choses ne sçauroient aller ainsi; & quelque borné que soit un Etat, la société civile y est toujours trop nombreuse pour pouvoir être gouvernée par tous ses membres. Il faut nécessairement que les deniers publics passent par les mains des Chefs, lesquels, outre l'intérêt de l'État, ont tous le leur particulier, qui n'est pas le dernier écouté. Le Peuple, de son côté, qui s'apperçoit plutôt de l'avidité des Chefs, & de leurs folles dépenses, que des besoins publics, murmure de se voir dépouiller du nécessaire pour fournir au superflu d'autrui; & quand une fois ces manœuvres l'ont aigri jusqu'à certain point, la plus integre administration ne viendroit pas à bout de rétablir la confiance. Alors, si les con-

tributions font volontaires , elles ne produisent rien ; si elles font forcées , elles font illégitimes ; & c'est dans cette cruelle alternative de laisser périr l'État , ou d'attaquer le droit sacré de la propriété , qui en est le soutien , que consiste la difficulté d'une juste & sage *économie*.

LA première chose que doit faire , après l'établissement des loix , l'instituteur d'une République , c'est de trouver un fonds suffisant pour l'entretien des Magistrats , & autres Officiers , & pour toutes les dépenses publiques. Ce fonds s'appelle *æarium* ou *fisc* , s'il est en argent ; *Domaine public* , s'il est en terres ; & ce dernier est de beaucoup préférable à l'autre , par des raisons faciles à voir. Quiconque aura suffisamment réfléchi sur cette matière , ne pourra guère être , à cet égard , d'un autre avis que Bodin , qui regarde le *Domaine public* comme le plus honnête & le plus sûr de tous les moyens de pourvoir aux besoins de l'État ; & il est à remarquer que le premier soin de *Romulus* , dans la division des terres , fut d'en destiner le tiers à cet usage. J'avoue qu'il n'est pas impossible que le produit

du Domaine mal administré, se réduise à rien; mais il n'est pas de l'essence du Domaine d'être mal administré.

PRÉALABLEMENT à tout emploi, ce fonds doit être assigné ou accepté par l'assemblée du Peuple ou des États du pays, qui doit ensuite en déterminer l'usage. Après cette solemnité, qui rend ces fonds inaliénables, ils changent, pour ainsi dire, de nature; & leurs revenus deviennent tellement sacrés, que c'est non-seulement le plus infâme de tous les vols, mais un crime de lèse-Majesté, que d'en détourner la moindre chose au préjudice de leur destination. C'est un grand déshonneur pour Rome, que l'intégrité du questeur *Caton* y ait été un sujet de remarque, & qu'un Empereur, récompensant de quelques écus le talent d'un chanteur, ait eu besoin d'ajouter que cet argent venoit du bien de sa famille, & non de celui de l'État. Mais s'il se trouve peu de *Galba*, où chercherons-nous des *Caton*? & quand une fois le vice ne déshonorera plus, quels seront les Chefs assez scrupuleux pour s'abstenir de toucher aux revenus publics abandonnés à leur discrétion, & pour ne pas s'en im-

poser bientôt à eux-mêmes, en affectant de confondre leurs vaines & scandaleuses dissipations avec la gloire de l'État; & les moyens d'étendre leur autorité, avec ceux d'augmenter sa puissance? C'est sur-tout en cette délicate partie de l'administration, que la vertu est le seul instrument efficace, & que l'intégrité du Magistrat est le seul frein capable de contenir son avarice. Les livres & tous les comptes des Régisseurs servent moins à déceler leurs infidélités, qu'à les couvrir; & la prudence n'est jamais aussi prompte à imaginer de nouvelles précautions, que la friponnerie à les éluder. Laissez donc les registres & papiers, & remettez les finances en des mains fideles: c'est le seul moyen qu'elles soient fidèlement régies.

QUAND une fois les fonds publics sont établis, les Chefs de l'État en font de droit les administrateurs; car cette administration fait une partie du Gouvernement, toujours essentielle, quoique non toujours également: son influence augmente à mesure que celle des autres ressorts diminue; & l'on peut dire qu'un Gouvernement est parvenu à son dernier degré de corruption, quand il n'a plus

d'autre nerf que l'argent : or comme tout Gouvernement tend fans cesse au relâchement , cette seule raison montre pourquoi nul État ne peut subsister , si ses revenus n'augmentent fans cesse.

LE premier sentiment de la nécessité de cette augmentation , est aussi le premier signe du désordre intérieur de l'État ; & le sage administrateur , en songeant à trouver de l'argent pour pourvoir au besoin présent , ne néglige pas de rechercher la cause éloignée de ce nouveau besoin : comme un marin voyant l'eau gagner son vaisseau , n'oublie pas , en faisant jouer les pompes , de faire aussi chercher & boucher la voie.

DE cette regle découle la plus importante maxime de l'administration des Finances , qui est de travailler avec beaucoup plus de soin à prévenir les besoins , qu'à augmenter les revenus ; de quelque diligence qu'on puisse user , le secours qui ne vient qu'après le mal , & plus lentement , laisse toujours l'État en souffrance. Tandis qu'on songe à remédier à un inconvénient , un autre se fait déjà sentir , & les ressources mêmes produisent

de nouveaux inconvéniens ; de sorte qu'à la fin la Nation s'obere , le Peuple est foulé , le Gouvernement perd toute sa vigueur & ne fait plus que peu de chose avec beaucoup d'argent. Je crois que de cette grande maxime bien établie , découloient les prodiges des Gouvernemens anciens qui faisoient plus avec leur parcimonie , que les nôtres avec tous leurs trésors ; & c'est peut-être de-là qu'est dérivée l'acception vulgaire du mot d'*économie* , qui s'entend plutôt du sage ménagement de ce qu'on a , que des moyens d'acquérir ce que l'on n'a pas.

INDÉPENDAMMENT du Domaine public , qui rend à l'État à proportion de la probité de ceux qui le régissent , si l'on connoissoit assez toute la force de l'administration générale , sur-tout quand elle se borne aux moyens légitimes , on seroit étonné des ressources qu'ont les Chefs pour prévenir tous les besoins publics, sans toucher aux biens des particuliers. Comme ils sont les maîtres de tout le commerce de l'État , rien ne leur est si facile que de le diriger d'une manière qui pourvoye à tout , souvent sans qu'ils paroissent s'en mêler. La distribution des denrées ,

de l'argent & des marchandises par de justes proportions, selon les tems & les lieux, est le vrai secret des Finances, & la source de leurs richesses, pourvu que ceux qui les administrent sçachent porter leur vue assez loin, & faire dans l'occasion une perte apparente & prochaine, pour avoir réellement des profits immenses dans un tems éloigné. Quand on voit un Gouvernement payer des droits, loin d'en recevoir, pour la sortie des bleds dans les années d'abondance, & pour leur introduction dans les années de disette, on a besoin d'avoir de tels faits sous les yeux pour les croire véritables; & on les mettroit au rang des romans, s'ils se fussent passés anciennement. Supposons que pour prévenir la disette dans les mauvaises années, on proposât d'établir des magasins publics; dans combien de pays l'entretien d'un établissement si utile ne serviroit-il pas de prétexte à de nouveaux impôts? A Genève, ces greniers établis & entretenus par une sage administration, font la ressource publique dans les mauvaises années, & le principal revenu de l'État dans tous les tems; *Alit & ditat*, c'est la belle & juste inscription qu'on lit sur la façade de l'édifice. Pour exposer ici
le

le système œconomique d'un bon Gouvernement , j'ai souvent tourné les yeux sur celui de cette République : heureux de trouver ainsi dans ma patrie l'exemple de la sagesse & du bonheur que je voudrois voir regner dans tous les pays !

Si l'on examine comment croissent les besoins d'un État , on trouvera que souvent cela arrive à-peu-près comme chez les particuliers , moins par une véritable nécessité , que par un accroissement de desirs inutiles , & que souvent on n'augmente la dépense que pour avoir un prétexte d'augmenter la recette ; de sorte que l'État gagneroit quelquefois à se passer d'être riche , & que cette richesse apparente lui est , au fond , plus onéreuse que ne seroit la pauvreté même. On peut espérer , il est vrai , de tenir les peuples dans une dépendance plus étroite , en leur donnant d'une main ce qu'on leur a pris de l'autre ; & ce fut la politique dont usa Joseph avec les Egyptiens : mais ce vain sophisme est d'autant plus funeste à l'État , que l'argent ne rentre plus dans les mêmes mains d'où il est parti , & qu'avec de pareilles maximes , on n'enrichit que des fainéans de la dépouille des hommes utiles.

LE goût des conquêtes est une des causes les plus sensibles & les plus dangereuses de cette augmentation. Ce goût, engendré souvent par une autre espèce d'ambition que celle qu'il semble annoncer, n'est pas toujours ce qu'il paroît être, & n'a pas tant pour véritable motif le desir apparent d'aggrandir la Nation, que le desir caché d'augmenter au dedans l'autorité des Chefs, à l'aide de l'augmentation des troupes, & à la faveur de la diversion que font les objets de la guerre dans l'esprit des citoyens.

CE qu'il y a du moins de très-certain, c'est que rien n'est ni si foulé ni si misérable que les peuples conquérans, & que leurs succès mêmes ne font qu'augmenter leurs miseres : quand l'histoire ne nous l'apprendroit pas, la raison suffiroit pour nous démontrer que, plus un Etat est grand, & plus les dépenses y deviennent proportionnellement fortes & onéreuses; car il faut que toutes les provinces fournissent leur contingent, aux frais de l'administration générale, & que chacune, outre cela, fasse pour la sienne particulière, la même dépense que si elle étoit indépendante. Ajoûtez que toutes les for-

tunes se font dans un lieu & se confument dans un autre ; ce qui rompt bientôt l'équilibre du produit & de la consommation, & appauvrit beaucoup de pays pour enrichir une seule ville.

AUTRE source de l'augmentation des besoins publics , qui tient à la précédente. Il peut venir un tems où les citoyens ne se regardant plus comme intéressés à la cause commune , cesseroient d'être les défenseurs de la patrie , & où les magistrats aimeroient mieux commander à des mercénaires qu'à des hommes libres , ne fût-ce qu'afin d'employer en tems & lieu les premiers pour mieux assujettir les autres. Tel fut l'état de Rome sur la fin de la République & sous les Empereurs ; car toutes les victoires des premiers Romains , de même que celles d'Alexandre , avoient été remportées par de braves Citoyens , qui sçavoient donner au besoin leur sang pour la patrie , mais qui ne le vendoient jamais. Marius fut le premier qui , dans la guerre de Jugurtha , deshonna les légions Romaines , en y introduisant des affranchis , des vagabonds & autres mercénaires. Devenus les ennemis des peuples qu'ils étoient chargés de ren-

dre heureux , les tyrans établirent des troupes réglées , en apparence pour contenir l'étranger , & en effet pour opprimer l'habitant. Pour former ces troupes , il fallut enlever à la terre des cultivateurs , dont le défaut diminua la quantité des denrées , & dont l'entretien introduisit des impôts qui en augmentèrent le prix. Ce premier désordre fit murmurer les peuples : il fallut , pour les réprimer , multiplier les troupes , & par conséquent la misère ; & plus le désespoir augmentoit , & plus l'on se voyoit contraint de l'augmenter encore pour en prévenir les effets. D'un autre côté , ces mercénaires , qu'on pouvoit estimer sur le prix auquel ils se vendoient eux-mêmes , fiers de leur avilissement , méprisant les loix dont ils étoient protégés , & leurs freres dont ils mangeoient le pain , se crurent plus honorés d'être les satellites de César , que les défenseurs de Rome ; & dévoués à une obéissance aveugle , tenoient par état le poignard levé sur leurs Concitoyens , prêts à tout égorger au premier signal. Il ne seroit pas difficile de montrer que ce fut-là une des principales causes de la ruine de l'Empire Romain.

L'INVENTION de l'artillerie & des

fortifications a forcé de nos jours les Souverains de l'Europe à rétablir l'usage des troupes réglées, pour garder leurs places ; mais avec des motifs plus légitimes , il est à craindre que l'effet n'en soit également funeste. Il n'en faudra pas moins dépeupler les campagnes pour former les armées & les garnisons ; pour les entretenir, il n'en faudra pas moins fouler les peuples ; & ces dangereux établissemens s'accroissent depuis quelque tems avec une telle rapidité dans tous nos climats , qu'on n'en peut prévoir que la dépopulation prochaine de l'Europe , & tôt ou tard la ruine des peuples qui l'habitent.

QUOI qu'il en soit , on doit voir que de telles institutions renversent nécessairement le vrai systême œconomique, qui tire le principal revenu de l'Etat, du Domaine public ; & ne laissent que la ressource fâcheuse des subsides & impôts , dont il me reste à parler.

IL faut se ressouvenir ici , que le fondement du pacte social est la propriété ; & sa première condition , que chacun soit maintenu dans la paisible jouissance de ce qui lui appartient. Il est vrai que , par le

même traité , chacun s'oblige , au moins tacitement , à se cotiser dans les besoins publics ; mais cet engagement ne pouvant nuire à la loi fondamentale , & supposant l'évidence du besoin reconnue par les contribuables , on voit que , pour être légitime , cette cotisation doit être volontaire , non d'une volonté particuliere , comme s'il étoit nécessaire d'avoir le consentement de chaque Citoyen , & qu'il ne dût fournir que ce qu'il lui plaît , ce qui seroit directement contre l'esprit de la confédération ; mais d'une volonté générale , à la pluralité des voix , & sur un tarif proportionnel qui ne laisse rien d'arbitraire à l'imposition.

CETTE vérité que les impôts ne peuvent être établis légitimement que du consentement du peuple ou de ses représentans , a été reconnue généralement de tous les Philosophes & Jurisconsultes qui se sont acquis quelque réputation dans les matieres de droit politique , sans en excepter Bodin même. Si quelques-uns ont établi des maximes contraires en apparence , outre qu'il est aisé de voir les motifs particuliers qui les y ont portés , ils y mettent tant de conditions & de restrictions ,

qu'au fond la chose revient exactement au même : car que le peuple puisse refuser, ou que le Souverain ne doive pas exiger, cela est indifférent quant au droit; & s'il n'est question que de la force, c'est la chose la plus inutile que d'examiner ce qui est légitime ou non.

LES contributions qui se levent sur le peuple, sont de deux sortes; les unes réelles, qui se perçoivent sur les choses; les autres personnelles, qui se payent par tête. On donne aux unes & aux autres les noms d'impôts ou de subsides : quand le peuple fixe la somme qu'il accorde, elle s'appelle subside; quand il accorde tout le produit d'une taxe, alors c'est un impôt. On trouve dans le livre de *l'Esprit des loix*, que l'imposition par tête est plus propre à la servitude, & la taxe réelle plus convenable à la liberté. Cela seroit incontestable, si les contingens par tête étoient égaux; car il n'y auroit rien de plus disproportionné qu'une pareille taxe; & c'est surtout dans les proportions exactement observées, que consiste l'esprit de la liberté. Mais si la taxe par tête est exactement proportionnée au moyen des particuliers, comme pourroit être

celle qui porte en France le nom de *Capitation*, & qui de cette maniere est à la fois réelle & personnelle, elle est la plus équitable, & par conséquent la plus convenable à des hommes libres. Ces proportions paroissent d'abord très-faciles à observer, parce qu'étant relatives à l'état que chacun tient dans le monde, les indications sont toujours publiques; mais outre que l'avarice, le crédit & la fraude sçavent éluder jusques à l'évidence, il est rare que l'on tienne compte, dans ces calculs, de tous les élémens qui doivent y entrer. Premièrement, on doit considérer le rapport des quantités, selon lequel, toutes choses égales, celui qui a dix fois plus de bien qu'un autre, doit payer dix fois plus que lui. Secondement, le rapport des usages, c'est-à-dire, la distinction du nécessaire & du superflu; celui qui n'a que le simple nécessaire, ne doit rien payer du tout; la taxe de celui qui a du superflu, peut aller, au besoin, jusques à la concurrence de tout ce qui excède son nécessaire. A cela, il dira qu'eu égard à son rang, ce qui seroit superflu pour un homme inférieur, est nécessaire pour lui; mais c'est un mensonge: car un grand a deux jambes,

ainfi qu'un bouvier , & n'a qu'un ventre non plus que lui. De plus , ce prétendu nécessaire est fi peu nécessaire à fon rang , que , s'il fçavoit y renoncer pour un fujet louable , il n'en feroit que plus respecté. Le peuple fe profterneroit devant un Miniftre qui iroit au confeil à pied , pour avoir vendu fes carroffes dans un preffant befoin de l'État. Enfin la loi ne prefcrit la magnificence à perfonne , & la bienféance n'est jamais une raifon contre le droit.

UN troifieme rapport , qu'on ne compte jamais , & qu'on devoit toujours compter le premier , est celui des utilités que chacun retire de la confédération fociale , qui protege fortement les immenfes poffeffions du riche , & laiffe à peine un misérable jouir de la chaumiere qu'il a construite de fes mains. Tous les avantages de la fociété ne font-ils pas pour les puiffans & les riches ? tous les emplois lucratifs ne font-ils pas remplis par eux feuls ? toutes les graces , toutes les exemptions ne leur font-elles pas réfervées ? & l'autorité publique n'est - elle pas toute en leur faveur ? Qu'un homme de confidération vole fes créanciers , ou falle d'au-

tres friponneries , n'est-il pas toujours sûr de l'impunité ? Les coups de bâton qu'il distribue , les violences qu'il commet , les meurtres mêmes & les assassinats dont il se rend coupable , ne sont-ce pas des affaires qu'on assoupit , & dont , au bout de six mois , il n'est plus question ? Que ce même homme soit volé , toute la police est aussi - tôt en mouvement , & malheur aux innocens qu'il soupçonne ! Passe-t-il dans un lieu dangereux ; voilà les escortes en campagne : l'aïffieu de sa chaise vient - il à se rompre ; tout vole à son secours : fait-on du bruit à sa porte ; il dit un mot , & tout se tait : la foule l'incommode-t-elle ; il fait un signe , & tout se range : un charretier se trouve-t-il sur son passage ; ses gens sont prêts à l'assommer ; & cinquante honnêtes piétons allant à leurs affaires , seroient plutôt écrasés , qu'un faquin oisif retardé dans son équipage. Tous ces égards ne lui coûtent pas un sou ; ils sont le droit de l'homme riche , & non le prix de la richesse. Que le tableau du pauvre est différent ! Plus l'Humanité lui doit , plus la société lui refuse : toutes les portes lui sont fermées , même quand il a le droit de les faire ouvrir ; & si quelquefois il

obtient justice , c'est avec plus de peine qu'un autre n'obtiendrait grace : s'il y a des corvées à faire , une milice à tirer , c'est à lui qu'on donne la préférence ; il porte toujours , outre sa charge , celle dont son voisin plus riche a le crédit de se faire exempter : au moindre accident qui lui arrive , chacun s'éloigne de lui : si sa pauvre charrette renverse , loin d'être aidé par personne , je le tiens heureux s'il évite en passant les avanies des gens lestes d'un jeune Duc : en un mot , toute assistance gratuite le fuit au besoin , précisément parce qu'il n'a pas de quoi la payer : mais je le tiens pour un homme perdu , s'il a le malheur d'avoir l'ame honnête , une fille aimable , & un puissant voisin.

UNE autre attention non moins importante à faire , c'est que les pertes des pauvres sont beaucoup moins réparables que celles du riche , & que la difficulté d'acquérir croît toujours en raison du besoin. On ne fait rien avec rien ; cela est vrai dans les affaires comme en Physique , l'argent est la semence de l'argent , & la première pistole est quelquefois plus difficile à gagner que le second million. Il y a

plus encore : c'est que tout ce que le pauvre paye , est à jamais perdu pour lui , & reste ou revient dans les mains du riche ; & comme c'est aux seuls hommes qui ont part au Gouvernement , ou à ceux qui en approchent , que passe tôt ou tard le produit des impôts , ils ont , même en payant leur contingent , un intérêt sensible à les augmenter.

RÉSUMONS en quatre mots le pacte social des deux états. *Vous avez besoin de moi , car je suis riche & vous êtes pauvre ; faisons donc un accord entre nous : je permettrai que vous ayez l'honneur de me servir , à condition que vous me donniez le peu qui vous reste , pour la peine que je prendrai de vous commander.*

Si l'on combine avec soin toutes ces choses , on trouvera que , pour répartir les taxes d'une manière équitable & vraiment proportionnelle , l'imposition n'en doit pas être faite seulement en raison des biens des contribuables , mais en raison composée de la différence de leurs conditions & du superflu de leurs biens ; opération très-importante & très-difficile , que font tous les jours des multitudes de

commis honnêtes gens & qui sçavent l'arithmétique , mais dont les *Platons* & les *Montesquieux* n'eussent osé se charger qu'en tremblant & en demandant au Ciel des lumieres & de l'intégrité.

UN autre inconvénient de la taxe personnelle , c'est de se faire trop sentir , & d'être levée avec trop de dureté ; ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit sujette à beaucoup de non-valeurs , parce qu'il est plus aisé de dérober au rolle & aux poursuites sa tête que ses possessions.

DE toutes les autres impositions , le cens sur les terres ou la taile réelle a toujours passé pour la plus avantageuse dans les pays où l'on a plus d'égard à la quantité du produit & à la sûreté du recouvrement , qu'à la moindre incommodité du Peuple. On a même osé dire qu'il falloit charger le Paysan pour éveiller sa paresse , & qu'il ne feroit rien , s'il n'avoit rien à payer. Mais l'expérience dément chez tous les Peuples du monde cette maxime ridicule : c'est en Hollande , en Angleterre , où le cultivateur paye très-peu de chose , & sur-tout à la Chine , où il ne paye rien , que la terre est le

mieux cultivée. Au contraire , par-tout où le laboureur se voit chargé à proportion du produit de son champ , il le laisse en friche , ou n'en retire exactement que ce qu'il lui faut pour vivre. Car pour qui perd le fruit de sa peine , c'est gagner que ne rien faire ; & mettre le travail à l'amende , est un moyen fort singulier de bannir la paresse !

DE la taxe sur les terres ou sur le bled , sur-tout quand elle est excessive , résultent deux inconvéniens si terribles , qu'ils doivent dépeupler & ruiner à la longue tous les pays où elle est établie.

LE premier vient du défaut de circulation des especes ; car le commerce & l'industrie attirent dans les capitales tout l'argent de la campagne : & l'impôt détruisant la proportion qui pouvoit se trouver encore entre les besoins du laboureur & le prix de son bled , l'argent vient sans cesse & ne retourne jamais ; plus la ville est riche , plus le pays est misérable. Le produit des tailles passe des mains du Prince ou des Financiers dans celles des Artistes & des Marchands ; & le cultivateur qui n'en reçoit jamais que la moind-

dre partie , s'épuise enfin en payant toujours également & recevant toujours moins. Comment voudroit-on que pût vivre un homme qui n'auroit que des veines & point d'arteres , ou dont les arteres ne porteroient le sang qu'à quatre doigts du cœur ? Chardin dit qu'en Perse les droits du Roi sur les denrées se payent aussi en denrées ; cet usage , qu'Hérodote témoigne avoir autrefois été pratiqué dans le même pays jusqu'à Darius , peut prévenir le mal dont je viens de parler. Mais à moins qu'en Perse les Intendants , Directeurs , Commis , & Gardes-magasins ne soient une autre espece de gens que par-tout ailleurs , j'ai peine à croire qu'il arrive jusqu'au Roi la moindre chose de tous ces produits , que les bleds ne se gâtent pas dans tous les greniers , & que le feu ne consume pas la plûpart des magasins.

LE second inconvénient vient d'un avantage apparent , qui laisse aggraver les maux avant qu'on les apperçoive. C'est que le bled est une denrée que les impôts ne renchérissent point dans le pays qui la produit , & dont , malgré son absolue nécessité , la quantité diminue , sans que

le prix en augmente ; ce qui fait que beaucoup de gens meurent de faim , quoique le bled continue d'être à bon marché , & que le laboureur reste feul chargé de l'impôt qu'il n'a pû défalquer fur le prix de la vente. Il faut bien faire attention qu'on ne doit pas raisonner de la taille réelle comme des droits fur toutes les marchandises qui en font hauffer le prix , & font ainfi payés moins par les marchands que par les acheteurs. Car ces droits , quelque forts qu'ils puiffent être , font pourtant volontaires , & ne font payés par le Marchand qu'à proportion des marchandises qu'il achette ; & comme il n'achette qu'à proportion de fon débit , il fait la loi au particulier. Mais le laboureur qui , foit qu'il vende ou non , eft contraint de payer à des termes fixes pour le terrain qu'il cultive , n'est pas le maître d'attendre qu'on mette à fa denrée le prix qu'il lui plaît : & quand il ne la vendroit pas pour s'entretenir , il seroit forcé de la vendre pour payer la taille ; de forte que c'est quelquefois l'énormité de l'imposition qui maintient la denrée à vil prix.

REMARQUEZ encore que les ressources

ces du commerce & de l'industrie , loin de rendre la taille plus supportable par l'abondance de l'argent , ne la rendent que plus onéreuse. Je n'insisterai point sur un chose très-évidente , sçavoir que , si la plus grande ou moindre quantité d'argent dans un État peut lui donner plus ou moins de crédit au dehors , elle ne change en aucune maniere la fortune réelle des Citoyens , & ne les met ni plus ni moins à leur aise. Mais je ferai ces deux remarques importantes; l'une , qu'à moins que l'État n'ait des denrées superflues & que l'abondance de l'argent ne vienne de leur débit chez l'étranger , les villes où se fait le commerce , se sentent seules de cette abondance , & que le payfan ne fait qu'en devenir relativement plus pauvre; l'autre , que le prix de toutes choses haussant avec l'augmentation de l'argent , il faut aussi que les impôts haussent à proportion ; de sorte que le laboureur se trouve plus chargé sans avoir plus de ressources.

ON doit voir que la taille sur les terres est un véritable impôt sur leur produit. Cependant chacun convient que rien n'est si dangereux qu'un impôt sur le bled, payé par l'acheteur ; comment ne voit-on

pas que le mal est cent fois pire quand cet impôt est payé par le cultivateur même ? N'est-ce pas attaquer la subsistance de l'État jusques dans la source ? N'est-ce pas travailler aussi directement qu'il est possible à dépeupler le pays , & par conséquent à le ruiner à la longue ? car il n'y a point pour une Nation de pire disette que celle des hommes.

IL n'appartient qu'au véritable homme d'État d'élever ses vues dans l'assiette des impôts , plus haut que l'objet des finances ; de transformer des charges onéreuses en d'utiles réglemens de Police , & de faire douter au Peuple si de tels établissemens n'ont pas eu pour fin le bien de la Nation plutôt que le produit des taxes.

LES droits sur l'importation des marchandises étrangères, dont les habitans sont avides sans que le pays en ait besoin , sur l'exportation de celles du crû du pays dont il n'a pas de trop , & dont les étrangers ne peuvent se passer , sur les productions des arts inutiles & trop lucratifs , sur les entrées dans les villes des choses de pur agrément , & en général , sur tous les

objets du luxe , rempliront tout ce double objet. C'est par de tels impôts , qui soulagent la pauvreté , & chargent la richesse , qu'il faut prévenir l'augmentation continuelle de l'inégalité des fortunes, l'affervissement aux riches d'une multitude d'ouvriers & de serviteurs inutiles, la multiplication des gens oisifs dans les villes , & la désertion des campagnes.

IL est important de mettre entre le prix des choses & les droits dont on les charge , une telle proportion , que l'avidité des particuliers ne soit point trop portée à la fraude par la grandeur des profits. Il faut encore prévenir la facilité de la contrebande , en préférant les marchandises les moins faciles à cacher. Enfin il convient que l'impôt soit payé par celui qui employe la chose taxée , plutôt que par celui qui la vend , auquel la quantité des droits dont il se trouveroit chargé , donneroit plus de tentations , & de moyens de les frauder. C'est l'usage constant de la Chine , le pays du monde où les impôts sont les plus forts , & les mieux payés : le marchand ne paye rien ; l'acheteur seul acquitte le droit , sans qu'il en résulte ni murmures ni séditions ; parce

que les denrées nécessaires à la vie , telles que le riz & le bled , étant absolument franches , le peuple n'est point foulé , & l'impôt ne tombe que sur les gens aisés. Au reste toutes ces précautions ne doivent pas tant être dictées par la crainte de la contrebande , que par l'attention que doit avoir le Gouvernement à garantir les particuliers de la séduction des profits illégitimes , qui , après en avoir fait de mauvais Citoyens , ne tarderoit pas d'en faire de mal-honnêtes gens.

Qu'ON établisse de fortes taxes sur la livrée , sur les équipages , sur les glaces , lustres & ameublemens , sur les étoffes & la dorure , sur les cours & jardins des hôtels , sur les Spectacles de toute espece , sur les professions oiseuses , comme baladins , chanteurs , histrions , & en un mot , sur cette foule d'objets de luxe , d'amusement & d'oïveté , qui frappent tous les yeux , & qui peuvent d'autant moins se cacher , que leur seul usage est de se montrer , & qu'ils seroient inutiles s'ils n'étoient vûs. Qu'on ne craigne pas que de tels produits fussent arbitraires , pour n'être fondés que sur des choses qui ne sont pas d'absolue nécessité : c'est

bien mal connoître les hommes que de croire qu'après s'être laiffé une fois séduire par le luxe, ils y puissent jamais renoncer ; ils renonceroient cent fois plutôt au nécessaire, & aimeroient encore mieux mourir de faim que de honte. L'augmentation de la dépense ne fera qu'une nouvelle raison pour la soutenir, quand la vanité de se montrer opulent fera son profit du prix de la chose & des frais de la taxe. Tant qu'il y aura des riches, ils voudront se distinguer des pauvres, & l'État ne sçauroit se former un revenu moins onéreux ni plus assuré que sur cette distinction.

PAR la même raison, l'industrie n'auroit rien à souffrir d'un ordre œconomique qui enrichiroit les Finances, ranimeroit l'agriculture, en soulageant le laboureur, & rapprocheroit insensiblement toutes les fortunes de cette médiocrité qui fait la véritable force d'un État. Il se pourroit, je l'avoue, que les impôts contribuassent à faire passer plus rapidement quelques modes ; mais ce ne seroit jamais que pour en substituer d'autres sur lesquelles l'ouvrier gagneroit, sans que le fisc eût rien à perdre. En un mot sup-

posons que l'esprit du Gouvernement soit constamment d'affecter toutes les taxes sur le superflu des richesses, il arrivera de deux choses l'une : ou les riches renonceront à leurs dépenses superflues pour n'en faire que d'utiles, qui retourneront au profit de l'État ; alors l'affiette des impôts aura produit l'effet des meilleures loix somptuaires ; les dépenses de l'État auront nécessairement diminué avec celles des particuliers ; & le fisc ne sçauroit moins recevoir de cette manière, qu'il n'ait beaucoup moins encore à déboursier : ou si les riches ne diminuent rien de leurs profusions, le fisc aura dans le produit des impôts les ressources qu'il cherchoit pour pourvoir aux besoins réels de l'État. Dans le premier cas, le fisc s'enrichit de toute la dépense qu'il a de moins à faire ; dans le second, il s'enrichit encore de la dépense inutile des particuliers.

AJOUTONS à tout ceci une importante distinction en matière de droit politique, & à laquelle les Gouvernemens, jaloux de faire tout par eux-mêmes, devoient donner une grande attention. J'ai dit que les taxes personnelles & les impôts sur les choses d'une absolue né-

cessité, attaquant directement le droit de propriété, & par conséquent le vrai fondement de la société politique, sont toujours sujets à des conséquences dangereuses, s'ils ne sont établis avec l'express consentement du peuple ou de ses représentans. Il n'en est pas de même des choses dont on peut s'interdire l'usage; car alors le particulier n'étant point absolument contraint à payer, sa contribution peut passer pour volontaire; de sorte que le consentement particulier de chacun des contribuans supplée au consentement général, & le suppose même en quelque manière; car pourquoi le peuple s'opposeroit-il à toute imposition qui ne tombe que sur quiconque veut bien la payer? Il me paroît certain que tout ce qui n'est pas proscriit par les loix, ni contraire aux mœurs, & que le Gouvernement peut défendre, il peut le permettre moyennant un droit. Si, par exemple, le Gouvernement peut interdire l'usage des carrosses, il peut à plus forte raison imposer une taxe sur les carrosses, moyen sage & utile d'en blâmer l'usage sans le faire cesser. Alors on peut regarder la taxe comme une espèce d'amende, dont le produit dédommage de l'abus qu'elle punit.

QUELQU'UN m'objectera peut-être que ceux que Bodin appelle *imposeurs*, c'est-à-dire, ceux qui imposent ou imaginent les taxes, étant dans la classe des riches, n'auront garde d'épargner les autres à leurs propres dépens, & de se charger eux-mêmes pour soulager les pauvres: mais il faut rejeter de pareilles idées. Si, dans chaque Nation, ceux à qui le Souverain commet le gouvernement des peuples, en étoient les ennemis par état, ce ne seroit pas la peine de rechercher ce qu'ils doivent faire pour les rendre heureux.



LETTRE
DE
J. J. ROUSSEAU
A MONSIEUR
DE VOLTAIRE.

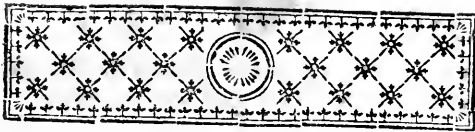
Le 18 Août 1756.

W. W. W. W. W.

W. W. W. W. W.

W. W. W. W. W.

W. W. W. W. W.



LETTRE
DE J. J. ROUSSEAU
A M. DE VOLTAIRE.

VOS derniers Poëmes, Monsieur, me sont parvenus dans ma solitude ; & quoique tous mes amis connoissent l'amour que j'ai pour vos écrits, je ne sçais de quelle part ceux-ci me pourroient venir, à moins que ce ne soit de la vôtre. J'y ai trouvé le plaisir avec l'instruction, & reconnu la main du maître ; & je crois vous devoir remercier à la fois de l'exemplaire & de l'ouvrage. Je ne vous dirai pas, que tout m'en paroisse également bon ; mais les choses qui m'y déplaisent, ne font que m'imposer plus de confiance pour celles qui me transportent. Ce n'est pas sans peine que je défends quelquefois ma raison contre les charmes de votre Poëte ; mais c'est pour rendre mon ad-

miration plus digne de vos ouvrages, que je m'efforce de n'y pas tout admirer.

JE ferai plus, Monsieur; je vous dirai sans détour, non les beautés que j'ai cru sentir dans ces deux poèmes; la tâche effrayeroit ma paresse: ni même les défauts qu'y remarqueront peut être de plus habiles gens que moi; mais les déplaisirs qui troublent en cet instant le goût que je prenois à vos leçons, & je vous les dirai, encore attendri d'une premiere lecture où mon cœur écoutoit avidement le vôtre, vous aimant comme mon frere, vous honorant comme mon Maître, me flattant enfin que vous reconnoîtrez dans mes intentions la franchise d'une ame droite, & dans mes discours, le ton d'un ami de la vérité qui parle à un Philosophe. D'ailleurs, plus votre second poème m'enchanté, plus je prends librement parti contre le premier; car si vous n'avez pas craint de vous opposer à vous-même, pourquoi craindrois-je d'être de votre avis? Je dois croire que vous ne tenez pas beaucoup à des sentimens que vous réfutez si bien.

Tous mes griefs sont donc contre

votre poëme sur le désastre de Lisbonne , parce que j'en attendois des effets plus dignes de l'humanité qui paroît vous l'avoir inspiré. Vous reprochez à Pope & à Leibnitz d'insulter à nos maux , en soutenant que tout est bien , & vous amplifiez tellement le tableau de nos misères , que vous en aggravez le sentiment ; au lieu des consolations que j'espérois , vous ne faites que m'affliger. On diroit que vous craignez que je ne voye pas assez combien je suis malheureux ; & vous croiriez , ce semble , me tranquilliser beaucoup en me prouvant que tout est mal.

NE vous y trompez pas , Monsieur ; il arrive tout le contraire de ce que vous vous proposez. Cet optimisme , que vous trouvez si cruel , me console pourtant dans les mêmes douleurs que vous me peignez comme insupportables.

LE poëme de Pope adoucit mes maux & me porte à la patience : le vôtre aigrit mes peines , m'excite au murmure , & m'ôtant tout , hors une espérance ébranlée , il me réduit au désespoir. Dans cette étrange opposition qui regne entre ce que vous établissez & ce que j'éprouve , cal-

mez la perplexité qui m'agite , & dites-moi qui s'abuse , du sentiment , ou de la raison. « Homme, prends patience, » me disent Pope & Leibnitz. » Tes maux » sont un effet nécessaire de ta nature , & » de la constitution de cet univers. L'Être » éternel & bienfaisant qui te gouverne » eût voulu t'en garantir. De toutes les » œconomies possibles , il a choisi celle » qui réunissoit le moins de mal & le » plus de bien , ou (pour dire la même » chose encore plus cruellement, s'il le faut) » s'il n'a pas mieux fait , c'est qu'il ne » pouvoit mieux faire.

QUE me dit maintenant votre poëme ? » Souffre à jamais, malheureux. S'il est » un Dieu qui t'ait créé , sans doute il » est tout - puissant ; il pouvoit prévenir » tous tes maux : n'espère donc jamais » qu'ils finissent ; car on ne sçauroit voir » pourquoi tu existes , si ce n'est pour » souffrir & mourir. » Je ne sçais ce qu'une pareille doctrine peut avoir de plus consolant que l'optimisme & que la fatalité même. Pour moi , j'avoue qu'elle me paroît plus cruelle encore que le Manichéisme. Si l'embarras de l'origine du mal vous forçoit d'altérer quelque une des perfections

de Dieu , pourquoi vouloir justifier sa puissance aux dépens de sa bonté ? S'il faut choisir entre deux erreurs , j'aime encore mieux la première.

VOUS ne voulez pas , Monsieur ; qu'on regarde votre ouvrage comme un poëme contre la Providence ; & je me garderai bien de lui donner ce nom , quoique vous ayez qualifié de livre contre le genre humain un écrit où je plaidois la cause du genre humain contre lui-même. Je sçais la distinction qu'il faut faire entre les intentions d'un auteur , & les conséquences qui peuvent se tirer de sa doctrine. La juste défense de moi-même m'oblige seulement à vous faire observer , qu'en peignant les misères humaines , mon but étoit excusable , & même louable , à ce que je crois ; car je montrois aux hommes comment ils faisoient leurs malheurs eux-mêmes , & par conséquent comment ils pouvoient les éviter.

JE ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre , perfectionné , partant corrompu ; & , quant aux maux physiques , si la matière sensible & impassible est une contradiction , comme il me le semble , ils

sont inévitables dans tout système dont l'homme fait partie ; & alors la question n'est point , pourquoi l'homme n'est pas parfaitement heureux , mais pourquoi il existe ? De plus , je crois avoir montré qu'excepté la mort , qui n'est presque un mal que par les préparatifs dont on la fait précéder , la plûpart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre sujet de Lisbonne , convenez , par exemple , que la nature n'avoit point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages , & que , si les habitans de cette grande ville eussent été dispersés plus également , & plus légèrement logés , le dégât eût été beaucoup moindre , & peut être nul. Tout eût fui au premier ébranlement , & on les eût vus le lendemain à vingt lieues de-là , tout aussi gais que s'il n'étoit rien arrivé ; mais il faut rester , s'opiniâtrer autour des mazzures , s'exposer à de nouvelles secousses , parce que ce qu'on laisse vaut mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce désastre , pour vouloir prendre , l'un ses habits , l'autre ses papiers , l'autre son argent ! Ne sçait-on pas que la personne de chaque homme est devenue la moindre partie de
lui-

lui-même, & que ce n'est presque pas la peine de la sauver quand on a perdu tout le reste ?

VOUS auriez voulu, (& qui n'eût pas voulu de même ?) que le tremblement se fût fait au fond d'un désert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme aussi dans les déserts ? Mais nous n'en parlons point, parce qu'ils ne font aucun mal aux Messieurs de Villes, les seuls hommes dont nous tenions compte : ils en font peu même aux animaux & aux Sauvages qui habitent épars dans des lieux retirés, & qui ne craignent, ni la chute des toits, ni l'embrâsement des maisons. Mais que signifieroit un pareil privilège ? Seroit-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer selon nos caprices, que la nature doit être soumise à nos loix, & que, pour lui interdire un tremblement de terre en quelque lieu, nous n'avons qu'à y bâtir une Ville ?

IL y a des évènements qui nous frappent souvent plus ou moins, selon les faces sous lesquelles on les considère, & qui perdent beaucoup de l'horreur qu'ils inspirent au premier aspect, quand on

veut les examiner de près. J'ai appris dans Zadig, & la nature me confirme de jour en jour, qu'une mort accélérée n'est pas toujours un mal réel, & qu'elle peut passer quelquefois pour un bien relatif. De tant d'hommes écrâfés sous les ruines de Lisbonne, plusieurs, sans doute, ont évité de plus grands malheurs; &, malgré ce qu'une pareille description a de touchant, & fournit à la poésie, il n'est pas sûr, qu'un seul de ces infortunés ait plus souffert, que si, selon le cours ordinaire des choses, il eût attendu dans de longues angoisses la mort qui l'est venu surprendre. Est-il une fin plus triste que celle d'un mourant qu'on accable de soins inutiles, qu'un notaire & des héritiers ne laissent pas respirer, que les Médecins affaifinent dans son lit à leur aise, & à qui des Prêtres barbares font avec art favoriser la mort? Pour moi, je vois partout, que les maux auxquels nous assujettit la nature sont beaucoup moins cruels que ceux que nous y ajoutons.

M A I S quelque ingénieux que nous puissions être à fomentier nos miseres à force de belles institutions, nous n'avons pû, jusqu'à présent, nous perfectionner

au point de nous rendre généralement la vie à charge & de préférer le néant à notre existence ; sans quoi , le découragement & le désespoir se feroient bientôt emparés du plus grand nombre , & le genre humain n'eût pû subsister long-tems. Or s'il est mieux pour nous d'être que de n'être pas , c'en seroit assez pour justifier notre existence , quand même nous n'aurions aucun dédommagement à attendre des maux que nous avons à souffrir , & que ces maux seroient aussi grands que vous les dépeignez. Mais il est difficile de trouver sur ce sujet de la bonne foi chez les hommes , & de bons calculs chez les Philosophes ; parce que ceux-ci , dans la comparaison des biens & des maux , oublient toujours le doux sentiment de l'existence , indépendamment de toute autre sensation , & que la vanité de mépriser la mort , engage les autres à calomnier la vie ; à-peu-près comme ces femmes qui , avec une robe tachée & des ciseaux , prétendent aimer mieux des trous que des taches.

V O U S pensez avec Erasme que peu de gens voudroient renaître aux mêmes conditions qu'ils ont vécu ; mais tel tient

sa marchandise fort haute qui en rabattroit beaucoup , s'il avoit quelque espoir de conclure le marché. D'ailleurs , Monsieur , qui dois-je croire que vous avez consulté sur cela ? Des riches , peut-être , raffasiés de faux plaisirs , mais ignorant les véritables , toujours ennuyés de la vie & toujours tremblans de la perdre ; peut-être des gens de lettres , de tous les ordres d'hommes le plus sédentaire , le plus mal-fain , le plus réfléchant , & par conséquent le plus malheureux. Voulez-vous trouver des hommes de meilleure composition , ou du moins communément plus sinceres , & qui , formant le plus grand nombre , doivent au moins pour cela être écoutés par préférence ? Consultez un honnête bourgeois qui aura passé une vie obscure & tranquille , sans projets & sans ambition ; un bon artisan , qui vit commodément de son métier ; un paysan même , non de France , où l'on prétend qu'il faut les faire mourir de misere , afin qu'ils nous fassent vivre : mais du pays , par exemple , où vous êtes , & généralement de tout pays libre. J'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le haut Valais un seul Montagnard mécontent de sa vie presque automate , & qui n'acceptât vo-

lontiers, au lieu même du Paradis, le marché de renaître sans cesse pour végéter ainsi perpétuellement. Ces différences me font croire, que c'est souvent l'abus que nous faisons de la vie, qui nous la rend à charge; & j'ai bien moins bonne opinion de ceux qui sont fâchés d'avoir vécu, que de celui qui peut dire avec Caton : *Nec me vixisse pœnitet, quoniam ita vixi, ut frustra me natum non existimem.* Cela n'empêche pas que le Sage ne puisse quelquefois déloger volontairement sans murmure & sans désespoir, quand la nature ou la fortune lui portent bien distinctement l'ordre du départ. Mais, selon le cours ordinaire des choses, de quelques maux que soit semée la vie humaine, elle n'est pas, à tout prendre, un mauvais présent; & si ce n'est pas toujours un mal de mourir, c'en est fort rarement un de vivre.

Nos différentes manières de penser sur tous ces articles, m'apprennent pourquoi plusieurs de vos preuves sont peu concluantes pour moi. Car je n'ignore pas combien la raison humaine prend plus facilement le moule de nos opinions que celui de la vérité, & qu'entre deux hom-

mes d'avis contraire, ce que l'un croit démontré, n'est souvent qu'un sophisme pour l'autre. Quand vous attaquez, par exemple, la chaîne des êtres. si bien décrite par Pope, vous dites qu'il n'est pas vrai que, si l'on ôtoit un atôme du monde, le monde ne pourroit subsister. Vous citez là-dessus M. de Crouzas; puis vous ajoûtez que la nature n'est asservie à aucune mesure précise ni à aucune forme précise; que nulle planète ne se meut dans une courbe absolument régulière; que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique; que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération; que la nature n'agit jamais rigoureusement; qu'ainsi on n'a aucune raison d'affurer qu'un atome de moins sur la terre seroit la cause de la destruction de la terre. Je vous avoue que sur tout cela, Monsieur, je suis plus frappé de la force de l'affertion que de celle du raisonnement, & qu'en cette occasion, je céderois avec plus de confiance à votre autorité qu'à vos preuves.

A l'égard de M. de Crouzas, je n'ai point lû son écrit contre Pope, & ne suis peut-être pas en état de l'entendre.

mais ce qu'il y a de très-certain, c'est que je ne lui céderai pas ce que je vous aurai disputé, & que j'ai tout aussi peu de foi à ses preuves qu'à son autorité. Loin de penser que la nature ne soit point asservie à la précision des quantités & des figures, je croirois tout au contraire qu'elle seule suit à la rigueur cette précision, parce qu'elle seule sçait comparer exactement les fins & les moyens, & mesurer la force à la résistance. Quant à ces irrégularités prétendues, peut-on douter qu'elles n'aient toutes leur cause physique, & suffit-il de ne la pas appercevoir pour nier qu'elle existe ? Ces apparentes irrégularités viennent sans doute de quelques loix que nous ignorons, & que la nature suit tout aussi fidelement que celles qui nous sont connues; de quelque agent que nous n'apercevons pas, & dont l'obstacle ou le concours a des mesures fixes dans toutes ses opérations: autrement il faudroit dire nettement qu'il y a des actions sans principe & des effets sans cause; ce qui répugne à toute philosophie.

SUPPOSONS deux poids en équilibre, & pourtant inégaux; qu'on ajoute au plus petit la quantité dont ils diffèrent:

ou les deux poids resteront encore en équilibre, & l'on aura une cause sans effet ; ou l'équilibre sera rompu, & l'on aura un effet sans cause. Mais si les poids étoient de fer, & qu'il y eût un grain d'aimant caché sous l'un des deux, la précision de la nature lui ôteroit alors l'apparence de la précision, & à force d'exactitude elle paroîtroit en manquer. Il n'y a pas une figure, pas une opération, pas une loi dans le monde physique, à laquelle on ne puisse appliquer quelque exemple semblable à celui que je viens de proposer sur la pesanteur.

Vous dites que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique ; je vous demande, Monsieur, s'il y a quelque figure possible qui ne le soit pas, & si la courbe la plus bizarre n'est pas aussi régulière aux yeux de la nature qu'un cercle parfait aux nôtres. J'imagine au reste que, si quelque corps pouvoit avoir cette apparente régularité, ce ne seroit que l'univers même, en le supposant plein & borné ; car les figures mathématiques n'étant que des abstractions, n'ont de rapport qu'à elles-mêmes ; au lieu que toutes celles des corps naturels sont rela-

tives à d'autres corps, & à des mouvemens qui les modifient : ainsi cela ne prouveroit encore rien contre la précision de la nature, quand même nous serions d'accord sur ce que vous entendez par ce mot de *précision*.

VOUS distinguez les évènements qui ont des effets, de ceux qui n'en ont point. Je doute que cette distinction soit solide. Tout évènement me semble avoir nécessairement quelque effet ou moral ou physique, ou composé des deux, mais qu'on n'apperçoit pas toujours, parce que la filiation des évènements est encore plus difficile à suivre que celle des hommes : comme en général on ne doit pas chercher des effets plus considérables que les évènements qui les produisent, la petitesse des causes rend souvent l'examen ridicule, quoique les effets soient certains, & souvent aussi plusieurs effets presque imperceptibles se réunissent pour produire un évènement considérable. Ajoûtez que tel effet ne laisse pas d'avoir lieu, quoiqu'il agisse hors du corps qui le produit. Ainsi la poussière qu'éleve un carrosse, peut ne rien faire à la marche de la voiture & influencer sur celle du monde ; mais comme il n'y

a rien d'étranger à l'univers , tout ce qui s'y fait , agit nécessairement sur l'univers même. Ainsi , Monsieur , vos exemples me paroissent plus ingénieux que convaincans ; je vois mille raisons plausibles , pourquoi il n'étoit peut-être pas indifférent à l'Europe qu'un certain jour l'héritière de Bourgogne fût bien ou mal coëffée ; ni au destin de Rome , que César tournât les yeux à droite ou à gauche , & crachât de l'un ou de l'autre côté , en allant au Sénat , le jour qu'il y fut puni. En un mot , en me rappelant le grain de fable cité par Pascal , je suis à quelques égards de l'avis de votre Bramine ; & de quelque maniere qu'on envisage les choses , si tous les évènements n'ont pas des effets sensibles , il me paroît incontestable que tous en ont de réels , dont l'esprit humain perd aisément le fil , mais qui ne sont jamais confondus par la nature.

Vous dites qu'il est démontré que les corps célestes font leur révolution dans l'espace non-résistant. C'étoit assurément une belle chose à démontrer ; mais selon la coutume des ignorans , j'ai très-peu de foi aux démonstrations qui passent ma portée. J'imaginerois que pour bâtir celle-

ci, l'on auroit à-peu-près raisonné de cette maniere :

TELLE force agissant selon telle loi, doit donner aux Astres tel mouvement dans un milieu non-résistant : or les Astres ont exactement le mouvement calculé, donc il n'y a point de résistance. Mais qui peut sçavoir s'il n'y a peut-être pas un million d'autres loix possibles, sans compter la véritable, selon lesquelles les mêmes mouvemens s'expliqueroient mieux encore dans un fluide, que dans le vuide par celle-ci ? L'horreur du vuide n'a-t-elle pas long-tems expliqué la plûpart des effets qu'on a depuis attribués à l'action de l'air ? D'autres expériences ayant ensuite détruit l'horreur du vuide, tout ne s'est-il pas trouvé plein ? N'a-t-on pas rétabli le vuide sur de nouveaux calculs ? Qui nous répondra qu'un systême encore plus exact ne le détruira pas derechef ? Laissons les difficultés sans nombre qu'un Physicien feroit peut-être sur la nature de la lumiere & des espaces éclairés ; mais croyez-vous de bonne foi, que Bayle, dont j'admire avec vous la sagesse & la retenue en matiere d'opinion, eût trouvé la vôtre si démontrée ? En général il

semble que les Sceptiques s'oublient un peu, si-tôt qu'ils prennent le ton dogmatique, & qu'ils devraient user plus sobrement que personne du terme de *démontrer*. Le moyen d'être cru, quand on se vante de ne rien sçavoir, en affirmant tant de choses ?

AU reste, vous avez fait un correctif très-juste au systême de Pope, en observant qu'il n'y a aucune gradation proportionnelle entre les créatures & le Créateur, & que, si la chaîne des êtres créés aboutit à Dieu, c'est parce qu'il la tient, & non parce qu'il la termine.

SUR le bien du tout, préférable à celui de sa partie, vous faites dire à l'homme :
 » Je dois être aussi cher à mon maître,
 » moi, être pensant & sentant, que les
 » planettes, qui probablement ne sentent
 » point. » Sans doute cet univers matériel ne doit pas être plus cher à son Auteur qu'un seul être pensant & sentant. Mais le systême de cet univers qui produit, conserve & perpétue tous les êtres pensans & sentans, doit lui être plus cher qu'un seul de ces êtres; il peut donc, malgré sa bonté, ou plutôt par sa bonté même,

facrifier quelque chose du bonheur des individus à la conservation du tout. Je crois, j'espère valoir mieux aux yeux de Dieu que la terre d'une planette ; mais si les planettes sont habitées, comme il est probable, pourquoi vaudrais-je mieux à ses yeux que tous les habitans de Saturne ? On a beau tourner ces idées en ridicule, il est certain que toutes les analogies sont pour cette population, & qu'il n'y a que l'orgueil humain qui soit contre. Or, cette population supposée, la conservation de l'univers semble avoir, pour Dieu même, une moralité qui se multiplie par le nombre des mondes habités.

QUE le cadavre d'un homme nourrisse des vers, des loups ou des plantes, ce n'est pas, je l'avoue, un dédommagement de la mort de cet homme ; mais si, dans le systême de l'univers, il est nécessaire à la conservation du genre humain qu'il y ait une circulation de substance entre les hommes, les animaux & les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général. Je meurs, je suis mangé des vers ; mais mes enfans, mes freres vivront comme j'ai vécu, & je fais, par l'ordre de la nature,

pour tous les hommes , ce que firent volontairement Codrus , Curtius , les Décies , les Philènes , & mille autres pour une petite partie d'hommes.

POUR revenir , Monsieur , au système que vous attaquez , je crois qu'on ne peut l'examiner convenablement , sans distinguer avec soin le mal particulier dont aucun Philosophe n'a jamais nié l'existence , du mal général que nie l'Optimiste. Il n'est pas question de sçavoir , si chacun de nous souffre , ou non ; mais s'il étoit bon que l'univers fût , & si nos maux étoient inévitables dans la constitution de l'univers. Ainsi l'addition d'un article rendroit ce semble la proposition plus exacte ; & au lieu de *Tout est bien* , il vaudroit peut être mieux dire : *Le tout est bien* , ou *Tout est bien pour le tout*. Alors il est très-évident qu'aucun homme ne sçauroit donner des preuves directes ni pour ni contre ; car ces preuves dépendent d'une connoissance parfaite de la constitution du monde & du but de son Auteur , & cette connoissance est incontestablement au - dessus de l'intelligence humaine. Les vrais principes de l'optimisme ne peuvent se tirer , ni des pro-

priétés de la matiere , ni de la mécanique de l'univers , mais seulement , par induction , des perfections de Dieu qui préside à tout ; de sorte qu'on ne prouve pas l'existence de Dieu par le système de Pope , mais le système de Pope par l'existence de Dieu : & c'est sans contredit de la question de la Providence qu'est dérivée celle de l'origine du mal. Que si ces deux questions n'ont pas mieux été traitées l'une que l'autre , c'est qu'on a toujours si mal raisonné sur la Providence , que ce qu'on en a dit d'absurde , a fort embrouillé tous les corollaires qu'on pouvoit tirer de ce grand & consolant dogme.

LES premiers qui ont gâté la cause de Dieu sont les Prêtres & les Dévots , qui ne souffrent pas que rien se fasse selon l'ordre établi , mais font toujours intervenir la justice Divine à des évènements purement naturels , & pour être sûrs de leur fait , punissent & chatient les méchans , éprouvent ou récompensent les bons indifféremment avec des biens ou des maux , selon l'évènement. Je ne sçais , pour moi , si c'est une bonne Théologie ; mais je trouve que c'est une mau-

vaife maniere de raisonner , de fonder indifféremment fur le pour & le contre les preuves de la Providence, & de lui attribuer fans choix tout ce qui fe feroit également fans elle.

LES Philosophes , à leur tour , ne me paroiffent guères plus raisonnables , quand je les vois s'en prendre au Ciel de ce qu'ils ne font pas impassibles , crier que tout est perdu , quand ils ont mal aux dents , ou qu'ils font pauvres , ou qu'on les vole , & charger Dieu , comme dit Sénèque , de la garde de leur valife. Si quelque accident tragique eût fait périr Cartouche ou César dans leur enfance , on auroit dit : quels crimes avoient-ils commis ? Ces deux brigands ont vécu , & nous difons : pourquoi les avoir laiffé vivre ? Au contraire , un dévot dira dans le premier cas : Dieu vouloit punir le pere en lui ôtant fon enfant ; & dans le fecond : Dieu confervoit l'enfant pour le châtement du peuple. Ainfi quelque parti qu'ait pris la nature , la Providence a toujours raifon chez les dévots , & toujours tort chez les Philosophes. Peut-être dans l'ordre des chofes humaines , n'a-t-elle ni tort ni raifon , parce que tout tient à la loi commune

mune , & qu'il n'y a d'exception pour personne. Il est à croire que les événemens particuliers ne sont rien ici-bas aux yeux du Maître de l'univers , que sa Providence est seulement universelle , qu'il se contente de conserver les genres & les especes , & de présider au tout , sans s'inquiéter de la maniere dont chaque individu passe cette courte vie. Un Roi sage qui veut que chacun vive heureux dans ses États , a-t-il besoin de s'informer si les cabarets y sont bons ? Le passant murmure une nuit , quand ils sont mauvais , & rit tout le reste de ses jours d'une impatience aussi déplacée. *Commorandi enim Natura diversorium nobis , non habitandi dedit.*

POUR penser juste à cet égard , il semble que les choses devroient être considérées relativement dans l'ordre physique , & absolument dans l'ordre moral : de sorte que la plus grande idée que je puis me faire de la Providence , est que chaque être matériel soit disposé le mieux qu'il est possible par rapport au tout , & chaque être intelligent & sensible le mieux qu'il est possible par rapport à lui-même ; ce qui signifie en d'autres termes , que pour

qui sent son existence , il vaut mieux exister que ne pas exister. Mais il faut appliquer cette regle à la durée totale de chaque être sensible , & non à quelques instans particuliers de sa durée , tel que la vie humaine ; ce qui montre combien la question de la Providence tient à celle de l'immortalité de l'ame que j'ai le bonheur de croire , sans ignorer que la raison peut en douter , & à celle de l'éternité des peines que ni vous ni moi , ni jamais homme pensant bien de Dieu , ne croirons jamais.

Si je ramène ces questions diverses à leur principe commun , il me semble qu'elles se rapportent toutes à celle de l'existence de Dieu. Si Dieu existe , il est parfait ; s'il est parfait , il est sage , puissant & juste ; s'il est sage & puissant , tout est bien ; s'il est juste & puissant , mon ame est immortelle ; si mon ame est immortelle , trente ans de vie ne sont rien pour moi , & sont peut-être nécessaires au maintien de l'univers. Si l'on m'accorde la première proposition , jamais on n'ébranlera les suivantes ; si on la nie , il ne faut point disputer sur ses conséquences.

N O U S ne sommes ni l'un ni l'autre

dans ce dernier cas. Bien loin , du moins , que je puisse présumer rien de semblable de votre part en lisant le recueil de vos œuvres , la plûpart m'offrent les idées les plus grandes , les plus douces , les plus consolantes de la Divinité ; & j'aime bien mieux un Chrétien de votre façon que de celle de la Sorbonne.

QUANT à moi , je vous avoueraï naïvement , que ni le pour ni le contre ne me paroissent démontrés sur ce point par les lumieres de la raison , & que si le Théiste ne fonde son sentiment que sur des probabilités, l'Athée , moins précis encore , ne me paroît fonder le sien , que sur des possibilités contraires. De plus , les objections , de part & d'autre , sont toujours insolubles , parce qu'elles roulent sur des choses dont les hommes n'ont point de véritable idée. Je conviens de tout cela , & pourtant je crois en Dieu tout aussi fortement que je croye aucune autre vérité , parce que croire & ne croire pas , sont les choses qui dépendent le moins de moi , que l'état de doute est un état trop violent pour mon ame , que quand ma raison flotte , ma foi ne peut rester long-tems en suspens , & se deter-

mine sans elle ; qu'enfin mille sujets de préférence m'attirent du côté le plus consolant & joignent le poids de l'espérance à l'équilibre de la raison.

VOILA donc une vérité dont nous partons tous deux , à l'appui de laquelle vous sentez combien l'optimisme est facile à défendre , & la Providence à justifier , & ce n'est pas à vous qu'il faut répéter les raisonnemens rebattus , mais solides qui ont été faits si souvent à ce sujet. A l'égard des Philosophes qui ne conviennent pas du principe , il ne faut point disputer avec eux sur ces matieres , parce que ce qui n'est qu'une preuve de sentiment pour nous , ne peut devenir pour eux une démonstration , & que ce n'est pas un discours raisonnable de dire à un homme : Vous devez croire ceci , parce que je le crois. Eux , de leur côté , ne doivent point disputer avec nous sur ces mêmes matieres , parce qu'elles ne sont que des corollaires de la proposition principale qu'un adversaire honnête ose à peine leur opposer , & qu'à leur tour ils auroient tort d'exiger qu'on leur prouvât le corollaire indépendamment de la proposition qui lui sert de base. Je pense qu'ils ne

le doivent pas , encore par une autre raison. C'est qu'il y a de l'inhumanité à troubler les ames paisibles , & à désoler les hommes à pure perte , quand ce qu'on veut leur apprendre n'est ni certain ni utile. Je pense , en un mot , qu'à votre exemple , on ne sçauroit attaquer trop fortement la superstition qui trouble la société , ni trop respecter la Religion qui la soutient.

MAIS je suis indigné , comme vous , que la foi de chacun ne soit pas dans la plus parfaite liberté , & que l'homme ose controller l'intérieur des consciences où il ne sçauroit pénétrer ; comme s'il dépendoit de nous de croire ou de ne pas croire dans des matieres où la démonstration n'a point lieu , & qu'on pût jamais asservir la raison à l'autorité. Les Rois de ce monde ont-ils donc quelque inspection dans l'autre ? & font-ils en droit de tourmenter leurs Sujets ici-bas , pour les forcer d'aller en Paradis ? Non ; tout Gouvernement humain se borne par sa nature aux devoirs civils ; & , quoi qu'en ait pû dire le Sophiste Hobbes , quand un homme sert bien l'État , il ne doit

compte à personne de la manière dont il fert Dieu.

J'IGNORE si cet Être juste ne punira point un jour toute tyrannie exercée en son nom ; je suis bien sûr , au moins , qu'il ne la partagera pas , & ne refusera le bonheur éternel à nul incrédule vertueux & de bonne-foi. Puis-je , sans offenser sa bonté & même sa justice , douter qu'un cœur droit ne rachete une erreur involontaire , & que des mœurs irréprochables ne vailent bien mille cultes bizarres prescrits par les hommes , & rejettés par la raison ? Je dirai plus ; si je pouvois , à mon choix , acheter les œuvres aux dépens de ma foi , & compenser à force de vertu mon incrédulité supposée , je ne balancerois pas un instant ; & j'aimerois mieux pouvoir dire à Dieu : J'ai fait , sans songer à toi , le bien qui t'est agréable , & mon cœur suivoit ta volonté sans la connoître ; que de lui dire , comme il faudra que je fasse un jour : Hélas ! je t'aimois & n'ai cessé de t'offenser ; je t'ai connu , & n'ai rien fait pour te plaire.

IL y a , je l'avoue , une sorte de

profession de foi que les loix peuvent imposer ; mais hors les principes de la morale & du droit naturel , elle doit être purement négative , parce qu'il peut exister des Religions qui attaquent les fondemens de la société , & qu'il faut commencer par exterminer ces Religions pour assurer la paix de l'État. De ces dogmes à proscrire , l'intolérance est sans difficulté le plus odieux ; mais il faut le prendre à sa source ; car les Fanatiques les plus sanguinaires changent de langage selon la fortune , & ne prêchent que patience & douceur , quand ils ne sont pas les plus forts. Ainsi j'appelle intolérant par principes , tout homme qui s'imagine qu'on ne peut être homme de bien sans croire tout ce qu'il croit , & damne impitoyablement tous ceux qui ne pensent pas comme lui. En effet , les fidèles sont rarement d'humeur à laisser les réprouvés en paix dans ce monde ; & un Saint qui croit vivre avec des damnés , anticipe volontiers sur le métier du diable. Que s'il y avoit des incrédules intolérans , qui voulussent forcer le peuple à ne rien croire , je ne les bannirois pas moins sévèrement , que ceux qui le veulent forcer à croire tout ce qui leur plaît.

JE voudrois donc qu'on eût dans chaque État un code moral , ou une espece de profession de foi civile , qui contiñt positivement les maximes sociales que chacun seroit tenu d'admettre , & négativement les maximes fanatiques qu'on seroit tenu de rejeter , non comme impies , mais comme féditieuses. Ainsi toute Religion qui pourroit s'accorder avec le code , seroit admise ; toute Religion qui ne s'y accorderoit pas , seroit proscrite ; & chacun seroit libre de n'en avoir point d'autre que le code même. Cet ouvrage fait avec soin , seroit , ce me semble , le livre le plus utile qui jamais ait été composé , & peut-être le seul nécessaire aux hommes. Voilà , Monsieur , un sujet pour vous. Je souhaiterois passionnément , que vous voulussiez entreprendre cet ouvrage , & l'embellir de votre Poësie , afin que , chacun pouvant l'apprendre aisément , il portât , dès l'enfance , dans tous les cœurs , ces sentimens de douceur & d'humanité , qui brillent dans vos écrits , & qui manquent toujours aux dévots. Je vous exhorte à méditer ce projet , qui doit plaire au moins à votre ame. Vous nous avez donné dans votre Poëme sur la Religion naturelle le Catéchisme de l'hom-

me : donnez-nous maintenant , dans celui que je vous propose , le Catéchisme du Citoyen. C'est une matiere à méditer long-tems , & peut-être à réserver pour le dernier de vos ouvrages , afin d'achever , par un bienfait au genre humain , la plus brillante carriere que jamais homme de lettres ait parcourue.

JE ne puis m'empêcher , Monsieur , de remarquer à ce propos une opposition bien singuliere entre vous & moi dans le sujet de cette lettre. Rassasié de gloire , & défabusé des vaines grandeurs , vous vivez libre au sein de l'abondance ; bien sûr de l'immortalité , vous philosophez paisiblement sur la nature de l'ame ; & si le corps ou le cœur souffre , vous avez Tronchin pour médecin & pour ami : vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi , obscur , pauvre & tourmenté d'un mal sans remede , je médite avec plaisir dans ma retraite , & trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes ? Vous l'avez vous-même expliqué : vous jouissez ; mais j'espere , & l'espérance embellit tout.

J'AI autant de peine à quitter cette ennuyeuse lettre , que vous en aurez à

l'achever. Pardonnez-moi , grand homme , un zèle peut-être indiscret , mais qui ne s'épancheroit pas avec vous , si je vous estimois moins. A Dieu ne plaise que je veuille offenser celui de mes contemporains dont j'honore le plus les talens , & dont les écrits parlent le mieux à mon cœur ; mais il s'agit de la cause de la Providence dont j'attends tout. Après avoir si long-tems puisé dans vos leçons des consolations & du courage , il m'est dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela , pour ne m'offrir qu'une espérance incertaine & vague , plutôt comme un palliatif actuel , que comme un dédommagement à venir. Non : j'ai trop souffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. Toutes les subtilités de la Métaphysique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'ame , & d'une Providence bienfaisante. Je la sens , je la crois , je la veux , je l'espere , je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir ; & ce sera , de toutes les disputes que j'aurai soutenues , la seule où mon intérêt ne sera pas oublié.

JE suis , Monsieur , &c.

EXTRAIT
DU PROJET
DE
PAIX PERPÉTUELLE
DE M. L'ABBÉ
DE SAINT-PIERRE,
Par J. J. ROUSSEAU ;
Citoyen de Genève.

Tunc genus humanum postis sibi consulat armis ,
Inque vicem gens omnis amet. LUCIAN.

THE CITY OF

NEW YORK

IN SENATE

JANUARY 10, 1901

REPORT

OF THE

COMMISSIONERS OF THE LAND OFFICE

IN RESPONSE TO A RESOLUTION

PASSED BY THE SENATE

APRIL 1, 1899

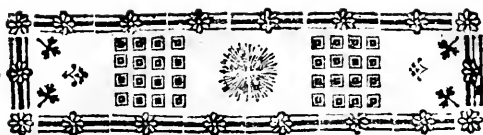


AVERTISSEMENT.

IL y a six ans que M. le Comte de Saint-Pierre m'ayant confié les Manuscrits de feu M. l'Abbé, son oncle, j'avois commencé d'abrèger ses Ecrits, afin de les rendre plus commodes à lire, & que ce qu'ils ont d'utile fût plus connu. Mon dessein étoit de publier cet Abrégé en deux volumes, l'un desquels eût contenu les extraits des Ouvrages; & l'autre, un jugement raisonné sur chaque Projet: mais après quelque essai de ce travail, je vis qu'il ne m'étoit pas propre, & que je n'y réussirois point. J'abandonnai donc ce dessein, après l'avoir seulement exécuté sur la Paix perpétuelle & sur la Polysynodie. Le premier de ces Extraits sera comme un sujet inaugural pour ceux qui aiment la Paix. Puisse-t-on nous la voir

*bientôt rétablie entre les Puissances ! car
entre les Auteurs on ne l'a jamais vue,
& ce n'est pas aujourd'hui qu'on doit
l'espérer.*





PROJET

DE

PAIX PERPÉTUELLE.

COMME jamais Projet plus grand , plus beau ni plus utile n'occupa l'esprit humain , que celui d'une Paix perpétuelle & universelle entre tous les Peuples de l'Europe , jamais Auteur ne mérita mieux l'attention du Public que celui qui propose des moyens pour mettre ce Projet en exécution. Il est même bien difficile qu'une pareille matiere laisse un homme sensible & vertueux exempt d'un peu d'enthousiasme ; & je ne sçais si l'illusion d'un cœur véritablement humain , à qui son zèle rend tout facile , n'est pas en cela préférable à cette âpre & repoussante raison , qui trouve toujours dans son indifférence pour le bien public le premier

obstacle à tout ce qui peut le favoriser.

JE ne doute pas que beaucoup de Lecteurs ne s'arment d'avance d'incrédulité pour résister au plaisir de la persuasion ; & je les plains de prendre si tristement l'entêtement pour la sagesse. Mais j'espère que quelque ame honnête partagera l'émotion délicieuse avec laquelle je prends la plume sur un sujet si intéressant pour l'Humanité. Je vais voir, du moins en idée , les hommes s'unir & s'aimer ; je vais penser à une douce & paisible société de freres , vivans dans une concorde éternelle , tous conduits par les mêmes maximes , tous heureux du bonheur commun ; & , réalisant en moi-même un tableau si touchant , l'image d'une félicité qui n'est point , m'en fera goûter quelques instans une véritable.

JE n'ai pû refuser ces premières lignes au sentiment dont j'étois plein. Tâchons maintenant de raisonner de sang froid. Bien résolu de ne rien avancer que je ne le prouve , je crois pouvoir prier le Lecteur , à son tour , de ne rien nier qu'il ne le réfute ,

réfute ; car ce ne font pas tant les raisonneurs que je crains , que ceux qui , sans se rendre aux preuves , n'y veulent rien objecter.

IL ne faut pas avoir longtems médité sur les moyens de perfectionner un Gouvernement quelconque , pour appercevoir des embarras & des obstacles qui naissent moins de sa constitution que de ses relations externes ; de sorte que la plûpart des soins qu'il faudroit consacrer à sa police , on est contraint de les donner à sa sûreté , & de songer plus à le mettre en état de résister aux autres qu'à le rendre parfait en lui-même. Si l'ordre social étoit , comme on le prétend , l'ouvrage de la raison plutôt que des passions , eût-on tardé si long-tems à voir qu'on en a fait trop ou trop peu pour notre bonheur ; que , chacun de nous étant dans l'état civil avec ses concitoyens , & dans l'état de nature avec tout le reste du monde , nous n'avons prévenu les guerres particulieres , que pour en allumer de générales , qui sont mille fois plus terribles ; & qu'en nous unissant à quelques hommes , nous devenons réellement les ennemis du genre humain ?

S'IL y a quelque moyen de lever ces dangereuses contradictions , ce ne peut être que par une forme de Gouvernement confédérative , qui , unissant les Peuples par des liens semblables à ceux qui unifissent les individus , soumette également les uns & les autres à l'autorité des loix : Ce Gouvernement paroît d'ailleurs préférable à tout autre , en ce qu'il comprend à la fois les avantages des grands & des petits États ; qu'il est redoutable au-dehors par sa puissance ; que les loix y sont en vigueur , & qu'il est le seul propre à contenir également les Sujets , les Chefs & les Étrangers.

QUOIQUE cette forme paroisse nouvelle à certains égards , & qu'elle n'ait en effet été bien entendue que par les Modernes , les Anciens ne l'ont pas ignorée. Les Grecs eurent leurs Amphictions , les Etrusques leurs Lucumonies , les Latins leurs Féries , les Gaules leurs Cités , & les derniers soupirs de la Grece devinrent encore illustres dans la Ligue Achéenne. Mais nulles de ces confédérations n'approcherent , pour la sagesse , de celle du Corps Germanique , de la Ligue Helvétique & des États Généraux.

Que si ces Corps politiques sont encore en si petit nombre & si loin de la perfection dont on sent qu'ils seroient susceptibles, c'est que le mieux ne s'exécute pas comme il s'imagine, & qu'en Politique ainsi qu'en Morale, l'étendue de nos connoissances ne prouve gueres que la grandeur de nos maux.

OUTRE ces confédérations publiques, il s'en peut former tacitement d'autres moins apparentes & non moins réelles, par l'union des intérêts, par le rapport des maximes, par la conformité des coutumes, ou par d'autres circonstances qui laissent subsister des relations communes entre des Peuples divisés. C'est ainsi que toutes les Puissances de l'Europe forment entr'elles une sorte de systême qui les unit par une même religion, par un même droit des gens, par les mœurs, par les Lettres, par le commerce, & par une sorte d'équilibre qui est l'effet nécessaire de tout cela, & qui, sans que personne songe en effet à le conserver, ne seroit pourtant pas si facile à rompre que le pensent beaucoup de gens.

CETTE société des Peuples de l'Eu-

rope n'a pas toujours existé, & les causes particulieres qui l'ont fait naître, servent encore à la maintenir. En effet, avant les conquêtes des Romains, tous les Peuples de cette partie du Monde, barbares & inconnus les uns aux autres, n'avoient rien de commun que leur qualité d'hommes, qualité qui, ravallée alors par l'esclavage, ne différoit gueres dans leur esprit, de celle de brute. Aussi les Grecs, raisonneurs & vains, distinguoient-ils, pour ainsi dire, deux especes dans l'Humanité; dont l'une, sçavoir la leur, étoit faite pour commander; & l'autre, qui comprenoit tout le reste du Monde, uniquement pour servir. De ce principe, il résulroit qu'un Gaulois ou un Ibère n'étoit rien de plus pour un Grec, que n'eût été un Caffre ou un Américain; & les Barbares eux-mêmes n'avoient pas plus d'affinité entr'eux, que n'en avoient les Grecs avec les uns & les autres.

MAIS quand ce Peuple, souverain par nature, eut été soumis aux Romains ses esclaves, & qu'une partie de l'hémisphère connu eut subi le même joug, il se forma une union politique & civile entre tous les membres d'un même Em-

pire ; cette union fut beaucoup resserrée par la maxime , ou très-sage ou très-insensée , de communiquer aux vaincus tous les droits des vainqueurs , & surtout par le fameux Decret de Claude , qui incorporoit tous les Sujets de Rome au nombre de ses Citoyens.

A la chaîne politique qui réunissoit ainsi tous les membres en un corps , se joignirent les institutions civiles & les loix qui donnerent une nouvelle force à ces liens , en déterminant , d'une manière équitable , claire & précise , du moins autant qu'on le pouvoit dans un si vaste Empire , les devoirs & les droits réciproques du Prince & des Sujets , & ceux des citoyens entr'eux. Le Code de Théodose , & ensuite les Livres de Justinien furent une nouvelle chaîne de justice & de raison , substituée à propos à celle du pouvoir souverain , qui se relâchoit très-sensiblement. Ce supplément retarda beaucoup la dissolution de l'Empire , & lui conserva long-tems une sorte de juridiction sur les Barbares mêmes qui le désoloient.

UN troisieme lien , plus fort que les précédens , fut celui de la Religion ; &

On ne peut nier que ce ne soit sur-tout au Christianisme, que l'Europe doit encore aujourd'hui l'espece de société qui s'est perpétuée entre ses membres; tellement que celui de ces membres qui n'a point adopté sur ce point le sentiment des autres, est toujours demeuré comme étranger parmi eux. Le Christianisme, si méprisé à sa naissance, servit enfin d'asyle à ses détracteurs. Après l'avoir si cruellement & si vainement persécuté, l'Empire Romain y trouva les ressources qu'il n'avoit plus dans ses forces; ses missions lui valloient mieux que des victoires; il envoyoit des Evêques réparer les fautes de ses Généraux, & triomphoit par ses Prêtres, quand ses Soldats étoient battus. C'est ainsi que les Francs, les Goths, les Bourguignons, les Lombards, les Avars & mille autres reconnurent enfin l'autorité de l'Empire après l'avoir subjugué, & reçurent, du moins en apparence, avec la Loi de l'Evangile, celle du Prince qui la leur faisoit annoncer.

TEL étoit le respect qu'on portoit encore à ce grand Corps expirant, que jusqu'au dernier instant ses destructeurs s'honoroient de ses titres; on voyoit de

venir Officiers de l'Empire , les mêmes Conquérans qui l'avoient avili ; les plus grands Rois accepter , briguer même les honneurs Patriciaux , la Préfecture , le Consulat ; & , comme un lion qui flatte l'homme qu'il pourroit dévorer , on voyoit ces vainqueurs terribles rendre hommage au Trône Impérial , qu'ils étoient maîtres de renverser.

VOILA comment le Sacerdoce & l'Empire ont formé le lien social de divers Peuples , qui , sans avoir aucune communauté réelle d'intérêt , de droits , ou de dépendance , en avoient une de maximes & d'opinions , dont l'influence est encore demeurée , quand le principe a été détruit. Le simulacre antique de l'Empire Romain a continué de former une sorte de liaison entre les membres qui l'avoient composé ; & , Rome ayant dominé d'une autre manière après la destruction de l'Empire , il est resté de ce double lien (*a*) une société plus étroite.

(*a*) Le respect pour l'Empire Romain a tellement survécu à sa puissance , que bien des Jurisconsultés ont mis en question si l'Empereur

entre les Nations de l'Europe , où est le centre des deux Puissances , que dans les autres parties du Monde , dont les divers Peuples , trop épars pour se correspondre , n'ont de plus aucun point de réunion.

JOIGNEZ à cela la situation particulière de l'Europe , plus également peuplée , plus également fertile , mieux réunie en toutes ses parties ; le mélange continu des intérêts que les liens du sang & les affaires du commerce , des arts , des colonies ont mis entre les Souverains ; la multitude des rivières , & la variété de leur cours , qui rend toutes les communications faciles ; l'humeur inconstante des habitans , qui les porte à voyager sans cesse , & à se transporter fréquemment les uns chez les autres ; l'invention de l'Imprimerie & le goût général des Lettres , qui a mis entr'eux une communauté d'études & de connoissances ; enfin la multitude & la petitesse des

d'Allemagne n'étoit pas le Souverain naturel du Monde ; & Bartole a poussé les choses jusqu'à traiter d'hérétique quiconque osoit en douter.

États, qui, jointe aux besoins du luxe, & à la diversité des climats, rend les uns toujours nécessaires aux autres. Toutes ces causes réunies forment de l'Europe, non-seulement comme l'Asie ou l'Afrique, une idéale collection de Peuples qui n'ont de commun qu'un nom, mais une société réelle qui a sa Religion, ses mœurs, ses coutumes & même ses loix, dont aucun des Peuples qui la composent ne peut s'écarter sans causer aussi-tôt des troubles.

A voir, d'un autre côté, les dissensions perpétuelles, les brigandages, les usurpations, les révoltes, les guerres, les meurtres, qui désolent journellement ce respectable séjour des Sages, ce brillant asyle des Sciences & des Arts; à considérer nos beaux discours & nos procédés horribles, tant d'humanité dans les maximes & de cruauté dans les actions, une Religion si douce & une si sanguinaire intolérance, une politique si sage dans les Livres & si dure dans la pratique, des Chefs si bienfaisans, & des Peuples si misérables, des Gouvernemens si modérés, & des guerres si cruelles; on fait à peine comment concilier ces étranges con-

trariétés ; & cette fraternité prétendue des Peuples de l'Europe ne semble être qu'un nom de dérision , pour exprimer avec ironie leur mutuelle animosité.

CEPENDANT les choses ne font que suivre en cela leur cours naturel ; toute société sans loix ou sans Chefs , toute union formée ou maintenue par le hazard , doit nécessairement dégénérer en querelle & dissension à la première circonstance qui vient à changer ; l'antique union des Peuples de l'Europe a compliqué leurs intérêts & leurs droits de mille manières ; ils se touchent par tant de points , que le moindre mouvement des uns ne peut manquer de choquer les autres ; leurs divisions sont d'autant plus funestes , que leurs liaisons sont plus intimes ; & leurs fréquentes querelles ont presque la cruauté des guerres civiles.

CONVENONS donc que l'état relatif des Puissances de l'Europe est proprement un état de guerre , & que tous les Traités partiels entre quelques-unes de ces Puissances sont plutôt des Trêves passagères , que de véritables Paix ; soit parce que ces Traités n'ont point communé-

ment d'autres garans que les Parties contractantes, soit parce que les droits des unes & des autres n'y font jamais décidés radicalement, & que ces droits mal éteints, ou les prétentions qui en tiennent lieu entre des Puissances qui ne reconnoissent aucun Supérieur, feront infailliblement des sources de nouvelles guerres, si-tôt que d'autres circonstances auront donné de nouvelles forces aux Prétendans.

D'AILLEURS, le droit public de l'Europe n'étant point établi ou autorisé de concert, n'ayant aucuns principes généraux, & variant incessamment selon les tems & les lieux, il est plein de regles contradictoires qui ne se peuvent concilier que par le droit du plus fort; de sorte que la raison, sans guide assuré, se pliant toujours vers l'intérêt personnel dans les choses douteuses, la guerre seroit encore inévitable, quand même chacun voudroit être juste. Tout ce qu'on peut faire avec de bonnes intentions, c'est de décider ces sortes d'affaires par la voie des armes; ou de les assoupir par des Traités passagers; mais bientôt aux occasions qui ramènent les mêmes querelles, il s'en joint

d'autres qui les modifient ; tout s'embrouille , tout se complique ; on ne voit plus rien au fond des choses ; l'usurpation passe pour droit , la foiblesse pour injustice ; & parmi ce désordre continuel , chacun se trouve insensiblement si fort déplacé , que , si l'on pouvoit remonter au droit solide & primitif , il y auroit peu de Souverains en Europe qui ne dussent rendre tout ce qu'ils ont.

UNE autre semence de guerre , plus cachée & non moins réelle , c'est que les choses ne changent point de forme en changeant de nature ; que des États héréditaires en effet , restent électifs en apparence ; qu'il y ait des Parlemens ou États nationaux dans des Monarchies , des Chefs héréditaires dans des Républiques ; qu'une Puissance dépendante d'une autre conserve encore une apparence de liberté ; que tous les Peuples , soumis au même pouvoir , ne soient pas gouvernés par les mêmes loix ; que l'ordre de succession soit différent dans les divers États d'un même Souverain ; enfin que chaque Gouvernement tende toujours à s'altérer , sans qu'il soit possible d'empêcher ce progrès. Voilà les causes

générales & particulières qui nous unissent pour nous détruire, & nous font écrire une si belle doctrine sociale avec des mains toujours teintes de sang humain.

Les causes du mal étant une fois connues ; le remède, s'il existe, est suffisamment indiqué par elles. Chacun voit que toute société se forme par les intérêts communs ; que toute division naît des intérêts opposés ; que mille événemens fortuits pouvant changer & modifier les uns & les autres, dès qu'il y a société, il faut nécessairement une force coactive, qui ordonne & concerte les mouvemens de ses membres, afin de donner aux communs intérêts, & aux engagemens réciproques, la solidité qu'ils ne sçauroient avoir par eux-mêmes.

CE seroit d'ailleurs une grande erreur, d'espérer que cet état violent pût jamais changer par la seule force des choses, & sans le secours de l'art. Le système de l'Europe a précisément le degré de solidité qui peut la maintenir dans une agitation perpétuelle, sans la renverser tout-à-fait ; & , si nos maux ne peuvent augmenter, ils peuvent encore moins finir.

parce que toute grande révolution est désormais impossible.

POUR donner à ceci l'évidence nécessaire , commençons par jeter un coup-d'œil général sur l'état présent de l'Europe. La situation des montagnes , des mers & des fleuves qui servent de bornes aux Nations qui l'habitent , semble avoir décidé du nombre & de la grandeur de ces Nations ; & l'on peut dire que l'ordre politique de cette partie du Monde est , à certains égards , l'ouvrage de la Nature.

EN effet , ne pensons pas que cet équilibre si vanté ait été établi par personne , & que personne ait rien fait à dessein de le conserver : on trouve qu'il existe ; & ceux qui ne sentent pas en eux-mêmes assez de poids pour le rompre , couvrent leurs vues particulières du prétexte de le soutenir. Mais, qu'on y songe ou non , cet équilibre subsiste , & n'a besoin que de lui-même pour se conserver , sans que personne s'en mêle ; & quand il se romproit un moment d'un côté , il se rétablirait bientôt d'un autre : de sorte que , si les Princes qu'on accusoit d'aspirer à la Monarchie universelle , y ont réellement aspiré ;

ils montroient en cela plus d'ambition que de génie ; car comment envisager un moment ce projet, sans en voir aussi-tôt le ridicule ? Comment ne pas sentir qu'il n'y a point de Potentat en Europe assez supérieur aux autres, pour pouvoir jamais en devenir le maître ? Tous les Conquérens qui ont fait des révolutions, se présentoient toujours avec des forces inattendues, ou avec des troupes étrangères & différemment aguerries, à des Peuples ou désarmés, ou divisés, ou sans discipline ; mais où prendroit un Prince Européen des forces inattendues, pour accabler tous les autres, tandis que le plus puissant d'entr'eux est une si petite partie du tout, & qu'ils ont de concert une si grande vigilance ? Aura-t-il plus de troupes qu'eux tous ? Il ne le peut, ou n'en fera que plutôt ruiné, ou ses troupes seront plus mauvaises, en raison de leur plus grand nombre. En aura-t-il de mieux aguerries ? Il en aura moins à proportion. D'ailleurs, la discipline est partout à-peu-près la même, ou le deviendra dans peu. Aura-t-il plus d'argent ? Les sources en sont communes, & jamais l'argent ne fit de grandes conquêtes. Fera-t-il une invasion subite ? La famine

ou des places fortes l'arrêteront à chaque pas. Voudra-t-il s'agrandir pied-à-pied ? Il donne aux ennemis le moyen de s'unir pour résister ; le tems , l'argent & les hommes ne tarderont pas à lui manquer. Divisera-t-il les autres Puissances pour les vaincre l'une par l'autre ? Les maximes de l'Europe rendent cette Politique vaine ; & le Prince le plus borné ne donneroit pas dans ce piège. Enfin , aucun d'eux ne pouvant avoir de ressources exclusives , la résistance est , à la longue , égale à l'effort ; & le tems rétablit bientôt les brusques accidens de la fortune , sinon pour chaque Prince en particulier , au moins pour la constitution générale.

VEUT - on maintenant supposer à plaisir l'accord de deux ou trois Potentats pour subjuguier tout le reste ? Ces trois Potentats , quels qu'ils soient , ne feront pas ensemble la moitié de l'Europe. Alors l'autre moitié s'unira certainement contre eux ; ils auront donc à vaincre plus fort qu'eux-mêmes. J'ajoute que les vues des uns sont trop opposées à celles des autres , & qu'il regne une trop grande jalousie entr'eux , pour qu'ils puissent même former un semblable projet : j'ajoute encore
que ,

que , quand ils l'auroient formé , qu'ils le mettroient en exécution , & qu'il auroit quelques succès , ces succès mêmes feroient , pour les Conquérens alliés , des semences de discorde ; parce qu'il ne seroit pas possible que les avantages fussent tellement partagés , que chacun se trouvât également satisfait des siens ; & que le moins heureux s'opposeroit bientôt aux progrès des autres qui , par une semblable raison , ne tarderoient pas à se diviser eux-mêmes. Je doute que , depuis que le Monde existe , on ait jamais vu trois ni même deux grandes Puissances , bien unies , en subjuguant d'autres , sans se brouiller sur les contingens ou sur les partages , & sans donner bientôt , par leur méfintelligence , de nouvelles ressources aux foibles. Ainsi , quelque supposition qu'on fasse , il n'est pas vraisemblable que ni Prince , ni Ligue , puisse désormais changer considérablement , & à demeure , l'état des choses parmi nous.

CE n'est pas à dire que les Alpes , le Rhin , la Mer , les Pyrénées soient des obstacles insurmontables à l'ambition ; mais ces obstacles sont soutenus par d'autres qui les fortifient , ou ramènent les

États aux mêmes limites, quand des efforts passagers les en ont écartés. Ce qui fait le vrai soutien du système de l'Europe, c'est bien en partie le jeu des négociations, qui presque toujours se balancent mutuellement; mais ce système a un autre appui plus solide encore; & cet appui c'est le Corps Germanique, placé presque au centre de l'Europe, lequel en tient toutes les autres parties en respect, & sert peut-être encore plus au maintien de ses voisins, qu'à celui de ses propres Membres: Corps redoutable aux étrangers, par son étendue, par le nombre & la valeur de ses Peuples; mais utile à tous par sa constitution, qui, lui ôtant les moyens & la volonté de rien conquérir, en fait l'écueil des Conquérens. Malgré les défauts de cette constitution de l'Empire, il est certain que, tant qu'elle subsistera, jamais l'équilibre de l'Europe ne sera rompu, qu'aucun Potentat n'aura à craindre d'être détrôné par un autre, & que le Traité de Westphalie sera peut-être à jamais parmi nous la base du système politique. Ainsi le droit public, que les Allemands étudient avec tant de soin, est encore plus important qu'ils ne pensent, & n'est pas seulement le droit public Ger-

manique , mais , à certains égards , celui de toute l'Europe.

MAIS si le présent systême est inébranlable , c'est en cela même qu'il est plus orageux ; car il y a , entre les Puissances Européennes , une action & une réaction qui , sans les déplacer tout-à-fait , les tient dans une agitation continuelle ; & leurs efforts sont toujours vains & toujours renaissans , comme les flôts de la mer , qui sans cesse agitent sa surface , sans jamais en changer le niveau ; de sorte que les Peuples sont incessamment désolés , sans aucun profit sensible pour les Souverains.

IL me seroit aisé de déduire la même vérité des intérêts particuliers de toutes les Cours de l'Europe ; car je serois voir aisément que ces intérêts se croisent de manière à tenir toutes leurs forces mutuellement en respect ; mais les idées de commerce & d'argent ayant produit une espèce de fanatisme politique , font si promptement changer les intérêts apparens de tous les Princes , qu'on ne peut établir aucune maxime stable sur leurs vrais intérêts , parce que tout dépend maintenant des systêmes économiques , la plupart fort

bizarres , qui passent par la tête des Ministres. Quoi qu'il en soit , le Commerce , qui tend journellement à se mettre en équilibre , ôtant à certaines Puissances l'avantage exclusif qu'elles en tiroient , leur ôte en même tems un des grands moyens qu'elles avoient de faire la loi aux autres (a).

Si j'ai insisté sur l'égle distribution de force , qui résulte en Europe de la constitution actuelle , c'étoit pour en déduire une conséquence importante à l'établissement d'une association générale ; car pour former une confédération solide & durable , il faut en mettre tous les Membres dans une dépendance tellement mutuelle , qu'aucun ne soit seul en état de résister

(a) Les choses ont changé depuis que j'écrivois ceci ; mais mon principe sera toujours vrai. Il est , par exemple , très-aisé de prévoir que dans vingt-ans d'ici , l'Angleterre , avec toute sa gloire , sera ruinée , & de plus aura perdu le reste de sa liberté. Tout le monde assure que l'agriculture fleurit dans cette île , & moi je parie qu'elle y dépérit. Londres s'agrandit tous les jours ; donc le Royaume se dépeuple. Les Anglois veulent être conquérans ; donc ils ne tarderont pas d'être esclaves.

à tous les autres , & que les associations particulieres qui pourroient nuire à la grande , y rencontrent des obstacles suffisans pour empêcher leur exécution : sans quoi , la confédération seroit vaine ; & chacun seroit réellement indépendant , sous une apparente sujétion. Or , si ces obstacles sont tels que j'ai dit ci-devant , maintenant que toutes les Puissances sont dans une entière liberté de former entr'elles des Ligues & des Traités offensifs , qu'on juge de ce qu'ils seroient quand il y auroit une grande Ligue armée , toujours prête à prévenir ceux qui voudroient entreprendre de la détruire ou de lui résister. Ceci suffit pour montrer qu'une telle association ne consisteroit pas en délibérations vaines , auxquelles chacun pût résister impunément : mais qu'il en naîtroit une Puissance effective , capable de forcer les ambitieux à se tenir dans les bornes du Traité général.

IL résulte de cet exposé trois vérités incontestables : l'une, qu'excepté le Turc, il regne entre tous les Peuples de l'Europe , une liaison sociale imparfaite , mais plus étroite que les nœuds généraux & lâches de l'Humanité : la seconde , que

l'imperfection de cette société rend la condition de ceux qui la composent pire que la privation de toute société entr'eux : la troisième , que ces premiers liens , qui rendent cette société nuisible , la rendent en même tems facile à perfectionner ; en sorte que tous ses membres pourroient tirer leur bonheur de ce qui fait actuellement leur misère , & changer en une paix éternelle , l'état de guerre qui regne entr'eux.

VOYONS maintenant de quelle maniere ce grand ouvrage , commencé par la fortune , peut être achevé par la raison ; & comment la société libre & volontaire , qui unit tous les États Européens , prenant la force & la solidité d'un vrai Corps politique , peut se changer en une confédération réelle. Il est indubitable qu'un pareil établissement donnant à cette association la perfection qui lui manquoit , en détruira l'abus , en étendra les avantages , & forcera toutes les parties à concourir au bien commun ; mais il faut pour cela que cette confédération soit tellement générale , que nulle Puissance considérable ne s'y refuse ; qu'elle ait un Tribunal judiciaire , qui puisse établir les loix & les

règlements qui doivent obliger tous les Membres ; qu'elle ait une force coactive & coercitive , pour contraindre chaque État de se soumettre aux délibérations communes , soit pour agir , soit pour s'abstenir ; enfin , qu'elle soit ferme & durable , pour empêcher que les Membres ne s'en détachent à leur volonté , si-tôt qu'ils croiront voir leur intérêt particulier contraire à l'intérêt général. Voilà les signes certains , auxquels on reconnoitra que l'institution est sage , utile & inébranlable : il s'agit maintenant d'étendre cette supposition , pour chercher , par analyse , quels effets doivent en résulter , quels moyens sont propres à l'établir , & quel espoir raisonnable on peut avoir de la mettre en exécution.

IL se forme de tems en tems parmi nous des especes de Diètes générales sous le nom de *Congrès* , où l'on se rend solennellement de tous les États de l'Europe pour s'en retourner de même ; où l'on s'assemble pour ne rien dire ; où toutes les affaires publiques se traitent en particulier ; où l'on délibere en commun si la table sera ronde ou quarrée , si la salle aura plus ou moins de portes , si un tel

Plénipotentiaire aura le visage ou le dos tourné vers la fenêtre, si tel autre fera deux pouces de chemin de plus ou de moins dans une visite, & sur mille questions de pareille importance, inutilement agitées depuis trois siècles, & très-dignes assurément d'occuper les Politiques du nôtre.

IL se peut faire que les Membres d'une de ces assemblées soient une fois doués du sens commun; il n'est pas même impossible qu'ils veuillent sincèrement le bien public; &, par les raisons qui seront ci-après déduites, on peut concevoir encore qu'après avoir aplani bien des difficultés, ils auront ordre de leurs Souverains respectifs, de signer la confédération générale que je suppose sommairement contenue dans les cinq articles suivans.

PAR le premier, les Souverains contractans établiront entr'eux une alliance perpétuelle & irrévocable, & nommeront des Plénipotentiaires pour tenir, dans un lieu déterminé, une Diète ou un Congrès permanent, dans lequel tous les différends des Parties contractantes seront réglés & terminés par voies d'arbitrage ou de jugement.

PAR le second, on spécifiera le nombre des Souverains dont les Plénipotentiaires auront voix à la Diète, ceux qui seront invités d'accéder au Traité; l'ordre, le tems & la maniere, dont la présidence passera de l'un à l'autre par intervalles égaux; enfin la quotité relative des contributions, & la maniere de les lever pour fournir aux dépenses communes.

PAR le troisieme, la confédération garantira à chacun de ses Membres la possession & le gouvernement de tous les États qu'il possède actuellement, de même que la succession élective ou héréditaire, selon que le tout est établi par les loix fondamentales de chaque pays; &, pour supprimer tout d'un coup la source des démêlés qui renaissent incessamment, on conviendra de prendre la possession actuelle & les derniers Traités pour base de tous les droits mutuels des Puissances contractantes; renonçant pour jamais, & réciproquement, à toute autre prétention antérieure; sauf les successions futures contentieuses, & autres droits à écheoir, qui seront tous réglés à l'arbitrage de la Diète, sans qu'il soit permis

de s'en faire raison par voies de fait, ni de prendre jamais les armes l'un contre l'autre, sous quelque prétexte que ce puisse être.

PAR le quatrieme, on spécifiera les cas où tout Allié, infraacteur du Traité, seroit mis au ban de l'Europe, & profcrit comme ennemi public; sçavoir, s'il refusoit d'exécuter les jugemens de la grande Alliance, qu'il fit des préparatifs de guerre, qu'il négociât des Traités contraires à la confédération, qu'il prît les armes pour lui résister, ou pour attaquer quelqu'un des Alliés.

IL sera encore convenu par le même Article, qu'on armera & agira offensivement, conjointement & à frais communs, contre tout État au ban de l'Europe, jusqu'à ce qu'il ait mis bas les armes, exécuté les jugemens & réglemens de la Diète, réparé les torts, remboursé les frais, & fait raison, même des préparatifs de guerre, contraires au Traité.

ENFIN, par le cinquieme, les Plénipotentiaires du Corps Européen auront

toujours le pouvoir de former dans la Diète , à la pluralité des voix pour la provision , & aux trois quarts des voix cinq ans après pour la définitive , sur les instructions de leurs Cours , les réglemens qu'ils jugeront importans pour procurer à la République Européenne & à chacun de ses Membres , tous les avantages possibles ; mais on ne pourra jamais rien changer à ces cinq Articles fondamentaux, que du consentement unanime des Confédérés.

CES cinq Articles , ainsi abrégés & couchés en regles générales , sont , je ne l'ignore pas , sujets à mille petites difficultés , dont plusieurs demanderoient de longs éclaircissemens ; mais les petites difficultés se levent aisément au besoin ; & ce n'est pas d'elles qu'il s'agit dans une entreprise de l'importance de celle-ci. Quand il sera question du détail de la police du Congrès , on trouvera mille obstacles , & dix mille moyens de les lever. Ici , il est question d'examiner par la nature des choses , si l'entreprise est possible ou non. On se perdrait dans des volumes de riens , s'il falloit tout prévoir & répondre à tout. En se tenant

aux principes incontestables , on ne doit pas vouloir contenter tous les esprits , ni résoudre toutes les objections , ni dire comment tout se fera : il suffit de montrer que tout se peut faire.

QUE faut-il donc examiner pour bien juger de ce système ? Deux questions seulement ; car c'est une insulte que je ne veux pas faire au Lecteur , de lui prouver qu'en général l'état de Paix est préférable à l'état de Guerre.

LA première question est : si la confédération proposée iroit sûrement à son but , & seroit suffisante pour donner à l'Europe une Paix solide & perpétuelle ?

LA seconde : s'il est de l'intérêt des Souverains d'établir cette confédération , & d'acheter une Paix constante à ce prix.

QUAND l'utilité générale & particulière sera ainsi démontrée , on ne voit plus dans la raison des choses , quelle cause pourroit empêcher l'effet d'un établissement qui ne dépend que de la volonté des Intéressés.

POUR discuter d'abord le premier article, appliquons ici ce que j'ai dit ci-devant du systême général de l'Europe, & de l'effort commun qui circonscrit chaque Puissance à-peu-près dans ses bornes, & ne lui permet pas d'en écraser entièrement d'autres. Pour rendre sur ce point mes raisonnemens plus sensibles, je joins ici la liste des dix-neuf Puissances qu'on suppose composer la République Européenne; en sorte que, chacune ayant voix égale, il y auroit dix-neuf voix dans la Diète;

S Ç A V O I R :

- L'Empereur des Romains.
- L'Empereur de Russie.
- Le Roi de France.
- Le Roi d'Espagne.
- Le Roi d'Angleterre.
- Les États Généraux.
- Le Roi de Danemarck.
- La Suede.
- La Pologne.
- Le Roi de Portugal.
- Le Souverain de Rome.
- Le Roi de Prusse.
- L'Electeur de Baviere & ses Co-associés.

L'Electeur Palatin & ses Co - associés
 Les Suiffes & leurs Co-associés.
 Les Electeurs Ecclésiastiques & leurs
 Associés.

La République de Venise & ses Co-associés.

Le Roi de Naples.

Le Roi de Sardaigne.

Plusieurs Souverains moins considérables, tels que la République de Gènes, les Ducs de Modène & de Parme, & d'autres, étant omis dans cette liste, seront joints aux moins puissans, par forme d'association, & auront avec eux un droit de suffrage, semblable au *votum curiatum* des Comtes de l'Empire. Il est inutile de rendre ici cette énumération plus précise, parce que, jusqu'à l'exécution du projet, il peut survenir, d'un moment à l'autre, des accidens sur lesquels il la faudroit réformer, mais qui ne changeroient rien au fond du systême.

IL ne faut que jeter les yeux sur cette liste, pour voir avec la dernière évidence, qu'il n'est pas possible, ni qu'aucune des Puissances qui la composent soit en état de résister à toutes les autres unies en corps, ni qu'il s'y forme aucune Ligue partielle,

capable de faire tête à la grande confédération.

CAR comment se feroit cette Ligue ? Seroit-ce entre les plus Puiffans ? Nous avons montré qu'elle ne fçauroit être durable ; & il est bien aisé maintenant de voir encore qu'elle est incompatible avec le fyftême particulier de chaque grande Puiffance , & avec les intérêts inféparables de fa constitution. Seroit-ce entre un grand État & plusieurs petits ? Mais les autres grands Etats , unis à la confédération , auront bientôt écrasé la Ligue : & l'on doit sentir que, la grande alliance étant toujours unie & armée , il lui fera facile , en vertu du quatrième article , de prévenir & d'étouffer d'abord toute alliance partielle & féditieuse , qui tendroit à troubler la Paix & l'ordre public. Qu'on voye ce qui se passe dans le Corps Germanique , malgré les abus de sa Police , & l'extrême inégalité de ses Membres : y en a-t-il un feul , même parmi les plus Puiffans , qui osât s'exposer au ban de l'Empire , en blessant ouvertement sa constitution , à moins qu'il ne crût avoir de bonnes raisons de ne point craindre que

l'Empire voulût agir contre lui tout de bon ?

AINSI je tiens pour démontré que la Diète Européenne, une fois établie, n'aura jamais de rébellion à craindre, & que, bien qu'il s'y puisse introduire quelques abus, ils ne peuvent jamais aller jusqu'à éluder l'objet de l'institution. Reste à voir si cet objet sera bien rempli par l'institution même.

POUR cela, considérons les motifs qui mettent aux Princes les armes à la main. Ces motifs sont, ou de faire des conquêtes, ou de se défendre d'un Conquérant, ou d'affoiblir un trop puissant voisin, ou de soutenir ses droits attaqués, ou de vider un différend qu'on n'a pu terminer à l'amiable, ou enfin de remplir les engagements d'un Traité. Il n'y a ni cause ni prétexte de guerre qu'on ne puisse ranger sous quelqu'un de ces six chefs : or, il est évident qu'aucun des six ne peut exister dans ce nouvel état de choses.

PREMIEREMENT, il faut renoncer aux conquêtes, par l'impossibilité d'en faire, attendu qu'on est sûr d'être arrêté dans

dans son chemin par de plus grandes forces que celles qu'on peut avoir ; de sorte qu'en risquant de tout perdre , on est dans l'impuissance de rien gagner. Un Prince ambitieux qui veut s'aggrandir en Europe , fait deux choses. Il commence par se fortifier de bonnes alliances , puis il tâche de prendre son ennemi au dépourvu. Mais les alliances particulieres ne serviroient de rien contre une alliance plus forte , & toujours subsistante ; & nul Prince n'ayant plus aucun prétexte d'armer , il ne sçauroit le faire sans être apperçu , prévenu & puni par la confédération toujours armée.

LA même raison qui ôte à chaque Prince tout espoir de conquêtes , lui ôte en même tems toute crainte d'être attaqué ; & non-seulement ses États garantis par toute l'Europe , lui sont aussi assurés qu'aux citoyens leurs possessions dans un Pays bien policé , mais plus que s'il étoit leur unique & propre défenseur , dans le même rapport que l'Europe entiere est plus forte que lui seul.

ON n'a plus de raison de vouloir affoiblir un voisin , dont on n'a plus rien

à craindre ; & l'on n'en est pas même tenté, quand on n'a nul espoir de réussir.

A l'égard du soutien de ses droits, il faut d'abord remarquer qu'une infinité de chicanes & de prétentions obscures & embrouillées, seront toutes anéanties par le troisieme article de la confédération, qui regle définitivement tous les droits réciproques des Souverains alliés sur leur actuelle possession. Ainsi toutes les demandes & prétentions possibles deviendront claires à l'avenir, & seront jugées dans la Diète, à mesure qu'elles pourront naître : ajoûtez que, si l'on attaque mes droits, je dois les soutenir par la même voie. Or, on ne peut les attaquer par les armes, sans encourir le ban de la Diète : ce n'est donc pas non plus par les armes que j'ai besoin de les défendre. On doit dire la même chose des injures, des torts, des réparations, & de tous les différends imprévus qui peuvent s'élever entre deux Souverains ; & le même pouvoir qui doit défendre leurs droits, doit aussi redresser leurs griefs.

QUANT au dernier article, la solu-

tion faite aux yeux. On voit d'abord que n'ayant plus d'agresseur à craindre, on n'a plus besoin de traité défensif, & que, comme on n'en sçauroit faire de plus solide & de plus sûr que celui de la grande confédération, tout autre seroit inutile, illégitime, & par conséquent nul.

IL n'est donc pas possible que la confédération une fois établie, puisse laisser aucune semence de guerre entre les confédérés, & que l'objet de la Paix perpétuelle ne soit exactement rempli par l'exécution du système proposé.

IL nous reste maintenant à examiner l'autre question qui regarde l'avantage des parties contractantes; car on sent bien que vainement feroit-on parler l'intérêt public au préjudice de l'intérêt particulier. Prouver que la Paix est en général préférable à la guerre, c'est ne rien dire à celui qui croit avoir des raisons de préférer la guerre à la Paix; & lui montrer les moyens d'établir une Paix durable, ce n'est que l'exciter à s'y opposer.

EN effet, dira-t-on, vous ôtez aux Souverains le droit de se faire justice à

eux-mêmes , d'être injustes quand il leur plaît ; vous leur ôtez le pouvoir de s'aggrandir ; vous les faites renoncer à cet appareil de puissance & de terreur , dont ils aiment à effrayer le Monde , à cette gloire des conquêtes , dont ils tirent leur honneur ; enfin vous les forcez d'être équitables & pacifiques. Quels seront les dédommagemens de tant de privations ?

JE n'oserois répondre avec l'Abbé de Saint-Pierre : Que la véritable gloire des Princes consiste à procurer l'utilité publique , & le bonheur de leurs Sujets ; que tous leurs intérêts sont subordonnés à leur réputation ; & que la réputation qu'on acquiert auprès des Sages , se mesure sur le bien que l'on fait aux hommes ; que l'entreprise d'une Paix perpétuelle étant la plus grande qui ait jamais été faite , est la plus capable de couvrir son Auteur d'une gloire immortelle ; que cette même entreprise étant aussi la plus utile aux Peuples , est encore la plus honorable aux Souverains ; la seule sur-tout qui ne soit pas souillée de sang, de rapines , de pleurs, de malédictions ; & qu'enfin le plus sûr moyen de se distinguer dans la foule des Rois est de travailler au bonheur public.

Ces discours, dans les cabinets des Ministres, ont couvert de ridicule l'Auteur & ses projets : mais ne méprisons pas comme eux ses raisons ; & quoi qu'il en soit des vertus des Princes, parlons de leurs intérêts.

TOUTES les Puissances de l'Europe ont des droits ou des prétentions les unes contre les autres ; ces droits ne sont pas de nature à pouvoir jamais être parfaitement éclaircis, parce qu'il n'y a point, pour en juger, de regle commune & constante, & qu'ils sont souvent fondés sur des faits équivoques ou incertains. Les différends qu'ils causent, ne sçauroient non plus être jamais terminés sans retour, tant faute d'arbitre compétent, que parce que chaque Prince revient dans l'occasion, sans scrupule, sur les cessions qui lui ont été arrachées par force dans des traités par les plus puissans, ou après des guerres malheureuses. C'est donc une erreur de ne songer qu'à ses prétentions sur les autres, & d'oublier celles des autres sur nous, lorsqu'il n'y a d'aucun côté ni plus de justice ni plus d'avantage dans les moyens de faire valoir ces prétentions

réci-proques. Si-tôt que tout dépend de la fortune, la possession actuelle est d'un prix que la sagesse ne permet pas de risquer contre le profit à venir, même à chance égale; & tout le monde blâme un homme à son aise, qui, dans l'espoir de doubler son bien, l'ose risquer en un coup de dé. Mais nous avons fait voir que, dans les projets d'aggrandissement, chacun, même dans le système actuel, doit trouver une résistance supérieure à son effort; d'où il suit que les plus puissans n'ayant aucune raison de jouer, ni les plus foibles aucun espoir de profit, c'est un bien pour tous de renoncer à ce qu'ils desireroient, pour s'assurer ce qu'ils possèdent.

CONSIDÉRONS la consommation d'hommes, d'argent, de forces de toute espece, l'épuisement où la plus heureuse guerre jette un État quelconque; & comparons ce préjudice aux avantages qu'il en retire: nous trouverons qu'il perd souvent quand il croit gagner, & que le vainqueur, toujours plus foible qu'avant la guerre, n'a de consolation que de voir le vaincu plus affoibli que lui;

encore cet avantage est - il moins réel qu'apparent; parce que la supériorité qu'on peut avoir acquise sur son adverfaire , on l'a perdue en même tems contre les Puissances neutres , qui , sans changer d'état, se fortifient , par rapport à nous , de tout notre affoiblissement.

SI tous les Rois ne sont pas revenus encore de la folie des conquêtes, il semble au moins que les plus sages commencent à entrevoir qu'elles coûtent quelquefois plus qu'elles ne valent. Sans entrer à cet égard dans mille distinctions qui nous meneroient trop loin , on peut dire en général qu'un Prince , qui , pour reculer ses frontieres , perd autant de ses anciens Sujets , qu'il en acquiert de nouveaux , s'affoiblit en s'aggrandissant; parce qu'avec un plus grand espace à défendre , il n'a pas plus de défenseurs. Or , on ne peut ignorer que , par la maniere dont la guerre se fait aujourd'hui , la moindre dépopulation qu'elle produit est celle qui se fait dans les armées : c'est bien-là la perte apparente & sensible; mais il s'en fait en même tems dans tout l'État une plus grave & plus irréparable que celle des hommes qui meurent , par ceux qui ne naissent

pas , par l'augmentation des impôts , par l'interruption du commerce , par la désertion des campagnes , par l'abandon de l'agriculture : ce mal qu'on n'apperçoit point d'abord , se fait sentir cruellement dans la suite ; & c'est alors qu'on est étonné d'être si foible , pour s'être rendu si puissant,

CE qui rend encore les conquêtes moins intéressantes , c'est qu'on sçait maintenant par quels moyens on peut doubler & tripler sa puissance, non-seulement sans étendre son territoire , mais quelquefois en le resserrant , comme fit très-sagement l'Empereur Adrien. On sçait que ce sont les hommes seuls qui font la force des Rois ; & c'est une proposition qui découle de ce que je viens de dire , que de deux États qui nourrissent le même nombre d'habitans , celui qui occupe une moindre étendue de terre , est réellement le plus puissant. C'est donc par de bonnes Loix , par une sage police , par de grandes vues œconomiques , qu'un Souverain judicieux est sûr d'augmenter ses forces , sans rien donner au hazard. Les véritables conquêtes qu'il fait sur ses voisins , sont les établissemens plus utiles qu'il

forme dans ses États; & tous les Sujets de plus qui lui naissent, sont autant d'ennemis qu'il tue.

IL ne faut point m'objecter ici que je prouve trop, en ce que, si les choses étoient comme je les représente, chacun ayant un véritable intérêt de ne pas entrer en guerre, & les intérêts particuliers s'unissant à l'intérêt commun pour maintenir la Paix, cette Paix devroit s'établir d'elle-même, & durer toujours sans aucune confédération; ce seroit faire un fort mauvais raisonnement dans la présente constitution; car quoiqu'il fût beaucoup meilleur pour tous d'être toujours en Paix, le défaut commun de sûreté à cet égard, fait que chacun ne pouvant s'affurer d'éviter la guerre, tâche au moins de la commencer à son avantage, quand l'occasion le favorise, & de prévenir un voisin, qui ne manqueroit pas de le prévenir à son tour, dans l'occasion contraire; de sorte que beaucoup de guerres, même offensives, sont d'injustes précautions pour mettre en sûreté son propre bien, plutôt que des moyens d'usurper celui des autres. Quelque salutaires que

puissent être généralement les maximes du bien public , il est certain , qu'à ne considérer que l'objet qu'on regarde en Politique , & souvent même en Morale , elles deviennent pernicieuses à celui qui s'obstine à les pratiquer avec tout le monde , quand personne ne les pratique avec lui.

JE n'ai rien à dire sur l'appareil des armes , parce que destitué de fondemens solides , soit de crainte , soit d'espérance , cet appareil est un jeu d'enfans , & que les Rois ne doivent point avoir de poupées. Je ne dis rien non plus de la gloire des Conquérens , parce que , s'il y avoit quelques monstres qui s'affligeassent uniquement pour n'avoir personne à massacrer , il ne faudroit point leur parler raison , mais leur ôter les moyens d'exercer leur rage meurtrière. La garantie de l'article troisième ayant prévenu toutes solides raisons de guerre , on ne sçauroit avoir de motif de l'allumer contre autrui , qui ne puisse en fournir autant à autrui contre nous-mêmes ; & c'est gagner beaucoup , que de s'affranchir d'un risque où chacun est seul contre tous.

QUANT à la dépendance où chacun fera du Tribunal commun, il est très-clair qu'elle ne diminuera rien des droits de la Souveraineté, mais les affermira au contraire, & les rendra plus assurés par l'article troisieme, en garantissant à chacun, non - seulement ses États contre toute invasion étrangere, mais encore son autorité contre toute rébellion de ses Sujets; ainsi les Princes n'en feront pas moins absolus, & leur Couronne en sera plus assurée: de sorte qu'en se soumettant au jugement de la Diète, dans leurs démêlés d'égal à égal, & s'ôtant le dangereux pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, ils ne font que s'assurer de leurs véritables droits, & renoncer à ceux qu'ils n'ont pas. D'ailleurs, il y a bien de la différence entre dépendre d'autrui, ou seulement d'un Corps dont on est membre, & dont chacun est chef à son tour; car en ce dernier cas on ne fait qu'assurer sa liberté, par les garants qu'on lui donne; elle s'aliéneroit dans les mains d'un maître; mais elle s'affermit dans celles des associés. Ceci se confirme par l'exemple du Corps Germanique; car bien que la Souveraineté de ses membres soit altérée à bien

des égards par sa Constitution , & qu'ils soient par conséquent dans un cas moins favorable que ne feroient ceux du Corps Européen , il n'y en a pourtant pas un seul , quelque jaloux qu'il soit de son autorité , qui voulût , quand il le pourroit , s'affurer une indépendance absolue , en se détachant de l'Empire.

REMARQUEZ de plus que le Corps Germanique ayant un Chef permanent , l'autorité de ce Chef doit nécessairement tendre sans cesse à l'usurpation ; ce qui ne peut arriver de même dans la Diète Européenne , où la présidence doit être alternative , & sans égard à l'inégalité de puissance.

A toutes ces considérations, il s'en joint une autre bien plus importante encore pour des gens aussi avides d'argent que le sont toujours les Princes ; c'est une grande facilité de plus d'en avoir beaucoup , par tous les avantages qui résulteront , pour leurs Peuples & pour eux , d'une Paix continuelle , & par l'excessive dépense qu'épargne la réforme de l'état militaire , de ces multitudes de for-

teresses , & de cette énorme quantité de troupes , qui absorbe leurs revenus , & devient chaque jour plus à charge à leurs Peuples & à eux-mêmes. Je sçais qu'il ne convient pas à tous les Souverains de supprimer toutes leurs troupes , & de n'avoir aucune force publique en main pour étouffer une émeute inopinée , ou repousser une invasion subite (a). Je sçais encore qu'il y aura un contingent à fournir à la confédération , tant pour la garde des frontieres de l'Europe , que pour l'entretien de l'armée confédérative , destinée à soutenir , au besoin , les décrets de la Diète. Mais toutes ces dépenses faites , & l'extraordinaire des guerres à jamais supprimé , il resteroit encore plus de la moitié de la dépense militaire ordinaire à répartir entre le soulagement des Sujets , & les coffres du Prince ; de sorte que le Peuple payeroit beaucoup moins ; que le Prince , beaucoup plus riche , seroit en état d'exciter le Commerce , l'Agricul-

(a) Il se présente encore ici d'autres objections ; mais comme l'Auteur du Projet ne se les a pas faites , je les ai rejetées dans l'examen.

ture, les Arts, de faire des établissemens utiles, qui augmenteroient encore la richesse du Peuple & la sienne; & que l'État feroit avec cela dans une sûreté beaucoup plus parfaite que celle qu'il peut tirer de ses armées, & de tout cet appareil de guerre, qui ne cesse de l'épuiser au sein de la Paix.

ON dira peut-être que les Pays frontiers de l'Europe seroient alors dans une position plus désavantageuse & pourroient avoir également des guerres à soutenir, ou avec le Turc, ou avec les Corsaires d'Afrique, ou avec les Tartares.

A cela je répons, 1^o. que ces Pays sont dans le même cas aujourd'hui, & que par conséquent ce ne seroit pas pour eux un désavantage positif à citer, mais seulement un avantage de moins, & un inconvénient inévitable, auquel leur situation les expose. 2^o. Que, délivrés de toute inquiétude du côté de l'Europe, ils seroient beaucoup plus en état de résister au-dehors. 3^o. Que la suppression de toutes les forteresses de l'intérieur de l'Europe, & des frais nécessaires à leur en-

retien , mettroit la confédération en état d'en établir un grand nombre sur les frontières , fans être à charge aux confédérés. 4°. Que ces forteresses construites , entretenues & gardées à frais communs , seroient autant de sûretés & de moyens d'épargne pour les Puissances-frontières , dont elles garantiroient les États. 5°. Que les troupes de la confédération distribuées sur les confins de l'Europe , seroient toujours prêtes à repousser l'agresseur. 6°. Qu'enfin , un Corps aussi redoutable que la République Européenne , ôteroit aux Etrangers l'envie d'attaquer aucun de ses membres ; comme le Corps Germanique , infiniment moins puissant , ne laisse pas de l'être assez pour se faire respecter de ses voisins , & protéger utilement tous les Princes qui le composent.

ON pourra dire encore que les Européens n'ayant plus de guerres entr'eux , l'Art militaire tomberoit insensiblement dans l'oubli ; que les troupes perdroient leur courage & leur discipline ; qu'il n'y auroit plus ni Généraux ni Soldats , & que l'Europe resteroit à la merci du premier venu.

JE reponds qu'il arrivera de deux choses l'une ; ou les voisins de l'Europe l'attaqueront , & lui feront la guerre ; ou ils redouteront la confédération , & la laisseront en paix.

DANS le premier cas , voilà les occasions de cultiver le génie & les talens militaires , d'aguerrir & former des troupes : les armées de la confédération feront à cet égard l'école de l'Europe ; on ira sur la frontiere apprendre la guerre ; dans le sein de l'Europe , on jouira de la Paix ; & l'on réunira par ce moyen les avantages de l'une & de l'autre. Croit-on qu'il soit toujours nécessaire de se battre chez soi , pour devenir guerrier ? & les François sont-ils moins braves , parce que les Provinces de Touraine & d'Anjou ne sont pas en guerre l'une contre l'autre ?

DANS le second cas , on ne pourra plus s'aguerrir , il est vrai : mais on n'en aura plus besoin ; car à quoi bon s'exercer à la guerre , pour ne la faire à personne ? Lequel vaut mieux , de cultiver un Art funeste , ou de le rendre inutile ?

S'il

S'il y avoit un secret pour jouir d'une fanté inaltérable, y auroit-il du bon sens à le rejeter, pour ne pas ôter aux Médecins l'occasion d'acquérir de l'expérience ? Il reste à voir dans ce parallèle, lequel des deux Arts est plus salutaire en soi, & mérite mieux d'être conservé.

QU'ON ne nous menace pas d'une invasion subite ; on sçait bien que l'Europe n'en a point à craindre, & que ce premier venu ne viendra jamais. Ce n'est plus le tems de ces éruptions de Barbares, qui sembloient tomber des nues. Depuis que nous parcourons d'un œil curieux toute la surface de la terre, il ne peut rien venir jusqu'à nous, qui ne soit prévu de très-loin. Il n'y a nulle Puissance au Monde, qui soit maintenant en état de menacer l'Europe entière ; & si jamais il en vient une, ou l'on aura le tems de se préparer, ou l'on fera du moins plus en état de lui résister, étant unis en un corps, que quand il faudra terminer tout-d'un-coup de longs différends, & se réunir à la hâte.

NOUS venons de voir que tous les prétendus inconvéniens de l'état de confédé-

ration bien pesés , se réduisent à rien. Nous demandons maintenant si quelqu'un dans le monde en oseroit dire autant de ceux qui résultent de la maniere actuelle de vuider les différends entre Prince & Prince par le droit du plus fort , c'est-à-dire , de l'état d'impolice & de guerre qu'engendre nécessairement l'indépendance absolue & mutuelle de tous les Souverains dans la société imparfaite qui regne entr'eux dans l'Europe? Pour qu'on soit mieux en état de peser ces inconvéniens , j'en vais résumer en peu de mots le sommaire que je laisse examiner au Lecteur.

1. Nul droit assuré que celui du plus fort.
2. Changemens continuels & inévitables de relations entre les Peuples , qui empêchent aucun d'eux de pouvoir fixer en ses mains la force dont il jouit.
3. Point de sûreté parfaite , aussi long-tems que les voisins ne sont pas soumis ou anéantis.
4. Impossibilité générale de les anéantir , attendu qu'en subjuguant les premiers, on en trouve d'autres.
5. Précautions & frais immenses pour se tenir sur ses gardes.
6. Défaut de force & de défense dans les minorités & dans les révoltes ; car

quand l'État se partage , qui peut soutenir un des partis contre l'autre ? 7. Défaut de sûreté dans les engagements mutuels. 8. Jamais de justice à espérer d'autrui , sans des frais & des pertes immenses , qui ne l'obtiennent pas toujours , & dont l'objet disputé ne dédommage que rarement. 9. Risque inévitable de ses États , & quelquefois de sa vie , dans la poursuite de ses droits. 10. Nécessité de prendre part , malgré soi , aux querelles de ses voisins , & d'avoir la guerre quand on la voudroit le moins. 11. Interruption du Commerce & des ressources publiques , au moment qu'elles sont le plus nécessaires. 12. Danger continuel de la part d'un voisin puissant , si l'on est faible ; & d'une ligue , si l'on est fort. 13. enfin , inutilité de la sagesse où préside la fortune , désolation continuelle des Peuples , affoiblissement de l'État dans les succès & dans les revers , impossibilité totale d'établir jamais un bon gouvernement , de compter sur son propre bien , & de rendre heureux , ni soi , ni les autres.

RÉCAPITULONS de même les avantages de l'Arbitrage Européen pour les Princes confédérés.

1. SURETÉ entiere, que leurs différends présens & futurs seront toujours terminés sans aucune guerre; sûreté incomparablement plus utile pour eux que ne seroit, pour les particuliers, celle de n'avoir jamais de procès.

2. SUJETS de contestations ôtés, ou réduits à très-peu de chose par l'anéantissement de toutes prétentions antérieures, qui compensera les renonciations, & affermira les possessions.

3. SURETÉ entiere & perpétuelle, & de la personne du Prince, & de sa famille, & de ses États, & de l'ordre de succession fixé par les loix de chaque pays, tant contre l'ambition des Prétendants injustes & ambitieux, que contre les révoltes des Sujets rebelles.

4. SURETÉ parfaite de l'exécution de tous les engagemens réciproques entre Prince & Prince, par la garantie de la République Européenne.

5. LIBERTÉ & sûreté parfaite & perpétuelle à l'égard du Commerce tant d'État à État, que de chaque État dans les régions éloignées.

6. SUPPRESSION totale & perpétuelle de leur dépense militaire extraordinaire par terre & par mer en tems de guerre, & considérable diminution de leur dépense ordinaire en tems de paix.

7. PROGRÈS sensible de l'Agriculture & de la population, des richesses de l'État & des revenus du Prince.

8. FACILITÉ de tous les établissemens qui peuvent augmenter la gloire & l'autorité du Souverain, les ressources publiques & le bonheur des Peuples.

JE laisse, comme je l'ai déjà dit, au jugement des Lecteurs, l'examen de tous ces articles, & la comparaison de l'état de paix qui résulte de la confédération, avec l'état de guerre qui résulte de l'impolice Européenne.

SI nous avons bien raisonné dans l'exposition de ce Projet, il est démontré premierement, que l'établissement de la Paix perpétuelle dépend uniquement du consentement des Souverains, & n'offre point à lever d'autre difficulté que leur résistance; secondement, que cet

établissement leur seroit utile de toute maniere , & qu'il n'y a nulle comparaison à faire , même pour eux , entre les inconvéniens & les avantages ; en troisieme lieu , qu'il est raisonnable de supposer que leur volonté s'accorde avec leur intérêt ; enfin , que cet établissement une fois formé sur le plan proposé , seroit solide & durable , & rempliroit parfaitement son objet. Sans doute , ce n'est pas à dire que les Souverains adopteront ce Projet ; (qui peut répondre de la raison d'autrui ?) mais seulement qu'ils l'adopteroient , s'ils consultoient leurs vrais intérêts ; car on doit bien remarquer que nous n'avons point supposé les hommes tels qu'ils devraient être , bons , généreux , défintéressés , & aimant le bien public par humanité ; mais tels qu'ils sont , injustes , avides , & préférant leur intérêt à tout. La seule chose qu'on leur suppose , c'est assez de raison pour voir ce qui leur est utile , & assez de courage pour faire leur propre bonheur. Si , malgré tout cela , ce Projet demeure sans exécution , ce n'est donc pas qu'il soit chimérique ; c'est que les hommes sont insensés , & que c'est une sorte de folie d'être sage au milieu des fous.



PIÈCES
FUGITIVES
DE
M. J. J. ROUSSEAU.

LETTRE

*De M. Rousseau , écrite en 1750 ,
à l'Auteur du Mercure.*

VOUS le voulez , Monsieur ; je ne résiste plus : il faut vous ouvrir un Porte-Feuille qui n'étoit pas destiné à voir le jour , & qui en est très-peu digne. Les plaintes du Public sur ce déluge de mauvais Ecrits dont on l'inonde journellement , m'ont assez appris qu'il n'a que faire des miens ; & de mon côté , la réputation d'Auteur médiocre , à laquelle seule j'aurois pu aspirer , a peu flatté mon ambition. N'ayant pu vaincre mon penchant pour les Lettres , j'ai presque toujours écrit pour moi seul ; & le Public , ni mes amis n'auront pas à se

plaindre que j'aye été pour eux *Recitator acerbus*. Or on est toujours indulgent à soi-même, & des écrits ainsi destinés à l'obscurité, (l'Auteur même eût-il du talent,) manqueront toujours de ce feu que donne l'émulation, & de cette correction dont le seul desir de plaire peut surmonter le dégoût.

UNE chose singuliere, c'est qu'ayant autre fois publié un seul Ouvrage (a), où certainement il n'est point question de Poësie, on me fasse aujourd'hui Poëte, malgré moi; on vient tous les jours me faire compliment sur des Comédies & d'autres Pièces de vers que je n'ai point faites, & que je ne suis pas capable de faire. C'est la conformité du nom de l'Auteur avec le mien, qui m'attire cet honneur. J'en serois flatté, sans doute, si l'on pouvoit l'être des éloges qu'on dérobe à autrui; mais louer un homme de choses qui sont au-dessus de ses forces, c'est le faire songer à son insuffisance.

JE m'étois essayé, je l'avoue, dans

(a) Dissertation sur la Musique moderne.

le genre lyrique, par un Ouvrage loué des Amateurs, décrié des Artistes, & que la réunion de deux Arts difficiles a fait exclure par ceux-ci avec autant de chaleur, que si en effet il eût été excellent; je m'étois imaginé, en vrai Suisse, que pour réussir, il ne falloit que bien faire; mais ayant vû par l'expérience d'autrui, que bien faire est le premier & le plus dangereux obstacle qu'on trouve à surmonter dans cette carrière; & ayant éprouvé moi-même qu'il y faut d'autres talens que je ne puis, ni ne veux avoir, je me suis hâté de rentrer dans l'obscurité qui convient également à mes talens & à mon caractère, & où vous devriez me laisser, pour l'honneur de votre Journal.

JE suis, &c.

Paris, le 25 Juillet 1750.



L'ALLÉE *

DE

SILVIE.

QU'A m'égarer dans ces bocages
 Mon cœur goûte de voluptés !
 Que je me plais sous ces ombrages !
 Que j'aime ces flots argentés !
 Douce & charmante rêverie ,
 Solitude aimable & chérie ,
 Puissiez-vous toujours me charmer !
 De ma triste & lente carrière
 Rien n'adouciroit la misère ,
 Si je cessois de vous aimer.
 Fuyez de cet heureux asyle ,
 Fuyez de mon ame tranquille ,
 Vains & tumultueux projets ;
 Vous pouvez promettre sans cesse
 Et le bonheur & la sagesse ,
 Mais vous ne les donnez jamais.

* C'est le nom d'une promenade solitaire où ces vers ont été composés.

Quoi ! l'homme ne pourra-t-il vivre ,
 A moins que son cœur ne se livre
 Aux soins d'un douteux avenir ?
 Et si le tems coule si vîte ,
 Au lieu de retarder sa fuite ,
 Faut-il encor la prévenir ?
 Oh ! qu'avec moins de prévoyance ,
 La vertu , la simple innocence ,
 Font des heureux à peu de frais !
 Si peu de bien suffit au Sage ,
 Qu'avec le plus léger partage ,
 Tous ses desirs sont satisfaits.
 Tant de soins , tant de prévoyance ,
 Sont moins des fruits de la prudence
 Que des fruits de l'ambition :
 L'homme , content du nécessaire ,
 Craint peu la fortune contraire ,
 Quand son cœur est sans passion.
 Passions , sources de délices ,
 Passions , sources de supplices ,
 Cruels tyrans , doux séducteurs ,
 Sans vos fureurs impétueuses ,
 Sans vos amorces dangereuses ,

La paix feroit dans tous les cœurs.
Malheur au mortel méprisable ,
Qui dans son ame infatiable ,
Nourrit l'ardente soif de l'or !
Que du vil penchant qui l'entraîne ,
Chaque instant , il trouve la peine
Au fond même de son trésor.
Malheur à l'ame ambitieuse ,
De qui l'insolence odieuse
Veut asservir tous les humains !
Qu'à ses rivaux toujours en bute ,
L'abîme apprêté pour sa chute
Soit creusé de ses propres mains.
Malheur à tout homme farouche ,
A tout mortel que rien ne touche
Que sa propre félicité !
Qu'il éprouve dans sa misère ,
De la part de son propre frere ,
La même insensibilité.
Sans doute un cœur né pour le crime
Est fait pour être la victime
De ces affreuses passions ;
Mais jamais du Ciel condamnée ,

On ne vit une ame bien née
 Ceder à leurs séductions.
 Il en est de plus dangereuses ,
 De qui les amorces flatteuses
 Déguisent bien mieux le poison ,
 Et qui toujours dans un cœur tendre
 Commencent à se faire entendre
 En faisant taire la raison ;
 Mais du moins leurs leçons charmantes
 N'imposent que d'aimables loix :
 La haine & ses fureurs sanglantes
 S'endorment à leur douce voix.
 Des sentimens si légitimes
 Seront-ils toujours combattus ?
 Nous les mettons au rang des crimes ,
 Ils devroient être des vertus.
 Pourquoi de ces penchans aimables
 Le Ciel nous fait-il un tourment ?
 Il en est tant de plus coupables ,
 Qu'il traite moins sévèrement !
 O discours trop remplis de charmes !
 Est-ce à moi de vous écouter ?
 Je fais avec mes propres armes

Les maux que je veux éviter.
Une langueur enchanteresse
Me poursuit jusqu'en ce séjour ;
J'y veux moraliser sans cesse ,
Et toujours j'y songe à l'amour.
Je sens qu'une ame plus tranquille ,
Plus exempte de tendres soins ,
Plus libre en ce charmant asyle ,
Philosopheroit beaucoup moins.
Ainsi du feu qui me dévore
Tout sert à fomentier l'ardeur :
Hélas ! n'est-il pas tems encore
Que la paix regne dans mon cœur ?
Déjà de mon septieme lustre
Je vois le terme s'avancer ;
Déjà la jeunesse & son lustre
Chez moi commence à s'effacer.
La triste & sévère Sageffe
Fera bientôt fuir les Amours :
Bientôt la pesante vieillesse
Va succéder à mes beaux jours.
Alors les ennuis de la vie
Chassant l'aimable Volupté,

On verra la Philosophie
 Naître de la nécessité ;
 On me verra , par jalousie ,
 Prêcher mes caduques vertus ,
 Et souvent blâmer par envie
 Les plaisirs que je n'aurai plus.
 Mais malgré les glaces de l'âge ,
 Raison , malgré ton vain effort ,
 Le Sage a souvent fait naufrage
 Quand il croyoit toucher au port.

O sagesse ! aimable chimere !
 Douce illusion de nos cœurs !
 C'est sous ton divin caractère
 Que nous encençons nos erreurs.
 Chaque homme t'habille à sa mode ;
 Sous le masque le plus commode
 A leur propre félicité ,
 Ils déguisent tous leur foiblesse ,
 Et donnent le nom de sagesse
 Au penchant qu'ils ont adopté.

Tel , chez la Jeunesse étourdie ,
 Le Vice instruit par la Folie ,

Et d'un faux titre revêtu ,
 Sous le nom de Philosophie ,
 Tend des pièges à la Vertu.
 Tel dans une route contraire ,
 On voit le fanatique austere
 En guerre avec tous ses desirs ,
 Peignant Dieu toujours en colere ,
 Et ne s'attachant , pour lui plaire ,
 Qu'à fuir la joie & les plaisirs.
 Ah ! s'il existoit un vrai Sage ,
 Que , différent en son langage ,
 Et plus différent en ses mœurs ,
 Ennemi des vils séducteurs ,
 D'une sagesse plus aimable ,
 D'une vertu plus sociable ,
 Il joindroit le juste milieu
 A cet hommage pur & tendre ,
 Que tous les cœurs auroient dû rendre
 Aux grandeurs , aux bienfaits de Dieu !





IMITATION LIBRE
D'une Chanson Italienne de
 MÉTASTASE.

GRACE à tant de tromperies ;
 Grace à tes coquetteries ,
 Nice , je respire enfin.
 Mon cœur , libre de sa chaîne ;
 Ne déguise plus sa peine ;
 Ce n'est plus un songe vain.

TOUTE ma flamme est éteinte :
 Sous une colere feinte
 L'amour ne se cache plus.
 Qu'on te nomme en ton absence ,
 Qu'on t'adore en ma présence ,
 Mes sens n'en sont point émus.

EN paix , sans toi , je sommeille ;
 Tu n'es plus quand je m'éveille
 Le premier de mes desirs.
 Rien de ta part ne m'agite ;
 Je t'aborde & je te quitte ,
 Sans regrets & sans plaisirs.

LE souvenir de tes charmes ,
 Le souvenir de mes larmes
 Ne fait nul effet sur moi.
 Juge enfin comme je t'aime :
 Avec mon rival lui-même
 Je pourrois parler de toi.

SOIS fiere , fois inhumaine ,
 Ta fierté n'est pas moins vaine
 Que le feroit ta douceur.
 Sans être ému , je t'écoute ;
 Et tes yeux n'ont plus de route
 Pour pénétrer dans mon cœur.

D'UN mépris , d'une careffe ,
 Mes plaisirs ou ma tristesse
 Ne reçoivent plus la loi.
 Sans toi j'aime les bocages ;
 L'horreur des antres sauvages
 Peut me déplaire avec toi.

TU me parois encor belle ;
 Mais , Nice , tu n'es plus celle
 Dont mes sens sont enchantés.

Je vois, devenu plus sage,
Des défauts sur ton visage,
Qui me sembloient des beautés.

LORSQUE je brisai ma chaîne,
Dieu, que j'éprouvai de peine !
Hélas ! je crus en mourir !
Mais quand on a du courage,
Pour se tirer d'esclavage
Que ne peut-on point souffrir ?

AINSI du piège perfide,
Un oiseau simple & timide
Avec effort échappé,
Au prix des plumes qu'il laisse
Prend des leçons de sagesse
Pour n'être plus attrapé.

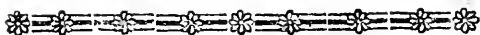
TU crois que mon cœur t'adore,
Voyant que je parle encore
Des soupirs que j'ai poussés ;
Mais tel au port qu'il desire,
Le nocher aime à redire
Les périls qu'il a passés.

LE guerrier couvert de gloire ,
Se plaît, après la victoire ,
A raconter ses exploits ;
Et l'esclave, exempt de peine ,
Montre avec plaisir la chaîne
Qu'il a trainée autrefois.

JE m'exprime sans contrainte ;
Je ne parle point par feinte ,
Pour que tu m'ajoutes foi ;
Et quoi que tu puisses dire ,
Je ne daigne pas m'instruire
Comment tu parles de moi.

TES appas , Beauté trop vaine ,
Ne te rendront pas sans peine
Un aussi fidele Amant.
Ma perte est moins dangereuse ;
Je sçais qu'une autre trompeuse
Se trouve plus aisément.





GIUSEPPE FARSETTI,
Patrizio Veneto, a Gio. Giacomo
 ROUSSEAU, *Cittadino*
Ginevrino.

SERMONE.

S'io non vedessi co' questi occhi, quale
 E quanta hà virtù feggio entro il tuo petto,
 E come l'oro, e le lucenti gemme
 E gli agi, cui sì dietro il mondo corre,
 Disprezzi, e sei Signor di te medesimo;
 Io crederei che avesse il falso scritto
 Di Diogene faggio il secol prisco.
 O spirito degno ! Opra diversa è certo
 Empier le carte di severi detti
 Porgendo filosofici configli ;
 Ed aver l'alma di giustizia piena
 E porre di ragione in uso il lume :
 Questo a te serba il ciel. Già non parl'io
 Per fatti onor, che il suon delle tue lodi

Poco gradisci, e nulla il biasimo curi;
 Ma per far noto il ver la lingua snodo.
 Siegui il tuo nobil corso, anima sciolta
 D'ogni umano legame. Odo chi dice:
 Folle alterigia è che rifiuta l'oro
 Che ricca e larga man ti porge in dono.
 Ma tu, ciò di che duopo alcun non hai
 Rifiuti solo, e duopo hai ben di poco,
 E lieto vivi, e temperato, e faggio;
 Come colui, che vedi, che la chioma
 Colta e sparfa d'odor, gli eletti panni,
 E molte masse di fecondo argento,
 Raro l'uomo beato in terra fanno.
 Ma la cieca età nostra è giunta a tale
 Ch'ammira sol ciò che par bello agli occhi;
 E l'opre generose, e i fatti egregi,
 E l'anima pura e di rimorsi scarca
 Prima fonte e cagion d'ogni ben nostro,
 Contempla appena, o non conosce affatto.

L'UMANA razza, al mio parer, somiglia
 Color che, come il Gelli un tempo hà
 scritto,
 Fur da Circe cangiati in crude fiere;

Che poi , tornar potendo alle lor forme
 È riavere il lor conoscimento ,
 Meglio amar rimaner bestie nel fango.
 Or dimmi quanti nel pantano immerfi
 Di vizj obbrobriosi oggi riscontri ,
 Che a noverargli opra perduta fora ?
 Odio ed amor che mai non differ vero
 Reggono il mondo ; e maschera e belletto
 Copre e traveste le parole e i fatti.
 Ov'è chi scrisse con sì puri inchiostri ;
 » La gola , il sonno , e l'oziose piume
 » Hanno dal mondo ogni virtù sbandita ? »
 Riforga per veder se il suo concetto
 In questa nostra etade al ver s'appone.
 Quindi è che il senso depravato e guasto ;
 Che non può regger di virtute al lume ,
 Omaggio non le rende , e ogni via tenta
 Onde vana e ridicola riesca.

DEH ! Cittadino di città ben retta ,
 E compagno e fratel d'ottime genti
 Ch'amor del giusto hà ragunate insieme ;
 Del tuo fido operar pago e contento
 Vivi ; che la giustizia e la virtude ,

Come di se principio e di se fine,
Vive di se contenta, e non cerca oltre.
Ma stolto ! Il foglio di moral precetti
Spargo, ne ch'io ragiono a te m'avveggiò,
Da cui tanto s'apprende in un sol giorno
Quanto da più volumi in parecchi anni.





AVIS

*A un Anonyme , par J. J.
Rousseau *.*

J'AI reçu le 26 de ce mois , une lettre anonyme datée du 28 Octobre dernier , qui , mal adressée , après avoir été à Genève , m'est revenue à Paris , franche de

* Deux Anonymes avoient écrit à M. Rousseau , l'un par la voie du Mercure , & l'autre par la poste. Le premier , qui étoit un Bordelois , disoit à M. Rousseau : « Puisque la société ne peut changer de face , les Arts lui sont nécessaires , & l'inégalité des conditions inévitable ; pourquoi donc en troubler l'ordre , en portant dans ses membres le découragement & l'esprit d'indépendance ? » Un homme tel que vous , quand il écrit pour les autres , ne doit le faire que pour amuser ou pour instruire. Ainsi , si au lieu d'avoir perdu votre tems à faire deux Discours , vous eussiez fait un opéra comme *le Devin du Village* , il vous auroit une seconde fois gagné les cœurs de tous ceux qui l'auroient connu. «

On verra par l'Avis de M. Rousseau , quel étoit le sujet de la seconde lettre anonyme.

port. A cette lettre étoit joint un écrit pour ma défense, que je ne puis donner au Mercure comme l'Auteur le desire, par des raisons qu'il doit sentir, s'il a réellement pour moi l'estime qu'il m'y témoigne. Il peut donc le faire retirer de mes mains, au moyen d'un billet de la même écriture; sans quoi, sa pièce restera supprimée.

L'AUTEUR ne devoit pas croire si facilement, que celui qu'il réfute, fût citoyen de Genève, quoiqu'il se donne pour tel; car il est aisé de dater de ce pays-là: mais tel se vante d'en être, qui dit le contraire, sans y penser. Je n'ai ni la vanité ni la consolation de croire que tous mes concitoyens pensent comme moi; mais je connois la candeur de leurs procédés: si quelqu'un d'eux m'attaque, ce sera hautement & sans se cacher; ils m'estimeront assez, en me combattant, ou du moins s'estimeront assez eux-mêmes, pour me rendre la franchise dont j'use envers tout le monde. D'ailleurs, eux pour qui cet ouvrage est écrit, eux à qui il est dédié, eux qui l'ont honoré de leur approbation, ne me demanderont point à quoi il est utile: ils ne m'objecteront point, avec beaucoup d'autres, que, quand tout cela

feroit vrai , je n'aurois pas dû le dire , comme si le bonheur de la société n'étoit fondé que sur les erreurs des hommes. Ils y verront , j'ose le croire , de fortes raisons d'aimer leur Gouvernement , des moyens de le conserver , & s'ils y trouvent les maximes qui conviennent au bon & vertueux citoyen , ils ne mépriseront point un écrit qui respire par - tout l'humanité , la liberté , l'amour de la patrie , & l'obéissance aux loix.

QUANT aux habitans des autres pays , s'ils ne trouvent dans cet ouvrage rien d'utile ni d'amusant , il seroit mieux , ce me semble , de leur demander pourquoi ils le lisent , que de leur expliquer pourquoi il est écrit. Qu'un bel esprit de Bordeaux m'exhorte gravement à laisser les discussions politiques pour faire des Opéra , attendu que lui , bel esprit , s'amuse beaucoup plus à la représentation du *Devin du Village* qu'à la lecture du *Discours sur l'inégalité* ; il a raison , sans doute , s'il est vrai qu'en écrivant aux citoyens de Genève , je sois obligé d'amuser les bourgeois de Bordeaux.

QUOI qu'il en soit , en témoignant

ma reconnoissance à mon défenseur, je le prie de laisser le champ libre à mes adversaires; & j'ai bien du regret moi-même, au tems que je perdois autrefois à leur répondre. Quand la recherche de la vérité dégénere en disputes & querelles personnelles, elle ne tarde pas à prendre les armes du mensonge; craignons de l'avilir ainsi. De quelque prix que soit la science, la paix de l'ame vaut encore mieux. Je ne veux point d'autre défense pour mes écrits, que la raison & la vérité; ni pour ma personne, que ma conduite & mes mœurs: si ces appuis me manquent, rien ne me soutiendra; s'ils me soutiennent, qu'ai-je à craindre?

A Paris, le 29 Novembre 1755.



LETTRE

*D'un Bourgeois de Bordeaux ,
à l'Auteur du Mercure.*

MONSIEUR, en lisant votre *Mer-
cure*, j'ai trouvé une lettre de l'illustre
M. Rousseau, où il se défend contre ceux
qui osent attaquer les nouveautés éton-
nantes de ses systêmes. Je n'entre point
dans toutes ces discussions; mais je ne
feindrai pas d'avouer que j'ai été surpris
de la hauteur Stoïque & Lacédémonien-
ne avec laquelle il nous traite. Il nous in-
finue avec une clarté assez dure, que son
dessein n'est ni de nous amuser, ni de
nous instruire. Je lui répons d'abord qu'il
fera l'un & l'autre malgré lui, par la seule
raison que nous nous occupons à le lire :
chose qu'il ne sçauroit empêcher. Tout
le fruit qu'il pourra tirer de sa mauvaise
intention pour nous, c'est de nous dis-
perser de lui être reconnoissans, puisqu'il
ne nous éclaire qu'en protestant qu'il ne
veut pas nous éclairer. C'est un vrai larcin
que nous lui faisons.

MAIS je demande quelle raison lui avons - nous donnée de se fâcher contre nous ? Si quelqu'un de nos concitoyens a mérité sa colere par quelques petits dilemmes embarrassans , mais point incivils , toute la ville qu'il proscriit n'a point de part à cela. Une chose bien certaine , c'est que nous admirons son éloquence comme tout le reste du monde : preuve assez évidente que nous valons quelque chose. Comment peut - il avoir la cruauté de foudroyer ainsi ses admirateurs ?

IL semble nous apprendre qu'il n'écrit que pour Genève : cela veut dire qu'il n'aime qu'elle. J'avouerai que j'avois cru jusqu'ici que le vrai Philosophe étoit l'ami du Monde entier ; qu'il regardoit tous les hommes comme des freres. Qu'il aime Genève , à la bonne heure ; mais nous osons le prier de nous aimer un peu , tout Bordelois que nous pouvons être ; car , après tout , que sçait-il ? peut-être sommes-nous des hommes ?

IL seroit mieux , dit-il , de demander à ceux qui ne sont pas Genevois , & qui ne me goûtent point , pourquoi ils lisent mon ouvrage , que de leur expli-

quer pourquoi il est fait. Les termes dont il se sert pour dire cela, ont un air sentencieux, mais j'ai bien peur qu'ils n'en aient que l'air. 1^o. Il est très-sûr que tout le monde le goûte & l'admire, Genevois ou non; ainsi il se fonde sur une hypothèse fautive. Supposons, comme lui, l'impossible: supposons, dis-je, qu'il eût fait un ouvrage où l'utile & l'amusant ne se trouvassent point, & qu'il dît à ceux qui s'en plaindroient: Pourquoi le lisez-vous? Mais, Monsieur, pourroit-on lui répondre: Je ne prévoyois pas, en prenant votre livre, qu'il ne devoit ni m'amuser ni m'instruire. La réponse seroit bonne, personne n'étant devin.

CEPENDANT, quand je réfléchis à sa sentence, je crois y démêler une idée trop fiere pour être la sienne. Ne voudroit-il pas dire, qu'il est peu de gens qui doivent le lire, c'est-à-dire, qu'il en est peu qui soient dignes de le faire? & puis, en cherchant quels sont ces mortels privilégiés, il semble que ce sont les Genevois, & ceux qui le trouvent instructif & amusant, ou, pour dire la chose comme elle est, ceux qui sont ses approbateurs. Voilà une idée qu'on ne doit pas

attribuer à un Philosophe aussi modeste & aussi bon Logicien que lui. Il est donc de l'équité de convenir que sa sentence ne signifie rien.

AU reste, il ne nous a pas appris à quoi peuvent servir ses systêmes, & quel a été son but en écrivant. J'ai écrit, dira-t-il, pour donner aux Genevois de fortes raisons d'aimer leur gouvernement, pour leur inspirer l'humanité, l'amour de la patrie & de la liberté, & l'obéissance aux loix.

JE crois donc entendre M. Rousseau parlant ainsi à ses concitoyens : Aimez votre gouvernement, car l'homme auroit beaucoup mieux fait de n'en point établir. Aimez vos semblables, car nous avons eu tort de sortir de cet état ancien où nous n'aimions que le repos, une femelle & la nourriture. Aimez votre patrie, puisqu'il est vrai que nous devrions n'en avoir jamais eu d'autre qu'une caverne ou le pied d'un arbre. Soyez libres, attendu que nous sommes à plaindre de n'être plus dépendans d'un Lion ou d'un Ours, qui nous auroit fait fuir devant lui. Enfin obéissez aux loix puisque vous étiez faits
pour

pour n'obéir à aucune. Si les Genevois n'avoient pas de meilleures raisons pour être bons citoyens , nous n'aurions pas admiré , comme nous faisons , la sagesse de leur gouvernement & la pureté de leurs mœurs.

JE sçais bien qu'il pourroit répliquer ; comme Agamemnon : *Seigneur , je ne rends point compte de mes desseins , surtout devant des Adversaires obscurs & indignes de moi , tels que vous êtes ; vous , dont je craindrois de relever la bassesse , si je descendois jusqu'à elle. De plus , que m'importe qu'on m'approuve , ou qu'on me condamne ? Mes approbateurs sont la raison & la vérité , (à Dieu ne plaise que cela soit ,) je n'attends rien de personne. Je foule aux pieds les critiques & les suffrages : Si fractus illabatur orbis impavidum ferient ruinæ.* Tous ces sentimens ont une majesté philosophique qui éblouit ; mais je soupçonne qu'ils sont trop métaphysiques pour être réels. La Nature a mis dans nos cœurs un violent desir d'être estimé de ses semblables ; & je croirois fort que , sans ce desir-là , personne ne se feroit imprimer , pas même M. Rousseau. De plus , répéter

mille & mille fois qu'on méprise l'estime des hommes, c'est répéter qu'on méprise les hommes mêmes. Or, comme le mépris dérive toujours d'une comparaison relative à sa propre personne, dire qu'on méprise les hommes, c'est - à - dire, en termes couverts, qu'on se croit plus qu'eux. Il seroit pourtant un peu violent de se croire le premier homme du monde.

L'AFFECTATION est toujours ridicule. Il y en a, ce me semble, à se proclamer Philosophe par un certain ton altier & crud, qu'on prend un peu trop dans notre siècle. Du moins pour l'être, on ne doit pas traiter son monde d'une manière si hautaine; car alors il paroît qu'on a plus de colere que de philosophie.

POURQUOI, par exemple, répondre par des injures? (Le titre de bel esprit en est une de la manière que M. Rousseau le donne.) Pourquoi, dis-je, ne pas répondre par des raisons? Il n'en avoit point, dira-t-on; il ne falloit donc pas répondre.

JE connois des gens qui ont cru ap-

percevoir dans ses écrits une humeur fort éloignée de cette douceur gracieuse & liante , qui doit être comme l'habit de la véritable vertu. Je n'ai garde d'être de leur avis ; & je suis persuadé que M. Rousseau est aussi aimable par son caractère , qu'il est estimable par ses mœurs , & admirable par ses écrits ; mais je suis obligé de convenir que cet avis où il répond si durement , a été écrit dans quelque quart-d'heure d'inquiétude ; & je gagerois que sa santé n'étoit pas bien disposée dans ce moment-là.

JE finirai par l'avertir que l'indisposition où il pouvoit être alors , lui a empêché de faire assez d'attention à la lettre qu'on lui écrit ; en sorte qu'il ne lui a pas fait l'honneur de l'entendre. On ne l'exhorte pas à quitter les discussions politiques pour faire des Opera ; on s'intéresse trop à sa gloire pour exiger de lui une pareille chute ; on croit même que la Littérature perdrait trop , s'il n'étoit que Poète ; & qu'en cas qu'il ne fût que Musicien , la Musique ne gagneroit pas autant que l'Éloquence a déjà gagné à être cultivée par lui. On a voulu lui dire seulement , qu'il vaut mieux ne faire qu'a-

muser , que de donner des instructions fondées sur des principes aussi dangereux que les siens ; d'où dérive naturellement la conséquence , que l'homme n'a été fait ni pour une Morale , ni pour une Religion ; conséquence que la droiture pieuse de son cœur défavoueroit assurément. Du reste , on l'exhorte à poursuivre ses recherches , & sur-tout à prétendre aux découvertes neuves , sans aimer les nouveautés. Cet avis , ce n'est point les Bordelois seuls qui le lui donnent ; les Genevois , j'ose le dire , le lui donnent aussi.

JE ne crois pas avoir rien dit de choquant à M. Rousseau ; & je viens de relire ma lettre , pour voir s'il m'est échappé la moindre chose qui démentît les sentimens d'estime , d'admiration , & même de respect , dont je suis pénétré pour lui. Je suis même si assuré de la noblesse & de la candeur de ses sentimens , que je suis persuadé qu'il consentira lui-même à ce que cette lettre soit insérée dans votre Mercure ; honneur que je vous supplie de lui accorder.

De Bordeaux , le 14 Janvier 1756.



R E P O N S E

*De M. Rousseau à M. de Boissy ,
qui lui avoit communiqué
la Lettre précédente.*

M O N S I E U R ,

J E remercie très-humblement M. de Boissy , de la bonté qu'il a eue de me communiquer cette Piece. Elle me paroît agréablement écrite; affaisonnée de cette ironie fine & plaisante, qu'on appelle, je crois, *de la politesse*, & je ne m'y trouve nullement offensé. Non-seulement je consens à sa publication; mais je desire même qu'elle soit imprimée dans l'état où elle est, pour l'instruction du Public & la mienne. Si la Morale de l'Auteur paroît plus saine que sa Logique, & ses avis meilleurs que ses raisonnemens, ne feroit-ce point que les défauts de ma personne se voient bien mieux que les erreurs de mon livre? Au reste, toutes les

horribles choses qu'il y trouve, lui montrent, plus que jamais, qu'il ne devrait pas perdre son tems à le lire.

ROUSSEAU.

A Paris, le 24 Janvier 1756.



L E T T R E

*De M. J. J. ROUSSEAU à
M. FAVRE, premier Syndic
de la République de Genève,
par laquelle M. ROUSSEAU
abdique à perpétuité son droit de
Bourgeoisie & de Cité dans la
Ville & République de Genève.*

MONSIEUR,

REVENU du long étonnement où
m'a jetté, de la part du Magnifique Con-
seil, le procédé que j'en devois le moins
attendre, je prends enfin le parti que
l'honneur & la raison me prescrivent,
quelque cher qu'il en coûte à mon cœur.

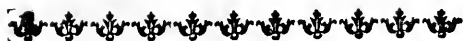
JE vous déclare donc, Monsieur, & je
vous prie de déclarer, de ma part, au Ma-
gnifique Conseil, que j'abdique à perpétuité
mon droit de Bourgeoisie & de Cité dans
la Ville & République de Genève. Ayant

Q*u**

rempli, de mon mieux, les devoirs attachés à ce titre, sans jouir d'aucun de ses avantages, je ne crois point être en reste envers l'État en le quittant. J'ai tâché d'honorer le nom *Genevois*; j'ai tendrement aimé mes compatriotes; je n'ai rien oublié pour me faire aimer d'eux; on ne sçauroit plus mal réussir; je veux leur complaire jusques dans leur haine. Le dernier sacrifice qui me reste à leur faire, est celui d'un nom qui me fut si cher. Mais, Monsieur, ma Patrie, en me devenant étrangere, ne peut me devenir indifférente: je lui reste toujours attaché par un tendre souvenir, & je n'oublie d'elle que ses outrages. Puisse-t-elle prospérer toujours, & voir augmenter sa gloire! Puisse-t-elle abonder en Citoyens meilleurs & sur-tout plus heureux que moi!

RECEVEZ, je vous prie, Monsieur; les assurances de mon profond respect *.

* Il fut résolu qu'on accepteroit purement & simplement la renonciation de M. Rousseau, aux droits de Cité & de Bourgeoisie, & que sa lettre seroit insérée dans les registres.



L E T T R E

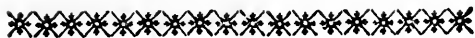
De M. J. J. ROUSSEAU à Monsieur DE GINGINS de Moiry, Membre du Conseil Souverain de la République de Berne, & Seigneur Baillif à Yverdon.

Vitam impendere vero.

J'USE, Monsieur, de la permission que vous m'avez donnée de rappeler à votre souvenir un homme dont le cœur, plein de vous & de vos bontés, conservera toujours chèrement les sentimens que vous lui avez inspirés. Tous mes malheurs me viennent d'avoir trop bien pensé des hommes ; ils me font sentir combien je m'étois trompé. J'avois besoin, Monsieur, de vous connoître, vous & le petit nombre de ceux qui vous ressemblent, pour ne pas rougir d'une erreur qui m'a coûté si cher. Je sçavois qu'on ne pouvoit dire impunément la vérité dans ce siècle, ni peut-être dans aucun autre ; je m'attendois

à souffrir pour la cause de Dieu ; mais je ne m'attendois pas , je l'avoue , aux traitemens inouïs que je viens d'éprouver. De tous les maux de la vie humaine l'opprobre & les affronts sont le seul auquel l'honnête homme n'est point préparé. Tant de barbarie & d'acharnement m'ont surpris au dépourvu. Calomnié publiquement par des hommes établis pour venger l'innocence , traité comme un malfaiteur dans mon propre pays que j'ai tâché d'honorer , poursuivi , chassé d'asyle en asyle , j'avois l'ame émue & troublée ; j'étois découragé sans vous. Homme illustre & respectable , vos consolations m'ont fait oublier ma misere ; vos discours ont élevé mon cœur ; votre estime m'a mis en état d'endemeurer toujours digne. J'ai plus gagné par votre bienveillance , que perdu par mes malheurs ; vous me la conserverez , Monsieur , je l'espere , malgré les harlemens du fanatisme & les adroites noirceurs de l'impiété : vous êtes trop vertueux , pour me haïr d'oser croire en Dieu , & trop sage , pour me punir d'user de la raison qu'il m'a donnée.

Motiers , le 21 Juillet 1762.



R É P O N S E

*De M. ROUSSEAU à une Lettre
d'un de ses Concitoyens , du 26
Mai 1763.*

JE vois, Monsieur, par la lettre dont vous m'avez honoré le 18 de ce mois, que vous me jugez bien légèrement dans mes disgrâces : il en coûte si peu d'accabler les malheureux, qu'on est presque toujours disposé à leur faire un crime de leurs malheurs.

VOUS dites que vous ne comprenez rien à ma démarche : elle est pourtant aussi claire que la triste nécessité qui m'y a réduit. Flétri publiquement dans ma patrie, sans que personne ait réclamé contre cette flétrissure, après 10 mois d'attente, j'ai dû prendre le seul parti propre à conserver mon honneur si cruellement offensé; c'est avec la plus vive douleur que je m'y suis déterminé, mais que pouvois-je faire ? Demeurer volontairement membre de l'État après ce qui

s'étoit passé, n'étoit-ce pas consentir à mon deshonneur ?

JE ne comprends pas comment vous m'osez demander ce que m'a fait la patrie ? Un homme aussi éclairé que vous ignore-t-il que toute démarche publique, faite par le Magistrat, est censée faite par tout l'État, lorsqu'aucun de ceux qui ont droit de la désavouer, ne la désavoue ; je ne dois pas seulement compte de moi aux Genevois, je le dois à moi-même, au Public, *dont j'ai le malheur d'être connu, à la postérité de qui je le serai peut-être.* Si j'étois assez sot pour vouloir persuader au reste de l'Europe que les Genevois ont désapprouvé la conduite de leurs Magistrats, ne s'y moqueroit-on pas de moi ? Ne sçavons-nous pas, me diroit-on, que la Bourgeoisie a droit de faire des représentations dans toutes les occasions où elle croit les loix lésées, & où elle improuve la conduite de ses Magistrats ? Qu'a-t-elle fait dans celle-ci, depuis près d'un an que vous avez attendu ? Si 5 ou 6 Bourgeois seulement eussent protesté, on pourroit vous croire sur les sentimens que vous leur prêtez ; cette démarche étoit facile, lé-

gitime ; elle ne troublait point l'ordre public ; pourquoi donc ne l'a-t-on pas faite ? Le silence de tous ne dément-il pas vos assertions ? Montrez-nous le signe du désaveu que vous leur prêtez. Voilà , Monsieur , ce que l'on me diroit , & ce que l'on auroit raison de me dire ; on ne juge pas des hommes sur leurs pensées , mais sur leurs actions : il y avoit , peut-être , divers moyens de me venger de l'outrage ; mais il n'y en avoit qu'un de le repousser sans vengeance , c'est celui que j'ai pris ; ce moyen , qui ne fait du mal qu'à moi , doit-il m'attirer des reproches au lieu de consolations que je devois attendre ? Vous me dites que je n'avois point le droit de demander l'abdication de ma bourgeoisie ; mais le dire n'est pas le prouver : nous sommes bien loin de compte , car je n'ai point prétendu demander cette abdication , mais la donner : j'ai assez étudié mes droits pour les connoître , quoique je ne les aye exercés qu'une fois seulement pour les abdiquer : ayant pour moi l'usage de tous les Peuples , l'autorité de la raison , du droit naturel , de Grotius , de tous les Jurisconsultes , & même l'aveu du Conseil , je ne suis pas obligé de me ré-

gler sur votre erreur. Chacun sçait que tout pacte dont une des parties enfreint les conditions , devient nul pour l'autre : quand je devois tout à la patrie , ne me devoit-elle donc rien ? J'ai payé ma dette; a-t-elle payé la sienne ? On n'a jamais droit de la déserter, je l'avoue; mais quand elle nous rejette , on a toujours droit de la quitter ; on le peut dans les cas que j'ai spécifiés , & même on le doit dans le mien. Le serment que j'ai fait envers elle , elle l'a fait envers moi : en violant ses engagemens , elle m'affranchit des miens ; & en me les rendant ignominieux , elle me fait un devoir d'y revenir. Vous dites que , si des Citoyens se présentoient au Magnifique Conseil pour demander pareille chose , vous ne seriez pas surpris qu'on les incarcérât : ni moi non plus , je n'en serois pas surpris , parce que rien d'injuste ne doit surprendre de la part de ceux qui ont la force en main. Mais bien qu'une loi (qu'on n'observera jamais) défende au Citoyen qui veut demeurer tel , de sortir sans congé du territoire , comme on n'a pas droit de demander l'usage d'un droit qu'on a , quand un Genevois veut quitter sa patrie pour aller s'établir dans un pays étranger , personne ne songe à lui en

faire un crime , & on ne l'incarcere pas pour cela ; il est vrai qu'ordinairement cette renonciation n'est pas solennelle ; mais c'est qu'ordinairement ceux qui la font , n'ayant pas reçu des affronts publics , n'ont pas besoin de renoncer publiquement à la société qui les leur a faits. J'ai attendu , j'ai médité , j'ai cherché long-tems d'éviter une demarche qui m'a déchiré. Je vous avois confié mon honneur , ô Genevois ! & j'étois tranquille ; mais vous avez si mal gardé ce dépôt , que vous m'avez forcé de vous l'ôter. Mes bons anciens compatriotes , que j'aimerai toujours malgré votre ingratitude , de grace , ne me forcez point par vos propos durs & mal-honnêtes de faire publiquement mon apologie : épargnez-moi , dans ma misere , la douleur de me défendre à vos dépens.

SOUVENEZ-VOUS , Monsieur , que c'est malgré moi que je suis réduit à vous répondre sur ce ton ; la vérité dans cette occasion n'en a pas deux : si vous m'attaquiez moins rudement , je ne chercherois qu'à verser mes peines dans votre sein. Votre amitié me sera toujours chere ;

je me ferai toujours un devoir de la cultiver ; mais je vous conjure , en m'écrivant , de ne me la pas rendre si cruelle , & de mieux consulter votre bon cœur : je vous embrasse de tout le mien.





L E T T R E

De M. JEAN-JACQUES ROUSSEAU , contenant une déclaration de ses sentimens , en matiere de foi , adressée à M. le Professeur de MONTMOLLIN , Pasteur de l'Eglise de Motiers , avant la premiere Communion de M. ROUSSEAU dans cette Eglise.

M O N S I E U R ,

LE respect que je vous porte , & mon devoir , comme votre Paroissien , m'obligent , avant que d'approcher de la Sainte Table , de vous faire de mes sentimens , en matiere de foi , une déclaration devenue nécessaire par l'étrange préjugé pris contre un de mes écrits.

Tome V.

R

IL est fâcheux que les Ministres de l'Evangile se fassent, en cette occasion, les vengeurs de l'Eglise Romaine, faute d'avoir voulu m'entendre, ou faute même de m'avoir lu. Comme vous n'êtes pas, Monsieur, dans ce cas-là, j'attends de vous un jugement plus équitable. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage porte en soi tous ses éclaircissemens; & comme je ne pourrois l'expliquer que par lui-même, je l'abandonne, tel qu'il est, au blâme ou à l'approbation des Sages, sans vouloir ni le défendre ni le désavouer.

ME bornant donc à ce qui regarde ma personne, je vous déclare, Monsieur, avec respect, que, depuis ma réunion à l'Eglise dans laquelle je suis né, j'ai toujours fait de la Religion Chrétienne Réformée une profession d'autant moins suspecte, que l'on n'exigeoit de moi, dans le pays où j'ai vécu, que de garder le silence & laisser quelques doutes à cet égard, pour jouir des avantages civils dont j'étois exclus par ma Religion. Je suis attaché de bonne foi à cette Religion véritable & sainte, & je le serai jusqu'à mon dernier soupir. Je

desire d'être toujours uni extérieurement à l'Eglise, comme je le suis dans le fond de mon cœur; & quelque consolant qu'il soit pour moi de participer à la Communion des Fideles, je le desire, je vous proteste, autant pour leur édification, que pour mon propre avantage; car il n'est pas bon que l'on pense qu'un homme de bonne foi, qui raisonne, ne peut être un membre de Jesus-Christ.

J'IRAI, Monsieur, recevoir de vous une réponse verbale, & vous consulter sur la maniere dont je dois me conduire en cette occasion, pour ne donner ni surprise au Pasteur que j'honore, ni scandale au troupeau que je voudrois édifier.





E X T R A I T

D'un Ouvrage intitulé : Représentations des Citoyens & Bourgeois de Genève, au premier Syndic de cette République, avec les réponses du Conseil à ces Représentations ; vol. in-8°. 1763.

LE samedi, 18 Juin 1763, les Citoyens & Bourgeois de Genève remirent au premier Syndic de cette République, une première représentation respectueuse, par laquelle ils réclamoient contre le jugement rendu par le Magnifique Conseil contre M. Rousseau, & deux de ses Ouvrages (*Emile* & le *Contrat social*), sans qu'il eût été ouï ni appelé, & malgré la disposition formelle des statuts ecclésiastiques de Genève.

ON se propose de prouver dans cette *respectueuse représentation*, que la plainte de M. Rousseau, & sa renonciation au

droit de Cité & de Bourgeoisie étoient fondées. 1^o. Les Edits ecclésiastiques de Genève portent, « que s'il y a quel-
 » qu'un qui dogmatise contre la doctrine
 » reçue, qu'il soit appelé au Consistoire,
 » pour que l'on en confere avec lui;
 » s'il se range, qu'on le supporte sans
 » scandale ni diffame; s'il est opiniâtre,
 » qu'on l'admoneste par quelques fois, pour
 » essayer à le réduire: si l'on voit enfin
 » qu'il soit besoin de plus grande sévérité,
 » qu'on lui interdise la Sainte Cène, &
 » qu'on en avertisse le Magistrat, afin
 » d'y pourvoir. » On reprend tous les
 points de ce reglement; & l'on fait voir
 qu'on n'en a observé aucun dans la con-
 damnation de M. Rousseau à Genève.

2^o. Les Citoyens & les Bourgeois de
 cette Ville déclarent encore, que bien loin
 d'avoir remarqué que les Ouvrages de
 M. Rousseau tendent à détruire le Gou-
 vernement de leur République, ils ont
 observé au contraire avec une vraie sa-
 tisfaction, que cet Auteur ne laisse échapper
 aucune occasion d'en faire l'éloge.
 Mais, ajoutent les représentans, quand
 les écrits attaqueroient notre constitution,
 la Sentence portée contre lui ne seroit

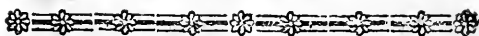
» pas moins illégale , puisqu'il n'a été ni
 » oui , ni appelé. » C'est ce qu'on en-
 » prend de prouver par des passages ,
 » par des citations & des raisonnemens
 » qu'il faut lire dans l'Ouvrage même ,
 » si l'on prend intérêt à cette question.

LE Conseil de Genève ayant lu ces
représentations , donna des éclaircisse-
 mens relatifs aux objets qu'elles contien-
 nent. Le but de ces éclaircissements est
 de justifier sa conduite dans la condam-
 nation des écrits de M. Rousseau. Le
 Conseil prétend que « ce n'est pas man-
 » quer à la règle qui veut qu'on ne con-
 » damne personne sans l'entendre , que
 » de condamner des livres , après en
 » avoir pris lecture , & les avoir exa-
 » minés suffisamment ; que cet examen
 » & la persuasion qui en résulte , est la
 » seule condition requise & usitée pour
 » les jugemens qui flétrissent les livres. . . .
 » Que l'article des Ordonnances ecclésia-
 » stiques n'est applicable qu'à une per-
 » sonne qui dogmatise , & non un ju-
 » gement concernant un livre contraire
 » à la Religion ; livre dont le délit existe
 » sans cesse , &c. qu'en jugeant ces livres
 » il n'a pas été possible de ne jeter au-

» cun regard sur celui qui en étoit pré-
 » sumé l'Auteur ; que la résolution qu'on
 » a pris sur sa personne , au cas qu'il vînt
 » à Genève , n'est ni un jugement ni
 » une sentence , mais un simple appoin-
 » tement provisoire qui n'a rien d'irrè-
 » gulier ; appointment qui laissoit dans
 » leur entier les exceptions & défenses
 » de M. Rousseau. »

LES Bourgeois & Citoyens de Genève n'acquiescerent point à cette réponse ; ils insisterent par une nouvelle *représentation respectueuse*, datée du 8 Août 1763, & dont le but est de montrer que les raisons du Magnifique Conseil ne sont pas fondées. Cette seconde *représentation* est beaucoup plus étendue que la première ; aussi la réponse qu'y fit le Conseil , le 11 Octobre suivant, est-elle très-longue ; & c'est par elle que finit ce volume dans lequel on n'apprend point quel sera le résultat de cette affaire qui paroît intéresser beaucoup les Genevois.





EXTRAIT

*D'une Lettre de M. de Montclar,
Procureur - Général au Parle-
ment de Provence, le 18 Mai
1763, au sujet d'un Ouvrage
de M. Rousseau.*

JE vous rends mille graces, Monsieur, de l'Écrit que vous m'avez envoyé; quoiqu'en lisant les ouvrages de ce grand Homme, je ne sois pas toujours de son avis, j'admire toujours ce qui sort de sa plume.

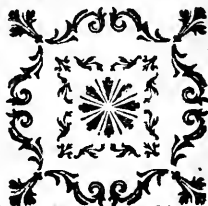
IL a souvent soutenu des paradoxes avec un génie surprenant, une chaleur & un agrément de style dont je n'avois pas d'idée avant lui. Mais quand il est dans le vrai, quand il combat des erreurs, & des préjugés, sans passer dans l'excès contraire, il est supérieur à lui-même, & inimitable pour tout autre.

IL y a des morceaux dans cet Écrit, dans *Emile*, dans sa Lettre sur les Spectacles & dans tous ses Ouvrages, qu'on ne

peut se lasser de lire & d'admirer , & qui portent la conviction par la force du raisonnement , en même temps qu'ils enchantent par les traits du pinceau ; c'est ce qui augmente mon dépit , lorsque je crois qu'il va trop loin : il me semble que pour détromper les hommes de leurs erreurs , il faudroit rester plutôt en-deçà , que d'aller au-delà des vérités qu'on veut rétablir : quand on donne de si fortes secouffes à l'esprit humain. , on est obligé de ne rien outrer , & de ne donner prise sur rien : l'amour-propre saisit volontiers les plus légers défauts de justesse dans ceux qui combattent nos opinions ; il en prend prétexte pour refuser toute croyance. Au surplus , si j'ai la plus haute idée des talens de M. Rousseau , je fais aussi beaucoup de cas de sa personne.

J'AI été enthousiasmé de tout ce qu'il dit pour prouver qu'il y a un Dieu : & je connois assez mon siècle , pour sçavoir le meilleur gré du monde à M. Rousseau , de la profession ouverte qu'il fait de cette croyance , & de sa persévérance à enseigner qu'il y a un bien & un mal moral. Je n'avois pas attendu son der-

nier Écrit, pour penser que, s'il avoit voulu être Athée, il auroit beaucoup plus de partisans ; tout ce qu'il dit à cet égard, ne m'avoit point échappé avant de l'avoir lu.





SUPPLÉMENT

*Au quatrieme Tome du recueil des
Œuvres de M. Rousseau.*



EXTRAIT

*D'un Écrit de M. MARMONTEL ;
intitulé : L'Apologie du Théâtre.*

LORSQUE nous avons rendu compte des différentes Brochures composées contre la Lettre de M. Rousseau sur les Spectacles , nous avons oublié de parler de l'*Apologie du Théâtre* , par M. Marmon- tel , dont l'extrait devoit naturellement être placé dans le quatrieme volume , parmi les autres réfutations de la Lettre de M. Rousseau.

M. MARMONTEL suit son adverfaire pas-à-pas ; il examine , releve & entreprend de réfuter presque toutes les propositions de cette Lettre. On jugera de sa maniere de procéder , par le peu que nous en allons extraire.

Si les chef-d'œuvres de Corneille & de Moliere étoient encore à paroître , dit M. Rousseau , ils tomberoient infailliblement aujourd'hui ; & si le Public les admire encore , c'est plus par honte de s'en dédire , que par un vrai sentiment de leurs beautés.

A cela M. Marmontel répond : « M. Rousseau a-t-il pu croire , a-t-il voulu nous persuader que nous faisons semblant de rire , de pleurer , de frémir à ces Spectacles ? & le Public , pour sçavoir s'il est ému , sera-t-il obligé de demander , comme ce jeune étranger à son Mentor : Mon Gouverneur , ai-je bien du plaisir ? »

LA Poétique du Théâtre prétend purger les passions en les excitant , dit M. Rousseau ; mais j'ai peine à bien concevoir cette regle , continue-t-il. Seroit-ce que , pour devenir tempérant & sage , il faut commencer par être furieux & fou ?

M. MARMONTEL lui répond : « A Sparte , pour préserver les enfans des

» excès du vin , on leur faisoit voir des
 » esclaves dans l'ivresse. L'état honteux
 » de ces esclaves , inspiroit aux enfans la
 » crainte ou la pitié , ou l'une & l'autre
 » en même tems ; & ces passions étoient
 » les préservatifs du vice qui les avoit
 » fait naître. »

M. ROUSSEAU dit : Je doute que tout
 homme à qui l'on exposera d'avance les
 crimes de Phédre & de Médée , ne les
 déteste plus encore au commencement
 qu'à la fin de la Piece ; & si ce doute
 est fondé , que faut-il penser de cet effet
 si vanté du Théâtre ?

M. MARMONTEL répond : « Ce ne
 » sont pas les crimes , ce sont les crimi-
 » nels que l'on déteste moins à la fin de
 » la Piece. L'art du Théâtre les rappro-
 » che de nous , en les conduisant pas-à-
 » pas , & par des passions qui nous sont
 » naturelles , aux forfaits monstrueux dont
 » nous sommes épouvantés ; & c'est en
 » cela même , que les exemples du dan-
 » ger des passions nous deviennent per-
 » sonnels. Une mere qui égorge ses en-
 » fans , une femme incestueuse & adul-
 » tere , qui rejette sur l'objet vertueux de

» cet amour détestable , toute l'horreur
 » qu'elle doit inspirer ; ces caracteres ,
 » seulement annoncés , sont aussi éloignés
 » de nous , que celui d'une lionne ou
 » d'une vipere : il n'est point de femme
 » qui appréhende de tomber dans cet
 » excès d'égarement. Mais quand les
 » gradations en sont bien ménagées ,
 » quand on voit l'ame de Phédre ou de
 » Médée agitée des mêmes sentimens qui
 » s'élevent en nous , susceptible des mê-
 » mes retours , combattue des mêmes
 » remords , s'engager peu-à-peu & se
 » précipiter enfin dans des crimes qui
 » révoltent la Nature , nous les plai-
 » gnons comme nos semblables ; & ce
 » retour sur nous-mêmes , qui est le
 » principe de la pitié , est aussi celui de
 » la crainte. »

M. ROUSSEAU. Les actions atroces ,
 présentées dans la Tragédie , sont dan-
 gereuses , en ce qu'elles accoutument
 les yeux du Peuple à des horreurs qu'il
 ne devrait pas même connoître , & à
 des forfaits qu'il ne devrait pas supposer
 possibles.

M. MARMONTEL. 1°. « Le fait dé-

» montre que , si les yeux du Peuple s'y
 » accoutument , son cœur ne s'y accou-
 » tume pas. M. Rousseau reconnoît le
 » Peuple François pour le plus doux &
 » le plus humain qui soit sur la terre ; il
 » y a cependant bien des années que ce
 » Peuple voit Horace poignarder sa sœur,
 » Agamemnon immoler sa fille , Oreste
 » égorger sa mere. 2°. Au lieu de pren-
 » dre l'inutile soin de cacher au Peuple
 » la possibilité des actions atroces , il faut
 » qu'il sache que l'homme , dans l'excès
 » de sa passion , est capable de tout , afin
 » de lui faire détester cette passion qui
 » le rend féroce. Voilà quel est le but
 » & l'objet de la Tragédie ; tous les grands
 » maîtres l'ont rempli. »

M. ROUSSEAU. C'est un grand vice
 d'être avare & de prêter à usure ; mais
 n'en est-ce pas un plus grand encore , à
 un fils de voler son pere , de lui man-
 quer de respect , de lui faire mille insultans reproches ; & , quand ce pere irrité
 lui donne sa malédiction , de répondre
 d'un air goguenard , qu'il n'a que faire
 de ses dons ? Si la plaisanterie est excel-
 lente , en est-elle moins punissable ? &
 la Piece où l'on fait aimer le fils insolent

qui l'a faite , en est-elle moins une école de mauvaises mœurs ?

M. MARMONTEL. « Supposons que ,
 » dans un sermon , l'Orateur dît à l'a-
 » vare : Vos enfans sont vertueux , sen-
 » sibles , reconnoissans , nés pour être
 » votre consolation. En leur refusant tout,
 » en vous défiant d'eux , en les faisant
 » rougir du vice honteux qui vous do-
 » mine , sçavez-vous ce que vous faites ?
 » Votre inflexible dureté lasse & rebute
 » leur tendresse : ils ont beau se souvenir
 » que vous êtes leur pere ; si vous oubliez
 » qu'ils sont vos enfans , le vice l'em-
 » portera sur la vertu , & le mépris dont
 » vous vous chargez , étouffera le res-
 » pect qu'ils vous doivent. Réduit à l'al-
 » ternative , ou de manquer de tout , ou
 » d'anticiper sur votre héritage par des
 » ressources ruineuses , ils dissiperont en
 » usure , ce qu'en usure vous accumu-
 » lez. Leurs valets se liguèrent pour dé-
 » rober à votre avarice , les secours que
 » vos enfans n'ont pu obtenir de votre
 » amour. La dissipation & le larcin fe-
 » ront le fruit de vos épargnes ; & vos
 » enfans , devenus vicieux par votre faute
 » & pour votre supplice , seront encore
 » intéressans

» intéressans pour le Public que vous ré-
 » voltez. Je demande si cette leçon seroit
 » scandaleuse ? Eh bien ! ce qu'annon-
 » ceroit l'Orateur , le Poëte n'a fait que
 » le peindre ; & la comédie de Moliere
 » n'est autre chose que cette Morale en
 » action. Ni l'Orateur ni le Poëte ne
 » veulent encourager par-là les enfans à
 » manquer à ce qu'ils doivent à leurs
 » peres ; mais tous les deux veulent ap-
 » prendre aux peres à ne pas mettre à
 » cette cruelle épreuve la vertu de leurs
 » enfans ».

M. ROUSSEAU. Les imbécilles Spec-
 tateurs vont apprendre des femmes au
 Théâtre , ce qu'ils ont pris soin de leur
 dicter. Parcourez la plûpart des Pieces
 modernes , c'est toujours une femme qui
 sçait tout , qui fait tout. La Bonne est
 sur le Théâtre , & les enfans sont au Par-
 terre.

M. MARMONTEL. « Quand on met
 » au Théâtre Didon , Sémiramis , Elisa-
 » beth , il faut bien supposer qu'elles
 » sçavoient quelque chose : ces femmes-
 » là n'étoient pas des enfans. Quand on
 » peint des femmes bien nées , il faut

» bien qu'elles aient des principes d'hon-
 » nêteté, de vertu, d'humanité. La Na-
 » ture leur tient, je crois, le même lan-
 » gage qu'à nous; le monde leur donne
 » les mêmes connoissances; & il est vrai-
 » semblable qu'elles l'étudient avec d'au-
 » tant plus d'attention, qu'elles sont
 » moins préoccupées. »

M. ROUSSEAU. Qu'un jeune homme n'ait vû le monde que sur la Scène, le premier moyen qui s'offre à lui pour aller à la vertu, est de chercher une maîtresse qui l'y conduise, espérant bien trouver une Constance ou une Cénie tout au moins.

M. MARMONTEL. « Je veux que ce
 » jeune homme n'ait vû au Théâtre que
 » des Constances, des Cénies; qu'il n'y
 » ait vû peindre l'amour qu'intéressant &
 » vertueux: l'ame pleine de ces idées,
 » il cherchera une Cénie, une Constan-
 » ce; mais est-ce dans la société des fem-
 » mes perdues, qu'il ira la chercher? Le
 » suppose-t-on assez insensé? Ne faut-il
 » pas s'abstenir aussi d'exposer sur le Théâ-
 » tre l'amitié pure & sainte, de peur que
 » quelque jeune homme, épris de ses char-

» mes , ne la cherche parmi des fri-
 » pons ? La Jeunesse , facile & crédule ,
 » donne souvent dans le piège d'un faux
 » amour , comme dans celui d'une fausse
 » amitié ; mais est-ce pour avoir appris
 » au Spectacle à discerner le véritable ?
 » Comment s'y prendroit M. Rousseau
 » lui-même , pour éclairer un jeune hom-
 » me dans le choix d'un objet d'ê-
 » tre aimé ? Vous connoîtrez , lui diroit-
 » il , une femme honnête à ses principes ,
 » à ses sentimens , au caractère de son
 » amour. Si elle est plus occupée que
 » vous-même de vos devoirs & de votre
 » gloire , de vos talens & de vos vertus ;
 » si elle prend soin d'embellir votre ame ,
 » & de vous rendre plus cher à ses yeux
 » en vous rendant plus estimable ; voilà
 » l'objet qui doit vous attacher. C'est la
 » leçon qu'il lui donneroit ; & cette le-
 » çon est celle du Théâtre. Il ajouteroit
 » à ce Tableau le contraste d'une femme
 » impérieuse & vaine , qui veut que tout
 » cede à ses caprices ; que tout soit sacri-
 » fié à sa fantaisie & à ses plaisirs ; qui
 » ne connoît , dans son amant , de devoir ,
 » de soin , d'intérêt , que celui de lui
 » complaire ; qui se fait un jeu de sa rui-

» ne , un amusement de ses folies ; un
 » triomphe de ses égaremens. Voilà, diroit-
 » il , ce que vous devez craindre ; & le
 » Théâtre l'a dit mille fois. »

M. ROUSSEAU. Les circonstances
 qui rendent l'amour vertueux au Théâ-
 tre , s'effacent de la mémoire des Spec-
 tateurs.

M. MARMONTEL. « Ainsi , quand ;
 » les yeux mouillés de larmes , je viens
 » de voir Zaïre ou Bérénice , j'oublie
 » qu'elles étoient vertueuses ; qu'elles ont
 » sacrifié le sentiment le plus cher de
 » leur ame , l'une à la Religion de ses
 » peres , l'autre à la gloire de son amant ?
 » Il me semble au contraire que le sou-
 » venir des circonstances qui ont excité
 » l'émotion , survit long-tems à l'émo-
 » tion elle-même ; & ce n'est que par
 » ces images , que les peines & les plai-
 » sirs passés nous sont encore présens. »

APRÈS avoir ainsi justifié le Théâtre ;
 M. Marmontel, qui suit toujours M. Rouf-
 seau , passe à l'apologie des Comédiens.
 Ce dernier avoit demandé comment un

état dont l'unique objet est de se montrer en Public pour de l'argent , conviendrait à d'honnêtes femmes ?

EST-il rien de plus honnête , répond M. Marmontel , que de gagner sa vie ? » Que l'on joue le rôle de Burrhus , du » Misanthrope , de Zaïre , ou que l'on » donne un Concert pour de l'argent , » tout cela est égal , si , de part & d'autre , » les plaisirs que l'on procure à qui les » paye , n'ont rien que d'honnête. Or , » c'étoit-là seulement ce qu'il falloit con- » sidérer , sans s'attacher à une circon- » stance qui ne fait rien du tout à la chose : » car si le Spectacle étoit pernicieux , il » y auroit encore plus de honte à être » Acteur gratuitement , qu'à l'être pour » gagner sa vie. »

M. ROUSSEAU. Il est difficile que celle qui se met à prix en représentation , ne s'y mette bientôt en personne.

M. MARMONTEL. « L'Actrice qui » joue Émilie , est-elle plus vendue à l'or » des Spectateurs , que ne l'étoit Corneille ? » Si M. Rousseau répond qu'elle leur » vend sa présence , son action , sa voix &c.

» & le talent qu'elle a d'exprimer tout
 » ce qu'elle imite ; je lui dirai que Cor-
 » neille a vendu avant elle son imagina-
 » tion , son ame , ses veilles & le don
 » de feindre qui lui est commun avec
 » elle. C'est principalement ce don de
 » feindre & d'en imposer , que M. Rouf-
 » seau trouve déshonorant dans la pro-
 » fession de Comédien. Mais qu'est - ce
 » que l'art du Peintre , du Musicien &
 » sur-tout du Poëte ? M. de Voltaire ,
 » qu'on n'accusera pas d'exercer un mé-
 » tier infâme , étoit-il semblable à lui-
 » même , en écrivant ses Tragédies ?
 » L'art de faire illusion est - il plus de
 » l'essence du Comédien , que de l'es-
 » sence du Poëte , du Musicien , du
 » Peintre , &c ? Celui qui trouva le Do-
 » minicain travaillant , avec un air atroce ,
 » au tableau de S. André , le soupçonna-
 » t-il d'être complice du soldat qu'il pei-
 » gnoit alors insultant le S. Martyr ? »

M. ROUSSEAU. Ces valets filoux , si
 subtils de la langue & de la main sur
 la Scène , dans les besoins d'un métier
 plus dispendieux que lucratif , n'auront-
 ils jamais de distraction utile ? Ne pren-
 dront-ils jamais la bourse d'un fils pro-

digne ou d'un pere avare, pour celle de Léandre ou d'Argant ?

M. MARMONTEL. « Que ne deman-
 » de-t-on de même, si celui qui joue
 » Narcisse, ne sera pas un empoisonneur
 » au besoin ? L'Auteur qui compose,
 » & l'Acteur, qui représente, se frappent
 » l'imagination du tableau qu'ils ont à
 » peindre. Racine crayonnoit de la mê-
 » me main le caractère divin de Burrhus
 » & le caractère infernal de Narcisse.
 » Milton est sublime dans les blasphêmes
 » de Satan, & dans l'adoration de nos
 » premiers peres. L'ame de Corneille s'é-
 » levoit jusqu'à l'héroïsme pour faire par-
 » ler Cornélie & César, après s'être
 » abbaissé jusqu'aux sentimens de la plus
 » lâche trahison, pour faire parler Achillas
 » & Septime. Il en est de l'Acteur com-
 » me du Poète, avec cette différence,
 » que celui-ci a besoin de se transformer
 » tout entier, & que son ame doit être,
 » s'il est permis de le dire, centralement
 » affectée des passions qu'il veut rendre,
 » puisque c'est lui qui les enfante ; au lieu
 » que l'Acteur, inspiré par le Poète, n'en
 » est que le Copiste, & n'a besoin, pour
 » le rendre, que d'une émotion plus su-

» perficielle , qui influe encore moins par
» conséquent sur son caractère habituel.
» L'ame prend à la longue une teinture
» des affections vertueuses dont elle se
» pénètre : l'intérêt qu'elles lui inspirent ,
» leur sert comme de mordant ; mais le
» sentiment qu'on exprime avec horreur ,
» le rôle qu'on méprise au moment qu'on
» le joue , & qu'on voit en bute au mé-
» pris ; ce rôle, dis-je, n'a rien de séduisant ,
» rien de contagieux ni pour le Poète qui
» le feint ; ni pour l'Acteur qui s'exerce à
» le rendre. »

M. ROUSSEAU n'a répondu à aucun
des Écrits qui ont été faits contre sa Let-
tre sur les Spectacles.





TITRES

*De quelques Ouvrages auxquels le
livre d'Emile & autres Écrits
de M. Rousseau ont donné lieu.*

RÉFUTATION du nouvel Ou-
vrage de *J. J. Rousseau*, intitulé *Émile*
ou de l'*Éducation*, Brochure in-8°. *Paris*, 1762, chez *Desaint & Saillant*.

LETTRE à M. D***, sur le
livre intitulé *Émile* ou de l'*Éducation*,
Brochure in-8° & in-12. A *Amsterdam*;
& se trouve à *Paris*, chez *Grangé*. 1762.

PROFESSION de Foi philosophi-
que. A *Amsterdam*; & se trouve à *Lyon*,
chez les freres *Parisse*; & à *Paris*, chez
Bauche, petite Brochure in-12 de 36
pages, 1763.

LETTRES à M. *Rousseau*, pour
servir de réponse à sa Lettre à M. l'Ar-
chevêque de *Paris*. A *Amsterdam*, & à
Paris, chez *Panckouck*, in-8°, 1763.

ANALYSE des principes de M. *Jean-Jaques Rousseau*, in-12. A la Haye ; & se trouve à Paris ; chez les Libraires qui débitent les nouveautés.

LETTRES sur le Christianisme de M. *J. J. Rousseau*, adressées à M. L. L. par M. *Jacob Vernes*, Pasteur de l'Église de Celigny. A Amsterdam, chez *Neaulme* ; 1764.

RÉFLEXIONS sur la théorie & la pratique de l'Éducation, contre les principes de M. *Rousseau*. A Turin ; & se trouve à Paris.

MANDEMENT de M. l'Archevêque de Paris, qui condamne le livre d'*Emile*, in-40. chez *Simon*, Imprimeur de M^{gr}. l'Archevêque.

LETTRE de l'homme civil à l'homme sauvage ; par M. *Marin*, Censeur Royal. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez les Libraires qui vendent les nouveautés ; Brochure in-12, 1763.

Parmi tous ces écrits, il n'y a que le Mandement de M. l'Archevêque, auquel M. *Rousseau* ait répondu.



EXPLICATION

*des Estampes qui sont à la tête de chaque
Volume des Œuvres diverses de
M. Rousseau.*

PREMIERE ESTAMPE.

LE flambeau de Prométhée , est celui des Sciences , fait pour animer les grands génies. Le Satyre qui , voyant le feu pour la première fois , court à lui & veut l'embrasser , représente les hommes vulgaires , qui , séduits par l'éclat des Lettres , se livrent indiscrettement à l'étude. Le Prométhée qui crie & les avertit du danger , est M. Rousseau , Auteur du Discours sur cette question : *Si le rétablissement des Sciences & des Arts a contribué à épurer les mœurs.*

SECONDE ESTAMPE.

CETTE seconde Estampe rend le moment du raccommodement entre Colin & Colette , dans l'Acte du *Devin du Village*.

lage : Colin se jette aux pieds de Colette ; elle lui fait remarquer à son chapeau, un ruban fort riche qu'il a reçu de la Dame du lieu. Colin le jette avec dédain. Colette lui en donne un plus simple dont elle étoit parée , & qu'il reçoit avec transport.

TROISIEME ESTAMPE.

LE trait suivant est le sujet du frontispice du troisieme Volume. Le Gouverneur du Cap de Bonne-Espérance ayant pris un Sauvage Hottentot dès l'enfance , le fit élever dans la pratique des usages Européens. Il vécut long-tems parmi les Hollandois ; mais dans une visite qu'il rendit à quelques Hottentots de ses parents, il se dépouilla de sa parure Européenne pour se revêtir d'une peau de brebis. Il retourna au Fort dans ce nouvel ajustement , chargé d'un paquet qui contenoit ses anciens habits , & qu'il mit aux pieds du Gouverneur , en disant , que sa résolution étoit de vivre désormais & de mourir dans la Religion , les manieres & les usages de ses Ancêtres. Aussitôt , sans attendre de réponse , il se dé-

roba par la suite, & retourna chez ses égaux.

QUATRIEME ESTAMPE.

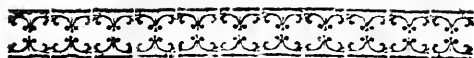
CETTE gravure fait allusion aux divers Écrits pour & contre les Spectacles, contenus dans le quatrième Tome. La chaste Diane & la sévère Junon veulent qu'on interdise aux hommes les Spectacles, comme contraires aux bonnes mœurs. Apollon, Mercure, Momus & la plupart des autres Dieux sont d'un parti contraire, & chargent Vénus & l'Amour de défendre, devant Jupiter, la cause du Théâtre. Mars & Hébé témoignent l'intérêt que les gens de guerre & les jeunes gens prennent à cette affaire; les uns aimant les Spectacles pour se délasser des travaux militaires; les autres, comme un amusement de leur âge. On voit à côté de Jupiter, des Divinités plus austères, qui marquent, par leur air chagrin, combien ils désapprouvent les raisons de Vénus, laquelle, en dévoilant une partie de ses charmes, tâche de se rendre ses juges favorables. De petits Amours tiennent un voile qu'ils sont prêts à laisser tomber

sur Jupiter, pour signifier que lorsque l'Amour plaide pour le plaisir, il est toujours assuré d'obscurcir la raison. Aussi Vénus gagna-t-elle sa cause; & les hommes continuent à avoir des Spectacles.

CINQUIEME ESTAMPE.

LES Écrits qui forment la principale partie du Tom. V. roulent sur des matieres de Politique, d'Économie & de Commerce. C'est pour cela que l'on a choisi, pour Estampe, la représentation de la place de Reims & de la Statue du Roi érigée en cette Ville. Une des figures qui sont au bas de la Statue, représente la France, dont la force & la pondération, dans le systéme politique de l'Europe, sont exprimées par l'air assuré, & cependant modeste, avec lequel elle contient un lion, en le tenant seulement par une boucle de sa criniere. L'autre figure représente le Citoyen : le contentement d'esprit & la paix de l'ame dont on voit qu'il jouit, & les ornemens allégoriques dont il est environné, caractérisent la protection que Sa Majesté accorde aux Arts & au Commerce.

FIN.



T A B L E

D E S A R T I C L E S

Contenus dans ce cinquieme Tome.

| | |
|--|--------|
| <i>D</i> E l'imitation théâtrale, précédée d'un Avertissement. | Page 5 |
| Discours sur l'Économie politique. | 41 |
| Lettre de M. Rousseau à M. de Vol- taire, sur l'Optimisme. | 123 |
| Projet de Paix perpétuelle, précédé d'un Avertissement. | 159 |
| Lettre de M. Rousseau, écrite en 1750, à l'Auteur du Mercure. | 215 |
| L'Allée de Silvie. | 218 |
| Imitation libre d'une Chanson italienne de Métastase. | 225 |
| Giuseppe Farsetti, patrio Veneto, a Giò. Giacomo Rousseau, Citadino Ginevrino. Sermon. | 229 |
| Avis à un Anonyme; par J. J. Rouf- seau. | 233 |
| Lettre d'un Bourgeois de Bordeaux, à l'Auteur du Mercure. | 237 |
| Réponse de M. Rousseau à M. de Boissy, qui lui avoit communiqué la Lettre précédente. | 245 |
| Lettre de M. Rousseau à M. Favre, pre- | |

- mier Syndic de la République de Genève, par laquelle M. Rousseau abdique son droit de Bourgeoisie & de Cité.* 247
- Lettre de M. Rousseau à M. de Gingins de Moiry, Membre du Conseil souverain de la République de Berne.* 249
- Réponse de M. Rousseau à une Lettre d'un de ses concitoyens.* 251
- Lettre de M. Rousseau, contenant une Déclaration de ses sentimens, en matière de foi.* 257
- Extrait d'un Ouvrage intitulé : Représentations des Citoyens & Bourgeois de Genève, au premier Syndic de cette République, avec les réponses du Conseil à ces Représentations.* 260
- Extrait d'une Lettre de M. de Monclar, Procureur - Général au Parlement de Provence.* 264
- Extrait d'un Écrit de M. Marmontel, intitulé : L'Apologie du Théâtre.* 267
- Titres de quelques Ouvrages auxquels le livre d'Émile & autres Écrits de M. Rousseau ont donné lieu.* 281
- Explication des Figures qui sont à la tête de chaque Volume de ce recueil.* 283

Fin de la Table.

T A B L E.



T A B L E
GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE
D E S M A T I E R E S

Contenues dans les cinq volumes de ces Œuvres
diverses.

T O M E I.

DISCOURS sur cette question proposée par l'Académie de Dijon : *Si le rétablissement des Sciences & des Arts a contribué à épurer les mœurs ?* page v.

| | |
|--|--------------|
| Précédé d'une préface, | iiij |
| Exorde, | v |
| P R E M I E R E P A R T I E, | 7 |
| Effets merveilleux de la raison de l'homme, | <i>ibid.</i> |
| L'Europe retombée dans la barbarie des premiers âges, | <i>ibid.</i> |
| A qui nous devons la renaissance des Lettres, | 8 |
| La chute du trône de Constantin porte en Italie, puis en France, les débris de l'ancienne Grece, | <i>ibid.</i> |
| Besoins de l'esprit, | <i>ibid.</i> |
| Les Sciences & les Arts appui des trônes, | 9 |
| <i>Tome V.</i> | <i>a</i> |

ij T A B L E

| | | |
|---|-------------------------|--------|
| Font aimer aux Peuples leur esclavage ; | page | 9 |
| Les Princes en approuvent le goût , & pourquoi , | <i>ibid.</i> Note. | |
| Ce que fit Alexandre pour maintenir les Ichthyophages dans sa dépendance , | <i>ibid.</i> | |
| Les Sciences & les Arts , source de l'urbanité des mœurs , | | 10 |
| Donnent les apparences de toutes les vertus , | <i>ibid.</i> | |
| Quelles étoient nos mœurs , avant que l'Art eût façonné nos manieres. | | 11 |
| Quelles elles sont aujourd'hui. | | 12 |
| Le voile de la politesse masque les plus grands vices , | | 13 |
| Passage de Montagne contre les grands parleurs , | <i>ibid.</i> Note. | |
| C'est au progrès des Sciences & des Arts qu'on doit attribuer la chute des Empires , | | 15 |
| <i>Exemples.</i> 1 ^o L'Egypte , | <i>ibid.</i> | |
| 2 ^o La Grece , | <i>ibid.</i> & p. suiv. | |
| 3 ^o Rome , | | 16. 24 |
| 4 ^o Constantinople , | | 17 |
| 5 ^o La Chine , | <i>ibid.</i> | |
| <i>Exemples</i> , au contraire, de Peuples vertueux & heureux au sein de l'ignorance. | | |
| 1 ^o Les premiers Perses , | | 18 |

G E N E R A L E. iiij

| | |
|--|-------------------------|
| 2 ^o Les Scythes , | page 18 |
| 3 ^o Les Germains , | <i>ibid.</i> |
| 4 ^o Rome dans les premiers tems , | <i>ibid.</i> |
| 5 ^o La Nation Helvétique , | 19 |
| Note concernant les Sauvages de l'Amérique , | <i>ibid.</i> |
| 6 ^o Sparte , | <i>ibid.</i> |
| Opposée à Athenes sçavante & corrompue , | <i>ibid.</i> & p. suiv. |
| Note sur ce qu'ont pensé , dans certaines circonstances , les Athéniens mêmes , de l'éloquence ; les Romains, de la Médecine ; les Espagnols , de la Jurisprudence , | 20 |
| Jugement que portoit Socrate des Sçavans & des Artistes de son tems , | 21 & p. f. |
| Le vieux Caton ennemi des Sciences , des Arts & de la Dialectique , | 24 |
| Profopopée , où l'on fait parler Fabricius contre le luxe des Arts & la splendeur funeste de Rome , | <i>ibid.</i> & p. suiv. |
| On auroit pu mettre les mêmes reproches dans la bouche de plusieurs de nos Rois , | 26 |
| La Nature ne nous a point destinés à de vaines recherches , | 27 |
| Transition à la seconde partie , | <i>ibid.</i> |
| SECONDE PARTIE , | 29 |
| Ancienne tradition passée de l'Egypte en | |

iv T A B L E

| | |
|--|-------------------------|
| Grece , défavorable aux Scien. pag. | 29 |
| <i>Note</i> sur la Fable de Prométhée , | <i>ibid.</i> |
| Les Sciences & les Arts doivent leur naissance à nos vices , | <i>ibid.</i> & p. suiv. |
| Défaut de leur origine retracé dans leurs objets , | 30 |
| Dangers , fausse route, erreurs dans l'investigation des Sciences , | <i>ibid.</i> & p. f. |
| Incertitude sur le <i>criterium</i> pour bien juger de la vérité , | 31 |
| <i>Note</i> relative à ce sujet , | <i>ibid.</i> |
| Nos Sciences , vaines dans l'objet qu'elles se proposent , sont encore plus dangereuses par les effets qu'elles produisent , | <i>ibid.</i> |
| Détail des préjudices qu'elles causent nécessairement à la société. | |
| I ^o La perte irréparable du tems , | 32 |
| II ^o Le luxe suit les Lettres & les Arts , | <i>ibid.</i> |
| On combat par des faits l'opinion , que le luxe fait la splendeur des États , | 34---36 |
| III ^o La corruption du goût ; | 36 & p. f. |
| <i>Note</i> sur l'ascendant des femmes auxquelles les hommes de notre siècle ont sacrifié leur goût , | 37 |
| Jusqu'au célèbre Arouet , | 38 |
| Apostrophe , à ce sujet , à MM. Carle , Pierre , | <i>ibid.</i> |
| Et Pigal , | 39 |

GENERALE. v

- Vertus & simplicité des premiers tems opposées au luxe & aux vices des derniers siècles , pag. 39
- IV^o L'extinction de la vertu militaire , 40
- Deux traits rapportés pour preuves, l'un des Goths ravageans la Grece ; l'autre de Charles VIII , maître de la Toscane & du Royaume de Naples , *ibid.*
- Autres preuves.*
- L'aveu même des Romains , 41
- La Sageffe des anciennes Républiques de la Grece qui interdirent tous les métiers tranquilles & sédentaires , *ibid.*
- V^o La dépravation des mœurs , 43
- Preuves.*
- 1^o Etabliffemens immenses où l'on apprend à la Jeunesse tout , excepté ses devoirs , *ibid.*
- Education des Spartiates , 44. *Note.*
- Du fils aîné de la Succession royale des anciens Perses , 45. *Note.*
- Beau trait de Justice , tiré de Xénophon , *ibid.*
- 2^o Nos statues & nos tableaux , images de tous les égaremens du cœur & de la raison , 46
- La plus dangereuse des conséquences de toutes nos études , c'est l'inégalité introduite par la distinction des talens ,

vj T A B L E

| | |
|--|-------------------------|
| & par l'avilissement des vertus, | pag. 46. |
| Développement de cette vérité, | 47 & p. suiv. |
| Le mal n'est cependant pas si grand qu'il auroit pû le devenir, & pourquoi. | 48 |
| Eloge de Louis XIV, | <i>ibid.</i> |
| Avantages des Académies, | <i>ibid.</i> & p. suiv. |
| Elles sont néanmoins des remedes insuffisans aux maux causés par l'étude des Sciences, | 49 |
| Les Philosophes comparés à des Charlatans, | <i>ibid.</i> |
| Désordres que l'Imprimerie a causés en Europe, | 50 <i>Note.</i> |
| Trait du Calife Omar au sujet de la Bibliothèque d'Alexandrie, | 52 <i>Note.</i> |
| Quels sont ceux à qui on peut permettre l'étude des Sciences & des Arts, | 54 |
| Ce qu'ils ont à esperer, même des Souverains, | 55 |
| En quoi consiste la véritable Philosophie, | 57 |



RÉPONSE au Discours précédent
par L. R. D. P. page, 58.

| | |
|--|----------------------|
| Exorde, | <i>ibid.</i> |
| On reproche à M. R. des contradictions, & quelles. | 59 |
| PREMIERE PARTIE, | 60 |
| <i>Proposition.</i> Les Sciences, en éclairant les esprits, doivent naturellement con- tribuer à épurer les mœurs, | <i>ibid.</i> |
| C'est une vérité qui n'a besoin que d'être présentée pour être crue, | <i>ibid.</i> |
| Aveu de M. R. qu'on fait valoir en fa- veur des Sciences, | 61 |
| L'esprit est fait pour parcourir le vaste champ des beautés de la Nature, | 62 |
| Les dons que le Créateur a faits à l'hom- me prouvent le besoin qu'il a du secours de la réflexion & de l'étude, | <i>ibid.</i> & p. s. |
| Avantages que la Societé doit aux Scien- ces, | 63 & p. suiv. |
| Ignorer le vice, ce n'est pas être ver- tueux, | 65 |
| Si les Sciences font connoître le mal, elles en font connoître aussi le remede, | 66 |
| S'il y a des pays où, sans connoître en | |

viiij T A B L E

- détail les principes de la Morale , on
la pratique mieux que dans d'autres où
elle est plus connue , à quoi l'on doit
attribuer cette différence , page 67
Vices des Peuples ignorans & sauvages ,
68
Ils ont moins de vertus que les Nations
policées , *ibid.*
On ne voit point chez eux ces vertus su-
blimes qu'enfante la Religion , *ibid.*
La Religion étudiée est pour tous les
hommes la regle infallible des bonnes
mœurs , 70
Avantages qu'elle tire de l'étude même
de la Nature , *ibid.*
SECONDE PARTIE , 72
En réponse aux exemples cités par M. R.
pour prouver que la décadence des
Empires doit s'attribuer à la culture des
Sciences , on oppose les fastes de l'Hi-
stoire qui atteste qu'elles ont contribué
par-tout au bonheur des hommes , à
la gloire des Empires , au triomphe
de la vertu , 73
C'est du sein des richesses , & non des
Sciences , que sont nés , de tout tems ,
la mollesse & le luxe , *ibid.*
Indigence , vie laborieuse & modérée de
la plûpart des Sçavans , 74

GENERALE. ix

- La politesse , fût-elle hypocrisie , est encore un avantage pour la société , p. 75
Ce n'est point aux Sçavans que l'on doit cette prétendue politesse , *ibid.*
On le prouve par le portrait que l'on fait d'un Sçavant , *ibid.* & p. suiv.
Les tems d'ignorance & de barbarie comparés , quant aux guerres , aux siècles où les Sciences ont répandu l'esprit d'ordre & de justice , 77
Socrate n'a condamné que l'abus des Sciences , non les Sciences elles-mêmes , 79
Ecart de l'esprit humain livré à une curiosité présomptueuse , 80
Mais les Sciences sont pleines de maximes qui réprouvent de pareils excès , 81
Portrait du vrai Sçavant , *ibid.*



OBSERVATIONS de J. J.
Rouffeau, de Genève, sur la Répon-
se qui a été faite à son Discours,
page 82

- On réduit à deux points principaux les
propositions établies par L. R. D. P. 83
- Pourquoi les Sciences engendrent tant de
maux, 85
- M. R. d'accord avec son adverfaire sur
les principes, 86
- Leurs conséquences se trouvent cepen-
dant contraires, *ibid.*
- Note* sur la flatterie des courtisans, 87
- M. R. répond aux contradictions qu'on
lui impute, 90, 91, 92
- L'étude de l'Univers, loin d'élever
l'homme à son Créateur, (ce qu'elle
devroit faire,) n'éleve que la vanité
humaine, 94
- Réponses laconiques à plusieurs proposi-
tions du R. D. P. 95, 96, 112,
113, 114, 115, 123, 124.
- Réponse au reproche d'avoir affecté de
prendre chez les Anciens des exemples
de vertu, 97 & p. suiv.

G E N E R A L E. ' xj

- A l'accufation de blâmer l'étude de la Religion, page 100
- Etude qu'il ne faut point confondre avec celle des subtilités de la Scholaftique, *ibid.*
- Le Peuple de Dieu n'a jamais cultivé les Sciences, 101 & p. fuiv.
- Après des difperfions fréquentes parmi les Egyptiens & les Grecs, la Science eut mille peines à germer dans les têtes des Hébreux, *ibid.*
- Joseph & Philon, 102
- Saducéens & Pharifiens, *ibid.*
- Note* au fujet de ces deux Partis, *ibid.*
- J. C. ne confia point fa Doctrine & fon Miniftère à des Sçavans, 103
- Comment & à quelle occafion les Chrétiens dégénérent de la fimplicité de l'Evangile & fe jetterent dans la Mythologie & l'érudition, 104 & p. fuiv.
- Suites funeftes, 107 & p. fuiv.
- Saint Juftin tourne en ridicule les diverfes Sectes de Philofophie, 104 *Note.*
- Leurs dogmes impies, 105 *Note.*
- Pythagore Athée, *ibid.*
- Il fut le premier qui fit ufage de la Doctrine intérieure, *ibid.*
- Cette fatale Doctrine eft née chez les Chinois avec la Philofophie, 106 *Note.*

| | |
|---|--|
| Justes reproches faits à Clément d'Alexan- drie , & sur quoi. | page 106 <i>Note.</i> |
| Quand le flambeau des Sciences cessa d'é- clairer la terre , | 108 |
| Ce que l'Eglise y gagna , | 109 |
| Après la renaissance des Lettres , les di- visions recommencerent plus terribles que jamais , | <i>ibid.</i> |
| Aujourd'hui la Science s'étend , & la Foi s'anéantit , | 110 |
| Comment il convient de suivre & de prê- cher l'Evangile , | 111 |
| Eloge de ce divin livre , | 110 |
| Le luxe né avec les Sciences , | 112 |
| Corrompt aussi - bien le misérable qui le convoite, que le riche qui en jouit , | 115 |
| Il seroit à souhaiter que le vice se mon- trât à découvert , | 116 |
| Les maximes débitées sur le scandale sont une chose très - commode pour le vi- cieux , | <i>ibid.</i> |
| <i>L'Hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu , pensée peu juste ,</i> | <i>ibid. & p. suiv.</i> |
| Chez un hypocrite plus de retour à la vertu , | 117 |
| Réponse à une objection où l'on prétend que la politesse n'est pas l'ouvrage des Sciences , | 118 & p. suiv. Voyez aussi la <i>Note, pag. 119</i> |

GENERALE. xiiij

| | |
|---|--------------|
| Deux sortes d'ignorances, l'une louable, & l'autre blâmable, page 121 & suiv. | |
| Dès le tems de Socrate les vices pulluloient avec les Philosophes, | 125 |
| Les Bibliothèques, les Universités, les Académies font à conserver, & pour- quoi, | <i>ibid.</i> |
| Eloge du R. de P. | 127 |

RÉFUTATION d'un *Discours*
qui a remporté le prix à l'Académie
de Dijon en l'année 1750, sur cette
question proposée par la même Acadé-
mie : Si le rétablissement des Sciences
& des Arts a contribué à épurer les
Mœurs?... Cette réfutation a été lue dans
une séance de la Société Royale de
Nancy, par M. Gautier, Professeur de
Mathématiques & d'Histoire, 129

| | |
|------------------|-------------------------|
| Exorde, | <i>ibid.</i> & p. suiv. |
| Division, | 132 |
| PREMIERE PARTIE, | <i>ibid.</i> |

Quelle est la source de cette politesse
contre laquelle s'éleve M. R. 133
Plus cette politesse s'est perfectionnée,

xiv T A B L E

| | |
|--|----------------|
| plus la Société a été utile aux hommes, | page 134 |
| La rusticité n'empêche point le déguilement, | <i>ibid.</i> |
| Si l'Art de se voiler s'est perfectionné, celui de pénétrer les voiles a fait les mêmes progrès, | 135 |
| Le seul commerce du monde suffit pour acquérir cette politesse dont se pique un galant homme, | 136 |
| D'où l'on conclut qu'on n'est pas fondé à en faire honneur aux Sciences, | <i>ibid.</i> |
| De ce que les Sciences ne rendent pas invincible, il ne s'ensuit pas qu'elles corrompent les mœurs, | 137 |
| On oppose aux exemples cités par M. R. 1 ^o que l'Egypte, dans des tems d'une profonde ignorance, sous le regne de Timäus, devint la conquête de Bergers Arabes, | 139 |
| 2 ^o Que ce ne sont pas les Sciences qui ont efféminé les Asiatiques, & tant de Nations Barbares de l'Afrique & de l'Amérique, | <i>ibid.</i> |
| Idée de leurs mœurs, | 146 & p. suiv. |
| 3 ^o que les Athéniens se rendirent victorieux des Perses & de Lacédémone même, | 139 |
| Causés de corruption sous le gouverne- | |

GENERALE. xv

- ment de Périclès , page 139
- 4° La gloire militaire des Romains dans le tems que la Littérature étoit en honneur à Rome , *ibid.*
- 5° Les mœurs corrompues & féroces des Scythes , au rapport de Strabon & d'Hérodote , 140, & p. suiv.
- 6° L'oubli & le mépris des Loix les plus communes de la Nature , chez les anciens Perles , 141 & suiv.
- 7° Les Mœurs cruelles & sauvages des Germains, selon Pomponius-Mela, 142
- 8° La fureur , les ravages & l'injustice des Romains dans le tems qu'ils n'étoient point encore familiarisés avec les Lettres , *ibid.*
- Profopopée à ce sujet , *ibid.* & p. suiv.
- Socrate & Caton n'ont jamais été les Apologiftes de l'ignorance , 144
- Ce qui occasionna la prévention de Caton contre la Littérat. des Grecs , 145
- Comment il en répara l'injustice , *ibid.*
- Objet des Etudes de Socrate , 144
- Quelle est la meilleure maniere de décider la question de fait dont il s'agit , 146.
- La défense que l'Empereur Julien fit aux Chrétiens d'enseigner à leurs enfans la Rhét. la Poët. & la Philos. fut regardée par l'Eglise comme la plus dangereuse

xvj T A B L E

| | |
|--|--------------|
| des persécutions, | page 148 |
| SECONDE PARTIE, | <i>ibid.</i> |
| On oppose à l'ancienne tradition passée de l'Égypte en Grece, qu'un Dieu ennemi du repos des hommes étoit l'inventeur des Sciences; & à la conclusion que M. R. en tire, cette inscription sur le frontispice de la Bibliothèque d'Osymandias : <i>Remedes pour les Maladies de l'ame,</i> | <i>ibid.</i> |
| On attribue l'origine des Sciences & des Arts à nos besoins, | 149 |
| On entre dans le détail des objets des Sciences & des Arts, <i>ibid.</i> & p. 150, 151, 152 | |
| Et l'on conclut que M. R. n'a point prouvé que ces objets sont vains, | 152 |
| Propopée où l'on fait parler Louis XIV, | 153 |
| On prétend que l'Académie de Dijon n'est point censée adopter tous les sentimens de l'Auteur qu'elle a couronné, | 155 |
| Cultiver les Sciences n'est point abuser du tems, | 156 |
| Définition du luxe, | <i>ibid.</i> |
| Ce qui est luxe pour l'un, peut ne pas l'être pour un autre, | 157 |
| Comment on nous dépeint Caton le Grand, | <i>ibid.</i> |
| Portrait de Lucullus, | <i>ibid.</i> |
| | Sa |

GENERALE. xvij

- Sa somptuosité condamnable , page 157
Les Arts ne nuisent point aux vertus militaires , 158
Ce que l'on prouve par les regnes de Louis XIV & de Louis XV , *ibid.*
Ni aux qualités morales , 159
Ce que l'on prouve par les objets des établissemens faits pour l'éducation des jeunes gens , *ibid.*
On reproche à M. R. des traits satyriques lancés contre notre siecle , 160
De mettre les dangereuses rêveries des Hobbes & des Spinoza sur la même ligne avec toutes les productions de la Philosophie , 161
Au tableau que M. R. présente des hommes sçavans qui ont abusé de leurs lumieres , on oppose celui du vrai Philosophe , 162 & suiv.
-

LETTRE de J. J. ROUSSEAU de Genève à M. *** , sur la Réfut. précédente , 165

M. R. ne se croit pas dans la nécessité de répondre à M. Gautier , *ibid.*
Il prétend (entr'autres raisons) que M. G. n'entend point , ou ne veut point en-
Tome V.

xviiij T A B L E

| | |
|---|--------------|
| tendre l'ouvrage qu'il réfute, page | 167 |
| Et craindroit de ne pas se faire entendre à son adversaire, même en répliquant, | 168 |
| Ses raisons pour ne point répondre à la première partie de la réfutation, | 169 |
| Ses raisons pour ne point répondre à la seconde, | 170 |
| Il parcourt succinctement les raisonnemens de M. G. & les détruit, | 171-178 |
| Répliques concises aux déclamations répandues dans la réfutation, | 178--181 |
| M. R. soupçonne son adversaire d'être en secret de son avis, | 182 |
| Sur quoi il fonde cette conject. <i>ibid.</i> & p. s. | |
| Comment & à quelle occasion ses soupçons sont confirmés, | 186 & suiv. |
| Rien dans l'écrit de M. G. ne touche le fond de la question, | 188 |
| D'où M. R. conclut toujours qu'il ne faut point répondre à M. Gautier. | <i>ibid.</i> |



DISCOURS sur les avantages
des Sciences & des Arts, lû à l'as-
semblée publique de l'Académie des
Sciences & Belles-Lettres de Lyon, le
22 Juin 1751, par M. Borde, pag. 189

Chimere de l'âge d'or, *ibid.*

L'Europe étant encore sauvage & l'Asie
esclave, la Grece s'éleve par l'esprit
à tout ce qui peut rendre un peuple
recommandable, 190

Elle doit cette heureuse révolution aux
Arts utiles & aux Sciences, *ibid.*

Eloge de ses premiers Législ. *ibid.* & p. f.

Elle doit à la Philosophie la conquête de
l'Asie, 191

Le reste du Monde doit tout à la Grece,
192

On s'éleve contre les mœurs grossieres
des Scythes & des Perfes, *ibid.*

Et contre les Loix de Sparte, 193

Les vertus de ses citoyens s'évanouissoient
loin de leur patrie, *ibid.*

Témoins Lyfandre & Pausanias, *ibid.*

Athenes ne fut pas moins guerriere que
Sparte, 194

Vaincue, il est surprenant qu'elle ne l'eût
pas été plutôt, & pourquoi, *ibid.*

- Sparte perdit ses mœurs comme Athenes,
page 194
- Les plus précieuses richesses de l'esprit
eussent été perdues pour jamais, si les
États de la Grece eussent suivi les mê-
mes loix que Sparte, 195
- Etrange idée que les ennemis de la Science
voudroient donner de la raison & de
la vertu, 196
- De ce que les Sciences & les Arts ont
été témoins des malheurs d'Athenes
& de Rome, il ne s'enfuit pas qu'ils
en aient été la cause, *ibid.* & p. suiv.
- La corruption & les Sciences peuvent naître
ensemble, mais c'est sans aucune re-
lation entr'elles de cause & d'effet, 197
- Il ne faut pas confondre la noble destina-
tion des Sciences avec l'abus criminel
qu'on en a pu faire, 198
- Les ouvrages licencieux n'en auroient
pas moins existé, quand les Sciences
& les Arts auroient été étouffés dans
leur berceau, & pourquoi, 199. 206
- On cite, en preuve de fait, nos Romanciers
& nos Troubadours qui existoient long-
tems avant nos Sçavans & nos Phi-
losophes, 199
- Athenes forcée de céder avec l'Univers
à la fortune de la Macédoine, *ibid.*
- La grandeur de Rome, maitresse du

GENERALE. xxj

- Monde, fit la perte, page 199
 De ses débris, se formerent tous les Empires qui ont subsisté depuis, 200
 Ces sanglantes révolutions n'ont rien de commun avec le progrès des Lett. *ibid.*
 Les Muses aiment la liberté, la gloire & le bonheur, 201
 Le Czar Pierre les attire en Ruffie, *ibid.*
 Le Roi de Prusse les fixe dans le Nord de l'Allemagne, *ibid.*
 Les progrès des Lettres & leur déclin sont ordinairement dans une juste proportion avec la fortune & l'abaissement des Empires, 202
 C'est une vérité confirmée par l'expérience des derniers tems, *ibid.*
 C'est encore aux Grecs que nous devons la seconde générat. des Sciences, *ibid.*
 Epoque, heureuse pour elles, de leur nouvelle vie, *ibid.*
 Image du beau regne de Louis XIV & de celui de Louis XV, 203
 Les Lettres & les Arts n'énervent point le courage, 204. 226
 On cite, en preuve, les Nations les plus guerrieres, & en même tems les plus sçavantes, 226
 Gloire des François à Montalban, à Lawfelt, dans les retraites de Prague & de

- Baviere , & au siege de Berg-op Zoom,
 page , 204
- L'Amerique subjuguée par les Arts & les
 Sciences avec une poignée de sold. 227
- La Philosophie a épuré nos idées sur la
 gloire , *ibid.*
- Le rétablissement des Sciences n'a point
 gâté les mœurs , *ibid.*
- Preuves.*
- 1^o Les vices grossiers de nos ancêtres sont,
 de l'aveu même de M. R. presque en-
 tierement pros crits parmi nous , *ibid.*
- 2^o Les voiles dont se couvrent les vices
 raffinés & délicats qu'on nous repro-
 che , sont du moins l'aveu de leur honte
 & un témoignage du respect public pour
 la vertu , *ibid.*
- 3^o Les Provinces entieres & la plus gran-
 de partie de Paris ignorent les modes
 de folie, de ridicule & de corrupt. 205
- 4^o Les écrits ingénieux , les bons ouvra-
 ges de Morale , réclament sans cesse
 contre ces abus , *ibid.* & p. suiv.
- 5^o Pour quelques Brôchures licencieuses,
 avortons Ephémères , combien d'ex-
 cellens ouvrages immortels ! 206
- 6^o Quelques Ecrivains se sont jetés de
 nos jours dans les plus grands excès ,
 il est vrai ; mais cette corruption paroît

GENERALE. xxiiij

- presqu'entierement éteinte, page 207
Et l'on ne doit pas juger toute une Nation
sur les travers d'un petit nombre d'hommes, 205
- 7° L'Angleterre, l'Italie n'ont point de pareils reproches à faire aux Lettres, 207
- Utilité des Sciences, même pour les qualités morales, 222, 229, 230
- Et des Arts pour la perfection des mœurs, 230 & suiv.
- L'éducation des Perses fondée sur des principes barbares, 223
- Nous devons à notre curiosité des connoissances utiles, 211, 212, 213
- Et aux erreurs multipliées des hommes la possession des vérités dont nous jouissons, 214, 215, 216
- Utilité des Sciences jusques dans leurs écarts, 216
- La maniere des Anciens de traiter la Philosophie plus sage que la nôtre, *ibid.* & p. s.
- Il y a peu de choses démontrées, 217
- Beaucoup, qui ne sont que probab. *ibid.*
- Nous aurions besoin d'une Méthode pour l'opinion, *ibid.*
- Et d'un ordre entre les diverses Sciences, *ibid.* & p. suiv.
- La nouvelle Encyclopédie, époque mémorable dans l'histoire des Lettres, 218

xxiv T A B L E

| | |
|--|--------------|
| Elévation d'un Philosophe ou d'un homme de Lettres, au-dessus du commun des hommes, | page 219 |
| Fausses Sciences, | <i>ibid.</i> |
| Dont nous ont délivré les véritables, | <i>ibid.</i> |
| Le jugement de Socrate ne porta que sur les Sophistes & l'abus des Sciences, | 220 |
| Les Sciences naissent du loisir, mais elles garantissent de l'oïveté, | 221 |
| On distingue deux sortes de luxe, | 207 |
| Celui du faste & de la mollesse, le seul blâmable, n'a aucun rapport avec les Lettres, | <i>ibid.</i> |
| Le luxe ne pouvoit exister chez les anciens Romains, & pourquoi, | 208 |
| C'est une folie de vouloir rappeler les grands États aux petites vertus des petites Républiques, | <i>ibid.</i> |
| C'étoit celle de Caton, | <i>ibid.</i> |
| La plûpart des Sciences n'ont aucun rapport avec le luxe, | 223 |
| Si les Arts ont quelque rapport avec elles, c'est un côté louable de ce luxe, | <i>ibid.</i> |
| Le commerce & le luxe devenus les liens des Nations, | 224 |
| La misere & l'oïveté, sources des émigrations des Peuples du Nord, | 225 |
| Nécessité de ce qu'on appelle luxe, du moins dans les capitales des grands | |

GENERALE. xxv

| | |
|---|-------------------------------|
| États , | pag. 225 |
| La politesse que les Lettres ont introduite dans nos mœurs est un des plus utiles présens qu'elles pussent faire aux hommes , | 209 |
| Définition de la politesse , | <i>ibid.</i> |
| Ses effets , | <i>ibid.</i> & pag. 210 , 211 |
| Le corps de la Nation Françoisé borné à la simple existence , | 226 |
| Effets de l'ignorance en Afrique & en Amérique , | 228 |
| Parallele entre les premiers tems de Rome & les tems plus heureux des Scipions & des Titus , | <i>ibid.</i> & p. suiv. |

RÉPONSE de M. Rousseau , au Discours précédent , page 233

| | |
|---|--------------------|
| Motif de cette Réponse , | <i>ibid.</i> |
| Nécessité à M. R. de se répéter , | <i>ibid.</i> |
| C'est une preuve de la solidité de ses raisons , | 234 |
| Pourquoi il est réduit à redire toujours les mêmes choses , | <i>ibid.</i> Note. |
| Reproche à ses adversaires de s'écarter de la question , | <i>ibid.</i> |

xxvj *T A B L E*

- Il se trouve obligé de les ramener aux distinctions essentielles qu'il y a mises ,
page 234
- Sommaire des propositions qu'il a soutenues* sur les Sciences & les Arts considérés relativement aux mœurs , 235-244
- Note* sur cette proposition d'un célèbre Philosophe : *Les connoissances rendent les hommes doux* , ibid.
- Sage réponse d'un Roi de Lacédémone sur l'extrême bonté de son collègue ,
même Note , 236
- Si les seuls grands hommes cultivoient les Sciences , il n'en resulteroit que du bien , ibid.
- Mais elles deviennent pernicieuses aux Nations par les vices des hommes vulgaires , ibid.
- Eloge de Socrate , ibid.
- Pourquoi il lui en a coûté la vie , *Note* ,
ibid. & p. suiv.
- Seroit-il avantageux aux hommes d'avoir de la Science (en supposant que ce qu'ils appellent de ce nom le méritât en effet) ?
question à examiner , 237
- Etudes , Connoissances , Sçavoir & Philosophie , vains simulacres élevés par l'orgueil humain , ibid.
- A mesure que le goût de ces niaiseries s'é-

GENERALE. xxvij

- tend chez une Nation, elle perd le goût des solides vertus, & pourquoi, page 237 & suiv.
- Plus l'intérieur se corrompt, plus l'extérieur se compose, 238
- Note sur la délicatesse des Spectateurs à la représentat. d'une pièce de Moliere, *ibid.*
- La culture des Lettres engendre insensiblement la politesse & le goût, & comment, *ibid.*
- Le goût du luxe & celui des Lettres se tiennent assez fidelle compagnie, & pourquoi, 239 & suiv.
- Réponse à une objection tirée du luxe des Afiatiques, 239, Note.
- La vertu n'est pas incompatible avec l'ignorance, 241
- Vérité confirmée par l'expérience, 240
- Le peu de cas que les Chrétiens font de la chasteté, vertu qui a été universellement honorée chez les Payens, *ibid.*
& p. 241, Note.
- Réponse du Poète Dryden à un jeune Seigneur Anglois, qui se piquoit de galanterie, 242, même Note.
- La vertu n'est pas toujours la compagne de l'ignorance, 242
- L'ignorance n'est un obstacle ni au bien ni au mal; elle est seulement l'état na

xxviiij TABLE

- turel de l'homme, page 242
- Opposer à M. R. les vices d'une multitude de Peuples ignorans , c'est ne rien prouver contre lui, 242—243, *Note.*
- Le tems de la vertu de chaque Peuple a été celui de son ignorance, 243 & s.
- Sommaire* de la Doctrine qu'on oppose à M. Rousseau, 244—247
- Toute cette Doctrine, fût-elle prouvée, contient très-peu d'affertions qui touchent le fond de la question, 247
- La plûpart fourniroient de nouveaux argumens en faveur de la cause de M. R. 248
- Ce que l'on prouve en les rappelant l'une après l'autre, *ibid.* & p. 249, 250, 251
- Note* sur les effets du luxe, 250
- M. R. réfute les affertions de M. B. & répond laconiquement à un grand nombre de propositions qui y sont relatives, 251—288
- Note* sur cette affertion de M. Borde : *l'homme est naturell. méchant*, 251 & s.
- Examen de la préférence que M. Borde prétend donner à la Grece sur tous les autres Peuples, 255
- Embarras des adverfaires de M. R. toutes les fois qu'il est question de Sparte, où, sans Philosophes, la vertu a été la plus pure, & a duré le plus long-tems, 258

xxx T A B L E

| | |
|--|----------------------|
| rassurer sur nos dangers , | page 278 |
| Passage de M. Borde , qui pourroit être déduit des principes mêmes de M. R. | <i>ibid.</i> & p. s. |
| Les seuls livres nécessaires sont ceux de la Religion , | 280 |
| L'éducation des Perses vengée , | 282 |
| Il ne faudroit point du tout de luxe , | 285 |
| Ce n'est point la crainte qui empêche M.R. de répondre à un plus grand nombre de réfutations , | 286 & suiv. |
| C'est le seul amour de l'Humanité & de la vertu qui lui a fait rompre le silence , | 287 |
| D'où naît l'amertume de ses invectives contre les vices , | 288 |

RÉPLIQUE de M. Borde à la Réponse précédente, ou second Discours sur les avantages des Sciences & des Arts ,

| | |
|--|--------------|
| | page 289 |
| Motifs de cette réplique , | <i>ibid.</i> |
| Plan de cette réplique . | 290 |
| I. Examen des effets de l'ignorance dans tous les tems , | 290—337 |
| L'âge d'or , tradition absurde , | 291 & s. |
| Comment elle a pu acquérir quelque crédit , | 292 |

G E N E R A L E. xxxj

- La vie & les biens ne pouvoient être en
sûreté avant l'existence de ces mots ,
le *tien* , le *mien* , page 293 & suiv.
- D'où naquirent la subordination politique
& la puissance civile , 296
- C'est par les actions , non par quelques-
unes de ses loix , qu'on peut connoître
une Nation , 297
- Aucuns faits ne prouvent la vertu des
anciens Crétois , des Scythes & des
Perses , *ibid.*
- Vices & crimes des Grecs dans les tems
d'ignorance , 298 & suiv.
- Lycurgue & Dracon , réformateurs de
Sparte & d'Athenes , 299
- L'irruption de la Perse fit des Grecs un
Peuple de Héros & de Citoyens , 301
- Ces vertus s'évanouirent avec le danger, *ib.*
- Vices des Athéniens dans leurs plus beaux
jours , 302
- Tyrannie de Pisistrate & de ses fils , *ibid.*
- Portrait de Thémistocle & sa scélératesse
contre Aristide , *ibid.*
- Sparte n'a jamais eu l'approbation de la
Morale , 303
- Tableau des vices de Sparte , 303—306
- Rome ignorante avoit déjà commis tous
les crimes de la guerre , de la politique
& de l'ambition , 311

xxxij TABLE

| | |
|---|--------------|
| Ce que l'on prouve par les faits, p. 307-311 | |
| D'où naquit l'extrême valeur des Romains, | 308 & suiv. |
| Leur politique, | 311 |
| Comment s'est formée l'idée des vertus que nous leur supposons, | 312 |
| Spectacle que présente l'Eur. ravagée par les Barb. descendus du Nord, 313 & s. | |
| Cruautés politiques de Clovis, | <i>ibid.</i> |
| Frédegonde & Brunehault modèles de la scélératesse, | 314 |
| L'ignorance remplacée par de fausses opinions, | 315 |
| Les Mœurs s'adoucirent pourtant par l'expérience du malheur, | <i>ibid.</i> |
| Les regnes de Charles VI, Charles VII & Louis XI comparés, quant aux mœurs, à celui de François I, | <i>ibid.</i> |
| Les tems de Cath. de Médicis & de ses fils comparés sous le même rapport à ceux de Louis XIV & de Louis XV, | <i>ibid.</i> |
| Les conjectures de M. B. sur les vices des premiers âges du Monde deviennent des certitudes, par la considération des mœurs actuelles des habitans de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amer. | 316—323 |
| L'ignorance n'est pas l'état naturel, mais bien le premier état de l'homme, | 318 |
| Réponse à une objection tirée des notions | |
| | & |

GENERALE. xxxiiij

- & des actes de vertu chez les Peuples
les plus barbares , page 319
- Si l'ignorance n'enfante pas les vices , du
moins elle ne peut mettre obstacle à
leur existence , 324
- Elle est au contraire un obstacle au réta-
blissement de la vertu , *ibid.*
- L'ignorance doit être considérée dans son
plus haut degré , pour en bien connoî-
tre la nature & les effets , 328
- Mêlée avec divers degrés de Sciences &
d'Arts , son influence devient équivo-
que & incertaine , *ibid.*
- Athenes , Sparte & Rome eurent , dans
les commencemens , plus ou moins , la
plûpart des connoissances relatives aux
mœurs , 328 , 329 & suiv.
- D'où l'on conclut que l'ignorance ne peut
revendiquer leurs vertus , 330
- Pourquoi Athenes se corrompt , lorsqu'el-
le augmenta ses connoissances , 331
- Quels furent les Auteurs de cette corrup-
tion , 332
- Tableau de ses mœurs corrompues , *ibid.*
- Les Mœurs de Rome déjà perdues , quand
les Sciences & les Arts n'avoient fait
encore que de foibles progrès , 334
- Fureur des Romains pour les Spectac. *ibid.*
- Et par quel motif , *ibid.* & p. suiv.
- Tome V.* c.

xxxiv T A B L E

| | |
|--|--------------|
| Description du fameux Théâtre de Scavrus , | page 335 |
| Appareil fastueux , lors de la dédicace du Théâtre de Pompée , | <i>ibid.</i> |
| Sparte devenue maitresse de la Grece perdit ses vertus , | 336 |
| Carthage fut très-corrompue & ne fut jamais sçavante , | <i>ibid.</i> |
| On en peut dire autant des anciens Perses & de la plûpart des grands Empires de l'Asie ancienne & moderne , | <i>ibid.</i> |
| II. On examine ce que c'est que vertu & corruption , | 337 |
| Définition de la vertu dans son acception la plus relevée , | <i>ibid.</i> |
| La vertu d'un individu doit se rapporter au bonheur des différents ordres de Sociétés dont il est membre , | 338 |
| Toutes les vertus domestiques & civiles doivent être mesurées à cette regle , | <i>ibid.</i> |
| La tempérance & le courage , vertus gardiennes de notre être, & base de toutes les vertus d'un ordre supérieur , | <i>ibid.</i> |
| Les efforts cruels de vertu , sont la marque d'un mauvais siecle , | 341 & s. |
| En quoi les anciens Peuples faisoient consister la tempérance & le courage , | 343 |
| L'imputation de corruption , si répétée, injuste dès son origine , | 344 |

GENERAL E. xxxv

- Par quoi la corruption se mesure, p. 345
D'où les vices tirent leurs qualités, 346
Deux genres de corruption dont l'un moins
 criminel que l'autre, *ibid.*
Ce que l'on conclut de ces principes re-
 lativement aux Nations sauvages & aux
 siecles fameux de l'Antiquité, *ib.* & p. f.
Application de ces mêmes principes à la
 corruption reprochée à notre siecle, 348
Aveu de M.B. sur cette corrupt. *ibid.* & p. f.
Mais elle est du genre le plus excusable,
 & pourquoi, 349
D'ailleurs elle n'a point affecté la masse
 entiere de la Nation, *ibid.* & p. suiv.
Et c'est aux loix à réprimer les vices,
 avec la même attention qu'elles pu-
 nissent le crime, 351
L'origine du systême de l'égalité porte
 sur un faux principe, 352
Nous naissons avec des qualités inégales
 de l'ame & du corps, 353
Cette inégalité naturelle est la base de l'i-
 négalité politique & civile, nécessaire
 dans un État, *ibid.* & p. suiv.
L'égalité, chez les premiers hommes,
 dans le partage des fonds de terre,
 dut être la premiere victime sacrifiée
 à la perfection du genre humain, 354
Comment l'inégalité s'introduisit, 355

xxxvj T A B L E

- Elle est devenue la source féconde de tous
 les biens dont nous jouissons, pag. 356
 Parmi lesquels il faut compter les richesses,
ibid.
- Qui sont la source d'une infinité de biens
 moraux, 357, 365, 369
 Et contribuent au bonheur du pauvre, &
 comment, *ibid.* & p. suiv.
- Réponses à différentes objections de M. R.
 sur les richesses, leur abus, le luxe,
 le grand nombre de pauvres, 358--366
- Les préjugés de toute l'Antiquité contre
 les richesses, condamnables, & pour-
 quoi, 366
- Comparaison de Tubéron & de Scipion
 Emilien, 369
- La vertu ne consiste point dans une pri-
 vation absolue, 367
- On le prouve par la profusion immense que
 la Sagesse divine présente à nos besoins
 & même à nos plaisirs, *ibid.* & p. s.
- III. M. B. passe à la justification des Scien-
 ces contre les nouvelles accusations de
 M. R. 370—394
- Et à celle des Arts, (p. 394) qu'il avoue
 cependant n'être pas, à beaucoup près,
 aussi irréprochables que les Sciences,
 & par quelle raison, 395
- Voyez encore, contre différentes répon-

GENERALE. xxxvij

ses de M. R. à différentes propositions
du premier Discours de M. B. les *Notes*
p. 295, 299, 306, 326, 341, 362,
363, 374, 379—85, 388, 394
Note où l'on fait des observations sur la
Préface que M. R. a mise à la tête de
sa Comédie intitulée *l'Amant de lui-
même*, 398—404
Pourquoi ces observations n'ont point été
inferées dans la réplique de M. B. 398

LETTRE de J. J. Rousseau, de
Genève, sur la nouvelle réfutation de
son Discours par un Académicien de
Dijon, pag. 405.

Ce que c'est que cette réfutation, *ibid.*
Note de l'Editeur.

Quelle eût été pour l'Académicien la meil-
leure maniere de réfuter le Discours
de M. R. 406.

A quel titre on couronne ordinairement
un Discours, *ibid.*

L'Académicien, en blâmant l'impartialité
de ses confreres, est un indiscret, 407

C'est une imprudence à lui de se plaindre
de la maniere dont l'Académie a pro-
posé son sujet, 408 & suiv.

xxxviiij *TABLE GENEER.*

| | |
|---|-------------------------|
| Il ne mérite pas de réponse , | page 410 |
| Pourquoi , | <i>ibid.</i> & p. suiv. |
| L'Allégorie du Frontispice des Œuvres de M. R. n'a pas été entendu par son adversaire , | 416 |
| Conseil donné , & sage leçon proposée aux adversaires de M. R. sur-tout à l'A- cadémicien , | 414--416 |

DÉS A V E U del'Académie de Dijon;
au sujet de la réfutation attribuée fauf-
sement à l'un de ses Membres, 417 & s.

La liberté des problêmes est la seule voie
propre à éclaircir la vérité, 419





T A B L E

D U

T. O M E I I.

L E T T R E sur la Musique françoise ;
page 7

Précédée d'un Avertissement , 3---6
Où il est dit pourquoi l'auteur a tardé à
hazarder son sentiment , 3
Pourquoi il n'a fait aucun changement
dans la nouvelle édition de sa Lettre , 4
Qu'il croit la Langue françoise peu pro-
pre à la Poësie , & point du tout à la
Musique , 5
Qu'en revanche elle lui paroît celle des
Philosophes & des Sages , *ibid.*
En quoi consiste le respect que l'on doit
au Public , 6

Doutes de M. R. sur l'existence de notre
Musique , 7 & suiv.

Préjugés de plusieurs Peuples de l'Europe
en faveur de leur Musique , sacrifiés au
goût & à la raison , 8

Quelles sont les seules choses qui entrent
dans la compos. de toute Musique , 9

xi T A B L E

- Pourquoi l'Auteur ne fait qu'un seul article de la mélodie & de l'harmonie, page 9 & suiv.
- C'est de la mélodie seule qu'il faut tirer le caractère particulier d'une musique nationale, 10
- Et c'est la langue, & principalement la prosodie de la langue, qui constitue ce caractère, *ibid.* & p. 14
- Quelle langue ne seroit point du tout propre à la Musique, & ce qui résulteroit de la Musique appliquée à telle langue, 10—20
- Ce que la mesure est au chant, 13 & s.
- D'où sont nées les diverses mesures de la Musique vocale, 14
- Quelle seroit la Musique la plus cadencée, 15
- De toutes les langues de l'Europe, la langue italienne est la plus propre à la Musique, & pourquoi, 21—25
- Expériences faites & proposées par M. R. pour pouvoir juger entre la mélodie française & la mélodie italienne, 27—34
- Quelles choses concourent à la perfection de la mélodie italienne, 34—38
- Elle trouve dans chaque mouvement des expressions pour tous les caractères, des tableaux pour tous les objets, 68 & s.
- C'est une erreur de croire que les Chan-

GENERALE. xlj

- teurs Italiens aient moins de voix que les François, page 34 *Note.*
- Citation de plusieurs airs italiens dont les caracteres sont entierement inconnus à la Musique françoise, 36 & s. *Note.*
- De l'unité de mélodie, 40—53
- C'est une regle indispensable en Musiq. 40
- C'est dans cette regle qu'il faut chercher la cause des fréquens accompagnemens à l'unisson dans la Musique ital. *ibid.*
- Ces unissons ne sont point praticables dans l'accompagnement d'un air pathétique françois, & pourquoi, *ibid.* & p. suiv.
- Beautés qui résultent de ces mêmes unissons, 41
- Passage d'un Auteur sur les additions au sujet dans l'accompagnement, & comment entendu par M. R. 43 & suiv.
- L'usage des fugues, imitations, doubles desseins, nuisible à la regle de l'unité, 45 & suiv.
- Contrefugues, doubles fugues, fugues renversées, basses contraintes, restes de barbarie & de mauvais goût, 47
- Reproches faits aux Italiens, & sur quels sujets, 46, *Note.* 49
- Du *Duo*, 50
- Comment il doit être traité par le Poète & par le Musicien, 51

| | |
|---|---------------|
| Eloge des <i>Duo</i> italiens tragiques , | pag. 52 |
| Dont on n'a pas même l'idée à Paris , | <i>ibid.</i> |
| Simplicité de l'harmonie italienne, | 54---61 |
| Beaucoup de bruit , & très-peu d'expres- | |
| sion, caractère de la Musique françoise , | 59 , 65 |
| Observat. sur les airs des Opéra italiens, | 64 |
| Energie des paroles , | 65 |
| Ce que font les paroles de nos ariett. <i>ibid.</i> | |
| Observations sur les monologues fran- | |
| çois , | 66 & p. suiv. |
| Adresse des Italiens dans leurs <i>Adagio</i> , | 67 |
| Observations sur le récitatif , | 69 & s. |
| Quel est le meilleur récitatif , | 71 |
| Examen du récitatif françois , | 72 & s. |
| Eloge du récitatif italien , | 74 & suiv. |
| Analyse de ce monologue d'Armide , | |
| <i>Enfin il est en ma puissance</i> , | 78---90 |

A P O L O G I E de la Musique fran-

çoise , 97

| | |
|---|------------|
| Précédée d'un Avertissement , | 95 |
| Exorde , | 97 & suiv. |
| Division , | 98 |
| I. Définition de la Musique , | 99 |
| D'où l'on conclut , contre le principe de | |

GENERALE. xliij

- M. R. que le caractère d'une Musique nationale ne dépend point de la qualité du langage , pag. 100---103
- Le génie seul enfante ce que la Musique a de plus aimable, de plus touchant, *ibid.*
- Etle vraie génie est de toutes les Nations, *ibid.*
- La Musique ne tire point son expression des paroles , 103
- II. L'application du principe de M. R. plus fausse encore que le principe même , *ibid.*
- Les bons Auteurs sçavent adoucir la dureté de notre langue & cadencer leur style , 104
- On cite en exemples , les Odes , les Cantates de l'immortel Rousseau , 105
- Nous avons une Prosodie , & qui n'a rien d'incertain , 106---109
- Il est donc faux que la langue françoise ne soit point du tout propre à la Musiq. 109
- III. Nous avons de la bonne & de l'excellente Musique , 110
- Il faut distinguer dans la Musique la composition & l'exécution , deux parties très-différentes , *ibid.* & p. suiv.
- IV. Le mérite de toute composition musicale consiste dans l'énergie de l'expression , 111
- Qualités qui rendent l'expression heureuse & parfaite , 112

xliv T A B L E

- Lulli a possédé le talent de l'expression à un degré supérieur, p. 113, 115, 116
- Il ne manque à ses chants, que le mérite de la nouveauté, 114
- Si Lulli n'est plus à la mode, c'est une nouvelle preuve de la dépravation du goût reprochée à notre siècle, *ibid.*
- Ceux qui aiment le naturel & la vérité, préfèrent encore sa Musique, 115
- Blâmer les *Duo* & les Chœurs de Lulli, parce qu'ils paroissent unis & sans travail, c'est plutôt un éloge qu'une censure, 116 & p. suiv.
- Il a toutes les parties essentielles qui font le grand Musicien, 117 & p. suiv.
- Aveu de M. R. sur le mérite de Lulli, 118
- Supériorité de Clerambaud dans le genre des Cantates, 119
- Eloge de ce Musicien dans le chant, 120
- Dans le récitatif, 121
- Dans les ariettes, *ibid.*
- Le récitatif donc parle M. R. est un être de raison, 120 & suiv.
- Les Motets, genre de Musique toujours parmi nous le plus parfait, & dans lequel nous avons peut-être mieux réussi que toute autre Nation, 122
- Campra & la Lande comparés ensemble, *ibid.* & p. suiv.
- On rappelle plusieurs des petits Motets de

GENERALE. xlv

- Campra , page 124---126
Et plusieurs de ses Motets à grand chœur,
127
On parcourt quelques-uns des Ouvrages
de la Lande , 128—132
Reproche qu'on peut lui faire , 133 & p. f.
On cite plusieurs célèbres Musiciens , ou-
tre ceux dont on vient de parler , 135
Si le genre comique n'a point encore été
introduit dans nos grandes pieces de
Musiq. c'est un effet de notre goût, *ibid.*
V. il y a peu de vérité dans le reproche
que M. R. nous fait d'avoir toujours
ignoré l'unité de mélodie , 136
Les fugues, imitations , doubles desseins ne
sont point des beautés arbitraires , 138
Et les doubles fugues , contre - fugues ,
fugues renversées , basses contraintes ,
ne sont des sottises qu'entre les mains
des fots , *ibid.*
Le *Duo* n'est point du tout arbitraire, 140
Quand est-il légitime ? *ibid.*
Il n'est pas nécessaire de le décomposer
toujours , pour le traiter en simple Dia-
logue , *ibid.*
On tombe d'accord avec M. R. que l'har-
monie complete n'est pas toujours aussi
efficace que l'harmonie mutilée , pour
produire l'expression , 141

xlvj *T A B L E*

| | |
|--|-----------|
| Mais il n'est pas vrai que nos Compositeurs, pour remplir l'harmonie, n'emploient jamais que des accords complets, | page 142 |
| Invitation à M. R. d'assigner le remède au mal dont il a si bien pénétré la nature, | 143 |
| Le <i>misérable jargon emmiellé</i> que M. R. nous reproche, est le crime du Poète, non du Compositeur, | 144 |
| Si c'est une perfection à la Musique italienne d'être triste sur un mouvement gai, gaie sur un mouvement lent, (ce qu'on ne pense pas, p. 145), nous pouvons, quand il nous plaît, produire de ces singularités, | 146 |
| On cite en preuve le fameux <i>Duo</i> d'Héraclite & de Démoc. de Batistin, <i>ibid.</i> | |
| VI. On convient avec M. R. de notre mauvaise exécution, | 146 |
| Ce que demande la bonne exécution, | 147 |
| Ce qui nous l'a fait perdre, | 148 |
| Moyens d'éviter les défauts de notre exécution moderne, | 149 — 154 |



GENERALE. xlvij

AUTRES Ecrits contre la Lettre sur
la Musique françoise , page 157---195

SÇAVOIR,

I.

APOLOGIE du goût françois re-
lativement à l'Opéra , par M. de Caux,
page 158

Ce que c'est que cet Ouvrage , *ibid.*

II.

LETTRE d'un Académicien de Bor-
deaux sur le fond de la Musique , par
le P. Castel, Jésuite , pag. 158

Notre Musique est la fille aînée de la Mu-
sique italienne , *ibid.*

C'est à Guy Arétin que l'Europe doit le
premier fond renouvelé de la Musique
des Grecs , 159

Mais c'est Jean de Meurs , Chanoine de
Paris , à qui l'on doit le mouvement
& par conséquent la mesure , *ibid.*

D'où , ainsi que d'un trait concernant

xlviij T A B L E

- Paga*, Musicien Italien, l'on conclut
que nous avons de la Musiq. p.160 & f.
Ce qu'on prouve encore par des faits
162 & suiv.
De l'existence de notre Musique, le P. C.
conclut qu'elle est vraie, & par con-
sequent belle & bonne, 164 & suiv.
Il y a des talens de Nation, des talens
locaux même, 166
Ce que l'on prouve par énumération,
167 & suiv.
Les autres Nations prennent la Musique
italienne, en substance, en totalité, 169
Et nous l'incorporons dans la nôtre, 169-
173
Ancien proverbe sur les caracteres natio-
naux, relativement à la Musique, 169
Le nôtre seul est spécialement adaptable
à la vraie Musique, *ibid.*
Caractere de la Musiqueitalienne, 175 & f.
Et de la Musique françoise, 176---181
Défauts qu'on peut reprocher à cette der-
niere, 181 & suiv.



III.

RÉPONSE critique d'un Académicien de Rouen , à l'Académicien de Bordeaux , pag. 183

Ce que c'est que cette Réponse , *ibid.*

IV.

OBSERVATIONS, sur la Lettre de J. J. Rousseau au sujet de la Musique françoise; par M. Cazotte , 184

Idée de cet Ouvrage , *ibid.* & p. suiv.

V.

LETTRE sur celle de M. J. J. Rousseau , Citoyen de Genève, sur la Musique , 186

Idée de cet Ouvrage , *ibid.*
Tome V. ¶

I T A B L E

VI.

JUSTIFICATION de la Musique françoise, adressée par elle-même au Coin de la Reine, le jour qu'avec *Titon & l'Aurore*, elle s'est remise en possession de son Théâtre ; par feu M. de Morand, pag. 187

Idée de cet Ouvrage, *ibid.*

VII.

ARRÊT du conseil d'état d'Apollon, rendu en faveur de l'Orchestre de l'Opera, contre le nommé J. J. Rousseau, copiste de Musique. *Brochure en vers*, par M. Travenol, violon de l'Opera, 188

Quelle raison l'éditeur a eue de rapporter ce titre insultant, *ibid.*

VIII.

EXAMEN de la Lettre de M. Rouf-

GENERALE. l]

seau sur la Musique françoise , dans lequel on expose le plan d'une bonne Musiq. propre à notre langue; par M. Bâton le jeune , maître de vielle , p. 188 & s.

Résultat de cet écrit , 189

IX.

LE Correcteur des Bouffons à l'écolier de Prague , 189

Ce que c'est que cet écrit , *ibid.*

X.

APOLOGIE de la Musique & des Musiciens François contre les assertions peu mesurées & mal fondées de M. J. J. Rousseau, Citoyen de Genève; par feu M. de Bonneval , 189

Anecdote rapportée dans cet écrit sur la célèbre Mlle. le Couvreur , *ibid.*

lij T A B L E

XI.

L E T T R E d'un sage à un homme
très-respectable ; par M. le Chevalier
de la Morliere , pag. 190

Courte exposition de cette allégorie ;
ibid. & p. suiv.

XII.

D O U T E S d'un Pyrrhonien , pro-
posés amicalement à J. J. Rousseau ;
par M. Coste d'Arnobat , 191

Ce que c'est que cet Ouvrage, *ibid.* & p. s.

XIII.

L E T T R E d'un Parisien contenant
quelques réflexions sur celle de M.
Rousseau ; par M. Robinot , 192

Comparaisons qu'on y trouve, *ibid.* & p. s.

GENERALE. liij

XIV.

L'IMPARTIALITÉ sur la Mu-
sique , Epître en vers à M. J. J. Rouf-
seau de Genève ; par M. D. B. p. 193

Quels objets l'Auteur se propose dans
cet Ouvrage , *ibid.*

XV.

OBSERVATIONS sur notre ins-
tinct pour la Musique , & sur son
principe , où les moyens de reconnoî-
tre l'un par l'autre , conduisent à pou-
voir se rendre raison , avec certitude ,
des différents effets de cet Art ; par
M. Rameau , 194

XVI.

LETTRE d'un Visigot sur la dispute
harmonique avec M. Rousseau ; par M.
l'Abbé de Caveirac , 195

Idée de cet écrit , *ibid.*

23

liv TABLE

LES vingt-un chapitres de la Prophétie de Gabriel-Joannes-Nepomucenus-Franciscus de Paula Waldstorch, dit Waldsttoerchel, qu'il appelle sa vision : *Lat. Canticum Cygni Bohemici*,
page 199

On trouve dans cette piece contre l'Opera, & le goût françois pour la Musique, l'éloge de

| | |
|---|--------------|
| M. Dupré, | 213 |
| M. & Mlle Lany, | <i>ibid.</i> |
| Mlle Fel, 229, 231—232, 236, 238, | 240 |
| M. Jeliote, 208, 232, 236, 238, 240 | |
| M. Rameau, | 228—230 |
| Pergolese, | 234 |
| De l'intermede du <i>Devin du Village</i> , | 238 |
| Et, parmi les Philosophes & les Poëtes, de Descartes, des Encyclopédistes, de M. de Montesquieu, Corneille, Moliere, la Fare, Chaulieu, | 222—224 |
| De Quinaut, | 227 |
| De la Comédie Françoise, | 220, 243 |
| Et la critique de Lulli, | 226—229 |
| De Mouret, | 229 |
| De Manelli, | 233—234, 239 |

GENERALE. Iv

- De la Comédie Italienne , page 242
De l'Opera-Comique, *ibid.* & p. suiv.
Caractere des François, 225
Pourquoi cette piece , quoiqu'elle ne soit
pas de M. R. est inferée dans ce vo-
lume , 187 & suiv.
-

EXTRAIT d'une lettre de M. Rouf-
feau à M. sur les ouvrages de
M. Rameau , page 247

- Idee que présente M. R. des ouvrages théo-
riques de M. Rameau , *ibid.* & p. suiv.
Et de ses Opera , 247
Reproche injuste qu'on fait à M. Rameau,
ibid.
Il n'a pas toujours entendu les paroles
dont il s'est chargé , 248
En quoi il est supérieur ou inférieur à
Lulli , *ibid.*
Jugement sur les talens de M. Rameau ,
ibid. & p. suiv.
Sur son récitatif, 249
Sur ses symphonies & ses accompagnem-
ens , *ibid.* & p. suiv.



lvj T A B L E

| | |
|--|----------|
| L E <i>Devin du Village</i> , intermede , | page 259 |
| Précédé d'un avertissement , | 256 |
| Et d'une Epître à M. Duclos , | 254 |
| Airs principaux du <i>Devin du Village</i> , | |
| notés. | |
| <i>J'ai perdu tout mon bonheur</i> , | 282 |
| <i>Si des galants de la ville</i> , | 284 |
| <i>L'Amour croît, s'il s'inquiète</i> , | 286 |
| <i>Non, non, Colette n'est point trompeuse</i> , | 290 |
| <i>Je vais revoir ma charmante maitresse</i> , | 291 |
| <i>Quand on sçait aimer & plaire</i> , | 293 |
| <i>Ta foi ne m'est point ravie</i> , | 296 |
| <i>Tant qu'à mon Colin j'ai sçu plaire</i> , | 297 |
| Premier Duo , <i>Je me dégage</i> , | 298 |
| Second Duo , <i>A jamais</i> , | 303 |
| <i>Venez, jeunes garçons</i> , | 314 |
| <i>Dans ma cabane obscure</i> , | 316 |
| <i>L'art à l'Amour est favorable</i> , | 317 |
| <i>Avec l'objet de mes amours</i> , | 318 |
| <i>Quand on sçait bien aimer</i> , | 324 |
| <i>Allons danser sous les ormeaux</i> , | 326 |

FRAGMENT d'une lettre de M. Roufseau à un ami au fujet de fon entrée à l'Opera qu'il avoit eue pour fon *Devin du Village*, qui lui fut ôtée à caufe de fa lettre fur la Muſique, & qu'on voulut lui rendre quand il eut quitté Paris, page 329

Mensonges qui ont ſervi de prétextes à l'excluſion de M. R. 330 & ſuiv.
 Sa conduite ſage & prudente à l'Opera, 331
 Dans aucune circonſtance il ne falloir pas lui ôter ſes entrées, 332
 Ses juſtes plaintes contre M. P * * *, Libraire de Paris, 333 & ſuiv.
 Bons procédés de ſon Libraire de Hollande, 334 & ſuiv.
 M. R. répond à ceux qui l'accuſent de manquer de défintéreffement, 335 & ſ.
 Il rompt ouvertement avec ceux qui l'ont trompé, 337
 En avertiſſant le Public de ſe tenir en garde contre le mal qu'il en pourroit dire, *ibid.*

lviii T A B L E

Cruauté de ses ennemis dans le vernis
des procédés, & le ménagement de la
bienfaisance, page 337 & suiv.

NARCISSE, ou l'*Amant de lui-
même*, Comédie, page 379

Précédée d'une Préface, 341—376

Où il ne s'agit que de la personne même
de M. R. 341

Réponse à l'accusation intentée à M. R.
par ses adversaires, qu'*en se déclarant
contre les Sciences, il a parlé contre
son sentiment*, 345 & suiv.

Réponse à une seconde accusation, que
*la conduite de M. R. en faisant de la
Musique & des Vers, est en contradic-
tion avec ses principes*, 346—350

Il n'y auroit aucune inconséquence à cul-
tiver les lettres, quoiqu'on les mépri-
fât, 350

Pour le prouver, M. R. établit de nou-
veau l'état de la question proposée par
l'Académie de Dijon : *Si le rétablisse-
ment des Sciences & des Arts a contri-
bué à épurer nos mœurs* ; & il expose
de nouveau son sentiment, 350—364

GENERAL E. lix

Il rappelle les conclusions qu'il a tirées
des vérités développées dans ses divers
écrits sur cette matière, pag. 366—371

En reprenant les exercices littéraires, M.

R. n'y a mis ni assez d'intérêt ni assez
de prétention pour mériter à cet égard
les reproches qu'il a faits aux gens de
lettres, 372 & suiv.

Egalité de son ame dans les revers litte-
raires, 373

D'où il conclut que ses adversaires de-
vroient mieux étudier ses principes &
mieux examiner sa conduite, avant que
de l'y taxer de contradiction & d'in-
conséquence, *ibid.*





TABLE

DU

TOME III.

QUESTION proposée par l'Académie de Dijon : *Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes ?* p. 50

DISCOURS sur l'origine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes,

51

Précédé, 1°. d'une Dédicace à la République de Genève, iij

Contenant le tableau de la constitution de son gouvernement, iv-xiiij

Un Discours ou Prosopopée adressée par M. R. qui se suppose dans un pays éloigné, à ses concitoyens, xiv

Eloge des Magistrats de Genève, xx & s.

Des Pasteurs de cette République, xxiv & suiv.

Des Genevoises, xxvj & suiv.

M. R. se rappelle avec la plus douce émotion la mémoire de son pere, xxj

Note sur Otanès, pour la p. vj de la Dédicace, 177

TABLE GENERALE. lxj

- 2°. D'une Préface , page xxxj
Où l'on fait voir combien est intéressante,
& , en même tems , pourquoi si difficile à résoudre la question proposée ,
ibid. & p. suiv.
- D'où naît tant d'incertitude & d'obscurité sur la véritable définition du droit naturel , xxvij
- Quelle acception le mot de *loi* a chez les Jurisconsultes Romains , xxxix
- Et quelle , chez les Modernes , *ibid.*
- Pourquoi il seroit difficile de convenir d'une bonne définition de la loi naturelle , xl & suiv.
- Défauts de toutes les définitions de cette loi , qu'on trouve dans les livres , *ibid.*
- Ce que nous pouvons voir clairement au sujet de cette loi , xlij
- Deux principes chez l'homme, antérieurs à la raison , *ibid.*
- D'où paroissent découler toutes les regles du droit naturel , xliij
- Par quel moyen on termine les anciennes disputes sur la participation des animaux à la loi naturelle, xliv & p. précéd.
- L'étude de l'homme originel est le seul bon moyen de lever toutes difficultés qui se présentent sur l'origine de l'inégalité morale, & autres questions sem-

lxij . T A B L E

| | |
|---|-------------------------|
| blables , | page xlv |
| <i>Note</i> pour la page xxxj de la Préface : on s'appuie d'un passage tiré de l'Histoire naturelle , | 178 |
| Exorde du Discours , | 51--56 |
| Deux sortes d'inégalité dans l'espece humaine , | 51 & suiv. |
| De quoi il s'agit précisément dans ce Discours , | 53 |
| Aucun des Philosophes n'est arrivé à l'état de Nature , en examinant les fondemens de la société , | <i>ibid.</i> & p. suiv. |
| Dans la question présente , il faut écarter les faits , comme n'y touchant point , | 54 |
| Il ne faut prendre les recherches dans lesquelles on peut entrer sur ce sujet que pour des raisonneimens hypothétiques & conditionnels , non pour des vérités historiques , | <i>ibid.</i> & p. suiv. |

PREMIERE PARTIE.

| | |
|--|----|
| L'homme originellement quadrupede , selon Aristote , | 57 |
| On le considere ici tel qu'il a dû sortir des mains de la Nature , sans égard à au- cun don surnaturel qu'il a pu recevoir , ni à aucune faculté artificielle qu'il a | |

GENERALE. lxiiij

- pu acquérir , page 58
Ainsi considéré , ce qu'il étoit quant au
physique , 59 --70
Comment il se forme un tempérament ro-
buste & presqu'inaltérable , 59 & suiv.
Il est naturellement intrépide , selon Hob-
bes , 61
Rien de si timide que l'homme , suivant
d'autres Philosophes , *ibid.*
M. R. concilie ces deux sentimens au
moyen d'une distinction , *ibid.* & p. f.
L'enfance , la vieillesse & les maladies de
toute espece , ennemis plus redouta-
bles pour l'homme que les bêtes fero-
ces , 63
Mais les maladies appartiennent principa-
lement à l'homme vivant en société ,
ibid.
Et pourquoi , 64 & suiv.
Il ne faut pas confondre l'homme fau-
vage avec les hommes que nous avons
sous les yeux , 67 & suiv.
Grossiereté de certains sens chez l'homme
sauvage , & subtilité des autres sens ,
69 & suiv.
Et pourquoi , 69
L'homme regardé du côté métaphysique
& moral , 70—III
C'est moins l'entendement qui fait , parmi

lxiv T A B L E

- les animaux , la distinction spécifique de l'homme , que sa qualité d'agent libre, page 71
- C'est sur-tout dans la conscience de cette liberté que se montre la spiritualité de son ame, *ibid.*
- Ne voulût-on pas reconnoître la liberté comme différence de l'homme & de l'animal , du moins la *perfectibilité* , ou la *faculté* de se perfectionner , est une qualité très-spécifique qui les distingue, 72
- Il seroit triste d'être forcé de convenir que cette faculté est la source de tous les malheurs de l'homme , 73
- Les progrès de l'esprit se sont précisément proportionnés aux besoins des Peuples , 75
- Les modiques desirs de l'homme sauvage ne passant point ses besoins physiques, il est incapable d'acquérir les plus simples connoissances, 74, 76 & suiv.
- A plus forte raison , celle de l'agriculture , 77
- En lui supposant même les instrumens & la connoissance de cet art , il ne s'y livrera point , & pourquoi , 78 & suiv.
- Quand on supposeroit l'homme sauvage habile dans l'art de penser , le genre humain

G E N E R A L E. lxx.

- humain ne pourroit faire aucun progrès , & pourquoi , page 79 & suiv.
- Nous sommes redevables à l'usage de la parole , d'une infinité d'idées , 80
- Embarras de l'origine des langues , 80-90
- Problème relatif à ce sujet , que M. R. n'entreprend point de discuter , 90
- C'est à tort qu'on répète sans cesse que rien n'eût été plus misérable que l'homme dans l'état primitif , 91 & s.
- On combat le sentiment d'Hobbes , que *l'homme soit naturellement méchant* , 93
- La pitié , donnée à l'homme pour adoucir , en certaines circonstances , la férocité de son amour-propre ou le desir de se conserver avant la naissance de cet amour , 96—101
- Est une vertu si naturelle que les bêtes mêmes en donnent quelquefois des signes sensibles , 96 & suiv.
- De cette seule qualité découlent toutes les vertus sociales , 98
- Avec ce frein , & , d'ailleurs , des passions actives , l'homme sauvage étoit plus farouche que méchant , 101
- Les disputes eussent eu rarement des suites sanglantes , si elles n'eussent point eu de sujet plus sensible que la pâture ,

lxvj T A B L E

- Quant à l'amour, le moral de ce sentiment
doit être presque nul pour l'homme ,
dans l'état de Nature , & pourquoi ,
page 103
- Borné au seul physique de ce même sen-
timent , il sent moins fréquemment
& moins vivement les ardeurs du tem-
pérament , 104
- Est par conséquent moins sujet à la ja-
lousie & aux disputes , que l'homme ci-
vilisé , *ibid.* & p. suiv.
- Réponse aux inductions qu'on pourroit
tirer , dans plusieurs especes d'ani-
maux , des combats des mâles, 105 & f.
- Ce qu'on doit conclure de tout ce qui a
été dit , c'est que l'inégalité est à
peine sensible dans l'état de Nature , &
que son influence y est presque nulle ,
108—112
- Transition à la seconde partie, & ce qu'on
s'y propose , 112.
- SECONDE PARTIE , 115
- L'idée de propriété ne se forma pas tout
d'un coup dans l'esprit humain , &
pourquoi , *ibid.*
- On rassemble sous un point de vue la
succession d'évenemens & de connois-
sances dans leur ordre le plus naturel ,
116---136.

GENERALE. lxxvij

- Premier sentiment & premier soin de
l'homme , pag. 116
- Comment il surmonte les obstacles qui
s'opposent à sa conservation , & à son
bien-être , *ibid.* & p. suiv.
- Comment les perceptions de certains rap-
ports sont engendrées dans son esprit ,
118
- Il connoît sa supériorité sur les animaux ,
ibid.
- Cette connoissance produit en lui le
premier mouvement d'orgueil , 119
- Ses semblables ne sont pas oubliés dans
ses observations, & ce qui s'ensuit, *ibid.*
- Comment il acquiert une idée grossière
des engagemens mutuels, & de l'a-
vantage de les remplir , 120
- Mais sans prévoyance pour l'avenir , *ibid.*
- Quelle dut être , pendant long-tems , la
langue universelle , 121
- Comment on eut ensuite des langues par-
ticulieres , *ibid.*
- Premiere révolution qui forma l'établiis-
sement & la distinction des familles, 122
- Les premiers développemens du cœur
furent l'effet de cette situation nouvelle,
ibid. & page suiv.
- Premier joug que les hommes s'imposèrent
sans y songer , 123

lxviiij T A B L E

- L'usage de la parole perfectionné, p. 124
Les révolutions du globe rapprochent les
habitans de certains cantons, *ibid.*
Entre lesquels il dut conséquemment se
former un idiôme commun, *ibid.*
Les hommes forment enfin dans chaque
contrée une nation particuliere, 125
Par quels liens unie, *ibid.*
L'amour s'insinue dans l'ame, ses funes-
tes suites, 126
Quel fut le premier pas vers l'inégalité
& vers le vice en même tems, *ibid.*
D'où sortirent les premiers devoirs de la
civilité, même parmi les sauvages, 127
Comment les hommes devinrent sangui-
naires & cruels, *ibid.*
Plusieurs ont eu tort d'en conclure qu'ils
le sont naturellement, & pourquoi, *ibid.*
La société naissante exigeoit en eux des
qualités différentes de celles qu'ils te-
noient de leur constitution primitive, 128
Quel période du développement des fa-
cultés humaines dut être l'époque la
plus heureuse, & la plus durable
129 & suiv?
Comment l'égalité disparut, 130
L'invention de la métallurgie & de l'agri-
culture produisit cette grande révolu-

G E N E R A L E. Ixix

| | |
|---|--------------|
| tion, | page 130 |
| Conjecture sur l'invention de la métallurgie, | 131 |
| L'industrie des hommes ne se tourna que fort tard du côté de l'agriculture, & pourquoy, | 132 |
| De la culture des terres, s'ensuivit leur partage, | 134 |
| La possession continue se transforma en propriété, | <i>ibid.</i> |
| Plus de balance exacte, & comment, | 135 |
| L'inégalité naturelle se deploye insensiblement avec celle de combinaison, | <i>ibid.</i> |
| Coup d'œil sur le genre humain placé dans ce nouvel ordre de choses, | 136-169 |
| Naissance du faste, de la ruse, & de tous les vices, | 136--139 |
| La société naissante fait place au plus horrible état de guerre, | 139 |
| Réflexions des hommes sur une situation aussi misérable, | 140 |
| Origine des sociétés & des loix, | 140-147 |
| En quoi consista d'abord la société, | 148 |
| Par quels motifs on confia enfin à des Magistrats le dépôt de l'autorité publique, | <i>ibid.</i> |
| Les peuples ne se sont point d'abord jetés entre les bras d'un maître absolu, | |

lxx T A B L E

| | |
|--|-------------------------|
| fans conditions , & fans retour , | page |
| | 149--151 |
| La société civile ne dérive point du pouvoir paternel , | 152 |
| Il n'y a pas plus de solidité que de vérité dans l'établissement volontaire de la tyrannie , | 153 |
| C'est une vérité avouée de tous les bons Monarques , | <i>ibid.</i> |
| On cite à ce sujet un passage d'un écrit publié au nom & par les ordres de Louis XIV , | <i>ibid.</i> |
| On soutient , contre le sentiment de Puffendoff , qu'on ne peut aliéner sa liberté , | 155 |
| Et quand on le pourroit , on ne peut aliéner celle de sa postérité , & pourquoi , | <i>ibid.</i> & p. suiv. |
| L'établissement du corps politique est un vrai contrat entre le peuple & les Chefs qu'il s'est choisis , | 156 & s. |
| Ce contrat ne sçauroit être irrévocable , | 158 |
| Ce qui donne à l'autorité souveraine un caractère sacré & inviolable , | 159 |
| Origine des diverses formes de gouvernement , | <i>ibid.</i> & p. suiv. |
| Comment les Chefs , d'abord électifs , devinrent héréditaires , | 160 & suiv. |

GENERALE. lxxj

- Termes du progrès de l'inégalité dans les
différentes révolutions , page 162
- Les distinctions politiques amènent né-
cessairement les distinctions civiles, 163
- L'inégalité de crédit & d'autorité inévita-
ble entre les particuliers , 165
- Dernier terme de l'égalité , où tout se
ramène à un nouvel état de Nature ,
169 & suiv.
- Etat différent de celui par lequel M. R.
a commencé , & en quoi , 170
- Problèmes dont tout Lecteur attentif trou-
vera la solution dans la lente succession
des choses qui séparent l'état naturel
de l'homme , de l'état civil , 171 & f.
- Ce qui suit de l'exposé de M. R. dans
tout ce Discours , 174 & suiv.





NOTES

Ajoutées au Discours précédent.

- P**OUR la page 57, page 180
Divers exemples d'hommes quadrupedes,
ibid. & p. suiv.
- Réponse à une objection, 181
- Raisons pour soutenir que l'homme est
un bipede, 182 & suiv.
- L'exemple des enfans ne conclut rien du
tout, 183 & suiv.
- P**OUR la page 59, 184
Passage tiré de l'Histoire Naturelle de
M. de Buffon en réponse aux difficul-
tés qu'on pourroit faire à M. R. sur
la supposition de la fertilité naturelle
de la terre, 185
- On prouve cette fertilité par le fait, 186
- Sur quoi M. R. fait encore plusieurs re-
marques, *ibid.* & p. suiv.
- P**OUR la même page 59, 187
D'où se tirent, parmi les quadrupedes,
les deux distinctions les plus universel-
les des especes voraces, *ibid.*
- L'homme, naturellement, devoit être

TABLE GENERALE. lxxiiij

rangé parmi les frugivores , page 187
Les observations anatomiques & les monumens de l'Antiquité , favorables à cette opinion , *ibid.* & p. suiv.
L'espece humaine , supposée frugivore , auroit eu beaucoup moins d'occasions de fortir de l'état de Nature , 188

POUR la page 61 , *ibid.*

Quelles sont les connoissances hors de la portée de l'homme sauvage , *ibid.*

A quoi se bornent son sçavoir & son industrie , 189

Il est bien plus fort , plus adroit & plus léger que l'homme civilisé , *ibid.*

On cite , en exemples , d'après Kolben , les Hottentots du Cap de bonne Espérance , *ibid.* & p. f.

Les Sauvages des Antilles , d'après le P. du Tertre , 191

Un Indien de Buenos-Ayres , 192

POUR la page 64 , 193

Passage tiré de M. de Buffon sur la durée de la vie de l'homme & des animaux proportionnée à la durée du tems de leur accroissement , *ibid.*

POUR la même page 64 , *ibid.*

lxxiv T A B L E

| | |
|---|----------------------|
| Différence entre les animaux carnaciers & les frugivores , plus générale encore que celle remarquée à la p. 187 ; tirée du nombre des petits , <i>ibid.</i> & p. suiv. | |
| Raison de cette différence , | 194 & suiv. |
| M. R. conclut de nouveau que l'homme doit être rangé parmi les espèces frugi- vores , | 195 |
| POUR la page 73 , | <i>ibid.</i> |
| Si la vie est un assez mauvais présent , ce n'est que pour l'homme civil , | <i>ibid.</i> |
| Il y a plus de biens que de maux pour l'homme naturel , | <i>ibid.</i> & p. f. |
| Avec quelle peine nous sommes parvenus à nous rendre si malheureux , | 196 |
| A quoi il faut attribuer la dépravation de l'homme , | 197 |
| Tableau de cette dépravation , <i>ibid.</i> & pag. 198—200. 202. 204. | |
| Combien l'homme civil a ouvert de nou- velles portes à la douleur & à la mort , | 200 & suiv. 204 |
| Effets du luxe, des Arts , du Commerce & autres inutilités qu'il enfante , | 205-208 |
| M. R. prévient une conséquence que ses adversaires pourroient tirer contre lui , | 208 & suiv. |
| POUR la même page 73 , | 210 |

GENERALE. lxxv

- Variétés dans l'espece humaine , page
210 & suiv.
- Diminution dans les différences nationales,
& à quoi attribuée, 212
- M. R. doute si divers animaux pris par
les Voyageurs pour des bêtes , ne se-
roient point de véritables hommes fau-
vages, 213
- Passage tiré de l'Histoire des Voyages sur
des animaux anthropoformes , connus
sous les noms d'*Orang-outang* , *Pon-
gos* , *Enjokos* , 213---217
- Et de *Beggos* , *Mandrills* , 217
- Ils ont été mal observés par les Voya-
geurs, 218
- Qui les ont jugés trop précipitamment
des bêtes , 218---221
- Notre ignorance sur le genre humain , &
à quoi attribuée , 222---226
- Eloge de plusieurs Philosophes de nos jours
dont on oppose le discernement & les
lumieres aux préjugés & à l'ignorance
des Voyageurs, 226 & p. suiv.
- POUR la page 74 , 227
- Nos besoins , excepté le seul nécessaire
physique, ne sont tels que par l'habitude,
ou par nos desirs , 228
- Ce qu'en conclut M. R. par rapport à

GENERAL E. lxxvij

Répugnance invincible que les Sauvages
ont à prendre nos mœurs & vivre à
notre maniere , & preuves de fait ,
page 243--248

POUR la page 139, 248
Objection & réponse, *ibid.* & p. f.

POUR la page 143 , 249
Réponse d'un entrepreneur de vivres au
Maréchal de V * * * qui le menaçoit
de le faire pendre , 250

POUR la page 165, *ibid.*
Quand l'égalité rigoureuse de l'état natu-
rel seroit praticable dans la société ci-
vile , la justice distributive s'y oppo-
seroit, *ibid.*

Sur quoi les rangs des Citoyens doivent
être réglés , 251 & suiv.

LET TRE de M. de Voltaire à M.
Rouffseau , qui lui avoit envoyé son
Discours sur l'inégalité parmi les
hommes , pag. 253

M. de Voltaire convient que les Belles-

lxxviij T A B L E

- Lettres & les Sciences ont causé quelquefois beaucoup de mal, page 254
- Il cite, en preuves, les malheurs du *Tasse*, de *Galilée*, & les traverses qu'ont esfuyé les Encyclopédistes, quand ils commencerent leur Dictionnaire, *ibid.*
- Les persécutions, les calomnies & les brigandages litteraires auxquelles il a été lui-même toujours en bute, *ibid.*
- & pag. 255 & s.
- Et dont il se console, ayant eu cela de commun avec *Pope*, *Descartes*, *Bayle*, *le Camouens* & autres célèbres Ecrivains, 256
- Et par la considération que les épines attachées à la Littérature & à un peu de réputation, ne sont que des fleurs en comparaison des autres maux qui de tout tems ont inondé la terre, 257
- Mais, en faveur des Lettres & des Sciences, M. de V. ajoûte que les grands crimes n'ont guere été commis que par de célèbres ignorans, 258
- Il cite, en exemples, *Marius*, *Sylla*, *Antoine*, *Lépide*, *Octave Cepias*, surnommé lâchement *Auguste*, & *Thomas Kouli-Kan*; & il les oppose à *Ciceron*, *Varron*, *Lucrece*, *Virgile*, *Horace*, *Pétrarque*, *Bocace*, *Marot* &

GENERALE. lxxix

Corneille, comme n'ayant jamais eu part aux troubles ni aux malheurs publics dont ils ont été les témoins,
page 275 & suiv.

M. de Voltaire compare M. R. à Achille, & au Pere Mallebranche, & en quoi, 258

RÉPONSE de M. Roufféau à M. de Voltaire, page 259

M. R. convient que ce ne font ni les Sçavans ni les Poètes qui ont causé les malheurs publics ; & il ne les impute pas moins au goût des Lettres & des Arts, & pourquoi, 261

Mais il vient un tems où le mal est tel que les causes mêmes qui l'ont fait naître sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter, *ibid.*

Rien de si fou qu'un Peuple de Sages, selon le sage Memnon, 262

C'est aux grands génies à instruire les hommes, & au Vulgaire à recevoir leurs instructions, *ibid.*

Cependant telle est la dépravation du siecle que le Peuple reçoit les écrits des

Ixxx T A B L E

- Sages pour les juger & non pour s'instruire , page 262
- Les désordres de la société naissent de l'erreur bien plus que de l'ignorance , 263
- Et l'erreur de la fureur de sçavoir tout, *ibid.*
- Sans cette fureur , on n'eût point puni Galilée , pour avoir dit que la terre tournoit ; ni persécuté les Encyclopédistes , *ibid.*
- Les injures des ennemis de M. de V. comparées aux acclamations satyriques qui suivent le cortége des Triomphateurs , 264
- C'est l'empressement qu'a le Public pour tous ses écrits qui produit les vols dont il se plaint , *ibid.*
- Mais les falsifications n'y sont point faciles , *ibid.*
- Ce qu'on prouve par une comparaison , *ib.*
-

LETTRE à M. de Boiffy , au sujet de la précédente , page 267

M. Rousseau se plaint de ce que sa réponse à M. de V. a été publiée dans le Mercure pleine de fautes , & sans son

GENERALE. lxxxj

son aveu. page 267 & suiv.
M. de Boiffi est prié d'insérer dans son
Journal le désaveu de M. R. 269

EXTRAIT de la premiere réfutation
du *Discours de M. Rousseau sur l'iné-*
galité parmi les hommes, page 271
Cette réfutation, par M. Jean de Castil-
lon, Professeur en Philosophie & Ma-
thématiques à Utrecht, a le même ti-
tre que le *Discours de M. R.*

PREMIERE PARTIE, 273

Le mot d'*inégalité* débarrassé de ses
équivoques, *ibid.* & p. suiv.

Sens de celui de *Nature* déterminé, 274

Le genre humain, dans l'état de *Nature*,
eût subsisté & se fût multiplié à peine,
275 & suiv.

La faculté de se perfectionner commune
à l'homme & à la bête, 277

En quoi la bête differe de l'homme, 276
& suiv.

A cette assertion de M. R. que *la Na-*
ture n'ayant pris presque aucun soin
de rapprocher les hommes par des be-
soins mutuels, elle n'a presque rien
Tome V. f

lxxxij TABLE

| | |
|--|----------------------|
| <i>mis du sien dans l'établissement des sociétés</i> , M. de C. répond que l'homme isolé par la Nature n'auroit jamais pû ni raisonner, ni parler, ni former la société, | page 279 |
| D'où il conclut que les hommes n'ont jamais été sans raisonnement, sans langage, sans société, | <i>ibid.</i> |
| Développement de cette vérité, | <i>ibid.</i> |
| | & pag. 280--286 |
| L'homme de M. R. sociable comme celui de Grotius, | 284 |
| Méchant comme celui de Hobbes, | 285 |
| SECONDE PARTIE, | 287 |
| Conjectures sur l'établissement des sociétés, | 287--300 |
| Description de la société naturelle, | 287 |
| | & suiv. |
| La société naturelle amène peu-à-peu la société civile, | 289 |
| Origine de l'Agriculture, | 290 |
| Naissance de la propriété, | 291 |
| Origine de la métallurgie, | <i>ibid.</i> & p. f. |
| Réunion de plusieurs petites sociétés, & à quoi attribuée, | 292 |
| Premier exemple des émigrations, & premier modèle des Colonies, | <i>ibid.</i> |
| Comment s'introduisit la différence de | |

GENERALE. lxxxiiij

- maître & de domestique , page 293
Comment l'inégalité fut augmentée , *ibid.*
Comment la forme des sociétés fut altérée, sans que le fond en fût attaqué, 294
Commencement de l'empire des loix, 295
Origine de l'État monarchique & de l'État républicain , *ibid.* & p. suiv.
Les premières Monarchies furent électives , 296
L'élection des Rois renfermée dans certaines familles , *ibid.*
Enfin l'ordre de la succession réglé , & dans quelles vues , *ibid.*
Comment la Souveraineté dégénéra en despotisme , 297
Dans une République , sur quels hommes tomba le choix pour la Magistrature , 296
Comment le trône fut environné d'un éclat qui en imposât au Peuple , 297
Prérogatives attachées au Ministère , & pourquoi , 298
Le Gouvernement , dût-il sa naissance aux vices , ne seroit jamais que l'effet d'un consentement réciproque , *ibid.*
Le choix entre les différentes formes de Gouvernement est arbitraire , 300
Mais le Gouvernement est indispensable , *ibid.*

LXXXIV TABLE

| | |
|---|----------|
| Sur quoi fondées , en différens sens , les inégalités politiques , | page 299 |
| Ce qui donna lieu à la noblesse , | 300 |
| La société vengée , contre cette assertion de M. R. qu'elle entraîne les hommes dans un abîme de malheurs , de corruption & de scélératesse , | 301-316 |
| Récapitulation , & conclusion , | 316 & f. |

EXTRAIT de la seconde réfutation du Discours de M. R. sur l'inégalité parmi les hommes , page 319
Cette réfutation est du P. Castel , & a pour titre : *L'homme moral opposé à l'homme physique de M. Rousseau ; Lettres philosophiques où l'on réfute le Déisme du jour.*

Le P. Castel reproche à M. R. de fonder tous les remerciemens qu'il fait à sa Patrie dans sa Dédicace , sur la liberté prétendue dont elle laisse jouir ses concitoyens , 320
Il n'y a point de partage d'autorité entre le Chef national (le Roi), & le Chef étranger (le Pape & les Evêques),
ibid. & p. suiv.

GENERALE. lxxxv

Le P. C. en passant de la Dédicace au Discours , prouve par l'écriture & l'Evangile , que l'homme n'est point un être tout physique , mais bien un être tout moral & tout surnaturel , pag. 322 & suiv.

Un être destiné pour la société , 323 & s.
L'homme n'a jamais été dans l'état de Nature , 325

Il n'y a donc rien sur quoi l'on puisse conjecturer ce qu'auroit pu devenir le genre humain , s'il fût resté abandonné à lui-même , *ibid.* & p. suiv.

Correctif que les Théologiens ajoutent à l'hypothèse qu'ils proposent de l'état de pure Nature , 326

A la première fondation de la société civile suivant M. R. & à plusieurs autres suppositions , le P. Castel oppose l'Histoire Sacrée , 327---331

Il s'éleve contre le peu de différence que M. R. met entre l'homme & la bête , 331 & suiv.

Quels sont , suivant le P. C. les fondemens de l'inégalité parmi les hommes , 332 & suiv.

Il appuie sur l'Histoire Sainte ce qu'il avance , *ibid.*

Contre cette proposition de M. R. que la
f 3

lxxxvj T A B L E

- vie des Sauvages est la vraie jeunesse du Monde ; & la vie sociale , sa décrépitude , le P. C. fait voir par les faits que la société a commencé par être celle du genre humain tout entier , pag. 334 & s.*
- La société , fondement de tout , est naturelle & de la première Nature , 335
- Les Sauvages du Canada , ou d'ailleurs , forment de vraies sociétés , *ibid.*
- Idée de leur sorte de gouvernement , de leurs mœurs & usages , 336--340
- Ce gouvernement , purement naturel , physico-moral comme l'homme , valoit bien la peine (de l'aveu même de M. de Montesquieu ,) de former une quatrième classe dans son *Esprit des Loix* , 340
- Le P. C. croit même que c'est dans cette classe qu'on peut mieux retrouver l'esprit de toutes les loix positives , *ibid.*
- Quoi qu'il en soit de vie sauvage , il soutient que c'est une vraie barbarie déchue de la vraie & parfaite société , *ibid.*
- Les villes , & sur-tout les grandes villes , ne sont cependant point de la première intention de Dieu ; elles sont seulement de tolérance & de pure concession , 341
- Dieu & Moïse paroissent donner la préférence à Jabel & à la vie champêtre , 342

GENERALE. lxxxvij

- La vie même des guerriers en pleine campagne & sous des tentes est plus du goût de Dieu que la vie civile de nos grandes villes , pag. 342
- Au reste , le P. C. soutient contre M. R. qui rend la société responsable de nos maux , qu'elle nous délivre au contraire de nos miseres communes , 343
- Détail dans lequel il entre à ce sujet , *ibid.* & p. suiv.
- Réponse à M. R. sur la liberté prétendue des Sauvages , 344
- La société ne nous ôte aucune liberté honnête & utile , 345
- Et nous lui sommes redevables de notre sûreté contre les attentats des méchans , *ibid.*
- Les guerres & les batailles des Sauvages , sont bien pires que les nôtres , *ibid.*
- Preuves , 346--348
- Tableau des horreurs qu'ils commettent contre les vaincus , 347
- Le P. C. soutient , contre M. R. qu'il y a des conquêtes de droit par elles-mêmes , 348
- Que la plûpart des conquêtes ne se font pas sur les Nations , mais sur les Souverains , *ibid.*
- Sophisme que font tous ceux qui criti-

lxxxviiij TABLE

| | |
|--|----------------------|
| quent les Gouvernemens en regle ; sur - tout les Monarchies , & même les Républiques , | pag. 348 |
| Le P. C. le détruit , | <i>ibid.</i> & p. f. |
| Ce n'est le plus souvent que dans les Ré- publiques trop libres qu'on trouve des tyrans , des despotes au moins , | 350 |
| Dans l'état monarchique on a bien moins à craindre , & pourquoi , | 351 |
| Le contrat de la société avec son chef est une chimere , | 352 |
| Dans la cause de la légitimité d'un Souve- rain, le Peuple n'est que partie , témoin tout au plus , | 353 |
| D'où l'on conclut qu'il ne peut être juge, <i>ib.</i> | |
| Il n'y a que Dieu qui puisse l'être , | 354 |
| Et au préalable le Roi, fût-il même ty- ran , en attendant le jugement de Dieu , | <i>ibid.</i> |
| La voie des armes & de fait feroit succom- ber le Prince , coupable ou non , | 355 |
| Elle ne peut donc être un jugement de droit , | 354 |
| Dans les querelles royales d'un côté , & nationales de l'autre , c'est la Nation contre la Nation , | 355 |
| Ce qui rend le prétendu droit national équi- voque , & le jugement quelconque qui en résulte encore plus litigieux , | <i>ibid.</i> |

GENERALE. lxxxix.

Le P. C. passe du Discours de M. R. aux
Notes qu'on lit à la suite de ce Dis-
cours, page 355--373

La corruption de notre nature d'abord
innocente attribuée, non aux change-
mens survenus dans la constitution de
l'homme, comme prétend M. R. mais
au seul péché d'Adam, 356

A cette proposition de M. R. au sujet des
Voyageurs, que *les Marins, les Mar-
chands ne sont gueres bons
observateurs*; & quant aux *Mission-
naires*, que *pour étudier les hommes
il faut des talens*, le P. C. oppose
les observations d'Histoire Naturelle
que nous devons aux *Marins & aux
Marchands* d'une bonne partie de
l'Europe; & les découvertes des *Mis-
sionnaires*, qui s'y font pris par-tout
en hommes doués de tous les talens,
357--359

Le P. C. convient avec M. R. qu'on n'a
pu apprivoiser les Sauvages à nos
mœurs, usages, goûts, dégoûts, &c. 359

Mais tout cela étant arbitraire, ne con-
clut rien contre la société, qui est de
la première, comme de la seconde &
dernière institution de la Nature, 360

Le mépris du Sauvage pour les mœurs,

xc T A B L E

- usages , &c. de l'Europe en prouve la
frivolité , page 361
- Il se rend à notre Religion , y persévère
aux dépens de ses propres goûts : preuve
de la solidité de cette même Reli-
gion , *ibid.*
- Quoique les Missionnaires n'aient pû dé-
tacher les Sauvages de la vie sauvage ,
ils en ont pourtant fait des peuplades ,
des villes , &c. 362
- Au reste , ils ne se sont pas souvent piqués
de les trop civiliser , & pourquoi , *ibid.*
- La thèse de M. R. contre la Science, com-
me source de nos vices , constamment
fausse , & pourquoi , 363
- Les vices des Sçavans sont les vices des
Sçavans , mais non de la Science , *ibid.*
- L'écriture Sainte canonise en général
les Sciences , 364
- Impose aux Prêtres l'obligation d'être
Sçavans , *ibid.*
- De tout tems , & chez tous les Peuples ,
les Prêtres ont été spécialement chargés
par office de l'instruction publique , &
de la tradition orale & écrite des Scien-
ces , des Arts & des Lettres , *ibid.*
& pag. suiv.
- Les Facultés de Médecine nommément
étoient toutes ecclésiastiques , 365

GENERALE. xcj

- La tradition des Sciences , les nœuds sacrés de la société , sont les deux plus grands principes du bien , page 366
S'il en résulte du mal , c'est par la faute des Associés & des Sçavans , non par celle de la Science , ou de la société ,
367
L'Eglise est le nœud de ces deux liens de l'Humanité , 366
Il y a trop & trop peu de Science ; trop peu *intensivè* , trop *extensivè* , 367 & s.
Ce sont les demi-Sçavans qui font tout le mal des Sciences , 368
La demi-Science en fait d'esprit comparée à l'hypocrisie en fait de mœurs , *ibid.*
& pag. suiv.
Portrait des vrais Sçavans , des demi-Sçavans , des quarts , demi - quarts , &c. de Sçavans , 370 & s.
La Science , aujourd'hui , trop répandue , trop facile & à trop grand marché , 371
Le P. C. reconnoît avoir manqué son but dans ses travaux littéraires , 372
Bayle a prêché la demi-Science sceptique & déiste , *ibid.*
Il n'étoit Sçavant qu'en extension , non en profondeur , 373



LETTRE de M. D. B * * * à Madame * * * au sujet du *Discours sur l'origine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes*, pag. 373

Ce que c'est que cette Brochure, 374

EXTRAIT du Discours de M. l'Abbé Talbert couronné par l'Académie de Dijon, *sur l'inégalité parmi les hommes*, page 375

Division, *ibid.*

Tableau de la Nature humaine dans l'état d'innocence, *ibid.* & p. f.

Dans cet état, aucune espece d'inégalité ne pouvoit avoir lieu, 377

Suites funestes du péché de l'homme, 378

Invention des loix contre ses désordres, *ibid.*

L'inégalité en tout genre établie par la corruption du cœur humain, *ibid.*

L'équité naturelle exige que les biens, les honneurs, la noblesse soient héré-

GENERALE. xciiij

- ditaires dans les familles , pag. 379
Il est utile de dépriser la pauvreté, &
pourquoi , *ibid.*
L'heureuse & sage Lacédémone (s'ob-
jecte à lui-même M. l'Abbé Talbert)
ne connoissoit point l'inégalité , 380
Réponse , *ibid.*
Les loix du Législateur des Juifs ne tendi-
rent point à l'égalité , 381
D'où l'on infere que les États ne peuvent
souffrir une telle constitution , *ibid.*
Réflexion de l'Editeur à l'occasion du
couronnement du Discours de M. l'Ab-
bé Talbert , 374





T A B L E

D U

T O M E I V.

LETTRE de J. J. ROUSSEAU ,
Citoyen de Genève, à M. d'Alembert ,
sur l'Article *GENÈVE*, de l'*ENCYCLO-*
PÉDIE , & particulièrement sur le pro-
jet d'établir un Théâtre de Comédie
en cette ville , page 19--272

Précédée d'une Préface , iij--xvij
Dans laquelle M. R. transcrit le passage
de l'Article *Genève* , qui lui a mis la
plume à la main , v---ix
Explique les motifs qui l'ont empêché de
garder le silence , x & suiv.
Et pourquoi il a laissé aller sa plume sans
contrainte & s'est jetté dans toutes les
digressions qui se sont présentées , xiv

Réponse à l'accusation de Socinianisme
parfait intentée par M. d'Alembert con-
tre plusieurs Pasteurs de Genève, 21-31

Seroit-il bon d'établir un Théâtre de Co-

TABLE GENERALE. xcv

- médie à Genève ?* Question qui en renferme beaucoup d'autres , & quelles , page 32
- Tout amusement inutile est un mal , 33
- Belle réponse d'un Barbare à qui l'on vantoit les magnificences du Cirque & des jeux établis à Rome , 34
- Les Spectacles font-ils bons ou mauvais en eux-mêmes ?* Question trop vague , 35
- Ce n'est que par les effets qu'ils font sur le Peuple qu'on peut déterminer leurs qualités absolues , *ibid.*
- Passage de l'*Instruction Chrétienne* sur les Spectacles où l'état de la question est bien posé , *ibid.* & p. f. *Note.*
- C'est le plaisir , & non l'utilité ; qui détermine l'espece des Spectacles , 37
- Ainsi , ils ne peuvent jamais avoir tous les avantages dont ils seroient susceptibles , *ibid.* & pag. 45
- Diversité des Spectacles , selon les goûts divers des Nations , 36 & suiv.
- La Scene étant un tableau des passions humaines , le Peintre doit les flatter , s'il veut plaire , 38
- Quelles sont celles-là seules auxquelles il donne des couleurs odieuses , *ibid.*
- La seule raison n'est bonne à rien sur la

xcvj T A B L E

- Scene , pag. 38., 43
- Un Auteur dramatique, pour réussir, ne doit point heurter le goût général, 39
- Mais, au contraire, respecter les coutumes d'un Peuple, ses goûts constans, ses maximes, ses vieux préjugés, *ibid.* Note & pag. 44
- Moliere & Corneille, loin de choquer le goût du Public, le suivirent ou le développerent, 39
- Pourquoi le *Misanthrope* tomba dans sa naissance, *ibid.* Note.
- Si les chef-d'œuvres de ces deux Auteurs étoient encore à paroître, ils tomberoient infailliblement aujourd'hui, & pourquoi, 40
- Précaution que doit prendre un Auteur qui veut nous peindre des mœurs étrangères, *ibid.* & p. suiv.
- Pourquoi *Arlequin sauvage* est si bien accueilli des Spectateurs, 41
- Le Spectacle renforce le caractère national, & augmente les inclinations naturelles, *ibid.*
- Le Théâtre, en excitant les passions, loin de les purger, les fomente, 41-45
- En supposant la plus grande perfection possible donnée aux Spectacles, & le Peuple aussi-bien disposé qu'on voudra,

GENERALE. xcviij

- dra , les effets avantageux qu'on pour-
roit en attendre , se réduiroient à rien ,
& pourquoi , pag. 45
- Cruauté de l'Empereur Néron chantant
au Théâtre , *ibid.* Note.
- Notre amour pour la vertu , & notre hai-
ne pour le vice , ne sont point un effet
du Théâtre , 46 & suiv.
- L'amour du beau (moral) est inné dans
l'homme , & sert de principe à la con-
science , 48 *Note.*
- On cite , en exemple de cela , la petite
piece de *Nanine* , *ibid.*
- Quelle sorte de pitié la Tragédie excite , 50
- Les larmes dont cette pitié se repaît com-
parées à celles du sanguinaire Sylla ,
au récit des maux qu'il n'avoit pas faits
lui-même , *ibid.*
- Et à celles du tyran de Phere au Specta-
cle , *ibid.*
- Pourquoi les imitations du Théâtre nous
arrachent quelquefois plus de pleurs
que ne feroit la présence même des
objets imités , 51
- Erreur de l'Abbé du Bos , à ce sujet ,
ibid. *Note.*
- Tout ce qu'on met en représentation au
Théâtre (tragique) , on ne l'appro-
che pas de nous , on l'en éloigne , 52
- Tome V.* g

xcviij TABLE

- Ce qui s'ensuit de-là, page 52 & f.
On peut bien rapprocher dans la Comédie le ton du Théâtre de celui du monde ; mais de cette maniere on ne corrige pas les mœurs, on les peint, 53
Et si on veut corriger les mœurs par leur charge ; le tableau ne fait plus d'effet, & pourquoi, *ibid.*
Très-grand inconvénient qui résulte de ne rendre les objets haïssables que ridicules, *ibid.* & p. suiv.
On cite Muralt sur le peu de vérité dans l'imitation théâtrale, 54
Aristote fait une regle de la différence entre les êtres que nous voyons au Théâtre, & nos semblables, 55
Exemples tirés de la Scene françoise, reconnue de M. R. pour à-peu-près aussi parfaite qu'elle peut l'être (p. 56.) pour prouver que les mœurs ne peuvent tirer aucun profit de la Tragédie.
CATILINA, 58 & suiv.
MAHOMET, 60—63
ATRÉE, 63 & suiv.
PHÈDRE, ŒDIPE, MÉDÉE, &c. 66
Il ne faut pas toujours regarder à la catastrophe pour juger de l'effet moral d'une Tragédie, 58

GENERALE. xcix

- On cite, en preuve, BRITANNICUS, pag. 58
- Les actions de la plûpart des pieces de la Scene tragique françoise dangereuses, & en quoi, 66
- L'exemple des vices des Héros tragiques n'est cependant gueres plus contagieux, que l'exemple de leurs vertus n'est utile, & pourquoi, 68
- Notre Scene tragique ne peut s'autoriser de l'exemple des Grecs, 67
- Réponse à cette objection, que le crime est toujours puni, & la vertu toujours récompensée, 57
- Trait rapporté par Plutarque, applicable aux Anciens & à nous, & en quoi, 65
- Tout est mauvais & pernicieux dans la Comédie, 68
- Le Théâtre de Moliere, école de vices & de mauvaises mœurs, 69
- En quoi consiste le comique de cet Auteur, *ibid.* & p. suiv.
- Pour multiplier ses plaisanteries, il trouble tout l'ordre de la société, 70
- Les vices qu'il attaque sont moins grands que ceux qu'il favorise, 71
- Ce que l'on prouve par des exemples, *ibid.*
- Les Valets comiques condamnés par tout le monde, 72

c T A B L E

| | |
|---|----------------------|
| Cependant s'il faut des fourberies dans les pieces, ils doivent seuls en être chargés | pag. 72 <i>Note.</i> |
| Examen critique de la Comédie du MIS- ANTHROPE , | 73 — 91 |
| On conclut qu'elle est dangereuse pour les mœurs, & en quoi , | 91 |
| Justes reproches faits aux successeurs de Moliere , | <i>ibid.</i> |
| On s'éleve avec force contre la Comédie du LEGATAIRE UNIVERSEL de Regnard , | 92 |
| Nos pieces modernes , plus épurées , instruisent beaucoup , si l'on veut , mais elles ennuient encore davanta- ge , | 94 |
| Dans cette décadence du Théâtre , on a renforcé l'intérêt de l'amour , ne sca- chant plus nourrir la force du comique & des caractères , | <i>ibid.</i> |
| Par-là , on donne l'ascendant aux fem- mes sur les hommes , | 95 |
| Et conséquemment aux jeunes gens sur les vieillards , | 100 |
| M. de Voltaire loué d'avoir soustrait à ce mépris <i>Lusignan</i> dans ZAÏRE , & <i>Philippe Humbert</i> dans NANINE , | 101 |
| Eloge de la piece de CÉNIE & de son Auteur , | 96 <i>Note.</i> |

GENERALE. c]

- Respect des Anciens pour les femmes ,
& en quoi il consistoit, pag. 97 & suiv.
Quelle est chez nous la femme la plus estimée , 98 & suiv.
Les femmes , dans le monde , ne sçavent rien , quoiqu'elles jugent de tout , 99
Au Théâtre , elles ne sont sçavantes que du sçavoir des hommes , *ibid.*
Imbécillité des Spectateurs , *ibid.*
Les images de l'amour théâtral , quoique rendu légitime , & tendant à une fin honnête , n'en sont pas moins dangereuses , 103 & suiv.
Ce qui en augmente encore le danger , 112
En vain pretend - on nous guérir de l'amour par la peinture de ses foibleffes , 105
On cite , en preuve , la BÉRÉNICE de Racine , 106---108
Même en supposant un dénouement tout contraire à celui de l'Auteur , 108 & s.
En montrant les suites funestes des passions immodérées , la Tragédie n'apprend point à s'en garantir , 110
On cite , en preuve , ZAÏRE , *ib.* & p. suiv.

Autres effets du Théâtre.

Il introduit par son établissement le goût

cij T A B L E

du luxe , de parure & de dissipation

page 115

Il interrompt à certaines heures le cours
des affaires civiles , & offre une res-
source assurée à l'oïfiveté , *ibid.*

Donne au citoyen de nouvelles ha-
bitudes , & lui forme de nouvelles
mœurs , 116

*Ces changemens seront-ils avantageux ou
nuisibles ?* Question qui dépend moins
de l'examen du Spectacle que de ce-
lui des Spectateurs, *ibid.* & p: 128-130

La nature des occupations qu'interrom-
pent les amusemens indifférens par eux-
mêmes , (& M. R. veut bien con-
sidérer pour un moment les Spectacles
comme tels ,) les fait juger bons ou
mauvais , *ibid.*

Il ne faut pas laisser à un Peuple oïfif &
corrompu le choix de ses amusemens ,
& pourquoi , *ibid.*

Mais bien à un Peuple simple & labo-
rieux , 117

Dans une grande Ville , la Police ne peut
trop multiplier les plaisirs permis , &
pourquoi , *ibid.*

Dans une petite Ville , il faut suivre des
maximes toutes contraires , & par
quelle raison , 118

GENERALE. clij

- Eloge des Villes de Province, & à quel
égard, pag. 119 & suiv.
Simplicité, industrie & bonheur des Va-
laisans, 121—125
Préjudices qui résulteroient d'un Specta-
cle fixe établi chez eux, 125-128
Réponse aux moyens que M. d'Alembert
propose pour prévenir les inconvé-
niens qui peuvent naître de l'exemple
des Comédiens, 131 & suiv.
C'est par l'opinion publique que le Gou-
vernement peut avoir prise sur les
mœurs, 134
Aucune espèce de moyen coactif n'est
propre à diriger l'opinion publique, 135
Ce que l'on prouve par l'exemple du
Tribunal des Maréchaux de France
établis Juges suprêmes du point d'hon-
neur, 131—146
Comment il falloit s'y prendre dans cette
institution, *ibid.*
De cette digression, M. R. passe au chan-
gement de maximes, & conséquem-
ment de mœurs, qu'ameneroit infail-
liblement l'établissement d'un Théâtre
à Genève, 147. 196
Et pour répondre plus précisément à l'ex-
pédient proposé par M. d'Alembert,
qui est d'avoir des Comédiens hon-

civ T A B L E

| | |
|---|-------------------------|
| nêtes gens , il recherche si , même dans leur supposition , ce moyen est praticable avec quelque espoir de succès , | page 151 — 184 |
| Ce qu'est en général l'état de Comédien , | 151 |
| Ce que c'est que son talent & sa profession , | 159 & suiv. |
| Profession aujourd'hui déshonorante , par tout pays , | 151 & suiv. |
| Et même autrefois chez les Romains , avant la naissance du Christianisme , | 153 & suiv. 158 |
| Il n'y a que les Grecs , (hormis , les Spartiates , p. 158) qui n'ont pas eu là-dessus les maximes des autres Peuples , | 155 |
| Pourquoi , | <i>ibid.</i> & p. suiv. |
| Note sur la célèbre Oldfield , Actrice Angloise , | 151 |
| Source de mauvaises mœurs dans le désordre des Actrices , qui force & entraîne celui des Acteurs , | 162. 183 |
| Réponse à une objection , | <i>ibid.</i> |
| Tableau des deux sexes en Angleterre , | 163 |
| Point de bonnes mœurs pour les femmes hors d'une vie retirée & domestique , | 165 , 175 — 177 |

GENERALE. cv

- Chez tous les anciens Peuples elles vivoient très-renfermées, p. 177—179
- A quoi il faut attribuer le changement survenu à cet égard, 179
- Eloge & défense de la pudeur, p. 166-176
- C'est un sentiment naturel au sexe, 170
- Non un préjugé de la société & de l'éducation, 172
- Réponse à l'argument tiré de l'exemple des bêtes, 173 & suiv.
- De la supposition de quelques Comédiennes sages & vertueuses, on ne peut rien conclure en faveur du métier, 182 & suiv.
- Au reste, un Comédien peut être doublement estimable, & à quels titres, 184
- M. R. applique enfin la proposition générale à la ville de Geneve, & fait voir qu'il est impossible qu'un Théâtre de Comédie s'y soutienne par le seul concours des Spectateurs, 185-194
- 1^o. Parce que le Peuple Genevois n'a le nécessaire qu'autant qu'il se refuse tout superflu, 186
- Tableau de l'activité qui regne à Geneve, *ibid.* & p. suiv.
- 2^o Vû le petit nombre des Genevois, comparé à celui des habitans des grandes Villes, de Paris même, où les

cvj *T A B L E*

| | |
|--|------------------------|
| Spectacles ont bien de la peine à se soutenir , | page 187—191 |
| 3 ^o Parce que le Genevois aime excessi- vement la campagne , | 191 |
| 4 ^o Parce qu'enfin il y auroit trop d'op- posans à un établissement si contraire aux anciennes maximes de cette Répu- blique , | 193 & suiv. |
| Réponse à trois expédiens qu'on pour- roit imaginer pour soutenir un Specta- cle à Genève , indépendamment du seul concours des Spectateurs , | 194 & f. |
| L'établissement d'une Comédie à Genève détruiroit les cercles d'hommes , & les sociétés de femmes & de filles , | 199 |
| Tableau de ces cercles & sociétés , | 198 & suiv. 209—212 |
| Leurs inconvéniens & ce que M. R. y répond , | 211—220 |
| Peu de société chez les Anciens avec les femmes , | 202 |
| Le commerce trop intime & trop facile avec les femmes , nuisible au corps de l'homme , | 204 & f. |
| Et à son esprit , | 206 |
| Ce qui est un inconvénient qu'il faut sur- tout prévenir dans les petits États , | 201 |
| <i>Note</i> sur la petitesse & la foiblesse de corps des Romains , | 205 |

GENERALE. cvij

- La Nature n'a point prescrit aux hommes la vie casaniere des femmes, p.203
Ce que l'on prouve par l'inquiétude & l'ennui des hommes auprès de celles de Paris, *ibid.*
La galanterie à la mode n'est qu'un outrage fait aux femmes, 208
Note sur les femmes, quant aux qualités de l'esprit, 206
Ce qui résulteroit, au préjudice des mœurs, de l'établissement d'un Théâtre à Genève, 221 & suiv.
Elles inclinent déjà visiblement vers la décadence, 222
Preuve de fait, *ibid.* & p. 223. & s.
Le plus grand nombre garde cependant encore l'antique rudesse, conservatrice de la bonne constitution, ainsi que des bonnes mœurs, 225
Un Théâtre à Genève, dût-il réussir, attaquera immédiatement la constitution de cette République, & comment, 225---231
Désordres qu'il y causeroit, 241-243
En peu de tems, les Comédiens deviendroient les arbitres de l'État, 245
Et comment, 243 & s.
Les pieces qu'on y représenteroit, loin d'être de quelque utilité pour les Ge-

cviiij T A B L E

| | |
|--|-------------------------|
| nevois, leur préjudicieroient beaucoup, | page 231--236 |
| Pourquoi, | 235 & suiv. |
| Caractere des Héros de Racine, | 233 |
| Il faudroit que les Genevois, avant d'avoir des Comédiens, composassent eux-mêmes les Drames de leur Théâtre, & pourquoi, | 238 & suiv. |
| Quels seroient alors les Héros de leurs Tragédies, | 239 |
| Note sur Philibert Berthelier, le Caton de cette République, | <i>ibid.</i> |
| Et sur Jean Levrery, | <i>ibid.</i> & p. suiv. |
| Quels seroient les tyrans de ces mêmes Tragédies, | 240 |
| Ce que c'étoit que les Gentilshommes de la cuillier, | <i>ibid.</i> Note. |
| Dans un aussi petit État que la République de Genève, toute innovation, sans des motifs urgens & graves, est dangereuse, | 246 |
| Et il n'y a aucune nécessité d'établir un Théâtre à Genève, | <i>ibid.</i> |
| Si on y souffre quelques farces passageres, (ce dont il seroit mieux de se passer, p. 247) c'est un amusement sans conséquence, & bien moins dangereux qu'une Comédie à demeure, | 246 & s. |
| Enfin le seul essai d'un établissement de | |

GENERALE. cix

Comédie à Genève , fauf même à l'abolir quand on en sentira les inconvéniens , n'en feroit pas moins dangereux , pag. 248 & fuiv.

- Quels fortes de Spectacles conviennent à une République , 249--272
- Les Genevois ont déjà plusieurs fêtes publiques , 249
- Quels en font les objets , 251--253
- Nécessité de donner des fêtes au Peuple , 251 *Note.*
- Projet de bals publics & périodiques entre de jeunes personnes à marier , 253---261
- Note* sur les jugemens que plusieurs porteront des goûts de M. R. sur ses écrits , & ce qu'il y répond , 261--263
- Genève , par des fêtes modestes & des jeux fans éclat , rappelleroit & retiendrait dans ses murs , ses citoyens épars dans le reste de l'Europe , 263--265
- Ainsi Sparte rappelloit les siens que l'ennui confumoit dans Athenes au milieu des beaux Arts , & dans Suse au sein du luxe & de la mollesse , 265 & fuiv.
- Exemple de ces divertiffemens publics , rapporté par Plutarque , 271 & fuiv.
- Les fêtes de Lacédémone devoient être

cx T A B L E

- le modele de celles de Genève , p. 268
& suiv.
- Il feroit à fouhaiter que les yeux & les
cœurs fuffent affez chaftes pour fup-
porter des danfes femblables à celles
des jeunes Lacédémoniennes , 266
- Au refte , l'adroite parure de nos fem-
mes n'a pas moins fon danger qu'une
nudité abfolue , 267
- Speétacle fimple & touchant dont M.R. fut
témoin dans fon enfance, 269-271 *Note.*
-

L E T T R E à M. Rouffeau de Genève,
par M. d'Alembert , de l'Académie
Françoife , en réponfe à la précé-
dente , 275

- Raifons qui engagent M. d'Alembert à
ne pas demeurer dans le filence , 276
- Exemple donné aux gens de Lettres par
M. R. & en quoi , *ibid.*
- Caractere de fa Philofophie , 277
- Les Speétacles ne doivent point être con-
damnés , même à ne les confidérer
que comme un amufement , & pour-
quoi , 279-284
- S'ils ont quelque défaut , c'eft fur-tout
d'être pour nous une diftraétion trop

G E N E R A L E. cxj

- légère , page 279
 Dans quelles vues on a imaginé les re-
 présentations théâtrales , 280. 284
 Peu importe , si les Spectacles sont utiles ,
 que ce soit leur premier ou leur second
 objet , 283
 L'estime publique est le but principal de
 tout Ecrivain , *ibid.* & p. suiv.
 Avantages que réunissent les bonnes pie-
 ces de Théâtre , 286 & p. suiv.
 Loin qu'on aille s'isoler au Spectacle ,
 c'est de tous les plaisirs celui qui nous
 rappelle le plus aux autres hommes ,
 & comment , 287
 Cette regle de la Poétique des Anciens ,
*que le Théâtre purge les passions en les
 excitant* , est vraie : mais elle a be-
 soin d'être mieux énoncée , 288
 M. d'Alembert la développe , *ibid.* & p. f.
 En quel sens on doit regarder l'amour de
 la vertu inné dans nous , 290
 Effet de la Morale du Théâtre , *ibid.* & p. f.
 Si la Morale du Théâtre glisse sur les cœurs
 corrompus , celle des meilleurs livres ,
 & de la Chaire , ne produit pas plus
 d'effet sur eux , 290---292
 Il ne faut cependant proscrire ni ces livres ,
 292
 Ni ces prédications , 291

GENERALE. cxiiij

- rale est bientôt oubliée , pag. 299
En réponse, M. d'Alembert prend l'exemple même que M. R. apporte de la Tragédie de *Bérenice*, *ibid.* & p. suiv.
Quand la Tragédie pourroit être regardée, relativement à l'état présent de nos mœurs, comme un nouveau moyen de corruption, le rôle froid & subalterne que l'Amour y joue presque toujours, seroit bien propre à nous rassurer à cet égard, 302
Exemples , *ibid.* & p. suiv.
Exceptions , 303
Au reste , une Piece peut intéresser sans amour , 304
On cite, en preuve, la mort de César, & Mérope, *ibid.*
Quels sujets nous pouvons traiter, à l'exemple des Athéniens, capables de remplir dignement le Théâtre, *ibid.*
Quel est le véritable but de la Comédie dans la représentation de nos vices , 305 & suiv.
Le *Misanthrope* de Moliere n'est pas une satire de la vertu , 307
M. d'Alembert n'y trouve qu'un défaut, & quel, 308 & suiv.
Défense du comique larmoyant , 312
Ce qu'il y a de blâmable dans la maniere
Tome V. h

G E N E R A L E. cxv

- Romaine , pag. 344
 Devenue Siège Episcopale , dès que le
 Christianisme y fut introduit , *ibid.*
 Cedée par l'Empereur Honorius aux Bour-
 guignons , *ibid.*
 Qui en furent déposés par les Rois
 Francs , *ibid.*
 Annexée par héritage à l'Empire Germa-
 nique , 345
 Elle secoue insensiblement le joug , &
 devient ville impériale , *ibid.*
 Sa constitution mixte , *ibid.*
 Ses Armoiries , *ibid.*
 Elle défend courageusement sa liberté con-
 tre les entreprises des Ducs de Savoye
 & de ses Evêques, soutenue de l'allian-
 ce de Fribourg & de celle de Berne, 346
 Epoque de l'Etablissement du Conseil des
 deux cents , *ibid.*
 Genève se fortifie encore de l'alliance de
 Zurich , & sur - tout de celle de la
 France , 347
 D'où sont venus les privilèges dont les
 Genèveois jouissent en France comme
 les Suisses , *ibid.* & p. suiv.
 Abolition de la Papauté , 346
 Monument grossier & injurieux au Pape ,
 qu'on voit encore , *ibid.*
 Les opinions de Luther & de Zuin-

cxvj T A B L E

| | |
|--|-------------------------|
| gle reçues , | page 346 |
| Calvin appelé , | 348 |
| Qui dresse, de concert avec les Magistrats, un recueil de loix civiles & ecclésiasti- ques, devenu le code fondamental de cette Republique, | <i>ibid.</i> |
| Fondations faites, & de quels deniers, | <i>ibid.</i> & p. suiv. |
| Effet des longues guerres que les Genevois ont eu à loutenir , | 349 |
| Epoque de la tranquillité de cette Répu- blique , | <i>ibid.</i> |
| Tranquillité altérée légèrement & dans quels tems , | 350 |
| Mais aujourd'hui parfaitement rétablie , & par quels traités , | <i>ibid.</i> |
| Nombre des habitans de Genève , | <i>ibid.</i> |
| Des Villages de son territoire , | <i>ibid.</i> |
| Rôle glorieux qu'elle joue dans l'Eu- rope, sans prendre part aux évènemens qui l'agitent , | <i>ibid.</i> & p. suiv. |
| Richesse de la Ville , | 350 |
| Pauvreté de l'État , | 351 |
| Sage économie avec laquelle son revenu est administré , | <i>ibid.</i> & p. suiv. |
| Quatre ordres de personnes dans Ge- nève , | 352 |
| Son Gouvernement , | <i>ibid.</i> & p. suiv. |
| Son Droit civil , | 354 |

GENERALE. cxvij

| | |
|---|--------------|
| Elle n'admet pour degrés qui prohibent le mariage que ceux que marque le Lévitique , | page. 355 |
| Accorde le divorce, & dans quels cas, <i>ib.</i> | |
| Il n'y a point dans toute autre ville de plus heureux mariages , | 356 |
| De quelle maniere s'exerce à Genève la Justice criminelle , | 355 |
| On n'y connoît point de dignité héréditaire , | <i>ibid.</i> |
| On n'y a égard qu'au feul mérite , | <i>ibid.</i> |
| | & p. suiv. |
| Loix fomptuaires , | 356 |
| Point de Comédie , | 357 |
| Dans quelle crainte , | <i>ibid.</i> |
| Avantages que les Genevois retireroient de l'établissement d'un Spectacle dans leur ville , | <i>ibid.</i> |
| Autre considération qui devoit les engager à permettre les Spectacles, <i>ib.</i> & p. s. | |
| Par quels moyens ils posséderoient une troupe de Comédiens estimables , | 358 |
| Quelle gloire ils en retireroient, & s. | 359 |
| Université , | 360 |
| Bibliotheque publique , | <i>ibid.</i> |
| Genève a produit depuis deux siecles beaucoup de Sçavans en tout genre , | 361 |
| La fabrique qui y fleurit le plus est celle de l'horlogerie , | 362 |

cxviiij TABLE

| | |
|--|-------------------------|
| Ce que c'est que ses hôpitaux , | pag. 362 |
| Constitution ecclésiastique , | 363 |
| Ministres , | <i>ibid.</i> |
| Obseques , | 364 |
| Mœurs exemplaires du Clergé , | <i>ibid.</i> |
| Plusieurs Pasteurs ne croient point la Divinité de J. C. | <i>ibid.</i> |
| Ni à l'éternité des peines ; | 366 |
| Mais bien au Purgatoire , | <i>ibid.</i> |
| Quoiqu'il ait été une des principales causes de la séparation des Protestans d'avec l'Eglise Romaine , | <i>ibid.</i> |
| Ce qui est un nouveau trait à ajoûter à l'histoire des contradictions humaines, | <i>ibid.</i> |
| Enfin , la Religion de plusieurs Ministres n'est qu'un Socinianisme parfait , | 367 |
| Quelle est , peut - être , la seule chose qui distingue le Christianisme de Genève d'un pur Déisme , | 368 |
| La grande querelle du Sacerdoce & de l'Empire n'y est point connue , | <i>ibid.</i> |
| Simplicité du culte , | <i>ibid.</i> |
| En quoi consiste le Service Divin , | 369 |
| Maintien décent & recueilli des Genevois dans les Temples , | <i>ibid.</i> & p. suiv. |

PROFESSION de foi des Ministres Genevois avec des Notes d'un Théologien : *Extrait des Registres de la vénérable Compagnie des Pasteurs & Professeurs de l'Eglise & de l'Académie de Genève,* page 371--387

On se plaint que M. d'Alembert a représenté le culte des Genevois d'une manière défectueuse , 372

Note qui justifie l'exposition de M. d'Alembert , *ibid.*

On s'éleve contre l'imputation de Socinianisme , & on reproche à M. d'Alembert d'avoir voulu rendre tout-à-fait suspect le Christianisme de Genève , 373

Et l'on prétend que l'Eglise de Genève a toujours donné des témoignages publics & authentiques de l'intégrité de sa foi , 374

Le Théologien observe que l'Eglise de Genève , dans l'opinion de la plupart des Protestans , passe pour Socinienne , ou du moins pour favorable au Socinianisme , *ibid. Note.*

CXX T A B L E

- La Doctrine des saints Prophetes & Apôtres tenue à Genève pour divinement inspirée , & pour la regle infallible de la Foi & des mœurs , pag. 374
- Usage continuel qu'on y fait du symbole des Apôtres , 375
- Tout ce qui concerne la Religion est relatif à l'œuvre de la Rédemption par J. C. *ibid.*
- La Morale de l'Eglise de Genève , toujours liée au dogme , en tire sa principale force , particulièrement des promesses d'une éternelle félicité & d'une condamnation éternelle , 376 & suiv.
- Note sur le sens de ce mot *éternel* , selon plusieurs Ecrivains Protestans , 377
- L'Ecriture , suivant les Ministres Genevois , ne parle point d'un Purgatoire , mais du Paradis & de l'Enfer , *ibid.*
- Mais si l'Eglise de Genève ne croit pas les peines éternelles dans le sens rigoureux de ce mot , il n'y aura plus proprement d'Enfer , seulement un Purgatoire , *ibid.* Note.
- Cette Eglise supporte, sans peine, quelque diversité d'opinions qui n'atteint pas l'essentiel , 378
- On lui reproche de n'avoir point cité d'exemples de cette diversité d'opinions

GENERALE. cxxj

- qui n'atteint point l'essentiel, & sur
quoi ce reproche est fondé, page 378
- Les Ministres Genevois, lorsqu'ils remon-
tent aux principes de la Loi Naturelle,
ne le font point d'une maniere qui les
approche des Déistes, parce qu'ils y
joignent toujours la révélation comme
un secours du Ciel très-nécessaire,
379.
- Equivoque de ce terme *nécessaire* dans
leur bouche, & sur quoi l'on est fon-
dé à leur en demander une explication
nette & précise, *ibid.* & p. f. *Note.*
- L'un de leurs principes est de ne rien pro-
poser à croire qui heurte la raison;
mais ce principe ne va pas jusqu'à leur
faire rejeter les *Mysteres*, 380
- Ce qu'ils entendent par ce terme, *ibid.*
- Note* où l'on prouve que ce principe va
à proscrire tous les *Mysteres*, & que
la définition qu'ils donnent de ce qu'ils
entendent par *Mysteres* n'est ni claire,
ni satisfaisante, 380--383
- Passage de l'Écriture rapporté par les Mi-
nistres de Genève pour prouver qu'ils
croient la Divinité de J. C. 383
- Mais ils ne déterminent pas le sens précis
qu'ils donnent à ce passage, *ibid.*
- Note.*

CXXIJ TABLE

- Et on les invite à s'expliquer sur cet article sans la plus légère équivoque, & pourquoi, p. 384 & précéd. *même Note.*
- Ils déclarent qu'après les explications qu'ils ont données, ils se croient dispensés de répondre à ce que l'on pourroit encore écrire dans le même but, 386 & s.
- Cette déclaration est très - singulière, & pourquoi, 386 *Note.*
- Demandes qu'on leur fait avec confiance, & auxquelles ils doivent répondre, pour ne laisser aucun doute sur leur croyance, *ibid.*
-

AUTRES écrits sur la lettre de M. Rousseau à M. d'Alembert :

S Ç A V O I R,

I.

P. A. Laval, Comédien, à J. J. Rousseau, Citoyen de Genève, sur les raisons qu'il expose pour réfuter M. d'Alembert, qui, dans le septième volume de l'Encyclopédie, Article *Genève*, prouve que l'établissement d'une Co-

GENERALE. cxxiiij

- médie, dans cette ville y feroit réunir
la sagesse de Lacédémone à la politesse
d'Athènes , pag. 389
- L'Auteur , en remontant à l'origine des
Spectacles , ne fait qu'extraire ce qu'a
dit M. R. sur la naissance du Théâtre
chez les Grecs , 390
- Rustique & burlesque apostrophe à M. R.
391 & suiv.
- Exposition des raisonnemens singuliers &
ridicules de M. Laval contre plusieurs
propositions de M. R. 393--395
- De quelle maniere plaisante , ou plutôt
outrageante , M. L. justifie les femmes
attaquées par M. R. 395 & f.
-

II.

CONSIDÉRATIONS sur l'Art
du Théâtre, à M. J. J. Rousseau, Ci-
toyen de Genève ; par M. Villaret,
page 396

- Quatre assertions, à quoi se réduit toute
cette Brochure , *ibid.* & p. f
- Dont la premiere doit résoudre toutes les
autres , 397
- Pourquoi on n'entre point dans l'examen

CXXIV TABLE

| | |
|---|-------------|
| des trois premières , | page 397 |
| Défense des mœurs & de la conduite des Comédiens qui font l'objet de la qua- trième , | 397-399 |
| Réponse à plusieurs objections de M. R. | 399 & suiv. |

III.

| | |
|--|----------|
| L ETTRE à M. Rousseau sur l'ef- fet moral des Théâtres , | pag. 401 |
|--|----------|

On oppose aux Pièces que M. R. cite
comme dangereuses pour les mœurs ,
d'autres Pièces que l'on prétend être
une école de vertus , *ibid.* & p. suiv.

IV.

| | |
|--|----------|
| L ETTRE à M. Rousseau , au sujet de sa Lettre à M. d'Alembert ; par M. de Bastide , | page 403 |
|--|----------|

Le panégyrique des femmes fait l'objet
de cette Lettre , *ibid.*
Elle ne roule que sur une idée , & quelle ,
ibid.

GENERALE. CXXV

Jugement de l'Éditeur sur la critique des
femmes par M. R. & sur leur apologie
par M. de Bastide, pag. 404

V.

CRITIQUE d'un livre contre les
Spectacles , intitulé : *J. J. Rousseau ,*
citoyen de Genève à M. d'Alembert ,
pag. 405

Idée de cet écrit , & ce qu'il contient ,
ibid. & p. suiv.





T A B L E

D U

T O M E V.

DE l'Imitation Théâtrale , essai tiré
des Dialogues de Platon , pag. 5--38
Précédé d'un avertissement , où il est dit
quelle a été l'occasion de cet écrit ,
& comment il a passé à l'impression ,
3 & suiv.

Comment Platon regarde les Auteurs
Dramatiques , 5 & suiv.

Ce que c'est que l'imitation , 6. 7 & suiv.

Elle ne tient que le troisieme rang dans
l'ordre des êtres , 7 & suiv.

Le type ou modele original de toute imi-
tation est unique , 8

Le Peintre n'imité que les images des
choses , *ibid.*

Il ne cherche pas même à rendre exac-
tement la vérité de l'objet , mais l'ap-
parence , *ibid.*

Il entre de l'arbitraire jusques dans l'imi-
tation , 9

On développe cette vérité , *ibid.* & p.
suiv. *Note.*

TABLE GENERALE.cxxvij

- Les représentations du Peintre sont dépourvues de toute réalité , pag. 11
- Il est hors d'état de rendre raison d'aucune des choses qui sont dans son tableau , 12
- Il nous abuse doublement par ses imitations , & comment , *ibid.*
- Cet exemple nous apprend à nous défier de ces gens universels qui raisonnent de tout , 13
- Application de tout ce qui a été dit de la peinture & du Peintre aux poèmes tragiques , & à leurs Auteurs , sans en excepter Homere lui-même , 13-20
- Loin que l'Imitateur ou l'Auteur d'un simulacre connoisse la réalité de la chose imitée , la véritable intelligence de cette chose n'appartient pas même à celui qui l'a faite , 20 & suiv.
- Dans tout instrument possible , trois objets de pratique à considérer , l'usage , la fabrique , & l'imitation , 21
- Et ces deux derniers arts dépendent du premier , *ibid.*
- Ainsi les tableaux du Poëte & du Peintre n'occupent que la troisieme place après la vérité , qui est le premier modele , 22
- Pourquoi le Poëte défigure les objets qu'il

cxxvii] T A B L E

| | |
|---|-------------------------|
| présente , | page 22 |
| Objection tirée des idées du Philosophe qu'il étend souvent aussi loin que le Poète étend ses images , | <i>ibid.</i> |
| Réponse , | <i>ibid.</i> & p. suiv. |
| D'où vient l'illusion des imitations du Pein- tre , | 23 & suiv. |
| Reffources contre nos erreurs à cet égard , | 24 & suiv. |
| Quelle faculté de notre ame se livre au charme de l'imitation , | 25 |
| On considère l'art d'imiter appliqué immé- diatement , par les imitations du Poète , à l'entendement , | 26-31 |
| Funestes effets des leçons qu'on va prendre au Théâtre , | 31-36 |
| Dans quelle vue Platon , en imposant silence aux Poètes , accorde à leurs amis la liberté de les défendre , | 37 & s. |

| | |
|--|--------------|
| D ISCOURS sur l'Économie politique ; | page 41 |
| Etymologie de ce terme <i>Economie</i> , | <i>ibid.</i> |
| Dont le sens a été étendu au gouverne- ment de l'État , | <i>ibid.</i> |
| Distinction entre l'Économie publique & l'Économie particulière ; fondement de | |

GENERALE. cxxix

- de l'une bien différent de celui de l'autre ; & conséquemment les mêmes règles de conduite ne sçauroient convenir à toutes les deux , page 42-47
- Erreur du Chevalier *Filmer* à cet égard , 47 & suiv.
- Combattue par *Aristote* , 48
- Distinction entre l'Économie publique ou le Gouvernement , l'autorité suprême ou la souveraineté , *ibid.*
- En quoi consiste cette distinction , *ibid.*
- Comparaison du corps politique pris individuellement à un corps organisé , vivant , & semblable à celui de l'homme , *ibid.* & p. suiv.
- La volonté générale du corps politique est la règle du juste & de l'injuste , 49 & suiv.
- D'où l'on justifie la subtilité prescrite aux enfans de Lacédémone , 50
- Par la raison que tout ce qu'ordonne la loi est légitime , *ibid.*
- Et c'est une règle de justice qui , quoique sûre , par rapport à tous les citoyens , peut être fautive avec les Étrangers , & pourquoi , *ibid.* & p. s.
- Toute société politique est composée d'autres sociétés plus petites que chacun apperçoit , parce qu'elles sont autori-
- Tome V.* i

CXXX T A B L E

| | |
|--|----------------------|
| fées, | page 51 |
| Tous les particuliers qu'un intérêt commun réunit en composent autant d'autres permanentes ou passageres, dont les divers rapports bien observés font la véritable connoissance des mœurs, | <i>ibid.</i> |
| Leur influence sur la volonté publique, | <i>ibid.</i> |
| La volonté de ces associations considérée, par rapport à leurs membres, comme volonté générale; & par rapport à la grande société, comme volonté particulière, | <i>ibid.</i> & p. f. |
| Qui, très-souvent, se trouve droite au premier égard, & vicieuse au second, | 52 |
| La volonté la plus générale est toujours la plus juste, | <i>ibid.</i> |
| Souvent autre chose est la délibération publique, & autre chose la volonté générale, & comment, | 53 |
| Contradictions apparentes qu'on remarque dans la conduite de bien des hommes, expliquées à l'aide de ces principes, | 54 |
| L'Économie publique divisée en populaire & tyrannique, | 55 |
| I. La volonté générale est la première | |

GENERALE. cxxxj

- & la plus importante maxime du Gouvernement populaire , page 55
Ce qu'il faut faire pour la connoître , *ibid.*
C'est la loi qui assure à la fois la liberté publique & l'autorité du Gouvernement , 56 & suiv.
Quel est le plus pressant intérêt du Chef, & son devoir le plus indispensable , 58
Nulle exemption de la loi dans un Gouvernement bien policé , *ibid.*
D'où dépend principalement la puissance des loix , 59 & suiv.
Le Gouvernement n'est pas le maître , mais bien le garant de la loi , 60
Le talent de regner consiste à la faire aimer , *ibid.* & p. 63 & suiv.
Devoir du législateur , 61
Deux regles infailibles qu'a le Gouvernement pour se bien conduire dans les cas que la loi n'a pas prévus , *ibid.*
- II. La seconde regle essentielle de l'Économie publique est de faire , pour l'accomplissement de la loi générale , que toutes les volontés particulieres s'y rapportent & par conséquent de faire regner la vertu , 64--69
Il ne suffit pas de dire aux Citoyens d'être bons , il faut leur apprendre à l'être , 69

cxxxij T A B L E

| | |
|--|--------------------------|
| Par l'exemple , | page 69 |
| Et en leur inspirant l'amour de la patrie, moyen le plus efficace , | 69--72 |
| Engagemens du corps de la Nation en- vers tous ses membres , | 73 & suiv. 77 & suiv. |
| Examen de cette maxime : <i>Il est bon qu'un seul périsse pour tous</i> , | 73 & s. |
| Exemples de la protection que l'État doit à ses membres , | 74-76 |
| Une des plus importantes affaires du Gou- vernement , est de prévenir l'extrême inégalité des fortunes , & comment , | 78 & suiv. |
| Nécessité de former des Citoyens , | 79 |
| Pour les avoir hommes , il faut les ins- truire enfans , | <i>ibid.</i> |
| L'éducation publique , l'une des maxi- mes fondamentales du Gouvernement populaire , | 82 |
| Quelles doivent être les personnes desti- nées à présider à cette éducation , | 83 & suiv. |
| Anciens Peuples qui ont pratiqué l'édu- cation publique , | 84 |
| Pourquoi les Romains ont pû s'en passer , | 85 |
| III. Pourvoir aux besoins publics , troi- sième devoir essentiel du Gouverne- | |

GENERALE. CXXXIIJ

- ment , page 86
A quoi s'étend ce devoir , *ibid.*
Du droit de propriété , 87-89
Remarque importante qui leve bien des
difficultés par rapport à la disposition
des biens , 88
Des finances publiques , 89--101
La seconde chose que l'instituteur d'une
République doit faire , c'est de trouver
un fonds pour les dépenses publiques ,
91
Différence entre le fisc & le domaine
public , *ibid.*
Ce dernier est de beaucoup préférable à
l'autre , *ibid.*
Solemnité qui rend ces fonds inaliénables ,
92
Les Chefs de l'État en sont de droit les
administrateurs , 93
Nul État ne peut subsister si ses revenus
n'augmentent sans cesse , & pourquoi ,
94
Le premier sentiment de la nécessité de
cette augmentation est aussi le premier
signe du désordre intérieur de l'État, *ibid.*
Un sage administrateur des finances doit
plutôt travailler à prévenir les besoins
qu'à augmenter les revenus , *ibid.*
C'est peut-être de cette règle qu'est venue

cxxxiv T A B L E

| | |
|---|--------------|
| l'acception vulgaire du mot <i>Économie</i> ; | page 95 |
| Reffources qu'ont les Chefs pour prévenir les besoins publics , fans toucher aux biens des particuliers , <i>ibid.</i> & p. f. | |
| Différentes caufes de l'augmentation des besoins publics , | 97--101 |
| Des fubfides & impôts , | 101-120 |
| La cotifation , dans les besoins publics , doit être volontaire , & de quelle volonté , | 102 |
| Deux fortes de contributions qui fe levent fur le Peuple , | 103 |
| Ce que l'on doit confidérer dans la répartition des taxes , pour la faire d'une maniere équitable & vraiment proportionnelle , | 104--108 |
| Inconvéniens qui réfultent de la taxe fur les terres ou fur le bled , | 110-112 |
| On ne doit pas raifonner de la taille réelle comme des droits fur toutes les marchandifes qui en font hauffer le prix , & pourquoi , | 112 |
| Les reffources du commerce & de l'induftrie , loin de rendre la taille plus fupportable par l'abondance de l'argent , ne la rendent que plus onéreuse , | 113 |
| Remarques importantes ; | <i>ibid.</i> |

GENERALE. CXXXV

- Droits à mettre, & sur quoi, page 114
Fortes taxes à établir, & sur quoi, 116-
118
Comment il faut éviter la fraude, & la
contrebande, 115
L'impôt doit être payé par celui qui em-
ploie la chose taxée, *ibid.*
C'est l'usage constant de la Chine, *ibid.*
On peut établir, sans l'express consente-
ment du Peuple, des impositions sur
les choses dont l'usage n'est pas né-
cessaire, & par quelle raison, 119
-

LETTRE de J. J. Rousseau à M.
de Voltaire, à l'occasion du Poème
sur le désastre de Lisbonne, 123-154

- L'*Optimisme* de Pope opposé à la Doc-
trine contenue dans le Poème de M.
de Voltaire, 125 & suiv.
Où doit-on chercher la source du mal
moral? 127
Les maux physiques sont inévitables dans
tout système dont l'homme fait partie,
ibid. & p. suiv.
La plupart de ces maux sont notre ou-
vrage, 128

GENERALE. cxxxvij

- mal , page 143
Deux questions qui n'ont pas mieux été
traitées l'une que l'autre , & pour-
quoi , *ibid.*
Quels sont ceux qui ont gâté la cause
de la Providence , *ibid.* & p. suiv.
Ce que pense M. R. sur la Providence, &
autres questions de Religion , 145-154
-

EXTRAIT du Projet de Paix perpé-
tuelle de M. l'Abbé de Saint Pierre ;
par J. J. Rousseau , Citoyen de Ge-
nève , pag. 159-214
Précédé d'un avertissement , 157.

- Grandeur & utilité de ce projet, 159 & s.
Obstacles à la perfection d'un Gouvern.
quelconque , & d'où ils naissent, 161
En nous unissant à quelques hommes,
nous devenons réellement les ennemis
du genre humain , *ibid.*
Ces dangereuses contradictions ne peu-
vent être levées que par une forme
de Gouvernement confédérative qui
unisse les Peuples par des liens sembla-
bles à ceux qui unissent les individus ,
162

CXXXVIIJ T A B L E

- En quoi cette forme est préférable à toute autre , page 162
- Quoique nouvelle à certains égards , elle n'a pas été ignorée des Anciens , *ibid.*
- Ce que l'on prouve par énumération, *ibid.*
- Mais nulle de leurs confédérations n'approche , pour la sagesse , des confédérations modernes , *ibid.*
- Confédérations tacites entre les Peuples , outre les publiques , & par quoi formées , 163
- Idée de la sorte de système que forment entr'elles toutes les Puissances de l'Europe , *ibid.*
- Causes particulieres qui ont fait naître cette société des Peuples de l'Europe , & qui servent encore à la maintenir , 164—169
- Comment & pourquoi l'état relatif des Puissances de l'Europe est proprement un état de guerre , 169 — 173
- Remede à ce mal , *ibid.* & pag. 182-187
- L'ordre politique de l'Europe est , à certains égards , l'ouvrage de la Nature , 174
- L'équilibre qui regne dans cette partie du Monde n'a besoin que de lui-même pour se conserver , *ibid.*
- Ridicule du projet de la Monarchie uni-

GENERALE. cxxxix

- verfelle, page 175 & fuiv.
Même dans la fuppoſition de l'accord de
deux ou trois Potentats pour ſubju-
guer tout le reſte, 176 & fuiv.
Le jeu des Négociations, ſoutien du ſyf-
tême de l'Europe, 178
Le corps Germanique en eſt un appui
plus ſolide encore, *ibid.*
Si le préſent ſyſtême eſt inébranlable,
il eſt en cela même plus orageux, &
pourquoi, 179
De l'égle distribution de force qui réſulte
en Europe de la conſtitution actuelle,
on déduit une conſéquence importante
à l'étaſſement d'une aſſociation gé-
nérale, 180 & fuiv.
Vérités incontestables qui réſultent de ce
qui a été expoſé juſqu'à préſent, 181 & ſ.
Quelle devroit être la confédération Eu-
ropéenne, 183
Futilité des queſtions agitées dans les
Congrès; *ibid.* & p. fuiv.
Articles de la confédération générale,
184—187
Deux queſtions à examiner pour bien ju-
ger de ce ſyſtême, 188
Diſcuſſion de la première : *Si la confé-
dération iroit sûrement à ſon but, &
ſeroit ſuffiſante pour donner à l'Eu-*

cxl T A B L E

| | |
|--|----------------|
| <i>rope une Paix solide & perpétuelle ?</i> | page 189 — 195 |
| Examen de la seconde question : <i>s'il est de l'intérêt des Souverains d'établir cette confédération , & d'acheter une Paix constante à ce prix ?</i> | 195 — 206 |
| On détruit plusieurs objections contre cette même confédération, | 206 — 209 |
| On résume en peu de mots le sommaire des inconvéniens qui résultent de la manière actuelle de vider les différends entre Prince & Prince, | 210 & s. |
| Récapitulation des avantages de l'arbitrage Européen pour les Princes confédérés , | 211 — 213 |
| Conclusion, | 213 & suiv. |

P I É C E S fugitives de M. J. J. Rousseau , page 215 — 259

- I. Lettre de M. Rousseau , écrite en 1750 à l'Auteur du Mercure , 215
- II. L'Allée de Sylvie , 218
- III. Imitation libre d'une Chançon Italienne de Métastase , 225
- IV. GIUSEPPE FARSETTI ,
Patrizio Veneto , a Giò. Giacomo

GENERALE. cxlj,

- ROUSSEAU, Citadino Ginevrino,* page 229
- V. Avis à un Anonyme ; par J. J. Rousseau , 233
- VI. Lettre d'un Bourgeois de Bordeaux à l'Auteur du Mercure , 237
Cette Lettre a été écrite à l'occasion del'avis à un anonyme.
- VII. Réponse de M. Rousseau à M. de Boiffy , qui lui avoit communiqué la Lettre précédente , 245
- VIII. Lettre de M. J. J. Rousseau , à M. Favre , premier Syndic de la République de Genève , par laquelle M. Rousseau abdique à perpétuité son droit de Bourgeoisie & de Cité dans la Ville & République de Genève , 247
- IX. Lettre de M. J. J. Rousseau à M. de Gingins de Moiry , Membre du Conseil Souverain de la République de Berne , & Seigneur Bailif à Yverdon , 249
Les consolations de cet homme illustre font oublier à M. R. les traitemens inouis auxquels il ne s'attendoit pas , 250
- X. Réponse de M. Rousseau à une Lettre d'un de ses Concitoyens ; 251

cxlij T A B L E

- Il y justifie son abdication de son droit de Bourgeoisie & de Cité dans la Ville & République de Genève, page. 253—255
- XI. Lettre de J. J. Rousseau, contenant une déclaration de ses sentimens en matiere de Foi, adressée à M. le Professeur de Montmollin, Pasteur de l'Eglise de Motiers, avant la premiere communion de M. Rousseau dans cette Eglise, 257
-

EXtrait d'un Ouvrage, intitulé: *Représentations des Citoyens & Bourgeois de Genève, au premier Syndic de cette République, avec les réponses du Conseil à ces Représentations,* 260

Extrait d'une Lettre de M. de Monclar, Procureur-Général du Parlement de Provence, au sujet d'un Ouvrage de M. R. 264

Extrait d'un Écrit de M. Marmontel, intitulé: *l'Apologie du Théâtre,* 267-280

Titres de quelques Ouvrages auxquels le livre d'*Émile* & autres Ecrits de M.

GENERALE. cxliij

Rousseau ont donné lieu, page 281

Explication des Estampes qui sont à la tête de chaque Volume des Œuvres diverses de M. Rousseau, 283.

Fin de la Table générale.

E R R A T A.

Tome I.

Page 22, ligne 25 ; au Dieu; *lisez*, aux Dieux.
Page 283 , ligne 3 ; qui lui soutient ; *lisez* ;
qui soutient.

Page 360 , lignes 23 & 24 ; qu'il n'y auroit que
de pauvres , s'il n'y avoit point de luxe ; *li-
sez* , qu'il n'y auroit point de luxe , s'il n'y
avoit point de pauvres.

Tome II.

Page 54 , ligne 22 ; fût ; *lisez* , ne fût.

Tome IV.

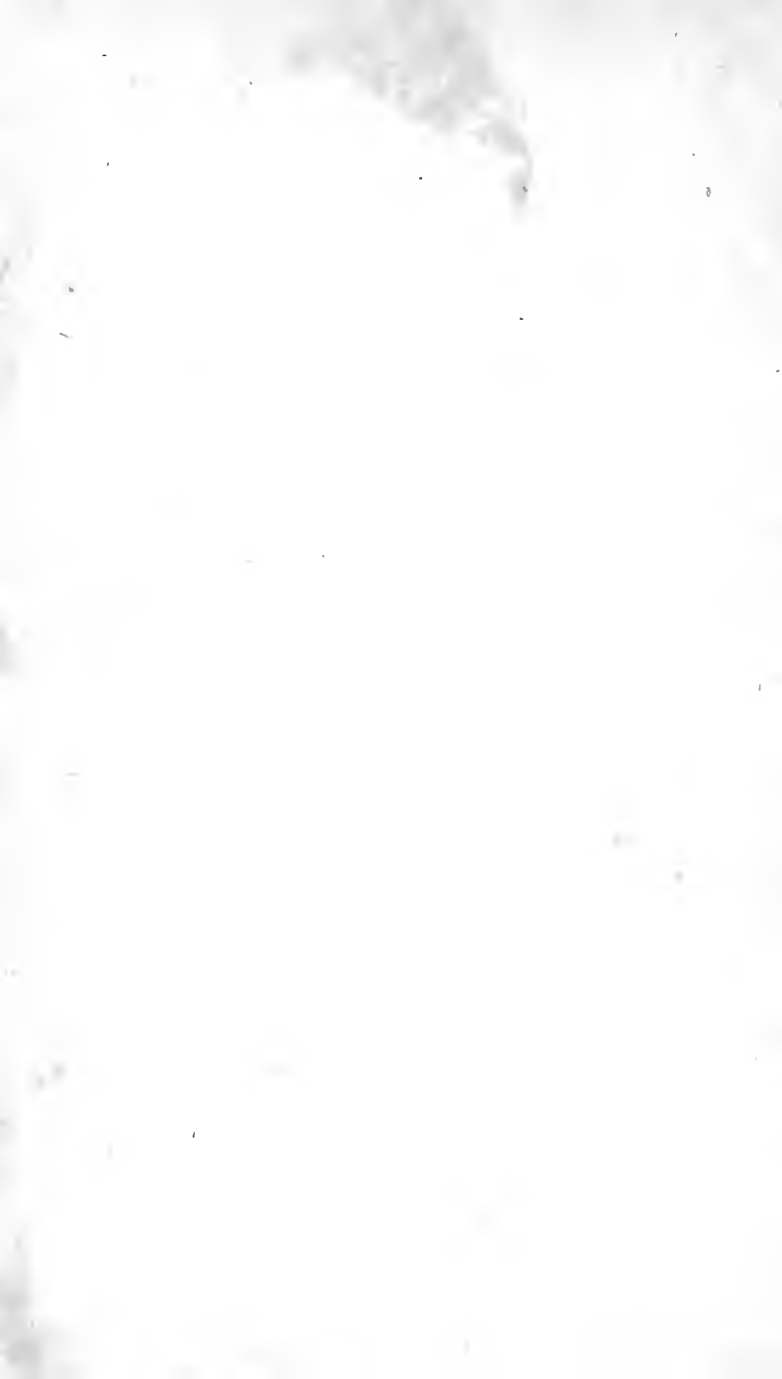
Page 389 , ligne 26 ; *huitieme volume* ; *lisez* ;
septieme volume.

A la Table des Articles , Page 407 , ligne 11 ;
page 379 ; *lisez* , 339.

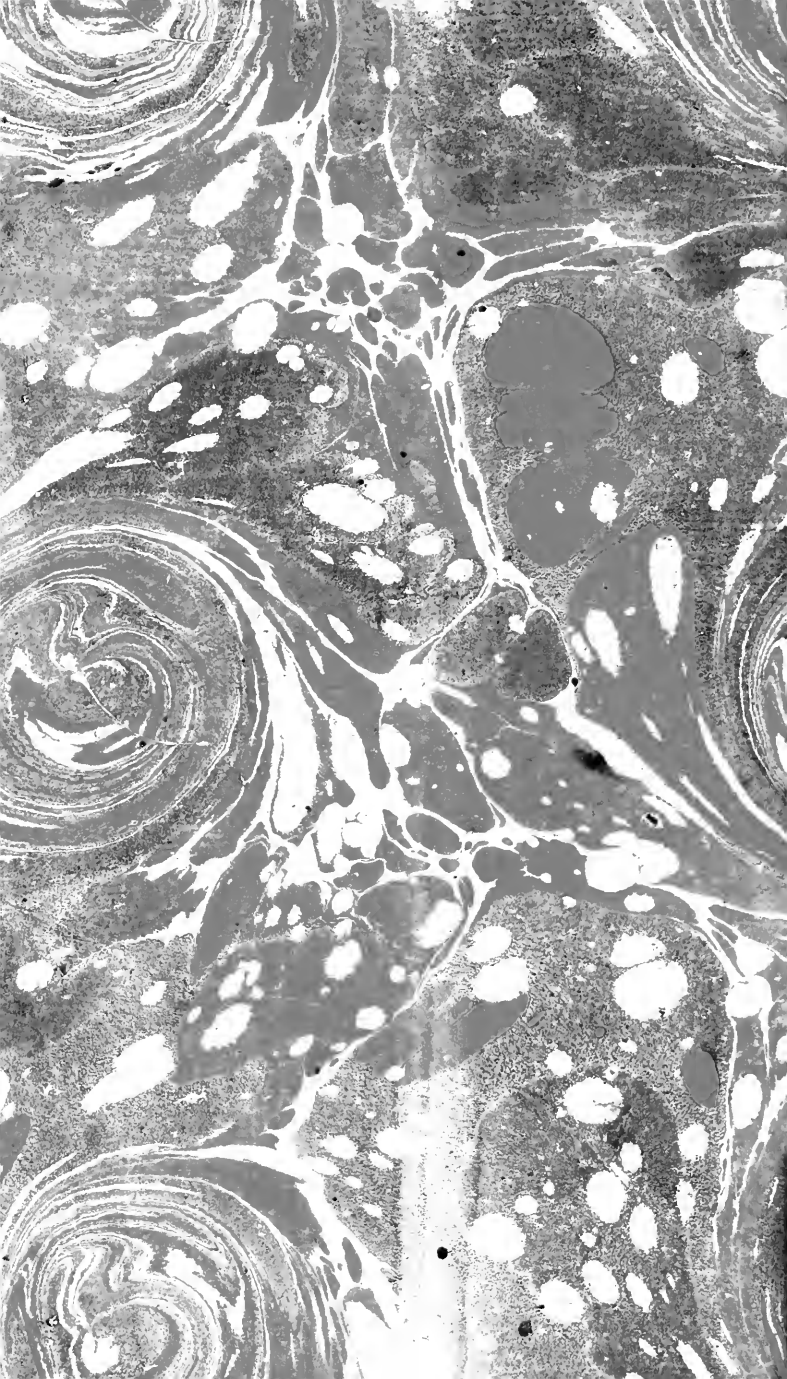
Tome V.

Page 37 , lig. 21 ; par nous-mêmes ; *lisez* , pour
nous-mêmes.











Library
of the
University of Toronto

